1980

Gazette officielle du Québec

Éditeur officiel
Québec

Partie 1
Avis juridiques

112e année
27 septembre 1980
No 39

PARTIE 1

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie 1 contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Editeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Indiquer le nombre d'insertions.

4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Editeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.

8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Editeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.
Traduction: 7,00 $ les 100 mots.
Exemplaire séparé: 2,00 $ chacun.
Feuilles volantes: 3,00 $ la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, est de 30,00 $. Adresser les commandes à l'Editeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre «o» signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Editeur officiel du Québec.

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

Gazette officielle du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec, QC, G1N 2C9

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'EDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies — Loi sur les (Partie 1)

Changement de dénomination sociale (Article 21)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de la dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
LES ASSOCIÉS LAWRCO INC. ..... *LAWRCO ASSOCIATES INC.* 1367-4502	LES INVESTISSEMENTS LAWMAR INC. ..... *LAWMAR INVESTMENTS INC.*	74 03 26
ATELIER DE MÉCANIQUE L.A.D. INC. 1507-9643	ATELIER DE MÉCANIQUE L.A.D. 1980 INC.	77 10 26
BENLIN INVESTMENT CORP. 1237-9954	LES INVESTISSEMENTS BENLIN INC. ..... *BENLIN INVESTMENT CORP.*	63 06 25
LE CENTRE DE PIÈCES D'AUTOS & CAMIONS USAGÉS DE MATANE INC. 1469-0531	AUTO DEL-BEL (PETITE MATANE) INC	76 08 09
CHARBONNEAU PROPANE INCORPORÉE 1143-3406	CHARBONNEAU PROPANE ÉQUIPEMENT INC....	67 03 06
CITY PLUMBING & HEATING CO. 1117-7102	PLOMBERIE CITÉ INC. ..... *CITY PLUMBING INC.*	61 01 10
CLOS MODERNE LTÉE 1108-0256	LES HUILES RAOUL BEAUDOIN INC.	56 08 07
LA COMPAGNIE DE VÊTEMENTS ST-LAURENT LTÉE *ST. LAWRENCE CLOTHING CO. LTD.* 1154-4624	LES VÊTEMENTS ST-LAWRENCE INC.	53 03 09
FAIRMOUNT PANTS CO. LTD. 1114-6479	LES PANTALONS FAIRMOUNT INC. ..... *FAIRMOUNT PANTS CO. INC.*	56 04 04
FAIRVIEW BARBER SHOPS INC. 1135-1988	COIFFEURS CONTINENTAL (FAIRVIEW) INC. .... *CONTINENTAL HAIR STYLISTS (FAIRVIEW) INC.*	64 08 13
FEDERATED FACTORS LTD. 1258-6236	AFFACTURAGES FÉDÉRÉS LTÉE..... *FEDERATED FACTORS LTD.*	55 01 31
GEORGE'S PLACE INC. 1122-4086	CABARET GEORGE INC. ..... *GEORGE CABARET INC.*	67 10 17
GLOBE CUSTOMS BROKERS INC. 1241-1856	TRANSKY & CIE INC. ..... *TRANSKY & CO. INC.*	52 02 18
LE GROUPE B.M.F. INC. 1127-4271	LE GROUPE B.M.F. INC. ..... *THE B.M.F. GROUP INC.*	62 04 02
GUARANTEE COMMERCIAL EXCHANGE INC. . 1258-2334	LA COMPAGNIE GUARANTEE COMMERCIAL EXCHANGE INC. *GUARANTEE COMMERCIAL EXCHANGE INC.*	55 02 09

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
ICEBERG REFRIGERATION INC. 1112-1753	REFRIGÉRATION ICEBÉRG INC. *ICEBERG REFRIGERATION INC.*	68 05 03
INFOLDA DEVELOPMENTS LTD. 1267-2812	AMÉNAGEMENT INFOLDA INC. *INFOLDA DEVELOPMENT INC.*	66 06 28
WM LAYTON'S AUDIO INC. 1234-9874	WM. LAYTON AUDIO INC.	70 04 17
WM. LAYTON'S AUDIO (WEST) INC. 1234-9866	WM. LAYTON AUDIO (OUEST) INC. *WM. LAYTON AUDIO (WEST) INC.*	66 10 13
LEASEBACK DEVELOPERS LTD. 1271-8433	AMÉNAGEMENT DE VENTE-LOCATION INC. *LEASEBACK DEVELOPMENT INC.*	65 07 30
LEIBOV SCRAP METALS INC. 1109-1386	FERRAILLES LEIBOV INC. *LEIBOV SCRAP METALS INC.*	66 01 28
LA LIGUE NOUVELLE DES PROPRIÉTAIRES DE TAXIS DE MONTRÉAL INC. 1363-8291	LA LIGUE DE TAXIS DE MONTRÉAL INC.	75 05 29
METROPOLITAN STEEL INC. 1124-5859	ACIERS «MÉTROPOLITAN» INC. *METROPOLITAN STEEL INC.*	67 04 06
MONTQUE PROPERTIES INVESTMENTS LTD. 1276-5616	SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS IMMOBILIERS MONTQUE INC. *MONTQUE PROPERTIES INVESTMENTS INC.*	61 03 10
MOTEUR OLYMPIADE INC. 1208-9884	OLYMPIADE MOTEUR INC.	71 05 17
ALEXIS NIHON PLAZA BARBER SHOPS INC. 1231-1320	COIFFEURS CONTINENTAL (PLAZA ALEXIS NIHON) INC. *CONTINENTAL HAIR STYLISTS (ALEXIS NIHON PLAZA) INC.*	66 11 10
R.B. INDUSTRIAL CLOTHING INC. 1203-5820	LES VÊTEMENTS IMPERMÉABLES R.B. INC.	70 05 14
THIRSTY BOOT INN INC. 1240-0263	BAR LA BOTTE ASSOIFFÉE INC. *THIRSTY BOOT BAR INC.*	70 01 29
TREBOR CANADA LTD. 1114-3369	BONBONS LLI INC.	59 09 15

8753-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
LES AMIS DU MUSÉE FRANÇOIS-PILOTE INC. 1634-5506	79 03 12	7
ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DU SECTEUR FORESTVILLE 1468-5820	76 07 19	7

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DES DEUX LACS 1507-9379	77 11 18	3
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DES LACS HÉROUX ET DES SIX 1630-8660	79 02 13	9
AU PETIT VERSAILLES LIMITÉE 1107-7690	26 02 25	3
JEAN AVARD QUÉBEC INC. 1330-1718	73 05 03	3
ÉMILIEN BÉLANGER & FILS LIMITÉE 1132-3383	55 06 06	3
BENEFIT SERVICES INCORPORATED 1237-9418	57 03 08	5
BOWL-O-RAMA DOMAINE INC. 1240-5510	58 12 09	3
CENTRE DE COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE INC. 1170-1273	61 05 19	3
CENTRE D'ESSAI CONVENTUM LTÉE 1368-2117	74 05 13	9
LE CLUB DE BASEBALL LES TIGRES JUNIORS DE SOREL INC. 1463-6955	76 03 03	5
CLUB DE L'ÂGE D'OR LES VAILLANTS DE CHAPAIS 1463-7979	75 12 18	9
CLUB DE MOTO LES MARINS DE LA ROUTE 1467-7546	76 06 13	8
CLUB DE SKI DE FOND LES COPAINS VAL-BARRETTE 1626-1836	78 05 05	9
CLUB DES SPORTIFS L'ÉMÉRILLON DE ST-NOEL INC. 1187-3221	61 03 22	4
CLUB KAT-TRAIL SHAWINIGAN INC. 1635-4672	79 04 17	5
CLUB SOCIAL VILLE-MARIE INC. 1274-1690	70 02 19	8
COMITÉ DE LOISIRS DE ST-JEAN-SUR-LE-LAC INC. 1466-9550	76 05 11	6
COMITÉ DES LOISIRS DE SAINT-ALBAN 1230-9035	64 10 13	10
COMITÉ DES LOISIRS DE STE-JULIENNE-EN-HAUT INC. 1349-6682	72 07 25	4
LA COMPAGNIE FINANCIÈRE MORGAN INC. 1631-8909	78 12 13	4
CONSEIL CULTUREL DE LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL (C.C.R.S.M.) INC. 1508-7034	77 11 17	19

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
CONSTRUCTION D.L.T. INC. 1502-9507	76 04 07	4
DOMAINE SPORTIF RÉMI-MARCO INC. 1510-6958	78 02 01	9
GABY FOOTWEAR (1972) LTD. 1221-4573	72 01 05	3
GARDERIE MILOU INC. 1359-8339	75 02 19	9
GESTION MAIDOC LTÉE 1366-2044	75 07 14	3
LAITERIE SAMOISETTE LIMITÉE 1134-5469	61 11 06	7
LOMBARDI, AUTOS LTÉE 1368-7512	74 07 11	4
MAISONS DE TRANSITION DE MONTRÉAL INC. 1286-5465	65 12 02	9
LES MOULURES BÉGIN LTÉE 1157-2500	64 12 22	4
PLACE BONAVENTURE INC. 1108-7814	64 02 21	6
PLACE BONAVENTURE (SUD) INC. 1239-8442	67 07 25	6
LES PLACEMENTS C.G.M.B. INC. 1364-6559	75 07 15	3
RÉSIDENCE DU BON PASTEUR INCORPORÉE 1350-4410	70 01 19	11
SOGESPORT INC. 1639-8729	79 11 02	4
ZIEBART CORPORATION 1273-7847	71 05 28	5

8753-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Établissement ou changement du domicile légal (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
AGENCE DE COMMERCE J.L. MUNDET LTÉE 1470-8572	76 10 18	141, rue Kenaston, Mont-Royal
L'ART GRAPHIQUE INC. 1344-1720	48 11 11	80, rue Latreille, Cap-de-la-Madeleine

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
ASSOCIATION DES AMIS DÉFAVORISÉS, ST-JACQUES INC. 1634-0556	79 02 23	8390, rue Ontario est, app. 11, Montréal
L'ASSOCIATION DES GÉRANTS MUNICIPAUX DU QUÉBEC 1329-8807	73 05 03	315, boulevard Dorchester est, bureau 301, Montréal
ASSURANCE GUILBAULT INC. 1359-7778	74 10 18	559, boul. Témiscamingue, Rouyn
BOULANGERIE LUCERNE LTÉE 1133-3937	60 03 22	86, rue Front, Hull
BOUTIQUE DE FLEURS MAGOG INC. 1362-9035	75 04 14	277, rue Main ouest, Magog
JERRY BRITTON & COMPANY LIMITED 1111-9716	27 11 22	620, rue Cathcart, bureau 1000, Montréal
CENTRE D'ACHAT NEILSON INC. 1228-8262	64 12 07	2700, boulevard Laurier, bureau 516, Sainte-Foy
LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE CAP-CHAT NO. 3765 1318-9089	53 04 22	209, rue Notre-Dame ouest, Cap-Chat
LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE JEAN DEQUEN NO. 3066 1473-1301	53 04 22	Rue St-André, Métabetchouan
LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE ST-COLOMBAN, NO. 7168. 1632-0541	78 12 16	400, rue Galt ouest, Sherbrooke
LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE TROIS-RIVIÈRES NO. 1001 1344-1829	71 12 01	748, rue Radisson, Trois-Rivières
LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL ST-ROMUALD NO. 2981 1319-2380	68 01 03	21, rue Jacques-Cartier, Saint-Romuald-d'Etchemin
CIE DE CONSTRUCTION OCTOGONE INC. 1278-0961	59 04 29	585, rue Fleury ouest, Montréal
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINT-NOEL 1330-5388	73 05 29	95, 9e Rue ouest, Thetford-Mines
CLUB DE L'AGE D'OR ST-ALPHONSE-DE-RODRIGUEZ 1505-9413	77 09 24	101, avenue de la Plage, Saint-Alphonse-de-Rodriguez
CLUB ITALO CANADIEN DE ROUYN-NORANDA INC. 1177-0302	54 08 05	18, avenue Pelletier, Rouyn
COMITÉ DES BESOINS SOCIAUX DE ROUYN-NORANDA 1364-1253	75 06 16	515, avenue Cuddihy, Rouyn
LE CONSEIL DE L'AGE D'OR, REGION SAGUENAY-LAC-ST-JEAN 1230-0166	71 12 21	414 ouest, rue Collard, Alma
CONSTRUCTION R.G. PILOTE INC. 1480-8919	75 11 13	525A, rue Léonard, Saint-Jovite

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
COURTEMANCHE & FRÈRE LTÉE 1133-7680	69 09 30	875, rue de Boucherville, Saint-Hyacinthe
RAYMOND DE ROSA INC. 1281-6906	49 05 06	2700, boulevard Laurier, bureau 516, Sainte-Foy
LES DÉMÉNAGEMENTS J.M.R. LTÉE 1358-9668	74 09 04	322, rue Trudeau, LaSalle
DRAWBACK INTERNATIONAL INC. 1503-7062	76 06 02	11204, avenue Jules-Dorion, Montréal-Nord
EAST END BUTCHERS (1965) INC. 1101-1152	65 01 27	8600, 8e Avenue, Montréal
LES ENTREPRISES DELAMARE INC. 1251-7066	69 09 19	785, rue Principale, Cowansville
LES ENTREPRISES GRAVELLE ET FILS INC. 1464-5766	76 05 27	46, rue Lake, Aylmer
LES ENTREPRISES GUY MESSIER INC. 1264-7137	65 08 27	1030, rue Cherrier, bureau 312, Montréal
GARAGE VIAU LIMITÉE 1148-7782	47 10 31	23, rue Bédard, Saint-Rémi
IMPRIMERIE-LITHO DE MONTRÉAL LTÉE 1118-9826	65 10 04	5305, avenue du Parc, Montréal
LAVAL AU FEMININ INC. 1640-6548	80 04 02	62, rue Florent (Pont-Viau) Laval
MacCALLUM GODBOUT (1972) LTD. 1263-5090	72 01 18	1089, rue Wellington sud, Sherbrooke
MERNA INVESTMENTS CORP. 1275-3695	59 06 10	615, boulevard Dorchester ouest, bureau 830, Montréal
MOTOROC INC. 1171-7261	60 02 13	261, rue LaSalle, Baie-Comeau
ORGANISME D'ENTRAIDE D.M.A. 1631-6325	78 11 23	131, rue des Dominicaines, Beauport
OUELLET AUTO SPORT INC. 1171-5828	61 06 16	261, rue LaSalle, Baie-Comeau
O-ZALI FILMS INC. 1122-2825	67 04 04	3449, rue Peel, Montréal
PAVAGE MÉGANTIC INC. 1167-2110	55 12 19	5066, rue Frontenac, Lac-Mégantic
LES PEINTURES GAGNE & FRERES INC. 1207-4787	71 03 29	32, boul. Bois-Francs sud, Victoriaville
PLACE QUÉBEC INC. 1291-6722	64 06 12	5, place Québec, bureau 195, Québec
PROGRESS PLUMBING LTD. 1118-0783	64 07 03	195, rue Louvain ouest, Montréal
SOCIETE DE RESTAURATION DE SHERBROOKE INC. 1509-7579	77 12 28	344, rue Montréal, app. 4, Sherbrooke

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
VEL CONSTRUCTION (67) LTEE 1217-7762	60 08 12	78, rue St-André, Châteauguay
VICTOR'S LIMITED 1110-3801	63 11 19	5700, boul. Cavendish, bureau 301, Côte-St-Luc
WHITE & GOSSELIN INC. 1265-6104	71 11 09	82, rue Principale, Saint-Romuald

8753-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Fusion des corporations (Article 18)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion des corporations suivantes:

Dénomination sociale de la nouvelle corporation et sa version	Dénomination sociale des corporations fusionnées	Date de fusion	Siège social
ÉTIQUETTE & RUBAN ADHÉSIF COMMERCE INC. *COMMERCE LABEL & TAPE INC.* 1646-3978	ÉTIQUETTE & RUBAN ADHÉSIF COMMERCE INC. SÉRIGRAPHIE GEMSCREEN LTÉE	80 08 30	430, rue Deslauriers, Saint-Laurent
FORMULAIRES D'AFFAIRES LANCASTER INC. *LANCASTER BUSINESS FORMS INC.* 1645-8374	B & A INVESTMENTS LTD. FORMULAIRES D'AFFAIRES LANCASTER LIMITÉE	80 07 01	909, rue Upton, Montréal

8753-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
L'AÉRO CLUB DE MATANE INC. 1646-5247	80 09 03	358, route Matane, Saint-Luc
BRASSERIE LA JONCTION INC. 1646-5338	80 09 03	Windsor
FERME BON-AMI INC. 1646-5023	80 08 29	Saint-Janvier-de-Joly
MANUFACTURE UPTON INC. *UPTON MANUFACTURING INC.* 1646-4125	80 08 20	7506, Wiseman, Montréal
N. & F. TAILLEURS INC. 1645-5198	80 06 19	629A, rue Jarry est, Montréal

8753-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS HELLÉNIQUES CANADIENS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN *HELLENIC CANADIAN LABOUR ASSOCIATION OF METROPOLITAN MONTREAL* 1301-5318	71 03 03	80 07 31	De la dénomination sociale ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS GRECS DU QUÉBEC
LES ASSOCIÉS LAWRCO INC. 1367-4502	74 03 26	80 07 31	Des objets
L'AUBERGE DU POULET DE RIVIÈRE-DU-LOUP INC. 1479-3707	77 07 11	80 08 15	Du capital-actions
BOUDREAULT & BOUCHARD INC. 1468-3114	76 07 07	80 08 29	De la dénomination sociale: AUTO M GAGNÉ INC.
BRÛLEURS TERRY INC. ..... *TERRY BURNERS INC.* 1109-3093	51 08 23	80 08 20	De la dénomination sociale: TERALI INC.
CENTRE DE LOISIRS DE BURY INC. 1333-9478	73 07 19	80 08 07	Des objets
CENTRE DES RESSOURCES INSTITUTIONNELLES CÔTE NORD INC. 1308-5352	67 10 03	80 08 21	De la valeur des biens immobiliers
LA CIE DE PUBLICATION RURALE, INC. .. 1118-6921	40 12 19	80 08 22	Du capital-actions
CIMENT A.B.C. INC. ..... *A.B.C. CEMENT INC.* 1332-8844	73 02 05	80 08 29	De la dénomination sociale: LES AGRÉGATS TRANS-QUÉBEC INC.
LES CONSEILLERS EN VÊTEMENTS ATLAS LTÉE 1194-6423	53 02 21	80 02 19	Du capital-actions
LA CONSTRUCTION DES QUILLES INTERNATIONALES INC. 1116-3805	65 08 06	80 09 03	De la dénomination sociale: MENDES (MONTRÉAL) INC.
CORPORATION COMPAGNONS DES MARONNIERS 1474-9774	77 03 08	80 08 08	1) De la dénomination sociale: CORPORATION COMPAGNONS DE MONTRÉAL; 2) des objets
LES DISTRIBUTIONS P. HAMEL INC. 1633-4872	79 02 05	80 08 18	De la dénomination sociale: MASCOUTECH INC.
FERME HÉBERT & FILS INC. 1635-9366	79 05 30	80 08 14	Du capital-actions
LES GALERIES FORESTVILLE INC. 1638-7714	79 09 12	80 08 12	Capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
HAMMER HOLDINGS LTD. 1264-9281	72 04 29	80 07 18	Du capital-actions
IMMEUBLES SOL-AIR INC. 1285-4154	52 06 16	80 08 12	Du capital-actions
INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE SEPT-ÎLES INC. 1465-4339	76 03 08	80 08 18	1) Des objets; 2) des dispositions.
P.P. LALONDE LTÉE 1105-1265	66 09 15	80 04 17	Du capital-actions
L'ÉLYSÉE INC. 1113-5043	63 03 28	80 09 02	De la dénomination sociale: LYSÉE INC.
MAGESCO INC. 1273-3564	68 08 14	80 06 23	Du capital-actions
MARCHÉ GASTON PAQUET INC. 1464-3407	76 01 21	80 08 22	Du capital-actions
NETTOYEURS NET-TOP CLEANERS INC. 1158-7664	51 04 18	80 08 21	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
ORZECH, BRADY & COMPANY LTD. 1240-6609	71 12 02	80 05 12	De la dénomination sociale: GESTION JUCCICH INC. *JUCCICH MANAGEMENT INC.*
FERNAND PERRAULT AUTOMOBILES INC. 1138-2280	67 05 08	80 09 02	De la dénomination sociale: AUTOMOBILES FERNAND PERRAULT INC.
PLACEMENTS BELLEROSE INC. 1637-2773	79 06 26	80 08 08	Du capital-actions
PLACEMENTS KORIN INC. 1359-5095	74 10 03	80 08 04	Du capital-actions
LE POULET DE LA POCATIÈRE INC. 1628-6478	78 07 28	80 08 15	Du capital-actions
PRÉSCOLAIRE DE WESTMOUNT ..... *WESTMOUNT PRESCHOOL* 1330-8036	73 03 15	80 08 20	De la dénomination sociale: JARDIN D'ENFANTS DE WESTMOUNT *WESTMOUNT CHILDREN'S PLAYGROUP*
PRODUITS D'ARCHITECTURE DE QUÉBEC (1979) INC. 1638-8415	79 09 14	80 07 30	Du capital-actions
REINBLATT, RUSH & ASSOCIÉS INC. ..... *REINBLATT, RUSH & ASSOCIATES INC.* 1465-3380	76 03 05	80 08 07	De la dénomination sociale: OBERFELD REINBLATT RUSH INC.
RESSORTS D'AUTO THETFORD INC. ..... *THETFORD AUTO SPRING INC.* 1467-0673	76 05 13	80 09 02	De la dénomination sociale: MONSIEUR SUSPENSION INC.
S.D.C. (HABITATION) INC. 1640-5458	79 12 21	80 06 23	De la dénomination sociale: LES IMMEUBLES S.D.C. INC.
JOSEPH SARRAZIN CLOTHING INC. 1204-0440	70 12 28	80 08 25	Des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
LES SCIERIES LA TUQUE LTÉE 1128-4155	66 02 24	80 07 31	Du capital-actions
SOCIÉTÉ DES TRADUCTEURS DU QUÉBEC INC. 1286-4765	43 05 27	80 05 16	Des dispositions
STUDIO DE SANTÉ SILHOUETTE DE CHOMEDEY LTÉE *SILHOUETTE HEALTH STUDIOS OF CHOMEDEY LTD.* 1246-3113	65 06 28	80 08 12	De la dénomination sociale: CLUB DE RAQUETTE ET SPA ST-MARTIN INC. *ST-MARTIN RACKET CLUB AND SPA INC.*
STUDIO DE SANTÉ SILHOUETTE DE CHOMEDEY LTÉE 1246-3113	65 06 28	80 08 11	Des objets
TRANSPORT LAVOIE LTÉE 1271-7179	64 03 09	80 09 02	Des objets
UNI-SELECT INC. 1168-1483	68 11 22	80 08 18	Du capital-actions
WOLFE REALTIES LTD. 1287-9243	46 06 17	80 05 28	Du capital-actions

8753-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies — Loi sur les (Partie 1A)

Délivrance d'un certificat de constitution

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
AGRO-EXPERTS INC. 1647-3480	80 08 29	Montréal
AMÉNAGEMENT FORESTIER LAKEFIELD INC. 1647-3381	80 08 29	Montréal
ANIMATOUT INC. 1647-3456	80 09 02	Abitibi
AU BAS PRIX GASPÉSIEN INC. 1647-3605	80 08 28	Montréal
AUTOBUS CHAMBLY (1980) INC. 1647-3357	80 08 29	Montréal
AUTOBUS JMR INC. 1647-3993	80 09 03	Montréal
BIJOUTERIE ANDRÉ OUELLETTE INC. 1647-0742	80 08 12	Vaudreuil-Soulanges

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
BOULANGERIE AURORA INC. ..... *AURORA BAKERY INC.* 1647-3829	80 09 02	Montréal
BOUTIQUE D'ANIMAUX PLACE ST-JEAN INC. 1647-3951	80 09 03	Iberville
CAD DESIGN INC. 1647-3449	80 08 29	Beauharnois
CAFÉ CROISSANCE INC. 1647-0445	80 08 11	Longueuil
CONFECTION JAYET INC. 1647-3373	80 08 29	Mégantic
LES CONSTRUCTIONS LIPPE INC. 1647-3563	80 08 29	Montréal
LES CONSTRUCTIONS POINTELIÈRE INC. 1647-2698	80 08 25	Montréal
DÉVELOPPEMENT LEBLANC INC. 1647-3803	80 09 02	Bonaventure
LES DISTRIBUTIONS CLO-JO INC. 1647-3415	80 09 02	Québec
DU CÔTÉ DE CES GENS INC. 1647-3720	80 09 02	Chicoutimi
ÉCONODEN INC. 1647-3266	80 08 28	Montréal
ÉLECTRIQUE R.S.N. INC. 1647-3159	80 08 27	Québec
CLAUDE EMERY INC. 1647-3779	80 09 02	Joliette
LES ENTREPRISES BOYER INC. 1647-3282	80 08 28	Montréal
LES ENTREPRISES DE RECHERCHE ET DE PRODUCTION SYSTEMAG INC. 1647-3316	80 08 29	Montréal
LES ENTREPRISES F. SARRAZIN INC. 1647-3464	80 08 29	Labelle
LES ENTREPRISES FRANCINE LA RUE INC. 1647-4009	80 09 03	Montréal
LES ENTREPRISES GI-PI INC. 1647-3225	80 08 28	Québec
LES ENTREPRISES GRANDS ÉLANS INC. 1647-4017	80 09 04	Montréal
LES ENTREPRISES LITRANAS INC. 1647-2722	80 08 26	Québec
LES ENTREPRISES YVON DURAND INC. 1647-3704	80 09 02	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
ÉQUIPEMENTS FERRENS (1980) INC. 1647-3837	80 09 02	Montréal
LES ÉQUIPEMENTS LA-RO INC. 1647-1989	80 08 20	Lac-Saint-Jean
FERME CLAUDE BRIE INC. 1647-3365	80 08 29	Montmagny
FERME DE VISONS CHÂTEAUGUAY INC. *CHÂTEAUGUAY MINK FARM INC.* 1647-3985	80 09 04	Beauharnois
LES FERMES BOVAL INC. 1647-3597	80 08 28	Rimouski
LES FERMES DENIS POUPART & FILS INC. 1647-3472	80 08 29	Iberville
G.L. ASTRAL INC. 1647-3209	80 08 28	Montréal
GARAGE MARCEL TREMBLAY INC. 1647-3274	80 08 28	Saguenay
GESTION PAUL ROBERGE INC. 1647-3217	80 08 28	Québec
ÉMERY GRAVEL INC. 1647-3167	80 08 28	Chicoutimi
IMMEUBLES LA TUQUE INC. 1647-2904	80 08 26	Saint-Maurice
LES IMMEUBLES MOISAN & FILS INC. 1647-3787	80 09 02	Labelle
LES INVESTISSEMENTS MALOU INC. 1647-2656	80 08 25	Montréal
L. EX. INTERNATIONAL INC. 1647-3712	80 09 02	Saint-Maurice
ROLAND MAILLET INC. 1647-3977	80 09 03	Saint-Hyacinthe
MANUFACTURE LUSTRO LAMPES INC. 1647-3258	80 08 27	Montréal
MÉTIERS ARTISTE INC. 1647-3498	80 08 29	Québec
1641-9285 QUÉBEC INC. 1641-9285	80 08 27	Montréal
1641-9293 QUÉBEC INC. 1641-9293	80 08 28	Montréal
1641-9301 QUÉBEC INC. 1641-9301	80 08 29	Montréal
1641-9319 QUÉBEC INC. 1641-9319	80 09 03	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1641-9327 QUÉBEC INC. 1641-9327	80 09 03	Montréal
1641-9335 QUÉBEC INC. 1641-9335	80 09 03	Montréal
1641-9343 QUÉBEC INC. 1641-9343	80 09 03	Montréal
1641-9350 QUÉBEC INC. 1641-9350	80 09 03	Joliette
1641-9368 QUÉBEC INC. 1641-9368	80 09 03	Montréal
1641-9376 QUÉBEC INC. 1641-9376	80 09 03	Montréal
1641-9384 QUÉBEC INC. 1641-9384	80 09 03	Laval
1647-0320 QUÉBEC INC. 1647-0320	80 08 08	Hull
1647-3233 QUÉBEC INC. 1647-3233	80 08 28	Montréal
1647-3241 QUÉBEC INC. 1647-3241	80 08 28	Montréal
1647-3514 QUÉBEC INC. 1647-3514	80 08 29	Québec
1647-3522 QUÉBEC INC. 1647-3522	80 08 29	Québec
1647-3530 QUÉBEC INC. 1647-3530	80 08 29	Québec
1647-3548 QUÉBEC INC. 1647-3548	80 08 29	Québec
1647-3647 QUÉBEC INC. 1647-3647	80 09 02	Québec
1647-3662 QUÉBEC INC. 1647-3662	80 09 03	Québec
MONTCALM LAPOINTE INC. 1647-3555	80 08 29	Chicoutimi
PÂTE À TARTE DE CHEZ NOUS ONCLE PAT INC. 1647-3852	80 09 03	Québec
LES PIÈCES D'AUTO PAUL PLAMONDON INC. 1647-3944	80 09 03	Montréal
LES PIÈCES D'AUTOS MARANDA INC. 1647-3811	80 09 02	Terrebonne
LES PLACEMENTS MICHELINE GOULET INC. 1647-3654	80 09 02	Québec
LA POISSONNERIE MARCOTTE (1980) INC. 1647-3340	80 08 29	Saint-Maurice

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES PRODUCTIONS GEBE INC. 1647-3688	80 09 02	Saint-Hyacinthe
RESTAURANT ET BAR LA MAISON DE L'ÉCLUSIER (1980) INC. 1647-3670	80 09 02	Montréal
LE RESTAURANT TROIS FRÈRES LO INC. 1647-3969	80 09 03	Montréal
SERVICE TÉLÉPHONIQUE MAURICIEN INC. 1647-3407	80 09 02	Saint-Maurice
VITRERIE NATIONALE INC. 1647-3936	80 09 03	Montréal

8753-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de continuation

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
LES ABATTAGES SYLVAINS R. SIMONEAU INC. 1631-1607	78 11 07	80 09 02
LES AMEUBLEMENTS JAKO INC. 1200-1756	70 05 01	80 08 29
APOLLO APPLIANCE SERVICE LTD. 1210-5573	71 02 01	80 09 02
BLANCHETTE & BROCHU INC. 1479-2501	77 07 04	80 09 02
BO-LESS INC. 1239-7584	71 04 14	80 08 29
LAURENT BORDEUR INC. 1241-1526	63 07 03	80 09 02
ANSELME BOURASSA INC. 1166-6690	62 06 06	80 08 26
CATARACTES AUTO INC. 1175-0353	59 10 15	80 09 03
LE CENTRE COMMERCIAL LE VILLAGE DE LA BAIE INC. 1245-4047	65 01 20	80 08 28
CHARCUTERIE PARISIENNE INC. 1114-4193	59 06 09	80 08 29
CIMENTS ET TUILES DE BEAUCE INC. 1236-9435	71 12 28	80 08 28
CLÔTURES NIAGARA INC. 1636-2469	79 05 15	80 09 02

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
CONSTRUCTION YAMACHICHE LTÉE 1213-1520	71 03 02	80 09 02
LES CONSTRUCTIONS CAVEL INC. 1333-3646	72 09 29	80 08 28
DUNN'S FAMOUS DELICATESSEN INC. 1102-7778	49 09 07	80 08 28
LES ENTREPRISES D. ROBERT INC. 1502-0159	76 02 06	80 08 29
LES ENTREPRISES DU PLATEAU DE STE-JULIE INC. 1636-9225	79 07 10	80 09 02
LES ENTREPRISES H.L.P. INC. 1364-1139	75 06 16	80 08 28
LES ENTREPRISES HOCQUART LIMITÉE 1466-4643	76 04 22	80 09 02
LES ENTREPRISES MAROB, INC. 1630-3372	78 10 05	80 09 02
LES ENTREPRISES McGILL INC. 1275-0097	67 11 14	80 08 29
EXCAVATION GILBERT GAGNÉ INC. 1464-0189	76 01 05	80 08 29
LA FERME JADRE INC. 1504-0884	76 06 30	80 08 29
LA FERME ROSEDAIE INC. 1635-3369	79 04 09	80 08 18
FLEURISTE AHUNTSIC (1967) INC. 1107-9373	67 10 25	80 08 29
NORMAND HÉROUX INC. 1153-3973	63 09 04	80 09 02
JOURNAL OFFSET INC. 1128-6945	64 01 14	80 08 29
LITHOREX INC. 1128-6937	61 11 09	80 08 29
MANUFACTURIER DE VÊTEMENTS SPORTS H. KLEIN INC. 1472-1963	77 03 10	80 07 09
ANTOINE MERCIER ET FILS INC. 1634-5399	79 03 12	80 08 05
MONUMENTS ST-GEORGES INC. 1503-6577	76 05 28	80 08 29
PARC COURCHEVEL INC. 1249-7848	71 12 29	80 08 28
PARTECH LTÉE 1480-7119	75 11 04	80 07 09
PERMA GLAZE INTERNATIONAL LTÉE 1263-2741	72 03 14	80 09 02

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
PHARMO-VAL INC. 1188-7882	59 12 02	80 08 29
PISCINES DAUPHIN LTÉE 1640-5235	79 12 31	80 08 28
HERVÉ POMERLEAU INC. 1182-1311	66 06 16	80 08 28
RAISINS DE CALIFORNIE LTÉE 1339-4390	73 08 28	80 09 03
LE RELAIS DU PNEU (ST-JEAN) INC. 1131-6254	69 04 14	80 09 02
RESTAURANT DESROCHES BON VIVANT INC. 1466-3355	76 04 15	80 08 29
RESTAURANT LE DÉPART INC. 1509-5342	77 12 20	80 08 28
RESTAURANT RENÉ GAGNON INC. 1461-9068	75 09 11	80 09 03
RICHER SUPER MARCHÉ INC. 1140-3912	67 02 27	80 08 29
RITEL INC. 1282-4462	64 10 02	80 09 04
SABLIÈRE DES FORGES INC. 1626-0580	78 05 02	80 08 26
SAVTHAN INC. 1506-1724	77 08 18	80 08 29
LES SERVICES ALIMENTAIRES CHAUDIÈRE INC. 1510-3708	78 01 24	80 09 02
LA SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT MANKIPAS LIMITÉE 1633-8949	79 02 19	80 08 29
VALMOS CORPORATION 1287-0937	64 02 10	80 09 03

8753-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de fusion

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
GESTION PHANOR INC. 1647-2557	GENEUF INC. PHANOR INC.	80 08 22	Saint-Hyacinthe
LOCATION A.C.E. LTÉE 1647-1187	LOCATION A.C.E. LTÉE MESSIER TRUK RENTAL LIMITED	80 09 01	Saint-Maurice

8753-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de modification

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
BLANCHETTE & BROCHU INC. 1479-2501	77 07 04	80 09 02	1) De la dénomination sociale: BLANCHETTE S.A.M.N. INC. 2) du capital-actions
CHARCUTERIE PARISIENNE INC. 1114-4193	59 06 09	80 08 29	Du capital-actions
CIMENTS ET TUILES DE BEAUCE INC. . 1236-9435	71 12 28	80 08 28	De la dénomination sociale: 1236-9435 QUÉBEC INC.
DAUBOIS INC. 1105-5266	60 04 28	80 09 03	Du capital-actions
DÉCOR BOULEVARD CHÂTEAUGUAY INC. 1641-6521	80 02 15	80 08 26	De la dénomination sociale: DÉCOR LUC BOURBONNAIS INC.
DUCAPRO INC. 1646-9595	80 08 05	80 09 03	De la dénomination sociale: LES SERRES FLORISOL INC.
GESTION COLIBRI INC. 1642-4251	80 03 17	80 08 29	Du capital-actions
LES INDUSTRIES S.L.M. INC. 1355-9539	74 04 23	80 09 03	Du capital-actions
LES INDUSTRIES VALCARTIER INC. 1188-7932	65 12 23	80 09 03	Du capital-actions
INTER-VISION (MAURICIE) INC. 1645-3268	80 06 12	80 09 02	1) De la dénomination sociale: INTER-VISION DE LA MAURICIE INC. 2) du nombre des administrateurs: minimum 7 maximum 9
JOURNAL OFFSET INC. 1128-6945	64 01 14	80 08 29	Du capital-actions
LITHOREX INC. 1128-6937	61 11 09	80 08 29	Du capital-actions
1645-0140 QUÉBEC INC. 1645-0140	80 06 02	80 08 28	Du capital-actions
1645-0264 QUÉBEC INC. 1645-0264	80 06 02	80 08 19	1) De la dénomination sociale: DÉPANNEUR DU PARC ST-EUSTACHE (1980) INC. 2) du capital-actions
H.J. O'CONNELL, LIMITÉE 1248-5793	31 09 18	80 09 03	Du capital-actions
LES PAVAGES CITADINS INC. 1643-7766	80 04 16	80 08 22	Des dispositions
RAISINS DE CALIFORNIE LTÉE ..... *CALIFORNIA GRAPES LTD.* 1339-4390	73 08 28	80 09 03	De la dénomination sociale: LES VINS CORELLI INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
SABATINO FURNITURE LTD. 1157-0439	49 01 20	80 08 26	De la dénomination sociale: LES IMMEUBLES SABATINO INC.
TRENDWOOD FURNITURE MANUFACTURING LTD. 1116-4464	69 04 28	80 08 26	De la dénomination sociale: TRENDWOOD CIE INC. *TRENDWOOD CO. INC.*
VERRERIE WHITE LTÉE 1104-8048	64 04 03	80 08 28	Du capital-actions

8753-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies — Loi sur les (Partie 3)

Lettres patentes

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
A.U.B.E.S. ASSOCIATION UNIVERSITAIRE DES BIOCHIMISTES ÉTUDIANTS DE SHERBROOKE 1646-3697	80 08 15	Faculté Sciences, université de Sherbrooke, Sherbrooke
LES AMBASSADEURS DE LANAUDIÈRE INC. 1646-4893	80 08 28	810, boulevard J.I.-Brien, Mascouche
L'ASSOCIATION C.R.A.N. SPORT 1643-0225	80 08 25	923, rue Saint-Luc, Mascouche
ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE DE POULARIES 1646-5387	80 09 04	Poularies
ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DE PHILOSOPHIE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE (A.E.P.U.S.) 1643-9655	80 08 28	SS-018-2500, boulevard Université, Sherbrooke
ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS VIETNAMIENS DE POLYTECHNIQUE 1646-4372	80 09 02	7120, des Érables, app. 1, Montréal
ASSOCIATION DES INGÉNIEURS EN GÉNIE RURAL DU QUÉBEC 1646-2160	80 07 28	Université Laval, Sainte-Foy
L'ASSOCIATION DES RIVERAINS DE ROCK-FOREST INC. 1646-5155	80 09 02	Rock-Forest
ASSOCIATION DES TECHNOLOGUES AGRICOLES DE VICTORIAVILLE 1644-4390	80 05 09	Victoriaville

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU CEGEP DE SEPT-ÎLES INC. 1646-5825	80 09 09	25, rue de la Vérendrye, Sept-Îles
ASSOCIATION POUR PERSONNES HANDICAPÉES DE LA RIVE-SUD OUEST 1646-2970	80 08 06	14, rue Gounod, Candiac
ASSOCIATION RÉGIONALE DE RACQUETBALL DE QUÉBEC 1646-4034	80 08 19	631, Routhier, Sainte-Foy
L'ASSOCIATION SOCIO-CULTUREL DE ST.KITTS, NEVIS, ANGUILLA *ST.KITTS, NEVIS, ANGUILLA SOCIO-CULTURAL ASSOCIATION* 1645-9406	80 07 07	Montréal
LES ATELIERS DE LA CÔTE-DU-SUD INC. 1645-1726	80 06 09	Montmagny
LES ATELIERS DE LA CULTURE URUGUAYENNE *LOS TALLERES DE LA CULTURA URUGUAYA* 1646-2558	80 07 31	4642, Drolet, Montréal
C T A V (CORPORATION DE TRAVAIL ADAPTÉ DE LA VALLÉE) 1645-6931	80 06 26	Amqui
CAMP DE VACANCES PICLADIGHIS 1646-0826	80 07 11	Beloeil
CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE LE COLIBRIS 1646-5478	80 09 04	178, Jean-Talon est, Montréal
CENTRE D'ENTRAIDE ST-NARCISSE INC. 1646-0529	80 07 10	Saint-Narcisse
CHEZ JONATHAN LE GOÉLAND INC. 1644-7021	80 05 20	489, Arnaud, Sept-Îles
CIRCUIT DE COURSES DÉGELIS INC. 1646-2798	80 08 04	Dégelis
CLUB DE CANOT-CAMPING MATONAC 1646-2046	80 08 16	6375, Chabot, Montréal
CLUB DE DANSE ÉDOUARD TREMBLAY INC. 1646-5213	80 09 03	Québec
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE POINTE LEBEL 1646-1691	80 08 25	Pointe-Lebel
LE CLUB DE NAGE SYNCHRONISÉE LES NYMPHES DE LAVAL INC. 1646-3028	80 08 06	2, rue Carillon, Laval
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE LORRAINE INC. 1646-3879	80 08 18	Lorraine
CLUB DE PLEIN AIR LES ALBATROS INC. 1646-3853	80 08 18	109e Rue, Shawinigan-Sud
CLUB DE RADIO AMATEUR SUD-OUEST INC. 1646-3416	80 08 12	Valleyfield

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
CLUB DE RALLYE-AUTOMOBILE DE LA RIVE-SUD..... 1646-3614	80 08 26	1959, rue Lavallée, Longueuil
LE CLUB DES 1200 DU MONTRÉAL TRUST 1646-2210	80 07 28	Montréal
CLUB DES TRAVAILLEURS DESCHÊNES (C.T.D.) INC. ... 1646-3325	80 08 11	Dégelis
CLUB D'ESCRIME CAMPI DE VALLEYFIELD INC. 1646-3515	80 08 13	169, rue Champlain, Salaberry-de-Valleyfield
CLUB LA CANNE BLANCHE DU COMTÉ D'ARGENTEUIL INC. 1643-9291	80 04 23	Lachute
CLUB LIONS DE PLESSISVILLE INC..... 1645-2583	80 06 10	1700, avenue Marcoux, Plessisville
CLUB OMNISPORTS VILLERAY 1637-9174	80 07 03	Montréal
CLUB OPTIMISTE MONTRÉAL COLOMBO INC. 1643-8160	80 04 18	Montréal
CLUB OPTIMISTE STE-CÉCILE DE MILTON INC. 1646-5320	80 09 03	Sainte-Cécile-de-Milton
CLUB SOCIAL LES AMIS DU VISON INC. 1646-5007	80 08 29	4-7, Bernard ouest, Montréal
CLUB SOCIAL «LES JONQUILLES» DE L'ESTRIE INC. 1646-4687	80 08 26	Sherbrooke
COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE ST-PHILÉMON 1646-4810	80 08 27	1486, rue des Loisirs, Saint-Philémon
LE COMITÉ DES CITOYENS DE ST-JUSTE EN ACTION ... 1646-2624	80 08 01	Saint-Juste-de-Bretenières
COMMUNAUTÉ R³ — DIOCÈSE DE VALLEYFIELD INC. .. 1645-2906	80 09 02	31, Fabrique, Valleyfield
CORPORATION DES FÊTES DU 325e ANNIVERSAIRE DE LA CONCESSION DE LA SEIGNEURIE DES AULNAIES 1646-4737	80 08 27	Saint-Roch-des-Aulnaies
LA CORPORATION DES VOLLEYEURS D'ALMA 1646-5015	80 08 29	140, St-Joseph sud, Alma
LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX DE LA JEUNESSE ET DES ÉTUDIANTS 1646-4133	80 08 20	1069, Laurier ouest, app. 4, Outremont
ÉCOLE FÉMOBEC INC. 1646-2848	80 08 04	666, boulevard Ste-Croix, Saint-Laurent
LES ÉDITIONS L'IMAGE DE L'ART 1646-4026	80 08 15	Montréal
LES ÉLITES AVANTAGE INC. 1646-1139	80 07 14	1080, Bouvier, Charlesbourg-Ouest

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
FONDATION DE L'HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES 1642-5357	80 03 07	7070, boulevard Perras, Montréal
FONDATION ÉDUCATIVE RÉGIONALE DE LA CÔTE-NORD INC. 1646-3788	80 08 18	Sept-Îles
FONDATION SAINTE-JEANNE D'ARC 1646-3333	80 08 11	3570, rue St-Urbain, Montréal
GARDERIE LES PETITS CARILLONS 1643-5752	80 08 13	6775, rue St-Vallier, Montréal
LES GRANDS FRÈRES DE DRUMMONDVILLE 1646-4612	80 08 26	400, rue St-Georges, Drummondville
IMAGE ET IDÉE INC. 1646-2772	80 08 04	Québec
INSTITUT YVAN L'ÉCUYER INC. 1646-3069	80 08 07	57, Chanoine-Groulx, Vaudreuil
JARDIN D'ENFANTS DE L'ASBESTERIE 1641-0342	80 08 21	335, rue Lafrance, Asbestos
LIGUE DE HOCKEY JUNIOR (B) DE MONTRÉAL INC. 1646-0933	80 07 14	2303, rue Montgomery, Montréal
LIGUE HOCKEYTECH INC. 1646-2822	80 08 04	2095, Verlaine, Laval
LES LOISIRS DE GUÉNETTE INC. 1646-5288	80 09 03	Guénette
LES LOISIRS DE ST-VENANT D'HEREFORD 1646-5528	80 09 05	Saint-Venant-d'Hereford
LES LOISIRS NOCTAMBULES INC. 1646-1741	80 07 22	LaSalle
MAISON COMMUNAUTAIRE LANGELIER 1644-5926	80 08 12	350, boulevard Langelier, Québec
LA MAISON TOI ET MOI INC. 1645-9877	80 07 09	12210, boulevard Gouin est, Rivière-des-Prairies
LES MASKALOS 1645-9331	80 08 20	4055, rue Laurier, Saint-Hyacinthe
LES MOUSTIQUES DE GAGNON INC. 1646-5163	80 09 02	88, route Lac-Audet, Gagnon
LE MUSÉE QUÉBÉCOIS DE LA CHASSE 1646-5379	80 09 04	Bromont
PRONAOS MAAT DE LAVAL, ORDRE ROSICRUCIEN A.M.O.R.C. 1646-4760	80 08 26	1110, Desnoyers, Saint-Vincent-de-Paul
RÉCUPÉRATION À LA SOURCE D'HOCHELAGA-MAISONNEUVE 1646-1311	80 07 16	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
REGROUPEMENT POUR ÉPILEPSIE DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC. 1639-9149	80 04 28	Québec
RIBLIN, INC. 1644-8904	80 08 26	Montréal
ST-HONORÉ VIDÉO INC. 1646-4539	80 09 23	Saint-Honoré
SALON PLEIN AIR DU SAGUENAY LAC ST-JEAN INC. 1646-3507	80 08 13	Normandin
LA SOCIÉTÉ PHILOPTOCHE DES DAMES GRECQUES ORTHODOXE DE L'ÉGLISE ÉVANGELISMOS TIS THEOTOKOU DE MONTRÉAL *GREEK ORTHODOX LADIES PHILOPTOCOS SOCIETY OF EVANGELISMOS TIS THEOTOKOU CHURCH OF MONTRÉAL* 1645-6626	80 06 25	777, St-Roch, Montréal
LA SOCIÉTÉ PHILOPTOCHE DES DAMES GRECQUES ORTHODOXE DE L'ÉGLISE KOIMISIS TIS THEOTOKOU DE MONTRÉAL *THE GREEK ORTHODOX LADIES PHILOPTOCHOS SOCIETY OF KOIMISIS TIS THEOTOKOU CHURCH OF MONTRÉAL* 1645-6592	80 06 25	7700, de l'Épée, Montréal
LA SOCIÉTÉ PHILOPTOCHE DES DAMES GRECQUES ORTHODOXE DE L'EGLISE SAINTE-IRÈNE CHRYSOVALANTOU ET SAINTE-MARKELA CHIOPOLITIS DE MONTRÉAL *THE GREEK ORTHODOX LADIES PHILOPTOCHOS SOCIETY OF ST-IRENE'S & ST-MARKELAS CHURCH OF MONTRÉAL* 1645-6584	80 06 25	100, rue Bernard ouest, Montréal
LA SOCIÉTÉ POUR LA PERPÉTUATION DE LA SAUVAGINE QUÉBEC INC. 1646-5270	80 09 03	1659, chemin du Lac, Léry

8753-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies étrangères — Loi sur les

Changements

La compagnie étrangère ci-dessous mentionnée donne avis du changement suivant:

Nom de la compagnie	Date du changement	Changements
QUEENSTOWN PROPERTIES, S. A. 1233-3704	80 08 13	Du bureau principal à: 1, place Ville-Marie, suite 750, Montréal

8753-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Nouveau permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un nouveau permis a été accordé à la corporation suivante:

Nom de la compagnie	Nouveau nom	Date du permis
PREMIER CABLEVISION LIMITED 1478-6214	PREMIER COMMUNICATIONS LIMITED	80 09 03

8753-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un permis a été accordé aux corporations suivantes:

Nom de la compagnie	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
ABC CASSIDY INC..... 1646-6146	80 09 11	M. Charles Ward Bennett 129, Brigadoon Drive Pointe-Claire	2555, boulevard Matte Brossard, district judiciaire de Montréal
CANAM INDUSTRIES LIMITED 1646-4794	80 09 08	Me A. Keith Ham 800, carré Victoria Montréal	450, avenue Racine chambre 108 Dorval, district judiciaire de Montréal
NORMARK LTD. 1646-3960	80 09 02	Me Andrew Fleming 1, place Ville-Marie Montréal	1, place Ville-Marie Montréal
SEPHICA INTERNATIONAL ASSOCIATES INC. 1814-9302	80 08 28	M. Louis M. Boucher 12395, Beauséjour Montréal	12395, Beauséjour Montréal

8753-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Avis de dissolution éventuelle de corporations

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 4, 6 et suivants de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont en défaut de produire le rapport visé par l'article 4 de ladite loi pour une année ou plus; les corporations sont en conséquence passibles de dissolution sans autre avertissement si elles n'ont pas fourni tous les rapports indiqués en regard de leur nom ainsi que les honoraires prescrits, dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1354-4515	AGENCE DE VOYAGE CANADA-INTERNATIONAL INC. *CANADA INTERNATIONAL TRAVEL AGENCY INC.*	Lachine (Montréal).....	74 01 24	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1266-5071	AGENCE DE VOYAGES DE HULL INC. . *HULL TRAVEL AGENCY INC.*	283, boul. St-Joseph Hull ..	64 06 29	1977 à 1979 incl.
1232-4398	ANBROS INC.	620, avenue Cathcart, Montréal	69 11 11	1975 à 1979 incl.
1272-3011	ASSOCIATION CANADIENNE DE L'AUTO-NEIGE *CANADIAN SNOWMOBILE ASSOCIATION*	Ste-Agathe-des-Monts, Terrebonne	67 12 14	1978-1979
1262-1017	ASSOCIATION CHASSE & PÊCHE GASPÉSIENNE INC.	Ste-Anne-des-Monts, Gaspé-Ouest	67 06 30	1976, 1978-1979
1272-8622	L'ASSOCIATION COMMERCIALE DE ROBERVAL LIMITÉE	Roberval (Lac-St-Jean-Ouest)	63 02 04	1978-1979
1272-8507	L'ASSOCIATION DE LOISIRS ET RÉCRÉATIONS DE VASSAN	Vassan (Abitibi)	67 03 29	1975 à 1979 incl.
1273-8639	L'ASSOCIATION DES ACHETEURS DE SIROP ET DE SUCRE D'ÉRABLE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC INC. *QUÉBEC MAPLE SYRUP & SUGAR PURCHASERS ASSOCIATION INC.*	451, rue Édouard, Granby (Shefford)	59 03 13	1978-1979
1272-7152	L'ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES OUTAOUAIS-PAPINEAU INC.	Hull	72 05 05	1975 à 1979 incl.
1276-5541	L'ASSOCIATION DES DISTRIBUTEURS D'OEUFS DE QUÉBEC INC.	St-Hyacinthe	71 10 28	1977 à 1979 incl.
1266-4371	L'ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE SAINT-HUBERT	7500, chemin Chambly St-Hubert (Chambly)	67 06 29	1977 à 1979 incl.
1268-4536	ASSOCIATION DES JEUNES DE LAPRAIRIE	La Prairie	71 06 23	1977 à 1979 incl.
1267-2671	L'ASSOCIATION DES LOISIRS DE LA PAROISSE DE LORRAINVILLE	Lorrainville (Témiscamingue)	66 08 10	1975, 1977 à 1979 incl.
1273-1147	L'ASSOCIATION DES LOISIRS DU DOMAINE DES VALLÉES INC.	11310, av. Balzac, Montréal-Nord	68 04 16	1978-1979
1272-2120	L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE VERDUN INC. *THE VERDUN MERCHANTS ASSOCIATION INC.*	Verdun (Montréal)	58 03 11	1978-1979
1276-5418	L'ASSOCIATION DES PARENTS DES ÉTUDIANTES DU MONT NOTRE-DAME	114, rue Cathédrale Sherbrooke	67 03 20	1978-1979
1272-7715	L'ASSOCIATION DES PARENTS DES ÉTUDIANTS DU SÉMINAIRE SALÉSIEN	Séminaire salésien, Mont Don Bosco, Sherbrooke	66 06 15	1975, 1977 à 1979 incl.
1264-2195	ASSOCIATION DES PARENTS GRECS-ORTHODOXES (HELLÉNIQUE) DE L'ÉCOLE NESBITT *GREEK ORTHODOX (HELLENIC) ASSOCIATION OF PARENTS OF NESBITT SCHOOL*	Montréal	71 03 31	1977 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1264-2203	ASSOCIATION DES PARENTS GRECS-ORTHODOXES (HELLÉNIQUE) DE L'ÉCOLE OGILVIE *GREEK ORTHODOX (HELLENIC) ASSOCIATION OF PARENTS OF OGILVIE SCHOOL*	5311, avenue du Parc, Montréal	71 03 31	1978-1979
1272-9372	L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE TOURBE DU QUÉBEC INC.	Québec	64 10 20	1977 à 1979 incl.
1270-4631	ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC SCHRYER ET DU LAC VERT INC.	1361, boul. de Maisonneuve est, Montréal	71 01 21	1975, 1977 à 1979 incl.
1272-2187	ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DE LA PAROISSE MARIE-MÉDIATRICE INC.	Sherbrooke	71 10 04	1976 à 1979 incl.
1268-1706	L'ASSOCIATION DES VOYAGEURS DE COMMERCE SAGUENAY-LAC ST-JEAN INC.	Chicoutimi	60 02 01	1975, 1977 à 1979 incl.
1266-4264	ASSOCIATION DU LAC CARIBOU	St-Joseph-de-Coleraine, Mégantic	66 11 03	1978-1979
1265-9918	ASSOCIATION LOISIR DES JEUNES PHILATÉLISTES	Trois-Rivières (St-Maurice)	67 12 14	1975 à 1979 incl.
1276-8339	ASSOCIATION MOTO-NEIGE PAPINEAU INC.	855, rue Notre-Dame, Gatineau (Hull)	69 04 02	1976 à 1979 incl.
1272-2039	L'ASSOCIATION PARENTS-MAÎTRES, LES SAULES	Québec	66 04 05	1976 à 1979 incl.
1265-2269	ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DU DOMAINE DES HAUT-BOIS INC.	Ste-Julie (Verchères)	67 04 04	1976 à 1979 incl.
1272-7038	ASSOCIATION SPORTIVE NOTRE DAME DE LOURDES	840, rue St-Jacques, St-Jean	59 06 04	1976 à 1979 incl.
1264-4746	ASSOCIATION TOURISTIQUE, CHASSE ET PÊCHE, ÎLE AUX GRUES	St-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, Montmagny	65 01 20	1976 à 1979 incl.
1361-5075	LES ATELIERS HYDRAULIQUES DE L'ACADIE INC.	L'Acadie (St-Jean)	75 01 29	1975 à 1979 incl.
1237-7776	BELLEVUE AUTO PARTS INC.	St-Robert (Richelieu)	69 12 30	1975 à 1979 incl.
1265-5106	LE CAFÉ CULTUREL DE ST-HENRI	Montréal	72 01 07	1977 à 1979 incl.
1238-7494	CANADIAN BIDET CORPORATION	Laval	71 07 09	1975 à 1979 incl.
1264-8135	CAN-HAI INC.	Montréal	71 09 17	1977 à 1979 incl.
1370-1602	CARROSSERIE GONNOT LTÉE *GONNOT AUTO BODY SHOP LTD.*	Route 8, Buckingham (Papineau)	74 10 25	1977 à 1979 incl.
1266-8570	CENTRE CULTUREL ET DE LOISIRS RÉGIONAL DES ÎLES, INC.	Îles-du-Havre-Aubert, Îles-de-la-Madeleine	68 08 12	1975, 1977 à 1979 incl.
1481-2077	CENTRE DE L'AUTOMOBILE TROIS L INC.	2135, rue St-Georges, St-Jérôme (Terrebonne)	75 12 02	1976 à 1979 incl.
1265-4141	CENTRE DE LOISIRS DE STE-HÉLÈNE INC.	Ste-Hélène (Kamouraska)	67 03 31	1977 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1264-0421	CENTRE DE RECHERCHES DU GRAND-PORTAGE INC.	Rivière-du-Loup	71 12 14	1976 à 1979 incl.
1276-6044	CENTRE FAMILIAL DES MONTS-VERTS INC.	St-Benjamin (Dorchester)	72 02 01	1978-1979
1273-5338	CERCLE DES LOISIRS OUVRIER PATRONAL FORESTIER DE NEW-RICHMOND	New-Richmond (Bonaventure)	66 09 28	1975-1976, 1978-1979
1192-2481	CHAMP DE LYS CAFE (1969) INC.	Montréal	69 12 04	1977 à 1979 incl.
1274-1773	CLUB AUTO MARIEVILLE INC.	2003, rue Huot, Marieville (Rouville)	68 06 13	1978-1979
1266-8554	LE CLUB AUTOMOBILE DES ÎLES	Cap-aux-Meules, Îles-de-la-Madeleine	70 12 10	1977 à 1979 incl.
1271-2709	CLUB AUTO-NEIGE LANTIER INC. *LANTIER SNOWMOBILE CLUB INC.*	479, 43e Avenue LaSalle (Montréal)	70 04 13	1975 à 1979 incl.
1271-4184	CLUB AUTO-NEIGE LASALLE INC. *LASALLE SNOW MOBILE CLUB INC.*	LaSalle (Montréal)	65 12 09	1976, 1978-1979
1277-4386	CLUB AUTO-NEIGE PERCÉ INCORPORÉE	Percé (Gaspé-Est)	70 01 27	1976 à 1979 incl.
1269-2471	CLUB AUTO-NEIGE ST-JOVITE MONT-TREMBLANT INC.	107, rue St-Vincent, Ste-Agathe-des-Monts (Terrebonne)	69 12 15	1976 à 1979 incl.
1274-7390	CLUB AUTO-NEIGE ST-MATHIAS	St-Mathias (Rouville)	69 11 10	1977 à 1979 incl.
1277-4568	CLUB AUTO-NEIGE ST-VALÉRIEN INC.	St-Valérien-de-Milton (Shefford)	70 08 13	1978-1979
1270-6537	CLUB DE CHASSE ET PÊCHE DU LAC DE ST-MALO	St-Malo (Compton)	65 01 27	1976, 1978-1979
1266-8299	CLUB DE CHASSE ET PÊCHE ST-IGNACE	Montréal	50 03 16	1976 à 1979 incl.
1263-9365	LE CLUB DE HOCKEY DE GRANBY INC. *GRANBY HOCKEY CLUB INC.*	Granby (Shefford)	67 03 29	1978-1979
1270-9358	CLUB DE LA LIGNE	La Tuque (Champlain)	41 05 05	1978-1979
1275-3679	CLUB DE MÉTIS SUR MER *METIS BEACH CLUB*	Métis-sur-Mer (Matane)	62 05 03	1975 à 1979 incl.
1276-5277	CLUB DE MOTONEIGISTES DES MONTS (ROUVILLE) INC.	St-Jean-Baptiste (Rouville)	71 11 24	1977 à 1979 incl.
1274-0700	CLUB DE MOTOS-NEIGE DE MARELAN INC.	R.R. 1, Grenville (Argenteuil)	72 02 22	1978-1979
1265-2210	CLUB DE MOTOS-NEIGE RADISSON LES HAUTEURS INC.	St-François-Xavier-des-Hauteurs (Rimouski)	72 04 24	1978-1979
1271-6288	CLUB DE PÊCHE DU LAC DES QUINZE MILLES	53, av. Pelletier, Mont-Joli (Rimouski)	29 07 12	1978-1979
1271-5488	CLUB DE RAQUETTEURS LE LAURIER INC.	18, av. Laurier ouest, Montréal	67 05 01	1977 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1270-5943	CLUB DES LACS DE LA PETITE RIVIÈRE INC.	381, rue Foyer, Chicoutimi	61 05 09	1978-1979
1272-0298	CLUB DES LÉGIONNAIRES	1891, rue Provencher, Dolbeau (Lac-St-Jean-Ouest)	57 09 04	1977 à 1979 incl.
1267-6623	CLUB DES LOISIRS LÉVIS INC.	800, av. Lévis, Shawinigan (St-Maurice)	60 11 28	1977 à 1979 incl.
1274-1971	CLUB DES MARABOUTS	St-Stanislas (Champlain)	52 06 27	1978-1979
1264-0066	CLUB DU GRAND INDIEN INC.	Amqui (Matapédia)	58 03 06	1978-1979
1270-4722	CLUB DU LAC À LAURENT	Chicoutimi	38 04 22	1977 à 1979 incl.
1270-4656	CLUB DU LAC LANDRY	Rimouski	56 04 07	1978-1979
1270-5802	CLUB DU LAC OURSON	Rivière-du-Loup	50 09 07	1975, 1978-1979
1266-5600	CLUB DU PETIT INDIEN	Val-Brillant (Matapédia)	54 03 08	1978-1979
1267-6193	CLUB EUGÈNE ENRG.	635, rue Brassard Chicoutimi	55 10 12	1978-1979
1265-4596	CLUB HELMET INC.	970, av. Manrèse, Québec	61 06 12	1978-1979
1266-7614	CLUB HURON	Sanmaur (Champlain)	53 08 12	1978-1979
1266-8224	CLUB IGLOU INCORPORÉ	27, côte Moselle, Lorraine	61 03 06	1977 à 1979 incl.
1268-0336	CLUB INTER-CANADA	500, rue Bord-de-l'Eau est, Longueuil (Chambly)	55 05 01	1975, 1978-1979
1269-9518	CLUB KINSMEN DE LORETTEVILLE	101, rue Caron, Loretteville (Québec)	63 10 25	1977 à 1979 incl.
1268-3728	CLUB KINSMEN DE ST-JÉRÔME INC.	St-Jérôme (Terrebonne)	50 03 21	1978-1979
1270-0126	LE CLUB KIWANIS DE ROBERVAL INC.	Roberval (Lac-St-Jean-Ouest)	70 10 23	1975, 1977 à 1979 incl.
1272-6378	CLUB LA LOUISE INC.	Dolbeau	57 06 13	1978-1979
1277-4832	CLUB LA MUETTE INC.	2996, rue de la Retraite, Ste-Foy (Québec)	61 09 25	1978-1979
1274-9479	CLUB LA PARENTÉ INC.	R.R. 1, Chambord (Lac-St-Jean-Ouest)	58 12 24	1978-1979
1270-2734	CLUB LABARRE INC.	St-Bruno (Lac-St-Jean-Est)	71 11 17	1978-1979
1276-4650	CLUB LEWIS MILLER	Gaspé	64 05 13	1978-1979
1268-3751	CLUB LIONS DE SAINT-JÉRÔME	St-Jérôme (Terrebonne)	71 05 25	1976 à 1979 incl.
1273-8068	CLUB LUVIC	2, rue du Ruisseau St-André-Avellin (Papineau)	69 09 23	1978-1979
1273-1949	CLUB MACCABÉE	85, rue Giraldeau, St-Jérôme (Terrebonne)	54 03 04	1978-1979
1275-0576	CLUB MELON	Trois-Rivières	54 12 16	1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1276-0641	CLUB MO-KEMPT-A. INC.	57, rue St-Lambert Ste-Thérèse (Terrebonne)	58 01 16	1977 à 1979 incl.
1276-4122	CLUB MONTANA INC.	395, 4e Avenue nord, Terrebonne	61 09 28	1975 à 1979 incl.
1274-6715	CLUB MOTO-NEIGE MATAGAMI INC. *MATAGAMI SNOW MOBILE CLUB INC.*	Matagami Terr. Nouveau-Québec	70 03 06	1975, 1978-1979
1277-3131	CLUB NAMPECHE	Chicoutimi	56 02 07	1978-1979
1272-6154	CLUB NAUTIQUE ST-LOUIS	Québec	51 06 26	1976 à 1979 incl.
1268-1532	CLUB NEPTUNA SAGUENAY LAC ST-JEAN INC.	Chicoutimi	69 12 12	1976 à 1979 incl.
1277-6563	CLUB NIGHT RIDERS	Drummondville (Drummond)	71 11 18	1978-1979
1277-9633	CLUB NOTRE DAME DU SOURIRE	3291, boul. Martel sud St-Honoré (Chicoutimi)	55 12 28	1978-1979
1276-9923	CLUB P.M.R. 67 INC.	Montréal	67 07 04	1977 à 1979 incl.
1266-6384	CLUB PROGRÈS DE SAINT-HYACINTHE INC. *PROGRESS CLUB OF ST-HYACINTHE INC.*	St-Hyacinthe	67 04 25	1977 à 1979 incl.
1270-4896	CLUB RÉCRÉATIF DU LAC MAILLE INC.	39, chemin du Lac-Bleu, St-Hippolyte (Terrebonne)	72 01 14	1978-1979
1262-4151	CLUB RICHELIEU STE-GENEVIÈVE-PIERREFONDS	15720, rue Pierrefonds, Ste-Geneviève (Montréal)	69 08 18	1975-1976 1978-1979
1262-5539	CLUB RICHELIEU ST-GEORGES INC.	St-Georges (Beauce)	62 02 08	1977 à 1979 incl.
1273-9447	CLUB ST-LOUIS	2111, 8e Avenue, La Baie (Chicoutimi)	51 02 13	1978-1979
1274-1120	CLUB SANS NOM INC.	1000, boul. Ducharme, St-Roch-de-Mékinac (Champlain)	58 06 19	1978-1979
1262-4557	CLUB SOCIAL ET RÉCRÉATIF DE GENTILSHOMMES INC.	551, rue Fleurie, Québec	70 04 08	1975-1976 1978-1979
1267-8546	CLUB SOCIAL JACQUEMY INC.	16, rue Beauchesne, Arthabaska	67 01 23	1976 à 1979 incl.
1276-6135	LE CLUB SPORTIF JOURDAIN	Dolbeau (Lac-St-Jean-Ouest)	51 04 23	1977 à 1979
1274-7531	CLUB SPORTIF ST-MATHIEU-ROSEMONT	3158, rue Holt, Montréal	68 05 24	1978-1979
1275-6839	CLUB UN MILLE	125, rue Notre-Dame ouest, Trois-Pistoles, Rivière-du-Loup	51 08 06	1977 à 1979 incl.
1268-8982	CLUB VISTA-BONITA	680, 1re Avenue Grand-Mère (Champlain)	65 04 23	1977 à 1979 incl.
1247-8194	COLLECTEX INC.	Montréal-Nord	70 09 11	1975 à 1979 incl.
1276-2373	COMITÉ DES LOISIRS DE MOISIE	Moisie (Saguenay)	71 04 28	1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1268-8214	LA COMPAGNIE JODOIN LTÉE	Montréal	59 01 30	1978-1979
1262-3757	CONSTRUCTION GENDREAU INC.	St-Hyacinthe	63 06 07	1975, 1977, 1979
1277-1341	CORPORATION DU MUSÉE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE DE MONTRÉAL	Montréal	72 05 04	1978 et 1979
1343-8635	CORPORATION MONDIALE DE RESSOURCES *WORLD RESOURCES CORPORATION*	Montréal	73 10 25	1975 à 1979 incl.
1265-8357	CORPS DE MAJORETTES LES HIRONDELLES DE BOIS DES FILION	396, rue Marcel-Bourdeau, Bois-des-Filion (Terrebonne)	71 11 19	1978-1979
1273-6195	CORPS DE SERVICE AUXILIAIRE DE L'ORDRE DE MALTE (QUÉBEC) *AUXILIARY SERVICE CORPS OF THE ORDER OF MALTA (QUÉBEC)*	434, tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal	71 11 15	1977 à 1979 incl.
1141-5437	COSMÉTIQUES MAGEL INC.	Montréal	69 07 16	1975 à 1979 incl.
1249-9059	ALPHA COUTU & FILS LTÉE	867, rue Principale, Laval (Île-Jésus)	71 12 28	1975 à 1979 incl.
1300-4999	CREDEX CORPORATION	Montréal	70 07 30	1975 à 1979 incl.
1308-6178	DAIRY EQUIPMENT CO. OF QUÉBEC INC.	Montréal	60 02 02	1975 à 1979 incl.
1271-7823	LES DÉVELOPPEMENTS LAZARE INC.	10, chemin Colchester, Hampstead (Montréal)	67 06 02	1977 à 1979 incl.
1254-8335	GEORGES DUBOIS MARINE LTD.	7915, rue Lajeunesse, Montréal	61 04 10	1975 à 1979 incl.
1265-9413	ENTREPRISES H. O. M. LTÉE *H. O. M. ENTERPRISES LTD.*	Hull	71 10 29	1977 à 1979 incl.
1269-0210	LES ENTREPRISES JONCAS LTÉE	3161, 3e Rue, Chomedey (Laval)	66 10 01	1975, 1977 à 1979 incl.
1257-2327	LES ENTREPRISES ZENCO LTÉE *ZENCO ENTERPRISES LTD.*	160, rue St-Viateur est, suite 201, Montréal	68 05 24	1975 à 1979 incl.
1274-2664	FÉDÉRATION CANADIENNE DES ASSOCIATIONS MARISTES	Collège Laval, St-Vincent-de-Paul (Laval)	51 12 15	1976 à 1979 incl.
1268-5673	THE FEDERATION OF WOLYNIAN JEWS OF MONTREAL	Montréal	66 12 19	1975-1976-1978-1979
1280-5743	FERME PORTOFINO INC. *PORTOFINO FARM INC.*	Montréal	68 02 13	1975 à 1979 incl.
1262-4631	LE FESTIVAL DE MUSIQUE DE LA VALLÉE DE CHÂTEAUGUAY *THE CHATEAUGUAY VALLEY MUSIC FESTIVAL*	Ormstown (Châteauguay)	62 08 30	1978-1979
1309-2135	FILMS VILLE-MARIE INC.	4824, côte des Neiges, Montréal	68 12 31	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1251-7629	G. & S. DELICATESSEN & RESTAURANT LTD.	Montréal	68 05 09	1975 à 1979 incl.
1262-8525	G. M. G. STABLES INC.	7198, rue Iberville, Montréal	71 12 31	1978-1979
1261-9706	GARDE ST-MÉDARD DE WARWICK INC.	Warwick (Arthabaska)	76 11 24	Initial 1977 à 1979 incl.
1268-9386	GESTION JOLIETTE LIMITÉE	Joliette	62 06 08	1975 à 1979 incl.
1263-1925	GITCO LTÉE	8057, av. Royale Château-Richer (Montmorency)	70 01 26	1976 à 1979 incl.
1263-7559	GORUD INVESTMENT CO. LTD.	Montréal	61 11 10	1977 à 1979 incl.
1263-9209	GRANBOUR INC.	R.R. 1, Sherbrooke	70 12 16	1976 à 1979 incl.
1264-1049	LE GRANIT DIAMANT ROUGE INCORPORÉE	Ville-Marie (Témiscamingue)	54 07 15	1978-1979
1264-2732	GREENSPAN CONSTRUCTION LTD.	794, avenue Querbes, Outremont (Montréal)	65 03 10	1977 à 1979 incl.
1264-3862	GROLEC INC.	5200, rue Bélanger est, Montréal	70 12 15	1978-1979
1264-3995	STANISLAS GRONDIN INC.	218, 10e Avenue sud, Sherbrooke	58 07 25	1975, 1977 à 1979 incl.
1264-4266	LE GROUPE DE LA PLACE ROYALE	351, place Royale, Montréal	67 05 10	1975 à 1979 incl.
1264-4290	GROUPE SCOUT T.S.R.	3530, rue Adam, Montréal	70 06 04	1977 à 1979 incl.
1266-4033	H & R TRANSLATION SERVICES INC.	385, croissant de Bernières, Duvernay (Laval)	69 05 20	1976 à 1979 incl.
1271-4127	HABITATIONS LASALLE INC.	Rimouski	71 06 10	1976 à 1979 incl.
1272-5107	LES HABITATIONS LORETTAINES INC.	Loretteville (Québec)	71 08 18	1975 à 1979 incl.
1265-0560	L'HARMONIE DE KÉNOGAMI INC.	Hôtel de ville, rue King Georges, Kénogami	67 04 27	1975-1976, 1978-1979
1265-0594	L'HARMONIE DE THETFORD INC.	Thetford-Mines (Mégantic)	68 09 06	1975-1976, 1978-1979
1265-2558	HAWLEWAY INC.	75, rue Prince, Châteauguay	68 03 26	1978-1979
1262-8798	G. HILLEBRAND INC.	St-Eustache (Deux-Montagnes)	66 03 14	1975 à 1979 incl.
1266-3670	HOWCO CORP.	Montréal	71 03 22	1975 à 1979 incl.
1266-5055	HUJACK LTD.	Montréal	57 12 12	1978-1979
1266-7994	IDEK INC.	Québec	70 10 05	1978-1979
1345-9672	LES IMMEUBLES CLOUMEX INC.	Montréal	73 11 29	1975 à 1979 incl.
1262-2023	LES IMMEUBLES GAUDET INC. *GAUDET REALTIES INC.*	Ste-Agathe-des-Monts, Terrebonne	67 10 25	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1274-6459	LES IMMEUBLES MASSON LTÉE	Chicoutimi	64 07 22	1975 à 1979 incl.
1276-2720	LES IMMEUBLES MONACO INC.	Montréal	64 11 25	1975 à 1979 incl.
1277-2786	IMMEUBLES PIERRE NANTEL INC.	10355, av. Bois-de-Boulogne, Montréal	67 10 24	1977 à 1979 incl.
1267-0642	IMPALA CONSTRUCTION LTÉE	Châteauguay	59 11 16	1978 et 1979
1260-9822	IMPORTATIONS FRANCE-QUÉBEC INC. *FRANCE-QUÉBEC IMPORTATION INC.*	1322, rue Chabanel, Montréal	70 09 01	1975 à 1979 incl.
1143-8694	LES IMPORTATIONS ORIGINALES INC. *ORIGINAL IMPORTS INC.*	Longueuil (Chambly)	66 12 01	1975 à 1979 incl.
1267-2184	INCOM CORP.	300, rue Longpré, St-Jérôme (Terrebonne)	68 03 19	1976 à 1979 incl.
1276-9550	LES INDUSTRIES MOUTON QUÉBEC INC. *MOUTON INDUSTRIES QUEBEC INC.*	Québec	72 03 09	1977 à 1979 incl.
1104-5226	INGRID'S INNER CIRCLE TWO INC.	Montréal	69 02 13	1975 à 1979 incl.
1267-3711	INSTRESS LTD.	Sherbrooke	67 01 12	1978-1979
1267-4172	INTERCONTINENTAL PACKERS (QUÉBEC) LIMITED	1155, boul. Dorchester ouest, bureau 3301, Montréal	58 11 15	1978-1979
1267-4453	INTERINVEST INC.	278, Bord-du-Lac, Pointe-Claire (Montréal)	70 07 03	1978-1979
1267-4545	INTERMEDIA INC.	Montréal	66 05 25	1975 à 1979 incl.
1371-9398	LES INVESTISSEMENTS LE PAPILLON INC. *LE PAPILLON INVESTMENTS INC.*	Montréal	75 04 02	1975 à 1979 incl.
1267-7100	ITALCANADA HOTEL EQUIPMENT INC.	St-Léonard (Montréal)	69 07 10	1976 à 1979 incl.
1267-9601	JAMIAN LTÉE	275, François-Séguin, Boucherville (Chambly)	68 02 07	1975 à 1979 incl.
1268-0146	JAN-WARREN (QUÉBEC) LTD.	5465, ch. Queen-Mary, bureau 510, Montréal	59 03 20	1975 à 1979 incl.
1268-0708	JAWSOP LIMITED	Montréal	68 03 27	1975 à 1979 incl.
1268-4130	JESAN INVESTMENT CORP.	Montréal	63 09 09	1976 à 1979 incl.
1268-8420	JOGGING ASSOCIATION MONTREAL INC.	14, place Parkside, Montréal	69 11 03	1975, 1978-1979
1269-0780	JORA INC.	Sainte-Foy	68 11 18	1975 à 1979 incl.
1270-1330	KOBY INDUSTRIES LTD.	680, av. Eva, Greenfield-Park (Chambly)	67 03 28	1977 à 1979 incl.
1270-2338	KRONOS DEVELOPMENT CO. LTD.	Montréal	67 02 07	1975 à 1979 incl.
1270-3831	LACASSE AUTOMOBILE LTÉE LTD	Lachute (Argenteuil)	56 01 14	1976 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1263-2402	G. LAHAIE INC.	Pointe-Claire (Montréal)	63 02 01	1977 à 1979 incl.
1271-2246	R. LANGLOIS LTÉE	Montréal	53 05 01	1977 à 1979 incl.
1271-2634	LA LANTERNE NOIRE INC.	Sainte-Foy (Québec)	68 04 09	1975, 1977 à 1979 incl.
1271-3780	LAROCQUE, MADORE ET COMPAGNIE, LIMITÉE	Drummondville (Drummond)	51 02 08	1978-1979
1271-8821	V. LEBEAULT LIMITÉE	12, rue de L'Église, St-Laurent (Montréal)	34 02 08	1977 à 1979 incl.
1263-0315	GILLES LEDUC AMEUBLEMENT INC.	Lachine (Montréal)	65 02 05	1978-1979
1269-7702	LA LÉGION CANADIENNE DE KÉNOGAMI INC.	17, rue Cabot, Jonquière (Chicoutimi)	61 12 13	1978-1979
1271-0901	LEN-OR LAND CORP.	4398, boul. St-Laurent, Montréal	59 04 14	1978-1979
1265-9108	H. LEVIN ASSOCIATES CO. LTD.	Montréal	71 04 22	1977 à 1979 incl.
1553-6915	LEWIS LIMITED	Montréal	28 07 23	1975 à 1979 incl.
1266-0270	LIGUE DE HOCKEY «SURVIVANTS»	Greenfield-Park	70 01 06	1976 à 1979 incl.
1269-1655	LES LOISIRS DE LA PAROISSE ST-JOSEPH DE SHERBROOKE	Sherbrooke	70 12 15	1975, 1977 à 1979 incl.
1270-6370	LOISIRS DE LAC AU SAUMON	Lac-au-Saumon (Matapédia)	62 08 08	1975-1976, 1978-1979
1276-5178	LES LOISIRS DE MONT ST-MICHEL	Mont-St-Michel (Labelle)	62 09 12	1978-1979
1271-8896	LES LOISIRS DE POINTE LEBEL INC.	Pointe-Lebel (Saguenay)	68 06 04	1977 à 1979 incl.
1266-6269	LES LOISIRS DE ST-JUDE (ST-HYACINTHE)	St-Jude (St-Hyacinthe)	71 02 23	1976 à 1979 incl.
1269-4162	LES LOISIRS DE STE-JULIENNE DE MONTCALM INC.	Ste-Julienne (Montclam)	66 12 09	1975, 1978-1979
1270-5984	LOISIRS DU DOMAINE «AU PIN» DU LAC PINET INC.	St-Calixte (Montcalm)	68 02 02	1978-1979
1264-6121	LOISIRS GUILLAUME MATHIEU INC.	605, place Gironde, Charlesbourg (Québec)	67 03 03	1978-1979
1271-1271	LES LOISIRS LANDRON-WASHEKA	170, rue Principale sud, Maniwaki (Gatineau)	64 12 14	1976 à 1979 incl.
1272-6949	LOUP DE SAWYERVILLE WOLF CLUB	Sawyerville (Compton)	71 09 10	1975 à 1979 incl.
1273-0123	LUDETTE INVESTMENTS INC.	Montréal	70 06 10	1978-1979
1275-5401	MHH INC.	1, place Ville-Marie, ch. 750, Montréal	69 08 04	1975 à 1979 incl.
1273-3523	MAGE INC.	Rimouski	67 06 02	1978-1979
1366-5567	MAISON DE NOIX DUVERNAY INC. *DUVERNAY HOUSE OF NUTS INC.*	307, promenade Davignon, Dollard-des-Ormeaux (Montréal)	75 08 14	1976 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1273-8001	MANOIR DE CHEZ NOUS	Compton	69 10 31	1978-1979
1273-9496	MARCELLA SPORTEX INC.	9296, rue Poitou, St-Léonard (Montréal)	68 12 19	1976 à 1979 incl.
1339-6627	MARKETING COVE LIMITÉE *COVE MARKETING LIMITED*	21, rue Élysée, Place Bonaventure, Montréal	72 07 27	1975 à 1979 incl.
1274-6665	MASUMA INC.	3253, place de Chazel, Montréal	67 07 07	1978-1979
1270-1512	MAXI-KO LIMITÉE	1460, boul. Benoît-XV, Québec	69 10 24	1975 à 1979 incl.
1275-6383	TOM MIKLOS REALTOR INC.	Montréal	70 03 24	1975 à 1979 incl.
1275-7399	MILYMALU INC.	132, rue Lorangé Repentigny (L'Assomption)	67 09 14	1978-1979
1276-2936	MONCHEM INC.	St-Barthélémi (Berthier)	67 02 09	1975 à 1979 incl.
1276-8677	MONTREAL MOTOR RACING CLUB INC.	705, rue Guy, Deux-Montagnes	55 09 14	1977 à 1979 incl.
1276-9121	LES MOULANGES INC.	1905, rue Lucerne, Vimont (Laval)	66 09 26	1975 1977 à 1979 incl.
1268-9451	LES MOUSSES DE JOLIETTE INC.	330, rue Papineau, Joliette	70 11 17	1977 à 1979 incl.
1277-0921	MUNCHEN HOLDINGS COMPANY LTD.	Montréal	68 12 05	1975 à 1979 incl.
1277-1705	MUSIQUE YAMAHA QUÉBEC LTÉE *YAMAHA QUÉBEC MUSIC LTD.*	500, av. Grande-Allée est, bureau 609, Québec	69 11 07	1976 à 1979 incl.
1326-3785	G. F. NOISEUX INC.	5075, rue Fullum, Montréal	59 01 15	1975 à 1979 incl.
1277-7710	NORANDA-ROUYN TRAP SHOOTING CLUB.	Noranda (Témiscamingue)	61 10 26	1978-1979
1324-1765	NORCO INDUSTRIAL CONSTRUCTION & WELDING CORPORATION	6000, côte de Liesse, Montréal	54 05 04	1975 à 1979 incl.
1271-5249	L'O.T.J. DE AUDET (FRONTENAC)	Audet (Frontenac)	66 12 14	1977 à 1979 incl.
1268-5319	L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE RICHMOND	Richmond	49 03 25	1975-1978-1979
1272-4753	O-RA-L-O INC.	Québec	70 01 21	1976 à 1979 incl.
1272-2815	P. M. L. INVESTMENT CO. LTD.	7085, chemin Côte-des-Neiges, Montréal	68 07 16	1976 à 1979 incl.
1271-6403	PALAIS DES LOISIRS ET DES SPORTS DE LAVAL INC.	Laval (Île-Jésus)	71 11 25	1977 à 1979 incl.
1276-6093	PARA-MONTY INC.	Montmagny	69 01 20	1977 à 1979 incl.
1309-2515	PEINTURES M.F. INC. *M.F. PAINT INC*	Montréal	67 12 14	1975 à 1979 incl.
1269-7645	KENNETH PERRY CORPORATION	3816, avenue Royal, Montréal	62 02 26	1978-1979
1268-8677	JOHN PETRULIS INCORPORATED	Montréal	60 03 14	1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1273-3911	PHOTOMÉCANIQUE DE MAGOG INC. ..	Magog (Stanstead)	63 05 21	1977 à 1979 incl.
1272-4373	PLACE LONGCHAMPS INC.	Saint-Louis-de-Terrebonne ..	67 07 05	1975 à 1979 incl.
1263-0687	PLACEMENTS GILMONT INC.	7995, 14e Avenue, Montréal	69 05 23	1976 à 1979 incl.
1267-9833	PLACEMENTS JANICE LTÉE ..... *JANICE HOLDINGS LTD.*	317, rue Racine, Granby (Shefford)	65 10 29	1976 à 1979 incl.
1268-2449	LES PLACEMENTS JEAN-YVES NEVEU INC.	517, 10e Avenue Laval-des-Rapides (Laval)	70 12 29	1977 à 1979 incl.
1317-8538	LES PLACEMENTS SLP LTÉE	2860, boul. de la Concorde, Duvernay (Île-Jésus)	63 12 10	1975 à 1979 incl.
1271-6502	PLAZA LAVAL INC.....	2750, chemin Ste-Foy, Ste-Foy (Québec)	71 05 28	1977 à 1979 incl.
1204-7395	LES PRODUITS ALIMENTAIRES LA BELLE FRITE INC.	St-Antoine (Terrebonne) ...	70 09 08	1975 à 1979 incl.
1330-5263	LES PRODUITS D'INDUSTRIES VISTA INC. *VISTA INDUSTRIES PRODUCTS INC.*	6541, rue Jarry est, St-Léonard (Montréal)	73 06 14	1975 à 1977 incl.
1286-8477	LES PRODUITS TYRO INC. ..... *TYRO PRODUCTS INC.*	Montréal	69 06 19	1975 à 1979 incl.
1268-3165	PROMOTION TOURISTIQUE ST-JEAN INC.	228, rue Champlain, St-Jean	70 12 23	1977 à 1979 incl.
1275-3323	LES PUBLICATIONS MERCURE INC.....	Montréal	68 04 18	1976 à 1979 incl.
1277-3537	LES PURIFICATEURS NATURAIR INC. .. *NATURAIR PURIFIERS INC.*	4940, Brock, Montréal	70 11 26	1975 à 1979 incl.
1309-3216	RECORD FUN CO. LTD.	Montréal	58 06 25	1975 à 1979 incl.
1272-3086	ROUYN-NORANDA HUNTING AND FISHING ASSOCIATION	Noranda.....	50 08 15	1977 et 1979
1268-8750	ST. JOHN'S NEWS INC.	725, C.P.R. Terrace, Sherbrooke	71 10 26	1975 à 1979 incl.
1282-3043	SALAISON RICHELIEU LTÉE	283, chemin St-Ours, Sorel (Richelieu)	69 12 15	1975 à 1979 incl.
1272-1015	LE SALON DU LIVRE DE QUÉBEC.....	Québec	66 02 08	1976 à 1979 incl.
1355-7178	SERVICE D'ANIMATION DES COUPLES S.A.C. DE GATINEAU INC.	206, rue Ménard, Gatineau (Hull)	74 06 04	1975 à 1979 incl.
1276-4692	SERVICE DES LOISIRS DE LA MONTÉE INC.	Terrebonne	67 09 25	1976 à 1979 incl.
1267-5724	SERVICE DES LOISIRS ST-IRENÉE	Montréal	67 08 28	1976, 1978-1979
1272-0165	SERVICES ADMINISTRATIFS ST-MARTIN INC.	1, place Laval, bur. 380, Laval	70 10 13	1976 à 1979 incl.
1273-3309	SNO-MAD CLUB INC.	Aylmer (Gatineau)	71 12 03	1977 à 1979 incl.
1209-9651	SNOW QUEEN ELECTRIC INC.	Montréal	70 06 03	1976 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1266-9966	LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU DOMAINE INC.	580, av. Grande-Allée est, bur. 450, Québec	67 02 14	1977 à 1979 incl.
1267-0030	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE HABITAT LTÉE	2798, rue Louisbourg, Ste-Foy (Québec)	68 05 01	1975 à 1979 incl.
1265-8399	SOCIÉTÉ JEUNE HISTOIRE QUÉBEC	881, avenue Lévis Shawinigan (St-Maurice)	69 11 12	1976, 1978-1979
1367-5640	LES SPÉCIALISTES DE L'AUTO ADANAC INC. *ADANAC AUTO SPECIALISTS INC.*	Montréal	74 03 29	1975 à 1979 incl.
1262-8467	STATIONS DE SERVICE G. GILBERT INC. *G. GILBERT SERVICE STATIONS INC.*	184, rue Union Ste-Catherine (Laprairie)	70 05 28	1976 à 1979 incl.
1271-5512	TAVERNE LAURIER INC.	100, rue Laurier, Hull	68 12 03	1976 à 1979 incl.
1262-1819	TERRASSES POLYVALENTES DE GATINEAU INC.	414, boul. Maloney ouest Gatineau (Hull)	72 04 10	1978-1979
1274-2672	THÉÂTRE MARIST INC.	Montréal	72 03 07	1976 à 1979 incl.
1366-2978	TREKIJO INC.	Longueuil (Chambly)	75 07 22	Initial, 1977 à 1979 incl.
1263-9621	UNION DES PROPRIÉTAIRES DE TAXIS DE GRANBY INC.	Granby (Shefford)	57 08 30	1975, 1977 à 1979 incl.
1265-2087	UNIVERSITY REALTIES INC.	Montréal	47 12 06	1975 à 1977 incl., 1979
1274-4314	VILLA DES MARRONNIERS INC.	5695, avenue des Marronniers, Montréal	70 12 03	1977 à 1979 incl.
1277-1440	VILLA MUSICA INC.	Trois-Rivières (St-Maurice) .	65 10 22	1978 à 1979
1262-1744	LES VOYAGEURS DES NEIGES DU PONTIAC ET DE LA GATINEAU INC. *PONTIAC AND GATINEAU SNOW TRAVELERS INC.*	190, rue Principale, Hull ...	70 11 09	1976 à 1979 incl.
1262-5661	SIR GEORGE WILLIAMS STUDENTS ASSOCIATION UNIVERSITY CENTRE INC.	Montréal	70 04 23	1975, 1977 à 1979 incl.

8753-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a délivré des certificats de reprise d'existence des compagnies dissoutes dont les noms suivent:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
CENTRE D'INFORMATION ET DE RECHERCHES ALTERNATIVES C.I.R.A. INC. 1331-3747	80 08 11	Aucune

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
CLUB ARAMIS DRUMMONDVILLE INC. 1100-4934	80 08 27	Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est augmentée de 100 000,00 $ à 500 000,00 $.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

8753-o

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VILORJON	80 09 09	1117, Sainte-Catherine ouest, suite 923, Montréal

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU.

8771-o

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission *proprio motu* (Règlement 2, a. 2.24)

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3)

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64)

IV — Avis de désistement

V — Avis de décisions rendues

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 25 de la Loi sur les transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

		Décisions			Dossiers	
Divisions administratives	Secteurs	Numérotation Mtl	Numérotation Qué	Couleur	Préfixes des bureaux	Numéro
Transport public	Voyageurs	MPV	QPV	Rose	Q ou M	Série: 000000
	Ecoliers	MPE	QPE	Rouge foncé	Q ou M	Série: 100000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune	Q ou M	Série: 200000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	Q ou M	Série: 300000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	Q ou M	
	Produits nommés	MPN	——	Vert pâle	—— M?	Série: 400000
Transport en vrac		MCV	QCV	Vert foncé	Q ou M	Série: 500000
(Location)		ML	QL	Bleu pâle	Q ou M	Série: 600000
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	Q ou M	Série: 700000
	Déchets	MSD	QSD	Violet	Q ou M	Série: 710000
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	Q ou M	Série: 800000
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	Q ou M	Série: 900000

II — Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-80-46705
M-303494-103-D
PROULX ET ROY (86175 CANADA LTÉE)
Case postale 12
Laverlochère, QC
J0Z 2P0

Requête amendée
Cette publication remplace celle publiée à la *Gazette officielle du Québec* no 3, page 400, en date du 19 janvier 1980.
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
De Rouyn à St-Hyacinthe, St-Jérôme et Québec pour le transport des produits pour la Beurrerie Lafrenière Ltée, et retour, et de Montréal, et de Drummondville à Rouyn et à Laverlochère pour des produits pour Laiterie Dallaire Ltée et La Beurrerie Lafrenière Ltée, dans les deux cas pour le compte de La Beurrerie Lafrenière Ltée.
Restriction:
Le service autorisé par ce permis sera donné avec des remorques et/ou semi-remorques appartenant à La Beurrerie Lafrenière Ltée. Le transporteur aura le droit de se servir des remorques et/ou semi-remorques isothermes appartenant à La Beurrerie Lafrenière Ltée.
Droit additionnel:
Le transporteur aura le droit, en donnant le service ci-haut mentionné, de se rendre aux frontières Québec–Ontario (ports d'entrée: Témiscamingue et Pointe-Fortune) pour pouvoir utiliser les routes de l'Ontario en transit.

Rôle M-80-47263
M-305047-101-D
GULLUNI, VINCENT
1945, L.O.-David, app. 3
Montréal, QC
H2E 1K7

Requête amendée:
Le requérant requiert que sa demande soit amendée comme suit, suite à la publication à la *Gazette officielle du Québec*, volume 112, no 7, page 1814, en date du 16 février 1980.
Transport de produits d'emballage par camion sur le territoire de la région de Montréal métropolitain (Ordonnance 6319 et amendements), transport restreint, service local, par contrat, exclusivement pour le compte de Papier Excel Ltée.

Rôle M-80-47580
M-600417-103-D
U HAUL CO. (CANADA) LTD
8101, rte Montréal-Toronto 2-20
Montréal-Ouest, QC
H4X 1N7
Requérante
S.S.: 2727, North Central Avenue
Phoenix, Arizona
U.S.A.

Nouvelle publication suite à un amendement à la requête M-47580 parue à la *Gazette officielle du Québec*, no 9, en date du 1er mars 1980, à la page 3626.
Demande amendée
La requérante, U Haul Co. (Canada) Ltd, détentrice des permis de location portant numéro M-600417, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'émission des permis additionnels suivants:
Location à court terme de camions, aux adresses de location suivantes:
11650, rue O'Brien, Cartierville, Montréal
172, rue St-Jean-Baptiste, Châteauguay
2136, rue Church, Côte-St-Paul, Montréal
73, boul. Harwood, Dorion
920, avenue Cardinal, Dorval
5228, côte des Neiges, Montréal
7755, rue Hochelaga, Montréal
10100, boul. Pie-IX, Montréal-Nord
8101, route Montréal-Toronto 2-20, Montréal-Ouest
15, rue de Lourdes, Pointe-Claire
2771, rue Mance, St-Hubert
2015, rang Ste-Marie, Valleyfield
336, rue Centrale, Val-d'Or
10438, boul. Gouin, Roxboro

Rôle M-80-50822
M-305173 101 D
M.S.A. DELIVERY & MOVING LTD
2265, West Railway St.
Abbotsford, B.C.
V2S 1L8
Au Québec:
305, du parc Industriel
Longueuil, QC
J4H 3V5

La requérante, par l'entremise de son procureur soussigné, désire amender sa requête qui a été publiée à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 21, page 6161, en date du 24 mai 1980, pour qu'elle se lise comme suit:
Transport de ménages et d'ameublements usagés dans des véhicules spécialement agences (fourgons fermés) et tels que définis à l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage:
1. Depuis la frontière Ontario–Québec jusqu'à tous points situés dans la province de Québec et retour (par des routes irrégulières et tous points d'entrée). Origine ou destination: l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique et les États-Unis.
2. Depuis tous points situés dans la province de Québec jusqu'à la frontière Québec/Nouveau-Brunswick et retour, et jusqu'à la frontière Québec/États-Unis et retour (par des routes irrégulières et tous points d'entrée). Origine ou destination: le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et les États-Unis.

3. En transit d'une frontière jusqu'à toute autre frontière de la province de Québec (par tous points d'entrée et par des routes irrégulières). Origine ou destination: entre les provinces canadiennes, autres que la province de Québec et entre lesdites provinces et les États-Unis.

Rôle M-80-51827
M-601260 101 D
LES INDUSTRIES G.M.S. INC.
G.M.S. INDUSTRIES INC.
1660, boul. Hymus
Dorval, QC
H9P 2N6
Requérante

La requérante demande l'autorisation de faire la location à court et à long termes de remorques extensibles et de fardiers à col de cygne (goose neck) à: 1660, boulevard Hymus, Dorval.

La requérante demande que la décision soit rendue *instanter* selon les règles de pratique.

Rôle M-80-54059-9
M-300079 102 D
FRÉDÉRIC VIAU TRANSPORT LTÉE
2250, des Carrières
Montréal, QC
H2G 1X3

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant:

Transport restreint - longue distance - rayon - contrat

De Montréal (Montréal métropolitain) à tous les endroits situés dans un rayon de cent milles (100) pour le transport, par véhicules équipés, de rouleaux pour le déchargement de marchandise en général non périssable en provenance des entrepôts de: Métro-Richelieu Inc., à destination des clients-membres de: Métro-Richelieu Inc., et retour avec marchandises refusées ou endommagées pour le compte de Métro-Richelieu Inc.

Rôle M-80-54071-4
M-304701-102-D
DÉMÉNAGEURS AFFILIÉS DE MONTRÉAL LTÉE
2660, rue Mullins
Montréal, QC
H3K 1P4

La requérante qui possède le permis M-304701 suivant:

Transport restreint - longue distance - rayon

De Montréal à ailleurs dans la province de Québec pour le transport de ménages selon les dispositions de l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

1. Demande le droit de «retour»;
2. Et la clause suivante:

Transport restreint - service local

Montréal métropolitain pour le transport de ménages selon les dispositions de l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Rôle M-80-54100-1
M-601288-101-D
LES INVESTISSEMENTS INFARO INC.
1811, de Lanaudière
Ste-Julie-de-Verchères, QC
J0L 2C0
Requérante

La requérante demande à la Commission des transports du Québec un permis de location à court terme pour les maisons motorisées.

Rôle M-80-54102-7
M-601292-101-D
C.A. CONSUMER LEASING LTD
5465, Royal Mount
Mont-Royal, QC
H4P 1J3
Requérante

La requérante s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner les services suivants:

Location à long terme (un an et plus) de véhicules de promenade (automobiles station-wagons et de camions) au public en général.

Location à long terme (un an et plus) de véhicules de commerce et de livraison (automobiles station-wagons et camions) au public en général.

L'utilisation de camion-citerne n'est pas autorisée dans l'exploitation de ces services.

Rôle M-80-54105-0
M-301516-101-D
MAHEU TRANSPORT INC.
C.P. 39
St-Stanislas-de-Kostka
(Beauharnois) QC
J0S 1W0
Voiturier-remorqueur
M-300159-102-D
PHARAND TRANSPORT INC.
St-Clet
(Soulanges) QC
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante-conjointe: Pharand Transport Inc., détentrice du permis M-300159, qui agira comme vouturier-roulier et ce sur toutes et chacune des clauses du permis M-300159.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-80-54106-8
M-305131-104-D
THE WAGGONERS TRUCKING
5220, Midland Road
Billings
Montana 59101, U.S.A.
Au Québec:
800, place Victoria, suite 4119
Montréal, QC
H4Z 1A2

La requérante s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à offrir le service de transport suivant:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
De la frontière Québec/États-Unis (port d'entrée: Lacolle) pour le transport de produits chimiques liquides destinés à l'agriculture (herbicides), en contenants de 5 gallons, à Montréal et St-Hyacinthe, et retour avec marchandise refusée ou avariée, pour le compte de Monsanto Company.
Origine ou destination: Muscatine, Iowa, E.U.
Droit additionnel:
La détentrice aura le droit d'utiliser des renorques à température contrôlée.
Restriction:
Ce permis sera opéré conjointement avec le permis détenu par la requérante, émis par L'I.C.C.

Rôle M-80-54107-6
M-304436-101-D
MONCHAMP, ANDRÉ
751, Principale
St-Michel, Napierville
QC
J0L 2J0

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis pour faire le transport suivant:
Transport restreint - service local - citerne - contrat
Pour le district de Montréal métropolitain pour livraison d'huile à chauffage domiciliaire ou petites livraisons industrielles, avec compteur, pour le compte de: S. Albert & Cie Ltée., en utilisant des camions-citernes d'une capacité maximale de 4 000 gallons ou 18 184 litres.

Rôle M-80-54108-4
M-300159-101-D
PHARAND TRANSPORT INC.
St-Clet
(Soulanges) QC
J0P 1S0

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le permis suivant:
Transport restreint - longue distance - rayon - véhicule à température contrôlée
De St-Polycarpe à toutes les localités situées dans un rayon de 100 milles de ladite ville pour le transport de fromage frais et/ou de ses sous-produits par véhicule à température contrôlée originant d'Agropur (Fromagerie De Beaujeu) et retour avec marchandises refusées ou avariées.

Rôle M-80-54109-2
M-305000-103-D
NESZVECSKO, GABRIEL
4910, Nanterre
Pierrefonds, QC
H9J 1W9

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis pour effectuer le transport suivant:
Transport restreint - service local - citerne - contrat
Pour le district de Montréal métropolitain, pour livraison d'huile à chauffage domiciliaire ou des petites livraisons industrielles, avec compteur, pour le compte de: Ultramar Canada Inc., 10760, Henri-Bourassa-Est, Montréal, QC, en utilisant des camions-citernes d'une capacité maximale de 4 000 gallons ou 18 184 litres.

Rôle M-80-54112-6
M-509685-101-D
DESROCHERS, BERNARD
Route 101
Fabre
(Témiscamingue) (QC)
J0Z 1Z0
Requérant-cessionnaire
M-508105-101-D
FRASER, FERNAND
Rang 2
Laverlochère
(Témiscamingue) QC
J0Z 2P0
Requérant-cédant

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Bernard Desrochers le permis M-508105 001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 08.

Rôle M-80-54115-9
M-210066-003-103-D
LES INVESTISSEMENTS O.B.L.X. INC.
1804, boul. Boucherville
St-Bruno (Chambly) QC
J3V 4H4
Requérante-cessionnaire
M-208293-002-102-D
HOTTE MICHEL
335, St-Stanislas
Ville des Laurentides, QC
J0R 1C0
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208293-002 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54116-7
M-600055 101 D
CITÉ COMPAGNIE NATIONALE DE LOCATION LTÉE
3500, Jean-Talon ouest
Montréal, QC
H3R 2E8
Requérante

La requérante, Cité, Compagnie nationale de location Limitée/City National Leasing Limited, détentrice des permis 604-DY et 279-DYV lui permettant de louer à long terme des véhicules de promenade, de commerce et de livraison, demande à la Commission de l'autoriser à changer sa place d'affaires au Québec du 3500, Jean-Talon ouest, Montréal à 3300, chemin Côte-Vertu, suite 101, St-Laurent.

Rôle M-80-54117-5
M-600509-101-D
MOORE EQUIPMENT LTD
560, montée de Liesse
St-Laurent, QC
H4T 1N8
Requérante

La requérante Moore Equipment Ltd détentrice du permis de location 583-DYV, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à changer sa place d'affaires du 560, montée de Liesse, ville St-Laurent au 675, montée de Liesse à ville St-Laurent.

Rôle M-80-54118-3
M-207581-002-102-D
GIRAULT, JEAN PIERRE
6915, Beaubien est, app. 6
Montréal, QC
H7M 3B2
Requérant-cessionnaire
M-201364-004-101-D
MARGOLIESE, JOSEPH
400, Desnoyers, app. 1219
Pont-Viau, Laval, QC
H8G 4S2
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201364-004 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54119-1
M-601291-101-D
BELL'S TRUCK & AUTO LEASING LTD
171, Lyon
Ottawa, Ontario
H1R 5V4
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner les services suivants:
Location à court et à long termes de véhicules de promenade (automobiles et familiales) au public en général;
Location à court et à long termes de véhicules de commerce et de livraison (camions légers et moyens) au public en général.

Rôle M-80-54120-9
M-210569-001-101-D
SANTOS, JOSÉ ZULMIRO
6853, Iberville
Montréal, QC
H2G 2C9
Requérant-cessionnaire
M-203712-001-101-D
TAVARES, VITAL DA SILVA
4319, Hôtel-de-Ville
Montréal, QC
H2W 2H3
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203712-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54121-7
M-210570-001-101-D
CYR, MICHEL
3032, Allard
Montréal, QC
H4E 2M6
Requérant-cessionnaire
M-208940-001-102-D
LAFRANCE, RENALD
1780, des Tilleuls
Côte-Ste-Catherine
(Laprairie) QC
J0L 1E0
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208940-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54122-5
M-210568-001-101-D
CLÉMENT, SERGE
816, McManamy
Sherbrooke, QC
J1H 2M8
Requérant-cessionnaire
M-200381-001-101-D
RUEL, FERNAND
58, 8e Avenue sud
Sherbrooke, QC
J1G 2P5
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-200381-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-43 Sherbrooke.

Rôle M-80-54123-3
M-210566-001-101-D
CARRIE (JOASIL), MARIE JULIENNE
7225, Cartier, app. 1
Montréal, QC
H2E 2J3
Requérante-cessionnaire
M-200301-002-101-D
ST CYR, ROGER
201, St-Régis sud
St-Isidore de Laprairie, QC
J0L 2A0
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-200301-002 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54125-8
M-30005-125-DT
MIDDLE ATLANTIC CONFERENCE, AGENT
P.O. Box 397
Riverdale (MD)
20840

Modification tarifaire
Demande de fixation de tarifs:
Supplément 36 au tarif 333-C (Tarif canadien d'espèce et de classe) — entre la province de Québec, Canada, et le Connecticut, le Delaware, le district de Columbia, le Maine, le Maryland, le Massachusetts, le New Hampshire, le New Jersey, l'État de New York, la Pennsylvanie, le Rhode Island, le Tennessee (Bristol seulement) le Vermont, La Virginie et la Virginie de l'ouest.
Réduction des taux et des frais. Applicable au nom des transporteurs aux taux internationaux déposés par Middle Atlantic Conference. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, bien vouloir consulter les suppléments déposés à la Commission des transports du Québec.
La requérante demande de plus que la décision devienne exécutoire immédiatement, le tout conformément à l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Rôle M-80-54127-4
M-30006-217-DT
NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC.
P.O. Box 184
Buffalo (New York)
14221

Modification tarifaire
Demande de fixation de tarifs
Supplément 6 au tarif 250 J (Tarif de composantes d'automobile)
Item: 6024-5-B (Réduction)
Supplément 11 au tarif 260-A (Tarif de marchandises générales)
Item: 10010-A (Annulation)
Supplément 21 au tarif 261-J (Tarif de marchandises générales)

Item: 4170 (Addition
5250-A (Augmentation)
5290-A (Augmentation
5300-A (Augmentation)
5330-A (Augmentation)
16528 (Addition)
16910-A (Réduction)
22620-B (Addition)
22660-A (Addition)
22700-A (Addition)

Cette demande est présentée conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976) et nous demandons que la requête entre en vigueur le 22 septembre 1980 ou à la date que la décision sera rendue si cette date est ultérieure à celle mentionnée plus haut.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter lesdits suppléments déposés à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-54128-2
M-210565-001-101-D
LEMIEUX, LEPINE SIMONE
6210, Roi-René
Ville d'Anjou, QC
H1K 3G3
Requérante-cessionnaire
M-206345-001-101-D
LEPINE, ROBERT
6210, Roi-René
Ville d'Anjou, QC
H1K 3G3
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-206345-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-5 Est de Montréal.

Rôle M-80-54129-0
M-302558-104-DT
BRUNSWICK PETROLEUM TRANSPORT LTD
7887, rue Grenache
Ville d'Anjou, QC
H1J 1C4

Approbation d'un tarif pour le transport par véhicules-citernes de suif liquide de Foxtrap (T.N.) à Charny tel que détaillé à la formule 7.

Date exécutoire demandée: la même que la date de décision portant sur l'affaire, en instance.

Rôle M-80-54130-8
M-302903-101-DT
COASTAL BULK TRANSPORT LTD
30, Mc Donald Avenue
Burside Industrial Park, Box 993
Darthmouth N.S.
H1J 1C4
Au Québec:
7887, rue Grenache
Ville d'Anjou, QC
H1J 1C4

Approbation d'un tarif pour le transport par véhicules-citernes de suif liquide de Foxtrap (T.N.) à Charny tel que détaillé à la formule 7.

Date exécutoire demandée: la même que la date de la décision portant sur l'affaire en instance.

Rôle M-80-54131-6
M-303299-101-DT
DON'S TANK HAULAGE
10, Elvins Gardens
Belleville, Ontario
K8P 2T3
Au Québec:
Tour de la Bourse
Suite 4119, place Victoria
C.P. 25
Montréal, QC
H4Z 1A2

Le requérant, Don's Tank Haulage, s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec afin de faire fixer son tarif et demande que la décision devienne exécutoire immédiatement, le tout en conformité avec l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976).

Rôle M-80-54132-4
M-210567-001-101-D
DALCOURT, YVETTE
5801, Angers
Montréal, QC
H4E 4B1
Requérante-cessionnaire
M-204675-001-101-D
ROLLAND, GABRIELLE
6350, Eadie
Montréal, QC
H4E 3V6
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-204675-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54133-2
M-210571-001-101-D
DUBOIS, GEORGES
7860, Montains Sights, app. 15
Montréal, QC
H4P 2B2
Requérant-cessionnaire
M-208259-001-101-D
ISABELLE, ANDRÉ
103, boul. de la Concorde
Laval-des-Rapides, Laval, QC
H7N 1H8
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208259-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-54134-0
M-210575-001-101-D
BERNIER, ANDRÉ
238, Deschamps, app. 3
Joliette, QC
J6E 4H8
Requérant-cessionnaire
M-209333-001-101-D
LÉVEILLÉ, DENIS
49, d'Ailleboust
St-Charles-de-Joliette, QC
J6E 6K1
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209333-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-6 Joliette.

Rôle M-80-54137-3
M-304310-102-D
CENTRAL TRANSPORT INC.
P.O. Box 7007
High Point, North Carolina
Place d'affaires au Québec:
276, rue St-Jacques
Suite 905
Montréal, QC
H2Y 1N3

Prenez avis que la requérante Central Transport Inc. s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - citerne

Des frontières Québec–États-Unis (port d'entrée: Dundee/Fr. Covington) aux installations de Dupont of Canada Limited, situées à Coteau-du-Lac, et retour, pour le transport par camions-citernes de Dimethyl Terephthalate. Origine et destination aux États-Unis. Les installations de E.I. Dupont de Nemours & Co., situées à Old Hickory, Tennessee.

Restriction: Le produit doit être chargé à une température d'au moins 350°F et gardé à cette température pendant tout le trajet. Les véhicules sont équipés d'une valve spéciale, de conduits de nitrogène et d'une isolation particulière de façon à ce que le produit puisse être chauffé à la vapeur.

Condition: Le service sera donné avec les permis complémentaires requis.

Rôle M-80-54138-1
M-300159-103-D
PHARAND TRANSPORT INC.
St-Clet
(Soulanges) QC
J0P 1S0

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de pouvoir utiliser sur l'étendue du permis qu'elle détient, permis numéro M-300159, les remorques, semi-remorques de Maheu Transport Inc., permis numéro M-301518, le tout conformément à l'article 13B de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Rôle M-80-54139-9
M-300685-102-D
ROMA TRANSPORT INC.
52, Sacré-Coeur
Charlemagne, QC
J5Z 1W5

La requérante qui détient le permis de transport suivant:
Transport restreint - longue distance - rayon - contrat
De Montréal à tous les endroits situés dans un rayon de 200 milles et retour, pour le transport de structure d'acier, béton précontraint, matériaux destinés ou provenant de la structure d'une bâtisse, soit à l'occasion de son érection ou de sa démolition par Roma's Steel Work Inc., dont les actionnaires majoritaires sont les mêmes que ceux de la requérante, ledit transport devant être effectué exclusivement pour le compte desdites compagnies.
Demande que cette clause soit remplacée par les clauses suivantes:
Transport restreint - longue distance - rayon - contrat
De Montréal à tous les endroits situés dans un rayon de 600 milles et retour, pour le transport de structure d'acier, matériaux nécessaires à l'érection de l'acier et à son transport, pour le compte de L.V. Armature Ltée, 5030, rue Ramsay, St-Hubert, QC, et sur paiement des frais par cette dernière.
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
De Montréal à la frontière Québec/États-Unis (tous ports d'entrée) à destination de tous les points situés dans les États de Vermont, New Hampshire, Maine, New York, New Jersey, Rhode Island, Connecticut, Massachusetts, pour le transport de produits de structure d'acier, matériaux nécessaires à l'érection de l'acier et à son transport, pour le compte de L.V. Armature Ltée, 5030, rue Ramsay, St-Hubert, QC, et sur paiement des frais par cette dernière.
Transport restreint - longue distance - rayon - contrat
De Québec à tous les endroits dans un rayon de 400 milles de la ville de Québec et retour, pour le transport de produits de structure d'acier, matériaux nécessaires à l'érection de l'acier et à son transport, pour le compte de P.M.B. Armature Ltée Québec.
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
De Montréal à la frontière Québec/États-Unis (tous ports d'entrée) à destination de tous les points situés dans les États de Vermont, New Hampshire, Maine, New York, New Jersey, Rhode Island, Connecticut, Massachusetts, pour le transport de produits de structure d'acier, matériaux nécessaires à l'érection de l'acier et à son transport, pour le compte de P.M.B. Armature Ltée de Québec.
Les compagnies L.V. Armature Ltée et P.M.B. Armature Ltée sont des compagnies reliées par des détenteurs d'action.

Rôle M-80-54140-7
M-301285-104-D
BUTLER TRUCKING CO.
C.P. 88
Woodland, Pennsylvanie
U.S.A.
16881
Place d'affaires au Québec:
200, St-Jacques ouest
Suite 900
Montréal, QC
H2Y 1M1

La requérante qui détient le permis suivant:
Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - contrat
Transport de bois ayant subi toute autre opération que le sciage, l'ébranchage et l'écorçage de Lac-Frontière, St-Juste, St-Pamphile, St-Joseph, Estcourt, Rivière-Bleue, Dégelis, Squatteck, Bic, Luceville, Marsoui, Carleton, Price, Cabano et Amqui à la frontière Québec/États-Unis (ports d'entrée: Lacolle, Woburn, Jackman et Stanhope) destinations: New York, New Jersey, Delaware, Pennsylvania, Ohio, Indiana, Maryland, West Virginia, Virginia, North Carolina and South Carolina; pour le compte de Empire Wholesale Lumber Co., et retour avec marchandises refusées ou endommagées.
Ce permis est sujet à l'obtention du permis complémentaire des autorisés étrangères.
Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - contrat
Transport du bois ayant subi toute autre opération que le sciage, l'ébranchage et l'écorçage de Coaticook, Lac-Mégantic, Sawyerville et Armstrong à la frontière Québec/Etats-Unis (ports d'entrée: Lacolle, Woburn, Jackman et Stanhope) destinations: New York, New Jersey, Delaware, Pennsylvania, Ohio, Indiana, Maryland, West Virginia, Virginia, North Carolina and South Carolina; pour le compte de Empire Wholesale Lumber Co., et retour avec marchandises refusées ou endommagées.
Ce permis est sujet à l'obtention du permis complémentaire des autorités étrangères, et demande d'ajouter au 2e paragraphe pour le même expéditeur: Madison, QC.

Rôle M-80-54142-3
M-601281-101-D
LOCATION BERGERON & BERGERON INC.
16, rue Parent
St-Alphonse-de-Granby
Cté Shefford, QC
J0E 2A0
Requérante

Location à court terme (plus d'une année) de véhicules de commerce et de camions, tracteurs, remorques, et semi-remorques y compris fardiers et véhicules de type citerne.
Location à court terme (moins d'un an) de véhicules de commerce soit camions, tracteurs, fardiers, remorques et semi-remorques à l'exception de tout véhicule de type citerne.

Rôle M-80-54148-0
M-305270-101-D
RICHER, LOUIS
42, boul. St-Placide
St-Placide, QC
J0V 2B0
Requérant-cessionnaire
M-300433-101-D
RICHER, FIDÈLE
42, boul. St-Placide
St-Placide, QC
J0V 2B0
Requérant-cédant

Le requérant-cédant détenteur du permis M-300433 s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur du requérant-cessionnaire.

Rôle M-80-54150
M-304701-101-D
DÉMÉNAGEURS AFFILIÉS DE MONTRÉAL INC.
2660, rue Mullins
Montréal, QC
H3K 1P4

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à ajouter les services suivants à son permis no M-304701.

Transport de ménages et ameublements usagés dans des véhicules spécialement agencés à cette fin, tel que défini à l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

1. Transport restreint - longue distance - territoire

De tous points à tout autre point de la province de Québec, pourvu que ces points soient éloignés de plus de 100 milles l'un de l'autre.

2. Transport restreint - longue distance - route restreinte

De toutes les localités dans la province de Québec dans un rayon de 600 milles de Montréal à la frontière Québec/Nouveau-Brunswick et retour (via routes irrégulières et tous les ports d'entrée) destination ou origine: les localités des provinces situées à l'est de la province de Québec.

3. Transport restreint - longue distance - route restreinte

De toutes les localités situées dans la province de Québec dans un rayon de 600 milles de Montréal à la frontière Québec/États-Unis et retour (via routes irrégulières et tous les ports d'entrée) destination ou origine: les localités des États-Unis.

4. Transport restreint - longue distance - route restreinte

De toutes les localités situées dans la province de Québec dans un rayon de 600 milles de Montréal à la frontière Québec/Ontario (via routes irrégulières et tous les ports d'entrée) destination ou origine: les localités des provinces situées à l'ouest de la province de Québec.

5. Transport restreint - longue distance - route restreinte - en transit

En transit, de toute frontière à toute autre frontière de la province de Québec (origine ou destination: entre les provinces du Canada, autres que le Québec et entre lesdites autres provinces et les États-Unis.

Rôle M-80-54356-9
M-00004T-104-D
COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
159, St-Antoine ouest
Montréal, QC
H2Z 1H3
Requérante

Intimées

La ville de Joliette, la municipalité de la paroisse de Saint-Gérard-Magella, la municipalité de la paroisse de Sacré-Coeur-de-Jésus, la municipalité du village de Crabtree, la municipalité de la paroisse de L'Assomption, la ville de L'Assomption, la ville de Le Gardeur, la ville de Charlemagne, la ville de Repentigny, la municipalité du village de Saint-Jacques, la municipalité de la paroisse de Saint-Jacques, la municipalité de la paroisse de L'Épiphanie, la ville de L'Épiphanie, la municipalité de la paroisse de Saint-Roch-de-l'Achigan, la ville de Berthierville, la municipalité de la paroisse de Ste-Geneviève-de-Berthier, la municipalité de la paroisse de Saint-Joseph-de-Lanoraie, la municipalité de la paroisse de Saint-Antoine-de-Lavaltrie, la municipalité du village de Lavaltrie, la municipalité de la paroisse de Saint-Sulpice, la ville de Lanoraie-d'Autray, la réserve indienne de Caughnawaga, la ville de Léry, la cité de Beauharnois, la municipalité du village de Melocheville, la municipalité de la paroisse de Saint-Timothée, la municipalité de la paroisse de Saint-Stanislas-de-Kostka, la municipalité de la paroisse de Sainte-Barbe, la municipalité de la paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague, la ville de Mercier, la municipalité de la paroisse de Sainte-Martine, la municipalité de la paroisse du Très-Saint-Sacrement, la municipalité de la paroisse de Saint-Jean-Chrysostome, la municipalité du village de Saint-Chrysostome, la municipalité du village d'Howick, la municipalité du village d'Ormstown, la municipalité de la paroisse de St-Malachie-d'Ormstown, la municipalité de la paroisse de Saint-Isidore, la municipalité du village de Saint-Antoine-Abbé, la ville de Franklin, la ville de St-Paul-de-Châteauguay, la municipalité du canton de Godmanchester, la ville de Rigaud, la municipalité de la paroisse de Rigaud, la ville d'Hudson, la ville de Vaudreuil, la municipalité de la paroisse de St-Lazare, la ville de Dorion, la ville de Pincourt, la ville de l'Île-Perrot.

Mises en cause

La municipalité de la paroisse de Sainte-Marie-Salomée, la municipalité du village de Saint-Alexis, la corporation municipale de Saint-Paul de Joliette, la ville de Châteauguay, la ville de Maple-Grove, la municipalité du village de Saint-Timothée, la cité de Salaberry-de-Valleyfield, la municipalité de la paroisse de Saint-Anicet, la ville d'Huntingdon, la municipalité de Saint-Urbain-Premier, la municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois.

Requête

Requête aux fins d'opérer des circuits d'aubotus à compter du 10 octobre 1980, aux fins d'obtenir l'autorisation de la C.T.Q. dans le cadre de l'article 295 de la Loi de la C U M et aux fins d'obtenir l'autorisation prévue à l'article 294 de ladite Loi aux lieu et place des municipalités intimées.

Rôle Q-80-24476-6
Q-000,607-101-D
LES AUTOBUS LÉON ST-ONGE INC.
Case postale 543
Rivière-Ouelle (Kamouraska)
G0L 2C0
Adresse postale
Rang sud de la rivière
Rivière-Ouelle (Kamouraska)
G0L 2C0
Place d'affaires

Demande de permis de transport saisonnier - catégorie Économique
Transport saisonnier de personnes - catégorie Économique

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec pour demander un permis de transport de personnes, catégorie Économique, pour transporter avec un autobus d'écoliers d'une capacité de 72 personnes, avec leur bagage, afin de permettre à ces personnes de participer à des activités de groupe de nature éducative, religieuse, culturelle, sportive ou récréative, ayant comme point de départ les municipalités de Rivière-Ouelle, Saint-Pacôme, Saint-Gabriel, Mont-Carmel, Saint-Philippe-de-Néri, Saint-Denis, Kamouraska, Saint-Pascal et Saint-Bruno, dans le comté de Kamouraska, à tout endroit situé dans un rayon de 50 milles du point de départ. La liste des groupes actuellement connus qui seront transportés est produite en annexe et la durée du permis demandé est de 364 jours.

Rôle Q-80-24482-4
Q-507-381-101-D
JEAN-LOUIS BACON ENR.
(Bacon, Jean-Louis)
1, rue Laltaut
C.P. 14,
Bersimis (Saguenay)
G0H 1B0
Requérant-cessionnaire
Q-507 120-102-D
RODRIGUE TREMBLAY
(Tremblay, Rodrigue)
1, rue Principale est
C.P. 170,
Colombier (Saguenay)
G0H 1P0
Requérant-cédant

Transfert de permis:

Le requérant-cédant, détenteur du permis de transport en vrac, Q-507 120-001, demande à la Commission des transports du Québec, de transférer son permis au nom de Jean-Louis Bacon Enr., région 09.

Rôle Q-80-24483-2
Q-500,133-101-D
HOVINGTON & PINEAULT ENR.
138, rue Principale
Sacré-Coeur (Saguenay)
G0T 1Y0

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'utiliser pour effectuer le service de camionnage en vrac que son permis Q-500,133-002, l'autorise à donner pour la région 09, en remplacement de son camion, un camion qu'elle loue pour une période excédant 60 jours.

Rôle Q-80-24484-0
Q-203,457-101-D
JOCELYN THIBEAULT ENR.
(Thibeault, Jocelyn)
1606, Roussel
Chicoutimi Nord (Chicoutimi)
G7G 1T5
Requérant-cessionnaire
Q-200,770-101-D
HUDON, JEAN-CHARLES
120, St-Éphrem
Chicoutimi Nord (Chicoutimi)
G7G 2W1
Requérant-cédant

Demande de transfert de permis de taxi:

Le requérant-cédant, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Jocelyn Thibeault Enr. le permis Q-200,770-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Saguenay A-52.

Rôle Q-80-24487-3
Q-302-125-102-D
POULIN, JEAN-MARIE
Rang St-Gabriel
Ste-Marie
(Beauce) QC
G0S 2Y0
Voiturier-remorqueur
et
Q-300 203-105-D-(4732-V)
GRENIER TRANSPORT INC
Route Chassé
C.P. 700
Ste-Marie
(Beauce) QC
G0S 2Y0
Voiturier-roulier

Nouvelle demande:

Prenez avis que monsieur Jean-Marie Poulin, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir un permis de transport de remorquage l'autorisant à tirer avec (son) ou (ses) tracteur (s) les remorques et semi-remorques que Grenier Transport Inc. peut légalement utiliser dans l'exploitation de son permis portant le numéro 4732-V et ce, en vertu de toutes les clauses dudit permis numéro 4732-V, et que Grenier Transport Inc. demande un permis de courtier réciproque.

Rôle Q-80-24488-1
Q-700033-102-D
LARIVIÈRE, CLAUDE
115, Rue Principale
St-Roch-de-Richelieu (Richelieu)
J0L 2M0

Modification de permis:

Horaires de la traverse St-Roch-St-Ours pour l'année 1981.

Le soussigné Claude Larivière propriétaire du traversier, demande respectueusement à la Commission des transports du Québec l'autorisation de changer l'horaire des traverses dudit traversier entre St-Roch-St-Ours: D'avril à décembre de 6 heures (a.m.) à 12 heures (p.m.)

Cette demande est juste et équitable à cause du manque de clientèle la nuit et du coût d'opération.

Rôle Q-80-24489-9
Q-000145-102-D
SAVARD, LIGUORI
Case postale 21
St-Siméon (Charlevoix-Est)
G0X 1X0
Adresse de correspondance
332, rue Belley
St-Siméon (Charlevoix Est)
G0T 1X0
Place d'affaires

Modification du permis:

Prenez avis que Monsieur Liguori Savard, résidant et domicilié à 332, rue Belley, St-Siméon, Cté Charlevoix, s'adressera à la Commission des transports du Québec pour que le permis qu'il détient actuellement soit extensionné de façon à lui permettre d'exécuter des voyages spéciaux et à charte-partie, soit pour activités sportives et récréatives, soit pour activités sociales et religieuses, de passagers en partance de St-Siméon, comté de Charlevoix, vers toute destination dans la province de Québec et retour avec les mêmes passagers au point de départ.

Rôle Q-80-24499-8
Q-600,006-101-DT
LOCATION MONTMAGNY ENR.
(Bédard, Michel)
116, St-Jean-Baptiste ouest
Montmagny
(Montmagny) QC
G5V 3B9

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'augmenter ses tarifs de location à court et long termes de véhicules de promenade et camions.

Les intéressés qui désirent consulter les tarifs proposés doivent communiquer avec la Commission des transports du Québec.

Rôle Q-80-24500-3
Q-300-192-110-D-(4373-V)
MICHEL TRANSPORT INC.
4, rue de l'Union
Arthabaska
(Arthabaska) QC
G6P 6M1

Modification de permis:

La requérante, Michel Transport Inc., détentrice du permis portant le numéro (4373-V) Q-300 192, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation d'effectuer les services suivants:

Transport restreint - longue distance - route restreinte

De Marieville à Victoriaville et Princeville, pour le transport de viande fraîche ou congelée, produits de salaison et viandes transformées, à l'aide de véhicules de type isotherme originant de la Coopérative Fédérée de Québec, et retour avec marchandises refusées ou avariées.

Transport restreint - longue distance - route restreinte

De Marieville et Québec à Hauterive, Baie-Comeau et Sept-Îles, pour le transport de viande fraîche ou congelée, produits de salaison et viandes transformées à l'aide de véhicules de type isotherme originant de la Coopérative Fédérée de Québec, et retour avec marchandises refusées ou avariées.

Rôle Q-80-24502-9
Q-600061-103-D
GODBOUT LOCATION LTÉE
21, boul. Gamache
Victoriaville (Arthabaska)
G6P 3S7

Maintien de permis suite à un changement de contrôle:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'autoriser le changement de contrôle intervenu au sein de la compagnie.

Actionnaires jusqu'au 13 mars 1979

Liste des actionnaires	Nombre d'actions
Monsieur Jean-Marc Godbout	8 actions ordinaires
Monsieur Jean-Luc Godbout	6 actions ordinaires
Mme Adrienne B. Godbout	1 action ordinaire

Actionnaires jusqu'à ce jour

Liste des actionnaires	Nombre d'actions
Monsieur Jean-Luc Godbout	13 actions ordinaires
Mme Doris Godbout	1 action ordinaire
Monsieur Normand Charest	1 action ordinaire

Rôle Q-80-24504-5
Q-600,023-106-D
LOCATION GIGUÈRE INC.
375, boul. Wilfrid-Hamel
Québec (Québec)
G1L 4J4

Modification de permis:
Location Giguère Inc., détentrice du permis numéro Q-600023, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin de rendre conforme à l'Ordonnance no 2 et à l'arrêté en conseil 4476-77, ses permis déjà existants de location à court terme et à long terme, lesquels se liraient dorénavant comme suit:

1. Location à court terme (moins d'un (1) an) de véhicules de promenade (automobiles et familiales) ainsi que tous genres de véhicules agencés pour le transport de personnes et de marchandises, y inclus les mini-bus, bussettes, tous camions (n'excédant pas une (1) tonne), camionnettes y compris les fourgons, les fourgonnettes, les vagonnettes, les value van, les suber-ban, tous genres de pick-up, les véhicules de loisirs (caravanes et caravanes motorisées) et tous les véhicules de type 4 × 4.
2. Location à long terme (un an ou plus) de véhicules de promenade (automobiles et familiales) ainsi que tous genres de véhicules agencés pour le transport de personnes et de marchandises, y inclus les mini-bus, bussettes, tous camions (n'excédant pas une (1) tonne), camionnettes y compris les fourgons, les fourgonnettes, les vagonnettes, les value van, les suberban, tous genres de pick-up, les véhicules de loisirs (caravanes et caravanes motorisées) et tous les véhicules de type 4 × 4.
3. Location à court terme (moins d'un (1) an) de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques.

8754-o

DEMANDE DE PERMIS INTRODUITE EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LE TRANSPORT DE DÉCHETS (A.C. 3707-78)

Rôle	*Numéro de requête nom et adresse*	*Nature*	*Pour la région*
M-80-54111-8	M-710740-101-D **DROLET, BENOÎT** 88, 30e Avenue, C.P. 1012 Ste-Marthe-sur-le-Lac (Deux-Montagnes) QC J0N 1P0	Déchets solides	6 et 10

Erratum

Rôle M-80-53727-2
M-000617-101-D
GUILLAUME TRANSPORT LTÉE
518, rue Mercier
Montréal, QC
H1L 5G6
Requérante

Veuillez prendre note qu'à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 33, du 16 août 1980, à la page 8486, sous la rubrique II «Avis d'introduction de requêtes» le nom aurait dû se lire Guillaume Transport Ltée au lieu de Guillaume Transport Enrg.

8754-o

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.53 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi sur les transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

VOYAGEUR

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-80-26902	80 09 08	Décision: MDI-2757 M-000076-19-DS L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant MÉTROPOLITAIN PROVINCIAL (1967) INC. Intimée AUTOBUS LÉO AUGER INC. VENISE COACH LINE INC. Mises en cause			Décision incidente Requête pour péremption d'instance Requête accordée, cautionnement de la requérante confisqué.
M-80-27970	80 09 08	Décision: MDI-2756 M-000051-19-DS L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant AUTOBUS LÉO AUGER INC. Intimée MÉTROPOLITAIN PROVINCIAL (1967) INC. Mise en cause			Décision incidente Requête pour péremption d'instance Requête accordée, cautionnement de la requérante confisqué.
M-80-32886	80 09 08	Décision: MDI-2755 M-000119-9-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant AUTOBUS TRUDEAU INC. Intimée MÉTROPOLITAIN PROVINCIAL (1967) INC. Mise en cause			Décision incidente Requête pour péremption d'instance Requête accordée, cautionnement de la requérante confisqué.
M-80-47063	80 09 05	Décision: MPV-1938-S M-000130-D-102 ANDRÉ LAUZON ENRG.	G.O.Q. no 6 p. 1601	80 02 09	Demande de permis saisonnier Accordée telle qu'amendée Durée: 12 mois moins 1 jour.
M-80-53516-9	80 09 12	Décision: MPV-1944-S 3-M-000614-102-D LES SERVICES D'AUTOBUS LÉGER CARIGNAN INC. Requérante	G.O.Q. no 31 p. 8037	80 08 02	Demande de permis Accordée Durée: 364 jours
M-80-53521-9	80 09 12	Décision: MPV-1945-S 7-M-000404-102-D TRANSPORT JANETTE ENRG. Requérante	G.O.Q. no 31 p. 8037	80 08 02	Demande de permis Accordée Durée: 364 jours
M-80-53654-8	80 09 12	Décision: MPV-1943-S 2-M-000235-102-D SPENARD, GUY Requérant	G.O.Q. no 32 p. 8308	80 08 09	Demande de permis Accordée Date d'échéance: 30 juin 1981

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-53751-2	80 09 11	Décision: MPV-1942-S 6-M-000033-103-DS SERVICE VOYAGEURS VAUDREUIL INC. Requérante	Le Devoir	80 07 09 80 07 10 80 07 11	Demande de permis Accordée Date d'expiration: 30 juin 1981
Q-80-23801-6	80 08 25	Décision: QPV-1618-TF 5-Q-000103-104-DT TAXI TREMBLAY ENR. Requérante	G.O.Q. no 25 p. 7085 G.O.Q. no 30 p. 7920	80 06 21 80 07 26	Modification des taux et tarifs Accordée
Q-80-24493-1	80 09 08	Décision: QT 977 8-Q-000308-102-SI MME JOCELYNE TREMBLAY Requérante			Demande de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 09 08 Au 22 septembre 1980 incl.
Q-80-24494-9	80 09 08	Décision: QT 976 7-Q-000168-102-SI TREMBLAY, LUCIEN Requérant			Demande de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 09 08 Au 22 septembre 1980 incl.
Q-80-24495-6	80 09 08	Décision: QT 975 4-Q-000161-102-SI MARCEL MOREAU Requérant			Demande de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 09 08 Au 22 septembre 1980 incl.
Q-80-24498-0	80 09 10	Décision: QPV-1624-S 7-Q-000598-102-DS AUTOBUS CENTRE SUD (1980) LTÉE Requérante	Journal de Québec	80 08 20 80 08 21 80 08 22	Demande de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 09 15 Jusqu'au 14 septembre 1981 incl.

ÉCOLIER

M-80-51566-005-C	80 08 25	Décision: MPE-1475 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante Q-1000002 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU BAS ST-LAURENT Opposante Q-100575 TRANSPORT GÉRARD HALLE INC. Q-100576 HALLE, YVAN Intervenants	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07	

Proprio motu

La Commission:

1. Refuse son approbation à la prolongation des contrats ou de la partie des contrats de transport scolaire des transporteurs suivants, pour les circuits ci-après mentionnés, déclarant ces contrats ou partie des contrats de transport scolaire terminés à toutes fins futures que de droit:

Transporteurs scolaires	*Contrats et circuits concernés*
Transport Gérard Halle Inc.	235
Halle, Yvan	212

2. Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51566-105-C	80 08 25	Décision: MPE-1459 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100030 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LAURENVAL (NORTH ISLAND) Opposante M-100599 LES AUTOBUS GAUDREAULT INC. M-100264 SABEM INC. M-100248 COMMISSION DE TRANSPORT DE LAVAL Intervenantes	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07	

Proprio motu

La Commission:

1. Refuse son approbation à la prolongation des contrats ou de la partie des contrats de transport scolaire des transporteurs suivants, pour les circuits ci-après mentionnés, déclarant ces contrats ou partie des contrats de transport scolaire terminés à toutes fins futures que de droit:

Transporteurs scolaires	*Contrats et circuits concernés*
Les Autobus Gaudreault Inc.	R-67
Sabem Inc.	R-69
Commission de Transport de Laval	R-12 et R-22

2. Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

M-80-51566-106-C	80 09 11	Décision: MPE-1495 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE BLAINVILLE DEUX-MONTAGNES M-100005 Opposante M-100257 L'HONORABLE MINISTRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC M-100257 THERRIEN, AIMÉ M-100248 LES AUTOBUS TRANS-NORD LTÉE M-100249 TRANSPORT BLAINVILLE INC. M-100250 TRANSPORT MODÈLE INC. M-100251 TRANSPORT BOISBRIAND LTÉE M-100252 C.T.L. M-100253 LES AUTOBUS ST-BENOIT INC. M-100254 PAQUETTE, ROLLAND M-100256 AUTOBUS STE-DOROTHÉE (1974) INC. Intervenants	G.O.Q. no. 23 p. 6766, 6767	80 06 07	

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	

Proprio motu
La Commission:
1. Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
2. Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission scolaire régionale Blainville Deux-Montagnes et les transporteurs suivants:

Transporteurs scolaires	*Transporteurs scolaires*
Therrien, Aimé	Transport Boisbriand Ltée
Les Autobus Trans-Nord Ltée (à l'exception du contrat relatif au circuit 15)	Commission de Transport de Laval
Transport Blainville Inc. (à l'exception du contrat relatif au circuit 114)	Les Autobus St-Benoit Inc.
Transport Modèle Inc.	Paquette, Rolland
	Autobus Ste-Dorothée (1974) Inc.

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-1981, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.
3. Refuse son approbation à la prolongation des contrats ou de la partie des contrats de transport scolaire des transporteurs suivants, pour les circuits ci-après mentionnés, déclarant ces contrats ou partie des contrats de transport scolaire terminés à toutes fins futures que de droit.

Transporteurs scolaires	*Contrats et circuits concernés*
Les Autobus Trans-Nord Ltée	15
Transport Blainville Inc.	114

M-80-51566-108-C	80 08 25	Décision: MPE-1457 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100050 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'YAMASKA Opposante M-100238 LES AUTOBUS ROBERT LTÉE M-100235 LES AUTOBUS BEAUREGARD INC. M-100629 CIE DE TRANSPORT MASKOUTAINE LTÉE Intervenantes	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07

Proprio motu
La Commission:
1. Refuse son approbation à la prolongation des contrats ou de la partie des contrats de transport scolaire des transporteurs suivants, pour les circuits ci-après mentionnés, déclarant ces contrats ou partie des contrats de transport scolaire terminés à toutes fins futures que de droit:

Transporteurs scolaires	*Contrats et circuits concernés*
Les Autobus Robert Ltée	152
Les Autobus Beauregard Inc.	137
Cie de Transport Maskoutaine Ltée	104

2. Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	date	Nature de la demande et décision
M-80-51566-110-C	80 08 25	Décision: MPE-1456 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100012 COMMISSION SCOLAIRE D'AVIGNON Opposante M-100297 LES AUTOBUS BESSETTE INC. M-100310 LES ENTREPRISES P. DORAIS Intervenantes	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07	

Proprio motu

La Commission:

1. Refuse son approbation à la prolongation des contrats ou de la partie des contrats de transport scolaire des transporteurs suivants, pour les circuits ci-après mentionnés, déclarant ces contrats ou partie des contrats de transport scolaire terminés à toutes fins futures que de droit:

Transporteurs scolaires	*Contrats et circuits concernés*
Les Autobus Bessette Inc.	GB-1
Les Entreprises P. Dorais	U-7-8-5-6

2. Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

M-80-51566-115-NC	80 09 10	Décision: MPE-1430-C CM-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante C.S. DES LAURENTIDES Mise en cause TRANSPORT Y. MAJOR INC. Intimée			Correction de décision La Commission: Corrige la décision MPE-1430 en rayant le nom du transporteur Transport Y. Major Inc. de ladite décision.
M-80-51566-116-NC	80 09 08	Décision: MPE-1429-C CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE PROTESTANTE SOUTH SHORE Opposante AUTOBUS RACINE LTÉE LES ENTREPRISES RAYMOND ROBILLARD INC. BOYD'S SCHOOL BUS LA CIE AUTOBUS CHAMBLY INC. BONIN AUTOBUS LTÉE BRUNO E. GRISÉ TRANSPORT INC. EUGÈNE DOLBEC & FILS INC. LES AUTOBUS ROBERT LTÉE LES AUTOBUS ST-HUBERT INC. RIVERAINS TRANSPORT INC. COMMISSION DE TRANSPORT DE LA RIVE SUD DE MONTRÉAL AUTOBUS BEAUREGARD INC. AUTOBUS BOUCHERVILLE INC. CHARTRAND TRANSPORT INC. Intervenantes			

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Correction de décision
La Commission:
Corrige la décision MPE-1429 du 17 juillet 1980 de manière à ce que le troisième paragraphe de la page 4, lequel termine le dispositif de cette décision, se lise ainsi: «Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écolier conclus entre la South Shore Regional Board et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés:

	Circuits
Autobus Racine, Ltée 117, rue de l'Église Lacolle, QC J0J 1J0 M-100233	
Les Entreprises Raymond Robillard Inc. 517, chemin Chambly Marieville (Rouville) QC J0L 1J0 M-100239	
Boyd's School Bus 65, rue Pinsonneault St-Constant (Laprairie) QC J0L 1X0 M-100241	
La Cie Autobus Chambly Inc. Chambly Bus Company Inc. 700, boul. Périgny Chambly, QC J3L 1W3 M-100244	125
Bonin Autobus Ltée 20, rue Prince Sorel (Richelieu) QC J3P 5N8 M-100245	
Bruno E. Grisé Transport Inc. 1515, boul. Marie-Victorin St-Bruno (Chambly) QC J3V 4P6 M-100237	42
Eugène Dolbec & Fils Inc. 101, rue Jean-Talon St-Luc (St-Jean) QC J0J 2A0 M-100234	
Les Autobus Robert Ltée 204, boul. Richelieu St-Basile-le-Grand, QC J0L 1S0 M-100238	35
Les Autobus St-Hubert Inc. 2562, Star St-Hubert (Chambly) QC J3Y 3W6 M-100240	57
Riverains Transport Inc. 555, boul. Guimond Longueuil (Chambly) QC J4G 1L9	57 et 107
Commission de Transport de la Rive Sud de Montréal 1000, de Sérigny Suite 100 Longueuil (Chambly) QC J4K 5B1 M-100246	
Autobus Beauregard Inc. R.R. 3, Mont-St-Hilaire (Verchères) QC J3G 4S6 M-100235	
Autobus Boucherville Inc. 701, rue des Ateliers Boucherville, QC J4B 5E4 M-100236	
Chartrand Transport Inc. 205, boul. Industriel Longueuil, QC	108

Circuits:

mais ne révise pas leur prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-1981, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.»

M-80-51566-116-C	80 09 11	Décision: MPE-1494 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE PROTESTANTE SOUTH SHORE M-100003 Opposante M-100244 LA CIE D'AUTOBUS CHAMBLY INC./ CHAMBLY BUS COMANY INC. M-100237 BRUNO E. GRISÉ TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
		M-100240 LES AUTOBUS ST-HUBERT INC. M-100242 RIVERAINS TRANSPORT INC. M-100238 LES AUTOBUS ROBERT LTÉE M-100243 CHARTRAND TRANSPORT INC. Intervenantes			

Proprio motu

La Commission:

1. Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

2. Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, le contrat ou partie de contrat de transport d'écoliers conclu entre la Commission scolaire régionale Protestante South Shore et le transporteur suivant:

Transporteur scolaire	*Contrat ou circuit concerné*
La Cie d'autobus Chambly Inc./ Chambly Bus Company Inc.	125

mais ne révise par son prix, lequel pourra être sujet à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-1981, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

3. Refuse son approbation à la prolongation des contrats de transport scolaire des transporteurs suivants, pour les circuits ci-après mentionnés, déclarant ces contrats ou partie des contrats de transport scolaire terminés à toutes fins futures que de droit:

Transporteurs scolaires	*Contrats et circuits concernés*	*Transporteurs scolaires*	*Contrats et circuits concernés*
Les Autobus Robert Ltée	35	Riverains Transport Inc.	72 et 107
B.E. Grisé Transport Inc.	42	Chartrand Transport Inc.	108
Autobus St-Hubert Inc.	57		

M-80-51566-117-C	80 08 25	Décision: MPE-1474 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100020 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LIGNERY Opposante M-100420 TRANSPORT MORAND LTÉE M-100426 LES AUTOBUS CORONET LTÉE M-100425 LÉONARD LAFOREST & FILS INC. M-100427 LES AUTOBUS BROSSEAU & FILS LTÉE M-100428 AUTOBUS BOYER INC. M-100432 AUTOBUS HEMMINGFORD INC. GÉRARD LABERGE INC. Intervenantes	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07	

Proprio motu

La Commission:

1. Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

2. Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats ou parties de contrats de transport d'écoliers pour les circuits ci-après mentionnés et conclus entre la Commission scolaire régionale Lignery et les transporteurs scolaires suivants:

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Transporteurs scolaires	*Contrats et circuits concernés*	*Transporteurs scolaires*	*Contrats et circuits concernés*
Transport Morand Ltée	89	Les Autobus Brosseau & Fils	100
Les Autobus Coronet Ltée	214	Autobus Boyer Inc.	51
Léonard Laforest & Fils Inc.	46		

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-1981, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

3. Refuse son approbation à la prolongation des contrats ou de la partie des contrats de transport scolaire des transporteurs suivants, pour les circuits ci-après mentionnés, déclarant ces contrats ou partie des contrats de transport scolaire terminés à toutes fins futures que de droit:

Transporteurs scolaires	Contrats et circuits concernés
Autobus Hemmingford Inc.	200
Gérard Laberge Inc.	84

M-80-51566-124-C	80 08 25	Décision: MPE-1483 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100014 LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HENRI-BOURASSA Opposante M-100314 LAUZON, ANDRÉ M-100330 DOMI TRANSPORT INC. M-100371 TRANSPORT D'ÉCOLIERS ROGER AYOTTE M-100347 LACHAINE, JEAN-PIERRE Intervenants	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07

Proprio motu

La Commission:

1. Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

2. Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats ou partie de contrats de transport d'écoliers pour les circuits ci-après mentionnés, conclus entre la Commission scolaire régionale Henri-Bourassa et les transporteurs scolaires suivants:

Transporteurs scolaires	*Contrats et circuits concernés*
Lauzon, André	301
Transport d'Écoliers Roger Ayotte	342

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-1981, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

3. Refuse son approbation à la prolongation des contrats ou de la partie des contrats de transport scolaire des transporteurs suivants, pour les circuits ci-après mentionnés, déclarant ces contrats ou partie de contrats de transport scolaire terminés à toutes fins futures que de droit:

Transporteurs scolaires	*Contrats et circuits concernés*
Domi Transport Inc.	335
Lachaine, Jean-Pierre	376

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51566-004-NC	80 09 08	Décision: QPE-1872-C CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* REGIONAL SCHOOL BOARD OF GASPESIA et CHICOUINE, EUGÈNE *ET AL.* Mis en cause			Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12 La Commission remplace à la page 4, le numéro Q-100 061 par le numéro Q-101 061.
M-80-51566-008-NC	80 090 08	Décision: QPE-1875-C CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE LA BAIE DES CHALEURS DUCHESNEAU, RIVARD *ET AL.* Mise en cause			Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12. La Commission enlève à la page 5, le nom de «Henri Bourdages (Q-100,343)» étant donné qu'il a transféré son permis à «Denis Bujold» (Q-100,343)» inscrit à la page 4.

TAXI

M-80-39794	80 09 12	Décision: MPT-15563 M-207786-2-D RAYMOND RICHARD ENR.	G.O.Q. no 15 p. 4225	79 04 14	Demande de permis Désistement
M-80-47641	80 09 08	Décision: MDI-2754 M-20011 LA LIGUE NOUVELLE DES PROPRIÉTAIRES DE TAXIS DE MONTRÉAL INC. Rquérante-intimée ALECTUS DIEU BERNARD *& AL.* Intimés-requérants			Décision incidente Requête pour remise (Art. 2.29, Règl. no 2) Requête rejetée
M-80-49399	80 09 11	Décision: MPT-15425-C M-208564-102-D COMMISSION DES TRANSPORT DU QUÉBEC Requérante AUBOURG, JOSEPH-POLYNICE Intimé-cédant FORGE, ANNE Intimée-cessionnaire			Correction de décision La Commission: Corrige la décision MPT-15425 du 20 juin 1980, à la page frontispice ainsi qu'à la page 1, de façon à ce que le nom de l'intimée-cessionnaire se lise Anne Forge au lieu de Anne Borge.
M-80-50221	80 07 21	Décision: MPT-15475 M-208951-101-D CHARLES ST-ONGE ENRG. Requérante-cédante M-210346-001 BOLDUC, DONALD Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 18 p. 5522	80 05 03	Transfert de permis Accordée Magog 05 3738 C
M-80-50962	80 08 25	Décision: MPT-15554 M-209578-101-D ROY, JEAN-PAUL Requérant-cédant M-210402-001 BUCCI, MICHÈLE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 22 p. 6461	80 05 31	Transfert de permis Accordée A-5

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51022	80 07 17	Décision: MPT-15471 M-207925-101-D VÉZINA, RUSSELL Requérant-cédant M-210414-001 PROULX, MLLE CLAUDETTE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 22 p. 6464	80 05 31	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-51284	80 08 06	Décision: MPT-15529 M-208763-103-D DEMERS, JEAN Requérant-cédant M-209797-004 LIÉGEOIS, MARCELLE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 24 p. 6893	80 06 14	Transfert de permis Accordée A-2
M-80-51401	80 07 30	Décision: MPT-15487 M-210037-102-D DUPRÉ, LIONEL Requérant-cédant M-210437-001 OUIMET, DENIS Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 24 p. 6898	80 06 14	Transfert de permis Accordée A-3
M-80-51438	80 07 30	Décision: MPT-15497 M-207305-103-D EL OBEIDY, ANIS Requérant-cédant M-210442-001 ANTOINE ET THÉRÈSE BEDWAY (en société) Requérants-cessionnaires	G.O.Q. no 24 p. 6903	80 06 14	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-51495	80 08 11	Décision: MPT-15536 M-209290-101-D TURCOTTE, GILLES Requérant-cédant M-210444-001 CHOUTE, JEAN OGE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 25 p. 7065	80 06 21	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-51536	80 09 12	Décision: MPT-15564 M-208764-102-D KARAJAH, MOHAMMED	G.O.Q. no 25 p. 7067	80 06 21	

Révision de décision

La Commission des transports du Québec procédant à la révision de sa décision MPT-15181, du 18 avril 1980, et à la rétractation de cette décision, en ce qui concerne le présent requérant, Mohammed Karajah:

1. Reconnaît que paiement a été effectué à la Ligue nouvelle des propriétaires de taxis de Montréal Inc. de la cotisation pour l'année se terminant le 31 mars 1979.

2. Modifie le dispositif numéro 4 de la décision MPT-15181, en y substituant le texte suivant: «Rétablit Mohammed Karajah dans tous ses droits et obligations de détenteur de permis de propriétaire d'un véhicule-taxi (M-208764-001)».

3. Modifie le dispositif numéro 2 de la décision MPT-14301, du 2 août 1979, en y enlevant le nom de Mohammed Karajah.

4. Autorise la réémission du permis de véhicule-taxi dans l'agglomération A-11 de Montréal au requérant Mohammed Karajah, sous le même numéro M-208764.

M-80-51697	80 08 12	Décision: MPT-15546 M-210166-102-D DENIS VEILLEUX ENR. Requérante-cédante M-210458-001 VÉRONNEAU, MARCEL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 26 p. 7263	80 06 28	Transfert de permis Accordée Asbestos 05 3532 V
M-80-51700	80 08 06	Décision: MPT-15522 M-200849-101-D OUELLET, DELPHIS Requérant-cédant M-209242-003 CÔTÉ, BERNARD Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 26 p. 7264	80 06 28	Transfert de permis Accordée A-11

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51752	80 08 05	Décision: MPT-15517 M-208897-101-D LÉVESQUE, YVON Requérant-cédant M-210469-001 FARRUGGIA, FILIPPO Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 27 p. 7468	80 07 05	Transfert de permis Accordée A-5
M-80-51756	80 08 27	Décision: MPT-15557 M-204829-101-D SABOLTA, WALTER Requérant-cédant M-210463-001 MACHLAB DALAL, MME ELJARMAR Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 27 p. 7469	80 07 05	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-51759	80 08 05	Décision: MPT-15512 M-201959-101-D JANOS, HORVATH Requérant-cédant M-209463-002 SERVENTE, DANIEL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 27 p. 7469	80 07 05	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-51771	80 08 19	Décision: MPT-15548 M-202036-101-D LA SUCCESSION ROBERT BRUNET (Marcelle Séguin, exécutrice testamentaire) Requérante-cédante M-210471-001 LES ENTREPRISES PAUL E. BOISVERT INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 28 p. 7611	80 07 12	Transfert de permis Accordée A-11
MI-80-20237-80	80 08 08	Décision: MI-20237-80 M-203323-004 LEFEBVRE, ROGER			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-20238-80	80 08 19	Décision: MI-20238-80 M-204303 DESROCHERS, MARCEL (Succession)			
Demande de permis identique *instanter* Accordée Conditionnellement à la démonstration de la juridiction du curateur public.					
MI-80-20239-80	80 08 21	Décision: MI-20239-80 M-205207 CHARTRAND, ROLLAND			
Demande de permis identique *instanter* Accordée Conditionnellement au dépôt du rapport d'exploitation dans les 30 jours de la présente.					
M-80-53620-9	80 09 12	Décision: MPT-15567 8-M-210473-101-D TAXI BEDFORD ENREG Requérante	G.O.Q. no 32 p. 8301	80 08 09	Demande de permis Accordée en partie
Q-80-19338	80 09 08	Décision: QPT-5260-QDI-1302 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant Q-20 037-5-D LA LIGUE DE TAXIS DE RIMOUSKI INC. Intimée ROLAND CÔTÉ Mis en cause			Requête pour péremption d'instance Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-23510-3-101	80 09 08	Décision: QPT-5263-QDI-1308 9-Q-99000C-D ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant-locataire (13H) 5-Q-203194 TREMBLAY, ALAIN 7-Q-203390 BOUCHARD, JACQUES Intimés	G.O.Q. no 21 p. 6172	80 05 24	Droits prescrits non payés (art. 2.46) Annule *instanter* la décision non publiée QPT-5196
Q-80-24034-3	80 08 25	Décision: QPT-5251 1-Q-203420-101-D CARON, BRUNO Requérant-cessionnaire 6-Q-203300-102 CARON, SARTO Requérant-cédant	G.O.Q. no 30 p. 7923	80 07 26	Transfert total de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 25
Q-80-24045-9	80 07 31	Décision: QPT-5240 8-Q-203431-101-DS MAROIS, GAÉTAN Requérant-cessionnaire 7-Q-202780-102 TRUDEL, JACQUES Requérant-cédant	Le Nouvelliste	80 06 23 80 06 24 80 06 25	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 31
Q-80-24090-5	80 09 03	Décision: QPT-5256 6-Q-203433-101-D NEPTON, MARC Requérant-cessionnaire 3-Q-201539-101 DESCHÊNES, BERTIN Requérant-cédant	G.O.Q. no 31 p. 8050	80 08 02	Transfert de permis Accordée
Q-80-24501-1	80 09 10	Décision: QPT-5269 7-Q-203465-101-D THIBODEAU, PAUL Requérant			Demande de permis Désistement
QI-80-20026	80 09 08	Décision: QI-20026 Q-201 709-001 SUCCESSION MAURICE CARON			Permis identique *instanter* Accordée
QI-80-20027	80 09 10	Décision: QI-20027 Q-200 908-001 HERVÉ THÉBERGE			Permis identique *instanter* Accordée

CAMIONNAGE RÉGULIER

M-80-42382	80 08 27	Décision: MCR-6118 M-304756-101-D SERVICE DE COURRIER LABO INC.	G.O.Q. no 24 p. 6291	79 06 16	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
M-80-42557	80 09 10	Décision: MCR-6133 M-302452-101-D GAÉTAN LACOURSE TRANSPORT ENRG.	G.O.Q. no 25 p. 6466	80 06 23	Demande de permis Accordée
M-80-46772	80 09 08	Décision: MCR-6130 M-300465-101-D TRANSPORT W. GAUTHIER LTÉE	G.O.Q. no 4 p. 888	80 01 26	Modification de permis Accordée
M-80-46968	80 09 12	Décision: MCR-6138 M-304711-101-D TRANSPORT ET DÉMÉNAGEMENT CHÂTEAUGUAY INC.	G.O.Q. no 6	80 02 09	Demande de permis Accordée
M-80-47206	80 09 05	Décision: MCR-6137 M-300129-D-111 GENESSE TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 7	80 02 16	Demande de permis Désistement

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-47456	80 09 02	Décision: MCR-6125 M-303251-104-D TRANSPORT CHAMY LTÉE	G.O.Q. no 8 p. 2015	80 02 23	Demande de permis Accordée en partie
M-80-51123	80 08 27	Décision: MCR-6114 M-304339-101-D MESSAGER DE LA SEIGNEURIE ENRG.	G.O.Q. no 23 p. 6725	80 06 07	
Suppression totale de service La Commission: Constate l'expiration du permis M-304339 et son non-renouvellement depuis le 31 mars 1979.					
M-80-51269	80 08 12	Décision: MCR-6084-TF M-303164-101-DT BEAULIEU, BRUNO	G.O.Q. no 24 p. 6890	80 06 14	Modification de tarifs Accordée
M-80-51629	80 09 02	Décision: MCR-6123-TF M-30020-118-DT CONFÉRENCE DES CAMIONNEURS QUÉBÉCOIS INC.	G.O.Q. no 26 p. 7251	80 06 28	Modification de tarifs Accordée
M-80-51665	80 08 27	Décision: MCR-6115-TF M-30003-416-DT BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC.	G.O.Q. no 26 p. 7256	80 06 28	Modification de tarifs Accordée
M-80-51666	80 08 27	Décision: MCR-6117-TF M-30003-417-DT BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC.	G.O.Q. no 26 p. 7257	80 06 28	Modification de tarifs Accordée
M-80-51673	80 08 25	Décision: MCR-6110-TF M-30020-119-DT CONFÉRENCE DES CAMIONNEURS QUÉBÉCOIS INC.	G.O.Q. no 26 p. 7260	80 06 28	Modification de tarifs Accordée
M-80-51706	80 08 28	Décision: MCR-6120-TF M-30003-418-DT BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC.	G.O.Q. no 26 p. 7265	80 06 28	Modification de tarifs Accordée
M-80-51809	80 08 29	Décision: MCR-6121 M-300709-101-DS BESSIÈRES, JÉRÔME Requérant-cédant Q-301646-102-DS ÉQUIPEMENTS BELLEMARE LTÉE Requérante-cessionnaire	Le Devoir	12, 13, 14 mai 80	Transfert de permis Accordée
M-80-53393-3	80 09 02	Décision: MCR-6124-TF 2-M-302532-101-DT ELWOOD'S LIMITED Requérante	G.O.Q. no 29 p. 7759	80 07 19	Modification des taux et tarifs Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 09 02
M-80-53494-9	80 09 04	Décision: MCR-6128-TF 5-M-30006B-210-DT NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC. Requérante	G.O.Q. no 30 P. 7915	80 07 26	Modification des taux et tarifs Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 09 04
M-80-54026-8	80 08 26	Décision: MCR-6112-TF 0-M-30004B-562-TT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS. Requérante			Modification des taux et tarifs Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 09 01
M-80-54027-6	80 08 26	Décision: MCR-6113-TF 0-M-30004B-561-TT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS. Requérante			Modification des taux et tarifs Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 09 01
M-80-54160-5	80 09 08	Décision: MCR-6132-TF 2-M-30003B-437-TT BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Requérante			Modification des taux et tarifs Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 09 08

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-13219	80 09 08	Décision: QCR-3240 QDI-1303 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant 9573-V-6-D QUIRION TRANSPORT INC. Intimée VICTOR TRANSPORT LTÉE THETFORD TRANSPORT LTÉE BEAUCE EXPRESS INC. DIRECT MOTOR EXPRESS (QUÉ.) LTD DIRECT WINTER TRANSPORT LTD MOTORWAYS (ONTARIO) LTD THIBODEAU FINCH EXPRESS LTD NESEL MOVING & STORAGE LTD TRANSPORT BRAZEAU INC. KINGSWAY TRANSPORT LTD HUSBAND TRANSPORT LTD Mis en cause			Requête pour péremption d'instance La Commission prend acte du retrait de sa demande par la partie intimée.
Q-80-14840	80 09 08	Décision: QCR-3241 & QDI-1304 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant Q-300 335-12-D QUIRION TRANSPORT INC. Intimée MAISLIN TRANSPORT LTD GRENIER TRANSPORT INC. DIRECT MOTOR EXPRESS (QUÉ.) LTD THIBODEAU FINCH EXPRESS LTD BELLECHASSE TRANSPORT INC. BEAUCE EXPRESS INC. SMITH TRANSPORT LTD. RELIABLE TRANSPORT LTD GUILBAULT TRANSPORT INC. TRANSPORT BRAZEAU INC. KINGSWAY TRANSPORT LTD HUSBAND TRANSPORT LTD. Mis en cause			Péremption d'instance La Commission prend acte du désistement de sa demande par la partie intimée.
Q-80-23615-0	80 09 05	Décision: QCR-3239 6-Q-300197-111-D CABANO TRANSPORT LTÉE Requérante	G.O.Q. no 22 p. 6478	80 05 31	Modification de permis Accordée
Q-80-23622-6	80 09 08	Décision: QCR-3242 2-Q-300183-102-D VICTOR TRANSPORT LTÉE Requérante	G.O.Q. no 22 p. 6479	80 05 31	Modification de permis Accordée
Q-80-24161-4	80 07 24	Décision: QT-958 9-Q-302117-101-SI VAN HEIGHTEN, GÉRARD Requérant			Demande de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 28 Au 11 août 1980 incl.
Q-80-24414-7	80 08 20	Décision: QT-969 0-Q-302116-102-SI CLARK, J. ALVIN Requérant			Demande de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 25 Au 8 septembre 1980 incl.
Q-80-24415-4	80 08 20	Décision: QT-970 9-Q-302117-102-SI VAN HEIGHTEN, GÉRARD Requérant			Demande de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 25 Au 8 septembre 1980 incl.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QI-80-30097	80 09 15	Décision: QI-30097 Q-300 211 TREMBLAY, GASTON			Permis identique *instanter* Rejetée
QI-80-30098	80 09 15	Décision: QI-30098 Q-301 526 GARAGE MOREAU LTÉE			Permis identique *instanter* Rejetée

CAMIONNAGE SPÉCIALISÉ

M-80-37557	80 09 05	Décision: MCS-5332 M-303262-2-D FRED S. CULIN LIMITED	G.O.Q. no 5 p. 1674	79 02 03	Demande de permis Rejetée
M-80-43151	80 09 08	Décision: MCS-5334 M-300517-101-D CITY TRUCKING LTD.	G.O.Q. no 28 p. 6991	79 07 14	Droit additionnel Désistement
M-80-44813	80 09 05	Décision: MCS-5331 M-304729-101-D 87856 CANADA LTÉE	G.O.Q. no 40 p. 9006	79 10 06	Modification de permis Rejetée
M-80-45564	80 09 08	Décision: MCS-5335 M-302306-V-103 R. CLOUGH TRANSPORT LTD. Requérante CHET'S TRANSPORT INC. Intimée	G.O.Q. no 50	79 12 15	

Révision de décision (décision finale)
La Commission:
1. Révise la décision MCS-3465;
2. Révoque la décision MCS-3465.

M-80-46807	80 09 09	Décision: MCS-5336 M-301261-102-D NORMAND CLOUTIER TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 4 p. 896	80 01 26	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
M-80-46937	80 09 12	Décision: MCS-5338 M-303370-102-D PIERRE DEMERS	G.O.Q. no 5	80 02 02	Demande de permis Rejetée
M-80-47139	80 09 05	Décision: MCS-5333 M-305057-D-101 TOURANGEAU, YVES	G.O.Q. no 6 p. 1615	80 02 09	Demande de permis Désistement
M-80-51280	80 07 24	Décision: MCS-5265-TF M-301427-101-DT ÉCHO TRANSPORTATION SERVICES LTD.	G.O.Q. no 25 p. 7062	80 06 21	Modification de tarifs Accordée
M-80-51793	80 08 27	Décision: MCS-5322 M-303546-101-D TRANSPORT J.P. PIGEON INC. Voiturier-remorqueur M-301153-110-D TRANSPORTEURS DE LIQUIDES MÉTRO LTÉE Voiturier-roulier	G.O.Q. no 30 p. 7911	80 07 26	Demande de permis Accordée
M-80-51794	80 08 27	Décision: MCS-5323 M-303546-102-D TRANSPORT J.P. PIGEON INC. Voiturier-remorqueur M-302748-106-D MÉTRO FLAME INC. Voiturier-roulier	G.O.Q. no 30 p. 7911	80 07 26	Demande de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-51812	80 08 21	Décision: MCS-5310 M-300310-102-DS JACQUES ROBERT TRANSPORT ENRG. Requérante-cédante M-305204-102-DS LAJOIE, JEAN-PIERRE Requérant-cessionnaire	Le Devoir	20, 21, 22 mai 80	Transfert de permis Accordée
M-80-53482-4	80 08 27	Décision: MCS-5320-TF 0-M-40003B-373-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS BUREAU ASSOCIATION Requérante	G.O.Q. no 30 p. 7914	80 07 26	Modification des taux et tarifs Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 27
M-80-53486-5	80 08 27	Décision: MCS-5321-TF 0-M-40003B-372-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS BUREAU ASSOCIATION Requérante	G.O.Q. no 30 p. 7914	80 07 26	Modification des taux et tarifs Accordée
M-80-53510-2	80 08 27	Décision: MCS-5319-TF 1-M-301261-103-DT NORMAND CLOUTIER TRANSPORT INC Requérante	G.O.Q. no 30 p. 7919	80 07 26	Modification des taux et tarifs Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 27
M-80-53605-0	80 09 12	Décision: MCS-5348 8-M-304482-101-D CAMWAY TRUCKING LIMITED Requérante	G.O.Q. no 32 p. 8299	80 08 09	Demande de permis Accordée
M-80-53610-0	80 09 12	Décision: MCS-5350 8-M-305240-101-D DULUDE, DENIS Requérant	G.O.Q. no 32 p. 8299	80 08 09	Demande de permis Accordée
M-80-53611-8	80 09 12	Décision: MCS-5349 5-M-300772-102-D G.D. SPARKS LIMITED Requérante	G.O.Q. no 32 p. 8300	80 08 09	Demande de permis Accordée
M-80-53877-5	80 09 02	Décision: MS-6225 8-M-305265-101-S FORTIER, CONSTANT Requérant-tireur 8-M-301108-121 KINGSWAY FREIGHT LINES LIMITED Requérante-tirée	Le Devoir	80 07 17 80 07 18 80 07 19	Demande de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 09 02 Durée: 364 jours
M-80-53878-3	80 09 02	Décision: MS-6226 9-M-305264-101-S LES ENTREPRISES MARCEL JOHNSON ENR Requérante-tireur 8-M-301108-119 KINGSWAY FREIGHT LINES LIMITED Requérante-tirée	Le Devoir	80 07 17 80 07 18 80 07 19	Demande de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 09 02 Durée: 364 jours
M-80-53879-1	80 09 02	Décision: MS-6224 5-M-304931-103-S RAYNALD LAPORTE ENR Requérante-tireur 8-M-301108-117 KINGSWAY FREIGHT LINES LIMITED Requérante-tirée	Le Devoir	80 07 17 80 07 18 80 07 19	Demande de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 09 02 Durée: 364 jours
M-80-54099-5	80 09 04	Décision: MS-6230 1-M-304919-105-S RODIER, GAÉTAN Requérant-tireur 8-M-304623-128 KINGSWAY TRANSPORTS LIMITED Requérante-tirée	Le Devoir	80 08 19 80 08 20 80 08 21	Demande de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 09 04 Durée: 364 jours

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-54136-5	80 09 05	Décision: MS-6231 5-M-300079-101-S FRÉDÉRIC VIAU TRANSPORT LTÉE Requérante	Le Devoir	80 07 28 80 07 29 80 07 30	Demande de permis Rejetée
M-80-54151-4	80 09 05	Décision: MT-759 3-M-305302-101-SI IVORY MOVING AND STORAGE CO INC Requérante			Demande de permis Rejetée
M-80-54178-7	80 09 08	Décision: MT-760 2-M-305303-101-SI MACHINES HYDRAULIQUES N.D.L. INC Requérante			Demande de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 09 12 Date d'échéance 16 septembre 1980
Q-80-18954	80 09 08	Décision: QCS-2444 & QDI-1301 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant Q-301 491-3D FLORENT CHOUINARD Intimé LES PAVAGES LAURENTIENS INC. CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INC. HAMEL TRANSPORT LTÉE CARTIER TRANSPORT INC. RIMOUSKI TRANSPORT LTÉE BELLECHASSE TRANSPORT INC. ATLAS TRUCKING CO. LTD S.A.F. ÉQUIPEMENT INC. H. LAPALME TRANSPORT LTÉE V. BOUTIN EXPRESS INC. FRANÇOIS NOLIN LTÉE Mis en cause			Requête pour péremption d'instance Accordée
Q-80-22203	80 09 09	Décision: QCS-2445 Q-301 735-101-D CLAUDE GUAY (faisant affaire sous la raison sociale: GARAGE CLAUDE GUAY ENR.)	G.O.Q. no 1 p. 47	80 01 05	Demande de permis Rejetée
Q-80-22339	80 09 10	Décision: QCS-2447 Q-301765-103-D L.R. TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 5 p. 1358	80 02 02	Modification de permis Modifie les autorisations connues comme étant les clauses *a*), *b*), *c*), *d*), *e*) et *f*)
Q-80-23988-1	80 09 02	Décision: QCS-2436 9-Q-302083-102-D LAVOIE, PAUL-ÉMILE Requérant-tireur 6-Q-300486-103 ST-SIMÉON TRANSPORT ENRG Requérante-tirée	G.O.Q. no 29 p. 7771	80 07 19	Demande de permis Accordée
Q-80-24067-3	80 09 10	Décision: QCS-2446 6-Q-300908-102-D HÉNEAULT & GOSSELIN INC Requérante	G.O.Q. no 31 p. 8047	80 08 02	Demande de permis Accordée
Q-80-24091-3	80 09 05	Décision: QCS-2443 4-Q-301668-104-D LES TRANSPORTS J. BUJOLD INC. Requérante	G.O.Q. no 31 p. 8051	80 08 02	Modification de permis Accordée
Q-80-24093-9	80 09 05	Décision: QCS-2441 1-Q-300192-109-D MICHEL TRANSPORT INC. Requérante	G.O.Q. no 31 p. 8052	80 08 02	Modification de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-24130-9	80 09 10	Décision: QCS-2448 6-M-305069-103-D TÉTREAULT, RENÉ Requérant-tireur 0-Q-300433-131 ROBERVAL EXPRESS LTÉE Requérante-tirée	G.O.Q. no 32 p. 8311	80 08 09	Suppression totale de service Accordée
Q-80-24460-0	80 09 05	Décision: QS-3254 1-Q-302123-101-S LÉO-PAUL RICHARD Requérant	La Tribune	80 08 13 80 08 14 80 08 15	Demande de permis Rejetée
		CAMIONNAGE RÉGULIER SPÉCIALISÉ			
M-80-51784	80 08 26	Décision: MCR-6111 MCS-5317 M-301431-101-DS TRANSPORT & ENTREPOSAGE TRANS CANADA INC. Requérante-cédante M-305213-101-DS 96749 CANADA LTÉE Requérante-cessionnaire	Journal de Montréal	12, 13, 14 mai 80	Transfert de permis Accordée
		PRODUITS NOMMÉS			
M-80-48137	80 09 02	Décision: MPN-9972 M-401584-PN-11 WARREN GIBSON LTD.			

Correction de décision

La Commission:

Ordonne la correction de la décision MPN-9972 de façon à ce que la période de validité du permis émis dans la cause M-48137 en faveur de Warren Gibson Ltd. soit du 28 février 1980 au 31 mars 1981.

M-80-52351	80 08 25	Décision: MPN-12366 M-402511-PN-1 KARPINSKI CLEM JR.			Demande de permis Accordée Du 25 août 1980 au 31 mars 1981
M-80-52352	80 08 26	Décision: MPN-12367 M-402471-PN-1 ALMAR FOOD PRODUCTS INC.			Demande de permis Accordée Du 26 août 1980 au 31 mars 1981
M-80-52353	80 08 26	Décision: MPN-12368 M-402471-PN-2 ALMAR FOOD PRODUCTS INC.			Demande de permis Accordée Du 26 août 1980 au 31 mars 1981
M-80-52354	80 08 26	Décision: MPN-12369 M-402493-PN-1 SPERA, RAFFAELA			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52355	80 08 28	Décision: MPN-12370 M-402301-PN-1 CHARLES BELT TRUCKING			Demande de permis Rejetée
M-80-52356	80 08 28	Décision: MPN-12371 M-402301-PN-2 CHARLES BELT TRUCKING			Demande de permis Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-52357	80 08 28	Décision: MPN-12372 M-402301-PN-3 CHARLES BELT TRUCKING			Demande de permis Rejetée
M-80-52358	80 08 28	Décision: MPN-12373 M-402301-PN-4 CHARLES BELT TRUCKING			Demande de permis Rejetée
M-80-52359	80 08 28	Décision: MPN-12374 M-402301-PN-5 CHARLES BELT TRUCKING			Demande de permis Rejetée
M-80-52360	80 08 28	Décision: MPN-12375 M-402301-PN-6 CHARLES BELT TRUCKING			Demande de permis Rejetée
M-80-52361	80 08 28	Décision: MPN-12376 M-402301-PN-7 CHARLES BELT TRUCKING			Demande de permis Rejetée
M-80-52362	80 08 28	Décision: MPN-12377 M-402301-PN-8 CHARLES BELT TRUCKING			Demande de permis Rejetée
M-80-52363	80 08 28	Décision: MPN-12378 M-402301-PN-9 CHARLES BELT TRUCKING			Demande de permis Rejetée
M-80-52364	80 08 28	Décision: MPN-12379 M-402301-PN-10 CHARLES BELT TRUCKING			Demande de permis Rejetée
M-80-52365	80 08 28	Décision: MPN-12380 M-402301-PN-11 CHARLES BELT TRUCKING			Demande de permis Rejetée
M-80-52366	80 08 28	Décision: MPN-12381 M-402301-PN-12 CHARLES BELT TRUCKING			Demande de permis Rejetée
M-80-52367	80 08 28	Décision: MPN-12382 M-402301-PN-13 CHARLES BELT TRUCKING			Demande de permis Rejetée
M-80-52368	80 08 28	Décision: MPN-12383 M-402301-PN-14 CHARLES BELT TRUCKING			Demande de permis Rejetée
M-80-52369	80 08 28	Décision: MPN-12384 M-402301-PN-15 CHARLES BELT TRUCKING			Demande de permis Rejetée
M-80-52370	80 08 28	Décision: MPN-12385 M-402301-PN-16 CHARLES BELT TRUCKING			Demande de permis Rejetée
M-80-52371	80 08 28	Décision: MPN-12386 M-401988-PN-2 TEM DISTRIBUTORS OF THOMASVILLE INC.			Demande de permis Rejetée
M-80-52372	80 08 28	Décision: MPN-12387 M-402441-PN-1 HOLIDAY ENTERPRISES			Demande de permis Rejetée
M-80-52373	80 08 28	Décision: MPN-12388 M-402441-PN-2 HOLIDAY ENTERPRISES			Demande de permis Rejetée
M-80-52374	80 08 28	Décision: MPN-12389 M-401564-PN-4 COCA-COLA BOTTLING CO. OF PRESQUE ISLE			Demande de permis Accordée Du 28 août 1980 au 31 mars 1981
M-80-52375	80 08 28	Décision: MPN-12390 M-401101-PN-2 R.W.B. TRUCKING CO.			Demande de permis Accordée Du 28 août 1980 au 31 mars 1981
M-80-52376	80 08 27	Décision: MPN-12391 M-402512-PN-1 SOUTH WAY TRUCKING INC.			Demande de permis Accordée Du 27 août 1980 au 31 mars 1981

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-52377	80 08 28	Décision: MPN-12392 M-402465-PN-1 SWIM TRUCKING INC.			Demande de permis Rejetée
M-80-52378	80 08 28	Décision: MPN-12393 M-402280-PN-26 ALTRUCK FREIGHT SYSTEMS, INC.			Demande de permis Accordée Du 28 août 1980 au 31 mars 1981
M-80-52379	80 09 02	Décision: MPN-12394 M-402513-PN-1 R. & R. HILLER TRANSPORT LTD.			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52380	80 09 02	Décision: MPN-12395 M-402461-PN-1 UZZO, RONALD L.			Demande de permis Accordée Du 2 septembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52381	80 09 02	Décision: MPN-12396 M-402169-PN-3 TILLETT TRUCKING, INC.			Demande de permis Accordée Du 2 septembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52382	80 09 03	Décision: MPN-12397 M-402467 SIMMONS, HARRISON			

Annulation de permis
La Commission:
Annule le permis de transport de produits nommés no M-402467-PN-1 délivré à l'intimé pour le camion ou tracteur Marmon 1980, numéro de série M2742, sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.

M-80-52383	80 09 03	Décision: MPN-12398 M-401937 CUSTER, BRUCE ROBERT			

Annulation de permis
La Commission:
Annule le permis de transport de produits nommés no M-401937-PN-1 délivré à l'intimé pour le camion ou tracteur Brock 1977, série 90902, sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.

M-80-52384	80 09 03	Décision: MPN-12399 M-402411 R.C. TRUCKING			

Annulation de permis
La Commission:
Annule le permis de transport de produits nommés no M-402411-PN-1 délivré à l'intimé pour le camion ou tracteur Kenworth 1974, numéro de série 30061, sauf son droit d'en demander un autre, s'il y a lieu.

M-80-52385	80 09 04	Décision: MPN-12400 M-400906-PN-54 SPINELLI BROS TRUCKING, INC.			Demande de permis Accordée Du 4 septembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52386	80 09 04	Décision: MPN-12401 M-400906-PN-55 SPINELLI BROS TRUCKING, INC.			Demande de permis Accordée Du 4 septembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52387	80 09 04	Décision: MPN-12402 M-400906-PN-56 SPINELLI BROS TRUCKING, INC.			Demande de permis Accordée Du 4 septembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52388	80 09 04	Décision: MPN-12403 M-400906-PN-57 SPINELLI BROS TRUCKING, INC.			Demande de permis Accordée Du 4 septembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52389	80 09 04	Décision: MPN-12404 M-401081-PN-4 DAVIS TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 4 septembre 1980 au 31 mars 1981

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-52390	80 09 04	Décision: MPN-12405 M-402514-PN-1 DENNIS C. ROSE, INC.			Demande de permis Accordée Du 4 septembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52391	80 09 05	Décision: MPN-12406 M-402515-PN-1 ILLES, LOUIS J.			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52392	80 09 05	Décision: MPN-12407 M-400599-PN-3 PERO, ALBERT L.			Demande de permis Accordée Du 5 septembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52393	80 09 09	Décision: MPN-12408 M-401651-PN-3 M.A.T. TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 9 septembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52394	80 09 09	Décision: MPN-12409 M-402427-PN-2 MIKE GOLDSTON TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 9 septembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52395	80 09 10	Décision: MPN-12410 M-402517-PN-1 FORCIER, GILLES			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52396	80 09 12	Décision: MPN-12411 M-401082-PN-7 NOTTINGHAM, SEVERN GRIFFIN			Demande de permis Accordée Du 12 septembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52397	80 09 12	Décision: MPN-12412 M-401082-PN-8 NOTTINGHAM, SEVERN GRIFFIN			Demande de permis Accordée Du 12 septembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52398	80 09 12	Décision: MPN-12413 M-401082-PN-9 NOTTINGHAM, SEVERN GRIFFIN			Demande de permis Accordée Du 12 septembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52399	80 09 12	Décision: MPN-12414 M-402423-PN-1 NATIONAL TRANSPORTATION COOPERATIVE, INC.			Demande de permis Rejetée
M-80-52400	80 09 12	Décision: MPN-12415 M-402519-PN-1 TREMBLAY, BENOÎT			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52401	80 09 12	Décision: MPN-12416 M-402122-PN-3 HARVEY, OLEN F.			Demande de permis Rejetée
M-80-52402	80 09 12	Décision: MPN-12417 M-402122-PN-4 HARVEY, OLEN R.			Demande de permis Rejetée
M-80-52403	80 09 12	Décision: MPN-12418 M-402122-PN-5 HARVEY, OLEN F.			Demande de permis Rejetée
M-80-52404	80 09 12	Décision: MPN-12419 M-402122-PN-6 HARVEY, OLEN F.			Demande de permis Rejetée
M-80-52405	80 09 12	Décision: MPN-12420 M-402122-PM-7 HARVEY, OLEN F.			Demande de permis Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-52406	80 09 12	Décision: MPN-12421 M-401948-PN-4 LES ENTREPRISES DONALD BRISSON INC.			Demande de permis Rejetée
M-80-52407	80 09 12	Décision: MPN-12422 M-401948-PN-5 LES ENTREPRISES DONALD BRISSON INC.			Demande de permis Rejetée

LOCATION

M-80-35500	80 09 11	Décision: ML-2358 M-600386-42-D COMPACT RENT A CAR LIMITED	G.O.Q. no 43 p. 13304	78 10 28	Demande de permis Désistement
M-80-35501	80 09 11	Décision: ML-2359 M-600386-36-D COMPACT RENT A CAR LIMITED	G.O.Q. no 43 p. 13305	78 10 28	Demande de permis Désistement
M-80-35502	80 09 11	Décision: ML-2360 M-600386-38-D COMPACT RENT A CAR LIMITED	G.O.Q. no 43 p. 13305	78 10 28	Demande de permis Désistement
M-80-35505	80 09 11	Décision: ML-2361 M-600386-39-D COMPACT RENT A CAR LIMITED	G.O.Q. no 43 p. 13306	78 10 28	Demande de permis Désistement
M-80-45993	80 09 04	Décision: ML-2355 M-601215-101-D LOCATION DE CAMION JANTON QUÉBEC LIMITÉE	G.O.Q. no 3 p. 382	80 01 19	Demande de permis Rejetée
M-80-51168	80 09 04	Décision: ML-2356 M-601190-103-D C. LEMAIRE EXPRESS INC.	G.O.Q. no 24 p. 6885	80 06 14	Demande de permis Désistement
M-80-51464	80 09 05	Décision: ML-2357 M-600357-DS-101 LOCATION B.L.P. LTÉE Mise en cause DE SANTIS, TONY DE SANTIS, RITA DE SANTIS, DOMENICO DE SANTIS, MARIA Requérants-cessionnaires BOUCHER, LOUIS E. PIQUETTE, LAURENT PIQUETTE, LORRAINE TAYLOR Requérants-cédants	Journal de Montréal	3, 4, 5 mai 80	Changement de contrôle Désistement
MI-80-60003-80	80 07 31	Décision: MI-60003-80 M-601159 WINWARD LEASING LTD.			Requête irrégulière, pour l'obtention d'une formule C.T.Q. 500. Accordée
M-80-53464-2	80 08 27	Décision: ML-2353-TF 7-M-600187-102-DT LANTHIER & LALONDE LOCATION LTÉE Requérante	G.O.Q. no 30 p. 7913	80 07 26	Modification des taux et tarifs Accordée
M-80-54274-4	80 09 12	Décision: MS-6233 2-M-601297-101-S 96438 CANADA LTÉE Requérante 5-M-600387 A.B.C. RENT A CAR FOR DRIVING TEST 6-M-601160 LOCATION D'AUTOMOBILES H.P. INC Intervenantes	Le Devoir	80 08 21 80 08 22 80 08 23	Demande de permis Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-54300-7	80 09 12	Décision: MS-6234 2-M-600307-104-S ELIAKIM NESSIM Requérant 5-M-600387 A.B.C. RENT A CAR FOR DRIVING TEST 6-M-601160 LOCATION D'AUTOMOBILES H.P. INC Intervenantes	Le Devoir	80 08 21 80 08 22 80 08 23	Demande de permis Rejetée
Q-80-22363	80 09 10	Décision: QL-1105 M-600 386-108-D COMPACT RENT-A-CAR LIMITED	G.O.Q. no 5 p. 1364	80 02 02	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
Q-80-22369	80 09 10	Décision: QL-1106 M-600 386-106-D COMPACT RENT-A-CAR LIMITED	G.O.Q. no 5 p. 1365	80 02 02	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
Q-80-23316	80 09 10	Décision: QL-1103 Q-600 018-101-D AUTOS À LOUER (RIMOUSKI) INC. Partie requérante M-600 386-114-D COMPACT RENT-A-CAR LIMITED Partie intimée	G.O.Q. no 19	80 05 10	Requête en révision Rejetée
Q-80-23299	80 09 10	Décision: QL-1104 Q-600010-107-V BOULEVARD CHEVROLET INC. Partie requérante M-600 386-112-V COMPACT RENT-A-CAR LIMITED Partie intimée	G.O.Q. no 19	80 05 10	Requête en révision Désistement
Q-80-23642-4	80 07 09	Décision: QL-1053 1-Q-600310-101-D ST-PAUL KENWORTH LTÉE Requérante	G.O.Q. no 23 p. 6729	80 06 07	Maintien de permis-changement de contrôle Accordée
Q-80-23715-8	80 07 21	Décision: QL-1064-TF 9-Q-600-510-102-DT 96296 CANADA LTÉE Requérante	G.O.Q. no 24 p. 6908	80 06 14	Modification des taux et tarifs Accordée
Q-80-23903-0	80 09 08	Décision: QL-1101 6-M-600386-118-D COMPACT RENT A CAR LIMITED Requérante	G.O.Q. no 27 p. 7476	80 07 05	Modification de permis Accordée Telle qu'amendée. Annule à toutes fins que de droit. Le permis spécial émis par la décision QS-2173.
Q-80-23973-3	80 09 02	Décision: QL-1093-TF 5-Q-600530-102-DT CENTRE DE CAMION RADISSON INC. Requérante	G.O.Q. no 29 p. 7767	80 07 19	Modification des taux et tarifs Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 09 02
Q-80-24055-8	80 09 10	Décision: QL-1102 7-Q-600454-103-D LOCATION J.L.P. LTÉE Requérante	G.O.Q. no 30 p. 7925	80 07 26	Modification de permis Accordée
Q-80-24168-9	80 08 18	Décision: QL-1088 5-Q-600548-101-DS LOCATION LAPORTE INC. Requérante-cessionnaire 3-Q-600342-102 CHIBOUGAMAU AUTOMOBILE INC. Requérante-cédante	Le Soleil	80 07 02 80 07 03 80 07 04	Transfert de permis Accordée
QI-80-60015	80 09 08	Décision: QI-60015 Q-600 276 LÉGARÉ TÉLÉPHONE CONSTRUCTION INC.			Permis identique *instanter* Accordée

TRANSPORT EN VRAC

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-47687	80 08 25	Décision: MCV-17346 M-508482-101-D GUAY, DANIEL Requérant-cédant M-509299-101-D ST-LAURENT, LIONEL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 9 p. 3643	80 03 01	Transfert de permis Accordée R-8
M-80-49563	80 09 08	Décision: MCV-17365 M-500170-101-D ESPOSTO, IVETO	G.O.Q. no 17 p. 5304	80 04 26	

Suppression totale de service

La Commission:

1. Accueille la requête;

2. Autorise le requérant, Ivero Esposto, 524, rue Rachel est, Montréal, QC, H2J 2H2, à supprimer totalement jusqu'au 31 mai 1981, date ultime de renouvellement des permis, les services de transport que son permis numéro M-500170 l'autorise à fournir.

M-80-50518	80 07 17	Décision: MCV-17234 M-500299-101-D GINGRAS, MARCEL Requérant-cédant M-509463 FRANCOEUR, MAGELLA Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 19 p. 5725	80 05 10	Transfert de permis Accordée R-8
M-80-51467	80 07 28	Décision: MCV-17267 M-506445-101-D LEGRESLEY, DENIS Requérant-cédant M-509526-001 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES LEGRESLEY ET GAGNÉ LTÉE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 25 p. 7063	80 06 21	Transfert de permis Accordée R-8
M-80-51581	80 07 07	Décision: MCV-17205 M-501845-101-DS SAVARD, MAURICE Requérant-cédant M-509563-001 TRANSPORT LARRIVÉE ET BOULAY INC. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	5, 6, 7 mai 80	Transfert de permis Accordée R-8
M-80-51597	80 08 22	Décision: MCV-17347 M-505135-101-DS CIE DE PAVAGE D'ASPHALTE BEAVER LTÉE Requérante-cédante M-509562 ROY, JEAN-ROCK Requérant-cessionnaire	Le Devoir	5, 6, 7 mai 80	Transfert de permis Accordée R-10
M-80-51599	80 07 16	Décision: MCV-17224 M-500449-101-DS BONNEAU, RENÉ Requérant-cédant M-509577 BERNARD, EUSÈBE Requérant-cessionnaire	La Presse	14, 15, 16 mai 80	Transfert de permis Accordée R-6
M-80-51636	80 07 16	Décision: MCV-17225 M-506856-101-DS PARISEAU, RONALD Requérant-cédant M-507482 PARISEAU, FRANÇOIS Requérant-cessionnaire	Le Droit	12, 13, 14 mai 80	Transfert de permis Accordée R-7

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-51660	80 07 21	Décision: MCV-17249 M-500481-101-DS CORBIN, JEAN-PAUL Requérant-cédant M-509578-001 CARIGNAN, ÉMILIEN Requérant-cessionnaire	Le Devoir	12, 13, 14 mai 80	Transfert de permis Accordée R-6
M-80-51667	80 08 14	Décision: MCV-17332 M-502510-101-D FROST, ELWIN Requérant-cédant M-509537-001 SPARLING, ELDON Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 26 p. 7259	80 06 28	Transfert de permis Accordée R-7
M-80-51678	80 08 07	Décision: MCV-17292 M-508343-102-D J.C. LANDRY & FILS INC. Requérante-cédante M-507803-003 BERGERON, MICHEL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 26 p. 7261	80 06 28	Transfert de permis Accordée R-8
M-80-51686	80 07 10	Décision: MCV-17216 M-504097-101-DS ROY, FRANÇOIS Requérant-cédant M-509592-001 LAVOIE, GILLES Requérant-cessionnaire	Le Devoir	21, 22, 23 mai 80	Transfert de permis Accordée R-7
M-80-51688	80 07 10	Décision: MCV-17214 M-508566-101-DS BOSSÉ, JEAN-PIERRE Requérant-cédant M-509593-001 ST-PIERRE, ROGER Requérant-cessionnaire	Le Devoir	22, 23, 24 mai 80	Transfert de permis Accordée R-5
M-80-51736	80 07 21	Décision: MCV-17241 M-503543-101-DS LARAMÉE, RÉAL Requérant-cédant M-503542-001 DENIS, ELPHÈGE Requérant-cessionnaire	Le Devoir	27, 28, 29 mai 80	Transfert de permis Accordée R-6
M-80-51749	80 08 05	Décision: MCV-17284 M-507960-101-D DUMONT, MARCEL Requérant-cédant M-509597-101-D BERNIER, YVONNE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 27 p. 7466	80 07 05	Transfert de permis Accordée R-8
M-80-51783	80 09 09	Décision: MCV-17374 M-506316-PSS-101 ERICKSON, PHILIBERT			Demande de permis identique Rejetée
M-80-51798	80 08 27	Décision: MCV-17349 M-502622-101-DS LAUZON, GASTON (Dame Laurette Lemieux-Lauzon, ès qualités exécutrice testamentaire et légataire universelle) Requérant-cédant M-509583 LAUZON, RICHARD Requérant-cessionnaire	Le Devoir	25, 26, 27 juin 80	Transfert de permis Accordée R-7
MI-80-50224	80 09 03	Décision: MI-50224-80 M-507519-001 FOSTER, JACQUES			Demande de permis identique *instanter* Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MI-80-50225	80 09 03	Décision: MI-50225-80 M-507519-002 FOSTER, JACQUES			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-50226	80 09 03	Décision: MI-50226-80 M-507519-003 FOSTER, JACQUES			Demande de permis identique *instanter* Accordée
M-80-53466-7	80 08 04	Décision: MCV-17278 8-M-509619-101-DS CYR, BENOÎT Requérant-cessionnaire 7-M-508588-102 LAFLEUR, CAROLE Requérant-cédant	Le Devoir	80 06 11 80 06 12 80 06 13	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 04 R-06
M-80-53574-8	80 08 11	Décision: MCV-17297 8-M-509635-101-DS PAPINEAU & DUFOUR LTÉE Requérante-cessionnaire 5-M-501122-101 CHARRON, JEAN-MAURICE Requérant-cédant	Le Devoir	80 06 18 80 06 19 80 06 20	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 11 R-7
M-80-53640-7	80 08 18	Décision: MCV-17338 8-M-509650-101-DS CARON, JEAN-MARC Requérant-cessionnaire 9-M-502068-101 BEAULNE, PHILIPPE Requérant-cédant	Journal de Montréal	80 07 04 80 07 05 80 07 06	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 18 R-08
M-80-53699-3	80 08 18	Décision: MCV-17339 4-M-509654-101-DS PERRON, JEAN-GUY Requérant-cessionnaire 0-M-508536-101 LAROCQUE, CAROL Requérant-cédant	Le Droit	80 07 02 80 07 03 80 07 04	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 18 R-07
M-80-53726-4	80 08 18	Décision: MCV-17340 2-M-509656-101-DS GASCON, DANIEL Requérant-cessionnaire 3-M-504540-102 LEGAULT, JOSEPH Requérant-cédant	Le Devoir	80 07 14 80 07 15 80 07 16	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 18 R-06
Q-80-17927-I Q-80-17928-I Q-80-17929-I Q-80-17930-I	80 09 10	Décision: QCV-12973 Q-500 026 LORENZO LAROUCHE INCORPORÉE			Révision de décisions Désistement
Q-80-23936-0	80 08 22	Décision: QCV-12952 4-Q-507322-101-DS DESCHÊNES, NORBERT Requérant-cessionnaire 8-Q-504580-101 DUGUAY, ROGER Requérant-cédant	Journal de Québec	80 06 02 80 06 03 80 06 04	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 22
Q-80-23948-5	80 09 09	Décision: QCV-12969 9-Q-507327-101-DS J. L. BÉDARD INC. Requérante-cessionnaire 1-Q-501799-101 LAFONTAINE, JEAN Requérant-cédant 6-Q-52303P ASSOCIATION DES CAMIONNEURS DU COMTÉ DE PORTNEUF INC. Intervenante	Le Devoir	80 06 05 80 06 06 80 06 07	Transfert de permis Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-23965-9	80 08 18	Décision: QCV-12942 7-Q-507329-101-D GLAZER, GILLES Requérant-cessionnaire 1-Q-504066-101 DUGUAY, CLAUDE Requérant-cédant	G.O.Q. no 28 p. 7633	80 07 12	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 18
Q-80-24005-3	80 09 09	Décision: QCV-12970 5-Q-506356-104-DS LÉO DUSSAULT TRANSPORT LTÉE Requérante-cessionnaire 6-Q-500945-101 LAJOIE, RICHARD Requérant-cédant 1-Q-52310P POSTE D'AFFECTATION DE LA RÉGION 03 INC. 6-Q-52303P ASSOCIATION DES CAMIONNEURS DU COMTÉ DE PORTNEUF INC. Intervenantes	Journal de Québec	80 06 14 80 06 16 80 06 17	Transfert de permis Rejetée
Q-80-24060-8	80 09 08	Décision: QCV-12919-C LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant d'office Q-507 339-101-DS RÉAL LAUZON Q-501 058-102-DS JOCELYN GAGNON Mis en cause			Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12 La Commission remplace à la page frontispice, les 20, 21 et 23 juillet 1980 par les 20, 21 et 23 juillet 1980 comme dates de publications.
Q-80-24071-5	80 09 03	Décision: QCV-12964 9-Q-507343-101-D CHAREST, RÉMI Requérant-cessionnaire 9-Q-500603-101 CHAREST, ROLAND Requérant-cédant	G.O.Q. no 31 p. 8048	80 08 02	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 09 03
Q-80-24073-1	80 08 05	Décision: QCV-12930 4-Q-506829-104-DS ÉQUIPEMENT ASSELIN INC. Requérante-cessionnaire 1-Q-504603-101 TREMBLAY, JEAN-PAUL Requérant-cédant	Journal de Québec	80 06 02 80 06 03 80 06 04	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 05
Q-80-24170-5	80 09 09	Décision: QCV-12971 4-Q-507348-101-DS GRENIER, ALAIN Requérant-cessionnaire 7-Q-504185-101 DUHAIME, CLAUDE Requérant-cédant 6-Q-52402P ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION NO 4 Intervenante	Le Devoir	80 07 09 80 07 10 80 07 11	Transfert de permis Rejetée
Q-80-24178-8	80 07 25	Décision: QS-3209 0-Q-500206-102-S FORTIER, RÉAL Requérant	Le Devoir	80 07 14 80 07 15 80 07 16	Additif — Permis spécial de vrac Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 25 Jusqu'au 23 janvier 1981.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-24180-4	80 07 25	Décision: QS-3210 7-Q-500555-102-S ALLAN O'NEILL Requérant	Le Devoir	80 07 14 80 07 15 80 07 16	Additif — permis spécial de vrac Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 25 jusqu'au 23 janvier 1981.
Q-80-24183-8	80 07 28	Décision: QS-3202 1-Q-504082-102-S GRENIER, ROGER Requérant	Le Devoir	80 07 14 80 07 15 80 07 16	Additif — permis spécial de vrac Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 28 au 23 janvier 1981
Q-80-24226-5	80 09 02	Décision: QCV-12957 0-Q-507169-109-DS TRANSPORT JEAN GAUTHIER INC. Requérante-cessionnaire 0-Q-506252-101 ROBERT ET JULES MCMURRAY ENRG Requérante-cédante	Le Devoir	80 07 14 80 07 15 80 07 16	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 09 02
Q-80-24229-9	80 09 04	Décision: QCV-12967 8-Q-506403-101-DS PLOURDE, MAURICE Requérant-cessionnaire 3-Q-503637-101 TRUDELLE, ADRIEN Requérant-cédant	Journal de Québec	80 07 23 80 07 24 80 07 25	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 09 04
Q-80-24281-0	80 08 27	Décision: QCV-12951 0-Q-507359-101-DS LACHARITÉ, ALAIN Requérant-cessionnaire 2-Q-505831-102 BENOÎT, RAYMOND Requérant-cédant	Le Devoir	80 07 21 80 07 22 80 07 23	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 27
Q-80-24313-1	80 08 28	Décision: QCV-12955 3-Q-507356-101-DS J. CAMILLE TARDIF LIMITÉE Requérante-cessionnaire 8-Q-502501-101 DESJARDINS, RICHARD Requérant-cédant	Le Soleil	80 07 22 80 07 23 80 07 24	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 28
Q-80-24339-6	80 09 10	Décision: QCV-12974 2-Q-507365-101-DS DUBÉ, GISÈLE Requérante-cessionnaire 2-Q-507142-103 DUBÉ, GÉRALD Requérant-cédant	Le Devoir	80 07 30 80 07 31 80 08 01	Transfert de permis Désistement
Q-80-24472-5	80 09 05	Décision: QCV-12968 6-Q-504772-101-D MOURANT, PHILIPPE Requérant			Modification de permis Désistement
QI-80-50185	80 09 09	Décision: QI-50185 Q-506 727-001 FRANÇOIS TARDIF			Permis identique *instanter* Accordée
QI-80-50188	80 09 15	Décision: QI-50188 Q-505 756-001 LOUIS PONTBRIAND			Permis identique *instanter* Accordée

DÉCHETS

M-80-48083	80 09 10	Décision: MSD-598 M-710655-101-D BUSSIÈRES, RAYMOND	G.O.Q. no 11 p. 4176	80 03 15	Demande de permis Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-50571	80 09 12	Décision: MSD-599 M-710671-101-D CONSTRUCTION ACTON VALE LTÉE	G.O.Q. no 19	80 05 10	Demande de permis Rejetée
M-80-51463	80 09 05	Décision: MSD-596 M-710219-DS-101 RICHER, AURÉLIEN Requérant-cédant M-710712-101-DS PAQUETTE & PRÉVOST ENRG. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	1, 2, 3 mai 80	Transfert de permis Désistement
M-80-51801	80 09 04	Décision: MSD-595 M-710719-101-D D. GRANDMONT SANI-VAN SERVICES ENRG.	G.O.Q. no 31 p. 8053	80 08 02	Demande de permis Accordée R-8
Q-80-22971	80 09 08	Décision: QSD-552 Q-710 671-101-D NORMAND DROUIN	G.O.Q. no 14 p. 4808	80 04 05	Demande de permis Décision temporaire: QSD-523 Décision finale: accordée
Q-80-22972	80 09 15	Décision: QSD-556 Q-710 672-101-D ALONZO AUBERT	G.O.Q. no 14 p. 4808	80 04 05	Demande de permis Rejetée Annule l'attestation émise, s'il y a lieu.
Q-80-23067	80 09 15	Décision: QSD-560 Q-710 686-101-D RAYNALD ROY	G.O.Q. no 15 p. 5018	80 04 12	Demande de permis Accordée Annule l'attestation émise, s'il y a lieu.
Q-80-23075	80 09 15	Décision: QSD-555 Q-710 682-101-D ROBERT FILLION	G.O.Q. no 15 p. 5019	80 04 12	Demande de permis Accordée Annule l'attestation émise, s'il y a lieu.
Q-80-23118	80 09 15	Décision: QSD-559 Q-710 688-101-D JEAN-YVES TREMBLAY	G.O.Q. no 16 p. 5148	80 04 19	Demande de permis Accordée Annule l'attestation émise, s'il y a lieu.
Q-80-23178	80 09 09	Décision: QSD-554 Q-710 516-101-D ANTONIO SAMSON & FILS LTÉE	G.O.Q. no 16 p. 5148	80 04 19	Demande de permis Accordée
Q-80-23190	80 09 15	Décision: QSD-557 Q-710 690-101-D SORELI INC.	G.O.Q. no 17 p. 5337	80 04 26	Demande de permis Accordée Annule l'attestation émise, s'il y a lieu.
Q-80-23247	80 09 15	Décision: QSD-558 Q-710 043-101-D LES ENTREPRISES A. PLANTE INC.	G.O.Q. no 18 p. 5537	80 05 03	Demande de permis Accordée Annule l'attestation émise, s'il y a lieu.
Q-80-23787-7	80 09 08	Décision: QSD-551 2-Q-710712-101-D MAGNAN, BENOÎT Requérant	G.O.Q. no 25 p. 7086	80 06 21	Demande de permis Accordée
Q-80-24056-6	80 09 09	Décision: QSD-553 8-Q-710708-102-D FRANCOEUR, JEAN-GUY Requérant	G.O.Q. no 31 p. 8054	80 08 02	Demande de permis Déclare qu'il n'y a pas lieu de donner suite à la présente requête
Q-80-24218-2	80 09 08	Décision: QSD-548-C COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant d'office Q-710 729-101-DS GÉRARD GOSSELIN Requérant-cessionnaire Q-710 147-101-DS RÉAL GUAY Requérant-cédant Mis en cause			

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Correction de décision dans le cadre de l'article 2.59.11

La Commission: Corrige le deuxième paragraphe du dispositif, page 1, de la décision QSD-548 pour qu'il se lise comme suit: transfère le permis numéro Q-710 147-001, détenu par Réal Guay, en faveur de Gérard Gosselin.

QI-80-70005	80 09 09	Décision: QI-70005 Q-700 030 NORTH SHIPPING TRANSPORTATION LTD			Permis identique *instanter* Accordée

8754-o

Errata

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MSD-591, rôle no M-80-51112, apparaissant à la page 9098 de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, numéro 36, en date du 6 septembre 1980, la référence à la publication devrait être: «Le Devoir» «16, 17, 18 avril 1980».

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec*, numéro 37, du 13 septembre 1980, à la page 9206, lors de la publication du numéro de rôle Q-80-24406-3, on aurait dû lire comme nature de la demande et décision: «Date d'entrée en vigueur: du 20 août 1980 jusqu'au 19 mai 1981.»

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

8754-o

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Ville de Charny

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la ville de Charny, que conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (P.L. 125, article 68), le Règlement de contrôle intérimaire portant le numéro V-375 est entré en vigueur le 15 septembre 1980.

Ledit Règlement no V-375 spécifie que les interdictions prévues à l'article 61 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme sont levées à toutes fins que de droit, sur la totalité du territoire de la ville de Charny.

Charny, le 15 septembre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
8815-o PAUL-HENRI FRÉCHETTE.

Associations coopératives — Loi sur les

COOPÉRATIVE D'ARTISANAT «LA QUENOUILLE» (LA MAURICIE)

(*Loi sur les associations coopératives*)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE D'ARTISANAT «LA QUENOUILLE» (LA MAURICIE)», dont le siège social est situé à Mont-Carmel, QC, dans le district électoral de Saint-Maurice.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
8865-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE DES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE DE PÉRIBONKA-STE-MARGUERITE-MARIE

(*Loi sur les associations coopératives*)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE DES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE DE PÉRIBONKA-STE-MARGUERITE-MARIE», dont le siège social est situé à Péribonka, QC, dans le district électoral de Roberval.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
8816-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

LA COOPÉRATIVE D'HABITATION «RABASKA» (QUÉBEC)

(*Loi sur les associations coopératives*)

Le ministre des consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «LA COOPÉRATIVE D'HABITATION «RABASKA» (QUÉBEC)», dont le siège social est situé à Québec, QC, dans le district électoral de Taschereau.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
8866-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE OUVRIÈRE DE PRODUCTION DE PLANTS DE CONIFÈRES EN SERRE DE GUYENNE

(*Loi sur les associations coopératives*)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE OUVRIÈRE DE PRODUCTION DE PLANTS DE CONIFÈRES EN SERRE DE GUYENNE», dont le siège social est situé à Guyenne, QC, dans le district électoral d'Abitibi-Ouest.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
8875-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Avis divers

Église arménienne de la Fraternité biblique Armenian Biblical Brotherhood Church

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., chapitre C-71), il a accordé des lettres patentes, en date du 30 juillet 1980 constituant en corporation régie par la Loi sur les corporations religieuses, MM. Nigoghos Marandjian, retraité, 5998, avenue du Parc, app. 15, Montréal, Asbet Genc, homme d'affaires, 33, 58e Avenue, Laval-des-Rapides,

Hrant Koceyan, expéditeur-receveur, 10417, avenue Leblanc, Montréal-Nord.

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 1 000 000,00 $.

Le siège social de la corporation est à 5998, avenue du Parc, app. 15, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

8753-o 1644-6346

Commission Scolaire de Grande-Entrée

Avis de rachat

Avis public est, par les présentes, donné que conformément à l'émission de 215 000,00 $ de la Commission Scolaire de Grande-Entrée, les obligations portant les numéros D008 - M152 - M159 - M166 - M173 - M180 - M187 - M194 - M201 - M208 - M211, seront rachetées par anticipation le 10 octobre 1980 et que les intérêts sur lesdites obligations cesseront de courir à compter de cette date.

Cap-aux-Meules, I. M., le 17 septembre 1980.

Le directeur général,
ROSAIRE ARSENEAU.

Commission Scolaire des Îles
C. P. 610, Cap-aux-Meules
Îles-de-la-Madeleine, G0B 1B0. 8877-o

Fraternité ecclésiale Ancienne et Nouvelle Inc.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les compagnies et de la Loi sur les corporations religieuses, il a accordé des lettres patentes supplémentaires modifiant les objets de la corporation «Fraternité ecclésiale Ancienne et Nouvelle Inc.», en date du 25 août 1980.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

8753-o 1465-2440

Commission scolaire de Montmagny

Avis de rachat

Aux détenteurs des obligations de l'émission de trois cent soixante-cinq mille dollars (365 000,00 $) datée du 1er novembre 1969 de l'ex-commission scolaire de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud faisant partie maintenant de la nouvelle Commission scolaire de Montmagny.

Avis public est, par les présentes, donné que la Commission scolaire de Montmagny a procédé par tirage au sort, au rachat pour fins d'amortissement le 1er novembre 1980, conformément aux dispositions des obligations, les obligations suivantes (ou partie de ces obligations) comme mentionné ci-après, de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100% de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir:

Numéros:

V-002	5 000,00 $
M-277	1 000,00
M-262	1 000,00
M-232	1 000,00

Les obligations (ou partie de ces obligations) ci-haut mentionnées, rappelées pour rachat, deviendront dues et payables et seront payées en monnaie ayant cours légal au Canada, à toute succursale de la Banque Canadienne Nationale dans la province de Québec, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus et dans le cas d'obligations à coupons avec tous les coupons échéant après le 1er novembre 1980 attachés.

Avis public est aussi, par les présentes, donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations (ou partie de ces obligations) présentement appelées pour paiement, cessera de s'accroître le et après le 1er novembre 1980.

Montmagny, le 18 septembre 1980.

Commission scolaire de Montmagny
Le directeur général,
ALPHONSE GUILLEMETTE.

8868-o

Ville de Montréal

Avis de rachat

Aux détenteurs des obligations payables en monnaie des États-Unis de l'émission désignée «5% Sinking Fund Debentures for Public Works, due November 1, 1990» (ci-après appelées «Obligations») de la ville de Montréal, province de Québec, Canada.

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera pour fins d'amortissement le 1er novembre 1980, conformément aux dispositions des obligations, les obligations suivantes (ou partie de ces obligations) comme mentionné ci-après, de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100% de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir:

Numéros des obligations entièrement immatriculées portant le préfixe RE, rachetables le 1er novembre 1980 jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis chacun des numéros suivants:

3127	47 000 $	3235	12 000 $	3248	47 000 $
3128	118 000	3240	14 000	3250	2 000

3184	2 000 $	3241	7 000 $
3233	12 000	3242	339 000

Numéros des obligations à coupons de 1 000 $ chacune, portant le préfixe E, rachetables le 1er novembre 1980:

Aucun numéro

Les obligations (ou partie de ces obligations) ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées en telles espèces ou monnaie des États-Unis d'Amérique qui, au moment du paiement, aura cours légal pour le paiement des dettes publiques et privées dans lesdits États-Unis d'Amérique, au bureau de Bank of Montreal Trust Company ou de The Royal Bank of Canada Trust Company, Borough of Manhattan, ville et État de New York, États-Unis d'Amérique, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus, et dans le cas d'obligations à coupons, avec tous les coupons échéant après le 1er novembre 1980 attachés.

Les obligations entièrement immatriculées et les obligations à coupons immatriculées quant au principal doivent être accompagnées de procurations pour leur transfert dûment signées en blanc. Les obligations entièrement immatriculées représentant la partie non rachetée de toute obligation rachetée en partie seulement, seront émises sans frais. Les obligations immatriculées seront immatriculées de la même manière que les obligations remises, à moins d'instructions d'agir différemment.

Avis public, est aussi par les présentes, donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations (ou partie de ces obligations) présentement appelées pour paiement, cessera de s'accroître le et après le 1er novembre 1980.

Montréal, le 9 septembre 1980.

Ville de Montréal,
Le directeur des finances,
FERNAND DENIS, C.A.

8783-o

Ville de Montréal

Avis de rachat

Aux détenteurs des obligations payables en monnaie des États-Unis de l'émission désignée «5% Sinking Fund Debentures for Metro Lines Construction, due November 1, 2004» (ci-après appelées «obligations») de la ville de Montréal, QC, Canada.

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera pour fins d'amortissement le 1er novembre 1980, conformément aux dispositions des obligations, les obligations suivantes (ou partie de ces obligations) comme mentionné ci-après, de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100% de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir:

Numéros des obligations entièrement immatriculées portant le préfixe RE, rachetables le 1er novembre 1980 jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis chacun des numéros suivants:

0010	25 000 $	0090	8 000 $	0444	4 000 $
0016	63 000	0196	5 000	0445	15 000
0017	63 000	0230	5 000	0446	1 000
0018	25 000	0274	15 000	0447	5 000
0019	360 000	0366	13 000	0448	2 000
0023	4 000	0371	7 000	0449	1 000
0026	1 000	0373	95 000	0453	580 000
0049	1 000	0411	56 000	0455	1 000
0054	2 000	0420	5 000	0458	3 000
0060	6 000	0436	2 000	0477	12 000
0062	2 000	0437	66 000	0479	3 000
0063	12 000	0438	12 000		
0085	6 000	0443	8 000		

Numéros des obligations à coupons de 1 000 $ chacune, portant le préfixe E, rachetables le 1er novembre 1980:

375100	375175	375206
375123	375196	375242

Les obligations (ou partie de ces obligations) ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées en telles espèces ou monnaie des États-Unis d'Amérique qui, au moment du paiement, aura cours légal pour le paiement des dettes publiques et privées dans lesdits États-Unis d'Amérique, au bureau de Bank of Montreal Trust Company ou de The Royal Bank of Canada Trust Company, Borough of Manhattan, ville et État de New York, États-Unis d'Amérique, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus, et dans le cas d'obligations à coupons, avec tous les coupons échéant après le 1er novembre 1980 attachés.

Les obligations entièrement immatriculées et les obligations à coupons immatriculées quant au principal doivent être accompagnées de procurations pour leur transfert dûment signées en blanc. Les obligations entièrement immatriculées représentant la partie non rachetée de toute obligation rachetée en partie seulement, seront émises sans frais. Les obligations immatriculées seront immatriculées de la même manière que les obligations remises, à moins d'instructions d'agir différemment.

Avis public est aussi par les présentes donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations (ou partie de ces obligations) présentement appelées pour paiement, cessera de s'accroître le et après le 1er novembre 1980.

Montréal, le 9 septembre 1980.

Ville de Montréal,
Le directeur des finances,
FERNAND DENIS, C.A.

8824-o

Ville de Montréal

Avis est, par les présentes, donné que, conformément aux dispositions de l'article 36 de la charte de la ville de Montréal qui se lit comme suit:

36. Le directeur du service des travaux publics doit faire décrire et enregistrer dans un registre exclusivement tenu à cette fin les rues, ruelles, voies et places publiques en totalité ou en partie acquises par la ville ou ouvertes au public depuis au moins cinq ans. Quant à celles de ces rues, ruelles, voies ou places qui ne sont qu'en partie publiques, l'enregistrement et la description ne sont faits que pour cette partie.

À compter de cet enregistrement, ces rues, ruelles, voies et places sont réputées voies publiques.

Les dispositions du présent article s'appliquent également aux territoires annexés.

Les rues, ruelles, voies et places publiques ouvertes au public depuis au moins cinq ans dans les limites de la ville ou de tous territoires annexés à celle-ci deviennent propriété de la ville dès que sont accomplies les formalités suivantes:

1. Par résolution du comité exécutif, la ville approuve le ou les documents donnant la description de toutes rues, ruelles, voies ou places publiques, ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la ville entend se prévaloir des dispositions du présent article.

2. Ces documents doivent être déposés aux archives du service des travaux publics de la ville et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau d'enregistrement de Montréal.

3. Le greffier de la ville doit publier deux fois à la *Gazette officielle du Québec*, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant:

a) le texte intégral du présent article;

b) une description sommaire des rues, ruelles, voies et places publiques dont il s'agit;

c) une déclaration à l'effet que la description prévue au paragraphe 1 a été approuvée et déposée suivant les paragraphes 1 et 2.

4. L'avis prévu au paragraphe 3 doit, dans le mois suivant chacune de ses publications à la *Gazette officielle du Québec*, être inséré dans un journal quotidien de langue française et dans un journal quotidien de langue anglaise publiés dans la ville.

Tous droits auxquels des tiers pourraient prétendre quant à la propriété du fonds desdites rues, ruelles, voies et places publiques apparaissant aux documents ainsi déposés sont éteints et prescrits s'ils ne sont exercés par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication à la *Gazette officielle du Québec* de l'avis ci-dessus prévu.

À l'expiration de ces délais, la ville doit faire enregistrer sur tout terrain dont il s'agit une déclaration notariée constatant l'accomplissement des formalités ci-dessus prévues et cet acte ainsi enregistré constitue une preuve concluante de l'accomplissement de ces formalités. Le régistrateur est tenu d'accepter le dépôt des documents et d'enregistrer la déclaration notariée ci-dessus mentionnée.

Le fait qu'une rue, ruelle, voie ou place publique est décrite et enregistrée au registre prévu au premier alinéa ou est décrite dans les documents et résolutions prévus à l'article 37, fait preuve *prima facie* que cette rue, ruelle, voie ou place publique est ouverte au public depuis plus de cinq ans.

La ville ne peut se prévaloir des dispositions du présent article à l'égard de terrains sur lesquels elle a prélevé quelques taxes au cours des trois années précédentes.

Le présent article s'applique aussi aux rues, ruelles et voies privées mais seulement dans les cas où elles apparaissent au plan officiel comme telles et que leurs propriétaires ont été, à cause de leur caractère, exemptés de taxes municipales foncières durant au moins trois exercises.

Quant aux rues, ruelles, voies publiques et parcs dont la ville est propriétaire mais dont les titres comportent une restriction dans l'usage futur qu'elle veut en faire, la ville peut se libérer de ces restrictions par la procédure qui suit:

a) par la publication d'un avis à cet effet dans un quotidien de langue française et dans un quotidien de langue anglaise publiés à Montréal;

b) en payant l'indemnité fixée par la Cour dans les cas où dans les douze mois de la publication de ces avis le donateur ou ses ayants droit ou successeurs ont exercé leurs recours; si ces recours ne sont pas exercés dans ce délai de douze mois, la ville est libérée.

Cet avis porte sur une rue et une ruelle formées du lot 54-1-11 faisant partie de l'avenue Déom et du lot 63-929 (ruelle) du cadastre du village de Côte-des-Neiges, dont la description, telle qu'elle a été préparée par M. Denis Sarrazin, arpenteur-géomètre a été approuvée par le comité exécutif de la ville de Montréal, le 5 décembre 1979.

Le présent avis est promulgué afin de permettre à la ville de devenir propriétaire des lots ci-dessous mentionnés en conformité des dispositions susdites; et le soussigné déclare que la description des lots mentionnés ci-dessus, approuvée par le comité exécutif, a été déposée aux archives du service des travaux publics et qu'une copie de la description ci-dessus mentionnée dûment certifiée le 26 avril 1980 par monsieur Denis Sarrazin, arpenteur-géomètre, a été déposée le 23 avril 1980, sous le numéro 3066693 au bureau d'enregistrement de Montréal.

Le présent avis est le deuxième que le soussigné doit publier en vertu du paragraphe 3 de l'article 36 de la charte de la ville.

Hôtel de ville, Montréal, le 27 septembre 1980.

Le greffier de la ville,
7345-25-2-o MARC BOYER.

Société québécoise d'assainissement des eaux

Le ministre de l'Environnement donne avis, conformément à l'article 4 de la Loi sur la Société québécoise d'assainissement des eaux (1980, chapitre 10), que le gouvernement a déterminé par le Décret 2245-80, en date du 16 juillet 1980, que le siège social de la «Société québécoise d'assainissement des eaux» sera situé sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Le ministre de l'Environnement,
8752-o MARCEL LÉGER.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Demandes

Joseph Jean Albert Bélanger

Avis est, par les présentes, donné que monsieur Joseph Jean Albert Bélanger, mieux connu sous le nom de Serge Bélanger, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Serge Marcoux.

Avis est, de plus, donné, que les noms des personnes suivantes peuvent être changés à la suite de la requête: Maurice François Serge Bélanger, Stéphane Bélanger, Marie Hélène Lisanne Bélanger, tous de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, QC.

Sherbrooke, le 27 août 1980.

Le procureur du requérant,
8727-38-2-o ME GERVAIS DUBÉ.

Joseph Jean Guy Yves Brassard

Avis est, par la présente, donné que Joseph, Jean Guy, Yves Brassard, étudiant, domicilié à Louvicourt, district d'Abitibi, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat, lui permettant de changer son nom en celui de Joseph, Jean Guy, Yves Turcotte.

Val-d'Or, le 2 septembre 1980.

Les procureurs du requérant,
8728-38-2-o BIGUÉ, BIGUÉ & TYMCHYK, *avocats*.

Pierre Richard Caron

Prenez avis que M. Pierre Richard Caron, militaire, domicilié au 71, avenue de Gaspé, Saint-Jean-Port-Joli, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Pierre Yves Caron.

Montmagny, le 21 août 1980.

Les procureurs du requérant,
8729-38-2-o MORIN, LEMIEUX & BLAIS, *avocats*.

Réal Cauchon

Avis est, par la présente, que Réal Cauchon domicilié et résidant au 899, Boily, Chicoutimi, district de Chicou-

timi, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Réal Tremblay.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Chicoutimi, le 13 août 1980.

Les procureurs du requérant,
MES ROY, PÉRIGNY, VÉZINA,
8730-38-2-o BEAULIEU & FILLION.

Marie Magella Liliane Desrosiers

Prenez avis que Marie Magella Liliane Desrosiers, domiciliée et résidant au 394, Francine, Beauport, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Maggy Liliane Desrosiers.

Beauport, le 28 août 1980.

La requérante,
8817-39-2-o MME MAGELLA DESROSIERS GAGNON.

Blandine Dompierre

Prenez avis que Blandine Dompierre, assistante, domiciliée et résidant au 22, rue Saint-Jules, app. 3, Beauport, QC, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Suzanne Dompierre.

Québec, le 15 septembre 1980.

La requérante,
8818-39-2-o BLANDINE DOMPIERRE.

Marie Thérèse Céline Fréchette

Prenez avis que Marie Thérèse Céline Fréchette, ménagère, domiciliée et résidant au numéro 531, 104e Avenue, Saint-Georges-de-Champlain, district de Saint-Maurice, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mary Thérèsa Byrns.

Saint-Georges-de-Champlain, le 14 août 1980.

Le procureur de la requérante,
8664-38-2-o PIERRE GOULET.

Nicholas Gladuk

Avis est donné que Nicholas Gladuk, inspecteur, résidant et domicilié au 720, 14e Avenue, Lachine, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nicholas Haladuick.

Pointe-Claire, le 4 août 1980.

Le procureur du requérant,
8731-38-2-o DUNCAN KISILENKO, C.R.

Jean-Marc Gosselin

Avis est donné que Jean-Marc Gosselin, du 3976, Saint-André, appartement 16, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jean Michel Landry.

Montréal, le 2 juillet 1980.

Les procureurs du requérant,
8665-38-2-o BERGER & WINSTON, *avocats*.

Deborah Phyllis Kara

Avis est, par les présentes, donné que Deborah Phyllis Kara, domiciliée au 234, Dufferin, Rosemere, district de Terrebonne, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Deborah Phyllis Bleazard.

Montréal, le 13 août 1980.

Les procureurs de la requérante,
GUY, VAILLANCOURT, MERCIER,
8772-39-2-o BERTRAND, BOURGEOIS & LAURENT.

Maria Yvette Jeanne Labelle

Avis est, par les présentes, donné que Maria Yvette Jeanne Labelle, ménagère, 625, rue Évangéline, Sept-Îles, comté de Duplessis, district de Mingan, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son prénom de Yvette en celui de Laurette.

Sept-Îles, le 21 août 1980.

Les procureurs de la requérante,
8825-39-2-o PETTIGREW & SIMARD.

Madelaine Larche

Avis est donné que Madelaine Larche, maîtresse de maison, domicilié au Lac-Simon, dans le comté de Papineau, QC, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Madeleine Lavoie.

Saint-André-Avellin, le 11 septembre 1980.

La requérante,
8826-39-2-o MADELEINE LARCHE.

Joseph François Lavoie

Prenez avis que Joseph François Lavoie, étudiant, domicilié et résidant au no 4, rue Nobel, à Sainte-Catherine, Portneuf, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph François Mac Lellan.

Beauport, le 20 août 1980.

Le procureur du requérant,
8666-38-2-o ADRIEN GRENIER, *notaire*.

William Barrie Leng

Avis est donné que William Barrie Leng, mécanicien et homme d'affaires, domicilié et résidant au numéro 1212, avenue des Pins, appartement 1509, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jean Beaulieu.

Montréal, le 4 septembre 1980.

Les procureurs du requérant,
MES PAQUETTE,
8743-38-2-o GODIN & SIMARD, *avocats*.

Murielle Lord

Avis est donné que dame Murielle Lord, résidant et domiciliée à Sainte-Irène, comté de Matapédia, province de Québec, district de Rimouski, s'adressera au ministre de la Justice, pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Kathleen Lord.

Amqui, le 14 mai 1980.

Le procureur de la requérante,
8667-38-2-o CAROL ABUD.

Jules Marois

Prenez avis que monsieur Jules Marois, domicilié et résidant au 27, chemin Le-Tour-du-Lac, du Lac-Beauport, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jules Maroist.

Québec, le 27 août 1980.

Les procureurs du requérant,
8732-38-2-o LANGLOIS, DROUIN & ASSOCIÉS.

Wallace Maurice

Prenez avis que M. Wallace Maurice, 3112, rue René, Lac-Saint-Augustin-Sud, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Wallace Morris.

Saint-Augustin, le 10 septembre 1980.

Le requérant,
8733-38-2-o WALLACE MAURICE.

Joseph Steven Allan McComeau

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Steven Allan McComeau, domicilié et résidant au 715, 35e Avenue, à Saint-Charles-de-Mandeville, district de Joliette, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Steven Alain Duguay, ledit nom devant servir à toutes fins légales.

Ville Saint-Gabriel, le 13 août 1980.

Le procureur du requérant,
8688-38-2-o PIERRE MARTINEAU.

Marie Blanche Oliva Pilote

Avis est, par la présente, donné que Marie Blanche Oliva Pilote, domiciliée et résidant à R.R. 3, Mistassini, district de Roberval, QC, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son prénom en celui de Marie Blanche Isala Pilote.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Dolbeau, le 13 août 1980.

Le procureur de la requérante,
8773-39-2-o ME RAYMOND POISSON.

Gérald Roland François Poisson

Prenez avis que Gérald Roland François Poisson, domicilié et résidant au 2547, Henri-Bourassa est, app. 3, Montréal-Nord, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom patronymique en celui de Duchesne.

Montréal-Nord, le 15 juillet 1980.

Les procureurs du requérant,
BOISCLAIR, KOZINA, SASSEVILLE
8689-38-2-o & PELLERIN.

Cevdet Sahimerdan

Avis est, par les présentes, donné que Cevdet Sahimerdan, domicilié au 418, avenue des Pins ouest, appartement 39, dans la ville et le district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jeff Cevdet Erdan.

Montréal, le 25 août 1980.

Le procureur du requérant,
8827-39-2-o MICHAEL N. BERGMAN.

Joseph Julot Tremblay

Prenez avis que Joseph Julot Tremblay, monteur de ligne, domicilié et résidant au 56, avenue des Bouleaux, à Victoriaville, district d'Arthabaska, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Julot Clermont Tremblay.

Arthabaska, le 19 août 1980.

Les procureurs du requérant,
MES BARIL, BELISLE, LASSONDE,
8819-39-2-o ROY & NEAULT.

Marek Andrzej Winston Wleklinski

Avis est donné, par les présentes, que Marek Andrzej Winston Wleklinski, résidant à 78, chemin Brunswick, ville de Beaconsfield, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mark Wleklinski Wilkins; ledit changement bénéficiera son épouse Anna Rose Belliveau, et à ses enfants Denise Nicole, Andrew Mark et Catherine Marie Belliveau, à toutes fins que de droit.

Montréal, le 29 août 1980.

Le procureur,
8690-38-2-o ERNEST G. SABLOFF, *notaire*.

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-007003-801-

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre BASIL MORTLEY, autrefois du 2556, Saint-Antoine, Montréal, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Basil Mortley, défendeur, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Basil Mortley, défendeur.

Québec, le 8 septembre 1980.

Le greffier-adjoint,
8771-o YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-005910-809

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre DEAN CALVIN GILLESPIE, 1, côte Sainte-Catherine, suite 604, Montréal, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Dean Calvin Gillespie de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur Dean Calvin Gillespie.

Québec, le 10 septembre 1980.

Le greffier adjoint,
8771-o Y. DESPRÉS.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-007420-807

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, demandeur, contre DENYSE LANCTOT GARDEY autrefois de 4321, rue Saint-Denis, Montréal, maintenant de domicile inconnu, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Denise Lanctot Garey, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la défenderesse.

Québec, le 10 septembre 1980.

Le greffier adjoint,
8771-o Y. DESPRÉS.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-007077-805-

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre GARY LEVENTHAL, autrefois du 5205, Randall, appartement 15, Montréal, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Gary Leventhal, défendeur, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Gary Leventhal, défendeur.

Québec, le 8 septembre 1980.

Le greffier adjoint,
8771-o YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-007419-809

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC représentant Sa Majesté de la province de Québec, demandeur, contre MIREILLE DELISLE, 103, La Tour, Saint-Jean, comté d'Iberville, maintenant d'adresse inconnue, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné que Mireille Delisle de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la défenderesse.

Québec, le 10 septembre 1980.

Le greffier adjoint,
8771-o Y. DESPRÉS.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-007190-806

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, demandeur, contre RAINER KAPPEI, 4845, Cumberland, Montréal, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Rainer Kappei de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 10 septembre 1980.

Le greffier adjoint,
8771-o Y. DESPRÉS.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-007416-805

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ROBERT VERMETTE autrefois de 148, plateau Ouimet, Sainte-Rose, Laval, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Robert Vermette de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 10 septembre 1980.

Le greffier adjoint,
8771-o Y. DESPRÉS.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-007076-807

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre SUSAN DATE MACGREGOR, autrefois du 442, avenue Claremont, Montréal, maintenant d'adresse inconnue, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Susan Date MacGregor, défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Susan Date MacGregor, défenderesse.

Québec, le 8 septembre 1980.

Le greffier adjoint,
8771-o YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District d'Iberville
No 755-02-000819-80

SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT PRESTIGE LTÉE., demanderesse, contre MARCEL PAGÉ, défendeur.

Ordonnance

Il est ordonné au défendeur de comparaître au greffe de cette Cour, dans le mois à compter des présentes.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour à l'intention du défendeur.

Saint-Jean sur Richelieu, le 5 septembre 1980.

Le greffier adjoint,
8820-o MONIQUE NORMANDIN.

Compagnies — Loi sur les

Demandes de dissolution

A & H AIR AND HYDRAULIC EQUIPMENT INC.

Avis vous est, par les présentes, donné que la compagnie «A & H AIR AND HYDRAULIC EQUIPMENT INC.» constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 8 mai 1980.

La secrétaire,
8774-o RITA NASHMAN.

ADANAC INVESTMENT CORPORATION

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ADANAC INVESTMENT CORPORATION», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 3 septembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
ROBINSON, BUTLER, SHEPPARD, BORENSTEIN,
8798-o SHAPIRO, LANGLOIS, FLAM & GREEN.

ASSOCIATION CULTURELLE D'ABITIBI

Prenez avis que la corporation «ASSOCIATION CULTURELLE D'ABITIBI», constituée en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Val-d'Or, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Amos, le 4 août 1980

Le secrétaire,
8835-o MARIUS GAUTHIER, *avocat*.

BENJAMIN NEWS COMPANY LTD. LES MESSAGERIES DE PRESSE BENJAMIN LTÉE.

Avis est, par les présentes, donné que «BENJAMIN NEWS COMPANY LTD. — LES MESSAGERIES DE PRESSE BENJAMIN LTÉE.», corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 4 septembre 1980.

Le président,
8777-o GERALD BENJAMIN.

BERMAC ACCEPTANCE CORPORATION LTD.

Prenez avis que «BERMAC ACCEPTANCE CORPORATION LTD.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 10 septembre 1980.

Le secrétaire,
8755-o JUDI GELBER.

GUY BERNARD INC.

Prenez avis que la compagnie «GUY BERNARD INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Rivière-du-Loup, le 14 août 1980.

Le procureur de la compagnie,
8836-o ALAIN H. BELZILE, *avocat*.

LA BOUTIQUE EROSEXE INC.

Prenez avis que la compagnie «LA BOUTIQUE EROSEXE INC.» demandera au ministre des Consommateurs,

Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Trois-Rivières, le 16 septembre 1980.

Le procureur de la compagnie,
8828-o JEAN DE CHARETTE, *notaire*.

RENÉ BOURDAGES (1975) LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «RENÉ BOURDAGES (1975) LTÉE», corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social au 6404, 44e Avenue, Rosemont, Montréal, province de Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 12 septembre 1980.

Le président,
8784-o GUY JUNEAU.

CENTRE D.S.M.R. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CENTRE D.S.M.R. INC.», corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Sherbrooke, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 3 septembre 1980.

Le secrétaire,
8837-o JEAN DAIGNEAULT.

LA CIE DE GESTION OMICRON LTÉE OMICRON HOLDING COMPANY LTD

Prenez avis que «LA CIE DE GESTION OMICRON LTÉE — OMICRON HOLDING COMPANY LTD» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Cité de LaSalle, le 11 septembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
8785-o CHABOT, DOWNS, LAURIER & CÉRÉ.

EUGÈNE CÔTÉ LIMITÉE

Prenez avis, que la compagnie «EUGÈNE CÔTÉ LIMITÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Hyacinthe, le 27 août 1980.

Les procureurs,
8838-o MES BEAUDOIN & MICHON.

COURS CHÂTEAUBRIAND INC.

Prenez avis que la compagnie «COURS CHÂTEAUBRIAND INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

LaSalle, le 11 septembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
8829-o CHABOT, DOWNS, LAURIER & CÉRÉ.

DE GASPE AVENUE INVESTMENTS INC.

Avis est donné que «DE GASPE AVENUE INVESTMENTS INC.», corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social en la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 3 septembre 1980.

Les procureurs,
DESJARDINS, DUCHARME, DESJARDINS
8775-o & BOURQUE.

E.C.M. CONSTRUCTION CO. LTD.

Avis est, par les présentes, donné que «E.C.M. CONSTRUCTION CO. LTD.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Knowlton, le 9 septembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
8756-o LUSSIER, CODÈRE, DOIRON & D'AMOURS.

LES ENTREPRISES NADEAU ROBINSON INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENTREPRISES NADEAU ROBINSON INC.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Laval, Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 26 août 1980.

Le secrétaire,
8776-o GHISLAIN DOSTIE.

EXPOSITION PHILATÉLIQUE DE SHERBROOKE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la corporation «EXPOSITION PHILATÉLIQUE DE SHERBROOKE INC.», constituée en vertu de la Partie 3 de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Sherbrooke, QC, demandera au ministre des Consom-

mateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 12 septembre 1980.

Le procureur de la corporation,
8799-o JEAN PANNETON, *notaire*.

FONDATION ROSANNE LAFLAMME INC.

Prenez avis que la «FONDATION ROSANNE LAFLAMME INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Jean, le 25 juillet 1980.

Pour la requérante,
8800-o ROLAND BOUDRIAU.

GIRARD ET LARIVIÈRE AUTO INC.

Prenez avis que la compagnie «GIRARD ET LARIVIÈRE AUTO INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Trois-Rivières, le 3 septembre 1980.

Le procureur,
8757-o RÉJEAN GIROUX, *notaire*.

HABITAT INTERNATIONAL INC

Avis est, par les présentes, donné que «HABITAT INTERNATIONAL INC», compagnie incorporée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 4 février 1980.

Les procureurs de la compagnie,
ROBINSON, CUTLER, SHEPPARD, BORENSTEIN,
8839-o SHAPIRO, LANGLOIS & FLAM.

HEMAN INVESTMENTS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «HEMAN INVESTMENTS LTD.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 12 septembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
ROBINSON, CUTLER, SHEPPARD, BORENSTEIN,
8830-o SHAPIRO, LANGLOIS, FLAM & GREEN.

HÔTEL CENTRAL PLESSISVILLE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «HÔTEL CENTRAL PLESSISVILLE INC.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Plessisville, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 3 septembre 1980.

La secrétaire,
8840-o CÉLYNE CARIGNAN.

HYPPOFECTA INC.

Prenez avis que la compagnie «HYPPOFECTA INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Cap-de-la-Madeleine, le 3 septembre 1980.

Le procureur,
8758-o RÉJEAN GIROUX, *notaire*.

LES IMMEUBLES DESMARTEAUX INC.

Prenez avis que la compagnie «LES IMMEUBLES DESMARTEAUX INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 27 août 1980.

Le procureur de la compagnie,
8801-o MAURICE MARTEL, C.R. *avocat*.

IMMEUBLES G.D.S. INC.

Avis est, par les présentes, donné que «IMMEUBLES G.D.S. INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Grondines, le 6 septembre 1980.

Le président,
8759-o CÉLESTIN DION.

LES INDUSTRIES ET EXPLORATIONS MID INC. MID INDUSTRIES AND EXPLORATIONS INC.

Avis est donné, par les présentes, que «LES INDUSTRIES ET EXPLORATIONS MID INC. — MID INDUSTRIES AND EXPLORATIONS INC.», compagnie constituée en vertu de la Loi sur les compagnies minières et ayant son siège social en la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Toronto, le 31 juillet 1980.

Le secrétaire-trésorier,
8786-o R.I. MARTIN.

G. KAHNE & ASSOCIÉS LTÉE.

Avis est, par la présente, donné que «G. KAHNE & ASSOCIÉS LTÉE.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 26 août 1980.

Les procureurs de la requérante,
BERNARD, STERN, KANDESTIN.
8802-o KUGLER & ASSOCIÉS.

LINA WATCH CORP.

Prenez avis que «LINA WATCH CORP.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 septembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
8842-o POLLACK, TEITELBAUM, COHEN & WAINER.

MILLS STEEL & SURPLUS CO. LTD.

Avis est donné que MILLS STEEL & SURPLUS CO. LTD., corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social en la ville de Montréal, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières pour obtenir la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 4 septembre 1980.

Les procureurs de la corporation,
DESJARDINS, DUCHARME, DESJARDINS
8803-o & BOURQUE.

LES PLACEMENTS J.S.P.D. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES PLACEMENTS J.S.P.D. INC.», corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social à Sherbrooke, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 8 septembre 1980.

Le secrétaire,
8841-o LOUIS-MARC TANGUAY.

LES PHARMACIES LAVIOLETTE INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PHARMACIES LAVIOLETTE INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Mirabel, le 5 septembre 1980.

Le président de la compagnie,
8760-o JOSEPH-LOUIS PARADIS.

PROVISIONS DUVERNAY INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PROVISIONS DUVERNAY INC.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Laval, Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 26 août 1980.

Le secrétaire,
8778-o GHISLAIN DOSTIE.

PROVISIONS LACOMBE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PROVISIONS LACOMBE INC.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Laval, Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 26 août 1980.

Le secrétaire,
8779-o GHISLAIN DOSTIE.

QUÉBEC MARINE INC.

Avis est donné que «QUÉBEC MARINE INC.», corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social au 1792, boulevard Wilfrid-Hamel, ville de Duberger, province de Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 3 septembre 1980.

Les procureurs,
DESJARDINS, DUCHARME,
8761-o DESJARDINS & BOURQUE.

RABOR REALTIES INC.

Avis est, par les présentes, donné que «RABOR REALTIES INC.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Hampstead, demandera au ministre des Consommateurs Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 14 juillet 1980

Le procureur de la compagnie,
8804-o DANIEL MORRIS, C.R.

ST. LAWRENCE FURNITURE STORE LIMITED

Avis est, par les présentes, donné que «ST. LAWRENCE FURNITURE STORE LIMITED», compagnie incorporée sous la Loi sur les compagnies, ayant son siège

social au 2075, rue Université, suite 1208, Montréal, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 9 septembre 1980.

Les procureurs de la requérante,
PHILLIPS, HALPERIN, FRIEDMAN, BEY,
8805-o ASHENMIL, KOTLER, GARVIS & SHUSTER.

SERVICE DES LOISIRS NOTRE-DAME DE LA SALETTE

Prenez avis que la compagnie «SERVICE DES LOISIRS NOTRE-DAME DE LA SALETTE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 2 septembre 1980.

Le président,
8843-o JEAN-PAUL AUDETTE.

LA SOCIÉTÉ DERVAN INC.

Prenez avis que la compagnie «LA SOCIÉTÉ DERVAN INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 28 août 1980.

Le procureur de la compagnie,
8844-o MAURICE MARTEL, C.R. *avocat.*

VENO INC.

Prenez avis que la compagnie «VENO INC.», constituée par lettres patentes en date du 5 mai 1970 et enregistrée le 16 juin 1970, libro C-22, folio 63, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 5 septembre 1980.

Le procureur de la compagnie,
8806-o DANYEL LAPORTE.

Curatelle publique — Loi sur la

Succession Gérard Camirand

Succession de Camirand, Gérard, en son vivant de 509, rue Diane, app. 1, Longueuil, décédé le 16 octobre 1976.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q. chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6 8762-o

Succession Wilfrid Chalifoux

Succession de Chalifoux, Wilfrid, en son vivant de 4646, rue Messiers, Montréal, QC, décédé le 11 octobre 1979.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q. chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6 8763-o

Succession Pierrette (Guay) Giuze

Succession de Giuze, Pierrette (Guay), en son vivant de 7005, Briand, Montréal, décédée le 7 novembre 1978.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6 8807-o

Financement des partis politiques — Loi régissant le

Union Nationale

État sommaire du montant versé au représentant officiel de l'Union Nationale, monsieur Reynald Brochu, pour la période du 1er avril au 31 août 1980.

1. Frais d'administration	10 240,27 $
2. Frais de diffusion du programme politique	—
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	—
Total:	10 240,27 $

Le directeur général,
8780-o PIERRE-OLIVIER BOUCHER.

Parti libéral

Conformément à l'article 37 de la Loi régissant le financement des partis politiques, le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement, par le chef du Parti libéral du Québec, des représentants officiels suivants:

Crémazie
M. Pierre Lemieux est remplacé par:
M. Kenneth Pastor
1754, rue Prieur est
Montréal, QC
H2C 1M6

Kamouraska-Témiscouata
M. Fernand Hudon est remplacé par:
Madame Denise Nadeau
1002, 2e Rue
La Pocatière, QC
G0R 1Z0

Sauvé
M. Jean-Pierre Ménard est remplacé par:
M. François Ronci
5602, des Glaïeuls
Montréal-Nord, QC
H1G 2C6

Mille-Îles
M. Guy Croteau est remplacé par:
M. Jean de Villiers
981, Suzanne
Laval, QC
H7C 2J4

Montréal, le 11 septembre 1980.

La secrétaire,
8808-o ME JOHANE CANNING-LACROIX.

Liquidation des compagnies — Loi sur la

Moruzzi & Bardetti Co. Ltd.

Prenez avis que le 25 mai 1978, par jugement de l'honorable juge André Nadeau, dans une cause portant le numéro 500-05-01-295-788 des dossiers de la Cour supérieure (en liquidation) du district de Montréal, ce dernier a ordonné la liquidation de «Moruzzi & Bardetti Co. Ltd.», constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., chapitre C-38) et qu'en vertu d'un jugement rendu le 15 mars 1979 par la Cour supérieure du district de Montréal, cause 500-05-010295-788, monsieur Claude Dolan de la firme Price Waterhouse & Cie a été nommé à titre de liquidateur.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
8831-o 1271-0364

Société coopérative agricole de Saint-Zacharie

(Loi sur les sociétés coopératives agricoles)

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de la société coopérative agricole «Société coopérative agricole de Saint-Zacharie», tenue à Saint-Zacharie, dans le district électoral de Dorchester, le 20 décembre 1979, il a été résolu de liquider la société et qu'elle soit dissoute, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les sociétés coopératives agricoles et de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que messieurs Ernest Guay, Gérard Guay et monsieur Arthur Lebel soient nommés liquidateurs.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
8821-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Divers

|L.S.|
Gouvernement du Québec JEAN-PIERRE CÔTÉ

ÉLISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Lettres patentes

ATTENDU QU'en vertu de l'article 15 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), le gouvernement peut, par lettres patentes, constituer en municipalité de ville toute municipalité du Québec régie par le Code municipal, si sa population est d'au moins deux mille habitants, après l'accomplissement des formalités prescrites par cette loi;

ATTENDU QUE la population de la municipalité du village de Bois-des-Filion est de 4 470 habitants;

ATTENDU QUE toutes les formalités prescrites par la loi ont été accomplies pour la constitution en ville de la municipalité du village de Bois-des-Filion;

ATTENDU QUE la Commission de toponymie a émis un avis favorable.

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un Décret portant le numéro 2810-80 du 10 septembre 1980, et conformément aux dispositions du paragraphe 3 de l'article 18 de la Loi sur les cités et villes, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la recommandation du ministre des Affaires municipales:

QUE soit constituée en municipalité de ville, sous le nom de «Ville de Bois-des-Filion», le territoire décrit à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources, datées du 1er août 1980, apparaissant comme annexe A du susdit Décret portant le numéro 2810-80 du 10 septembre 1980, le tout conformément à la demande contenue dans une requête du Conseil municipal du village de Bois-des-Filion, comté de Terrebonne, datée du 23 mai 1980.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable JEAN-PIERRE CÔTÉ, C.P., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce dixième jour de septembre en l'année mil neuf cent quatre-vingt de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-neuvième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY

Libro: 1540
Folio: 52

Avis de l'octroi des lettres patentes ci-dessus est donné conformément au paragraphe 5 de l'article 18 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19).

Le sous-ministre des Affaires municipales,
8797-o PATRICK KENNIFF.

Régie intermunicipale des bibliothèques publiques Pierrefonds-Dollard-des-Ormeaux

Avis est donné que le ministre des Affaires municipales a, conformément à l'article 468.11 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), décrété, le 27 août 1980, la constitution d'une régie intermunicipale appelée «Régie intermunicipale des bibliothèques publiques Pierrefonds-Dollard-des-Ormeaux», laquelle a les fonctions, les pouvoirs et les obligations qui résultent de la loi et de l'entente conclue entre les villes de Pierrefonds et de Dollard-des-Ormeaux, autorisée respectivement par les règlements numéros 806 et 80-669 et approuvée par le ministre des Affaires municipales le 27 août 1980.

Conformément à l'article 468.11 ci-dessus mentionné, le décret constituant la régie intermunicipale entre en vigueur le jour de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le sous-ministre des Affaires municipales,
8797-o PATRICK KENNIFF.

Consommateurs, Coopératives et Institutions financières

Assurances — Loi sur les

COMPAGNIE D'ASSURANCE STANDARD LIFE

Modification de permis

Avis est, par les présentes, donné que le permis d'assureur de THE STANDARD LIFE ASSURANCE COMPANY est modifié pour que la raison sociale de la compagnie puisse dorénavant s'y lire: COMPAGNIE D'ASSURANCE STANDARD LIFE. La compagnie a obtenu la permission du parlement d'Écosse (Standard Life Assurance Company Act 1980, chapter XXVI) pour faire affaire au Canada sous le nom français précité.

Québec, le 15 septembre 1980.

Le surintendant des assurances,
8753-o JACQUES M. ROY.

MINISTERS LIFE — A MUTUAL LIFE INSURANCE COMPANY

Changement de nom

Avis est, par les présentes donné, que THE MINISTERS LIFE AND CASUALTY UNION qui détient un permis d'assureur pour les catégories sur la vie et contre la maladie ou les accidents, a changé son nom en celui de «MINISTERS LIFE — A MUTUAL LIFE INSURANCE COMPANY».

Il s'agit d'une corporation constituée en vertu des lois du Minnesota et autorisée à pratiquer des opérations au Canada en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies d'assurances étrangères.

L'adresse de son siège social est 3100, West Lake Street, Minneapolis Mn 55416, et celle de son principal établissement d'affaires au Québec est 960, Pothier, Brossard, QC.

Donné au Service des assurances, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 10 septembre 1980.

Le surintendant des assurances,
8753-o JACQUES M. ROY.

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE ROUVILLE & ST-HYACINTHE

Fusion

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32), il a approuvé le 18 septembre 1980, après avoir pris l'avis du surintendant des assurances, la convention de fusion intervenue entre les compagnies d'assurance mutuelles contre le feu, la foudre et le vent des paroisses de Saint-Damase, Sainte-Marie-Madeleine et la Société mutuelle d'assurance contre l'incendie de St-Césaire.

Le siège social de la nouvelle corporation est situé à Saint-Césaire dans le comté municipal de Rouville.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
8867-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE-INCENDIE

Demande de fusion

Prenez avis que «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Étienne-de-la-Malbaie» et «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Hilarion» corporations dûment constituées et ayant leur siège social dans le comté municipal de Charlevoix, ont fait approuver par leurs membres dûment convoqués en assemblée générale spéciale une convention décrétant leur fusion en société mutuelle d'assurance-incendie sous la raison sociale de «SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DU COMTÉ DE CHARLEVOIX», conformément aux dispositions de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32).

Les deux (2) mutuelles ont l'intention de demander, par requête commune, au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, de confirmer ladite convention.

Les secrétaires,
PAULETTE PERRON,
8713-38-4-o MADELEINE D. AIMÉ.

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE-INCENDIE

Demande de fusion

Prenez avis que «LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE D'IBERVILLE» et «LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE ST-JEAN», corps légalement constitués, ayant leur siège social dans les comtés municipaux d'Iberville et de Saint-Jean, ont respectivement fait approuver par leurs membres dûment convoqués en assemblée générale spéciale, une convention décrétant leur fusion en société mutuelle d'assurance-incendie sous la raison sociale de «SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE

CONTRE L'INCENDIE IBERVILLE-ST-JEAN» conformément aux dispositions de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32)

Les deux (2) sociétés mutuelles ont l'intention de demander par requête commune, au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, de confirmer ladite convention.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 22 août 1980.

Le secrétaire,
ANDRÉ CAMPBELL.

8642-37-4-o

Office des professions du Québec

Radiation permanente

L'Office des professions du Québec donne avis par les présentes, conformément à l'article 53 du Code des professions (L.R.Q., chapitre C-26), que Lise Perron (Kebe Thing), ayant exercé sa profession à Montréal, a été radiée d'une façon permanente du tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec en vertu d'une résolution du Bureau adoptée le 21 septembre 1978.

Le président de l'Office des professions du Québec,
ANDRÉ DESGAGNÉ.

8822-o

Pouvoirs spéciaux des corporations — Loi sur les

SÉMINAIRE ST-VINCENT-DE-PAUL

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 8 septembre 1980, il a approuvé le Règlement no 80-1 de la corporation changeant son siège social à 821, rue Bon-Air, Sainte-Foy, le tout conformément aux articles 2 et suivants de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations (L.R.Q., chapitre P-16).

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

8753-o 1324-2540

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

CENTRE DE TRAVAIL ET DE TRANSITION DES ÎLES

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 74 et 120 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-5), il a accordé des lettres patentes, en date du 27e jour d'août 1980, convertissant la corporation CENTRE DE TRAVAIL ET DE TRANSITION DES ÎLES DE LA MADELEINE, constituée le 3 novembre 1975, en vertu des dispositions de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, et ayant des objets similaires à ceux d'un établissement institué en vertu du chapitre précité, en un établissement public sous le nom de «CENTRE DE TRAVAIL ET DE TRANSITION DES ÎLES».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: Centre d'accueil.

Le siège social de l'établissement sera à Cap-aux-Meules, dans le district judiciaire de Gaspé.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

8753-o 1461-5264

RÉSIDENCE JEAN DE LA LANDE

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 74 et 120 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-5), il a accordé des lettres patentes, en date du 6e jour d'août 1980, convertissant la corporation RÉSIDENCE JEAN DE LA LANDE INC., constituée le 16 septembre 1969, en vertu des dispositions de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, et ayant des objets similaires à ceux d'un établissement institué en vertu du chapitre précité, en un établissement public sous le nom de «RÉSIDENCE JEAN DE LA LANDE».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: Centre d'accueil.

Le siège social de l'établissement sera à 4255, rue Papineau, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

8753-o 1268-1771

MARIBRO INC.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 74 et 120 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-5), il a accordé des lettres patentes, en date du 27e jour d'août 1980, convertissant la corporation L'ATELIER INDUSTRIEL DE ST-JEAN INC., constituée le 5 janvier 1973, en vertu des dispositions de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, et ayant des objets similaires à ceux d'un établissement institué en vertu du chapitre précité, en un établissement public sous le nom de «MARIBRO INC.».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: Centre d'accueil.

Le siège social de l'établissement sera à Iberville, dans le district judiciaire d'Iberville.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

8753-o 1358-0931

Sociétés coopératives agricoles — Loi sur les

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DE LAIT DE LA MAURICIE

Avis est donné que la «SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DE LAIT DE LA MAURICIE», dont le siège social était situé à Saint-Marc-de-Shawinigan, QC, dans le district électoral de Saint-Maurice, a été dissoute le 3 septembre 1980, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les sociétés coopératives agricoles et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

8823-o

Sociétés d'agriculture — Loi sur les

Cercle d'amélioration du bétail de Gaspé

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation donne avis en vertu de la Loi sur les sociétés d'agriculture (L.R.Q., chapitre S-25, articles 2 et 72) de la constitution d'une société d'agriculture sous le nom de «Cercle d'amélioration du bétail de Gaspé».

Bureau du ministre, le 11 septembre 1980.

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,
JEAN GARON.

8832-o

Soumissions — Demandes de

Ville d'Alma
(Comté de Lac-Saint-Jean)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville d'Alma» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 2 682 000 $ d'obligations de la ville d'Alma datées du 10 novembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 12 1/2% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement et ni supérieur à 13% pour les échéances plus éloignées. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le jeudi 16 octobre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 10 novembre 1980.

Tableau d'amortissement — 2 682 000 $

Année	Capital
10 novembre 1981	35 000 $
10 novembre 1982	38 000
10 novembre 1983	42 000
10 novembre 1984	46 000

Année	Capital
10 novembre 1985	51 000 $
10 novembre 1985	785 000 (à renouveler)
10 novembre 1990	239 000
10 novembre 1990	1 446 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste de coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville d'Alma s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 10 novembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 681 000 $; 607 — 132 000 $ restauration quartier; 631 (665) — 55 000 $ aménagement à la pente de ski; 643 — 175 000 $ const. garage municipal; 644 — 8 000 $ const. chalet de loisirs; 654 — 350 000 $ aqueduc, égouts, voirie etc.; 658 — 22 000 $ aqueduc, égouts; 661 — 75 000 $ voirie; 664 — 1 020 000 $ const. caserne de police et pompiers; 668 — 130 000 $ aqueduc, égouts, voirie, éclairage etc.; 672(682) — 34 000 $ travaux d'amélioration à deux piscines.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le jeudi 16 octobre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le jeudi 16 octobre 1980, à 17 heures, à l'hôtel de ville, 140, rue Saint-Joseph sud, ville d'Alma, comté de Lac-Saint-Jean, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville d'Alma, comté de Lac-Saint-Jean, le 16 septembre 1980.

Le greffier,
RAYMOND FORTIN.

Hôtel de ville
140, rue Saint-Joseph sud
ville d'Alma
comté de Lac-Saint-Jean, QC, G8B 3R1
téléphone: 662-6501, code 418

8872-o

Ville de Brossard
(Comté de Laprairie)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Brossard» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 2 975 000 $ d'obligations de la ville de Brossard datées du 10 novembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 12 1/2% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement et ni supérieur à 13% pour les échéances plus éloignées. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le mardi 14 octobre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 10 novembre 1980.

Tableau d'amortissement — 2 975 000 $

Année	Capital
10 novembre 1981	144 000 $
10 novembre 1982	157 000
10 novembre 1983	169 000
10 novembre 1984	183 000
10 novembre 1985	199 000
10 novembre 1985	1 301 000 (à renouveler)
10 novembre 1990	391 000
10 novembre 1990	431 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Brossard s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 10 novembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents

règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 2 975 000 $.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mardi 14 octobre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 14 octobre 1980 à 20 h 30, à l'hôtel de ville, 3275, boulevard Lapinière, ville de Brossard, comté de Laprairie, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Brossard, comté de Laprairie, le 15 septembre 1980.

Le greffier,
MADAME MARIE-PAULE DAOUST.

Hôtel de ville
3275, boul. Lapinière
ville de Brossard
comté de Laprairie, QC, J4Z 2B4
téléphone: 676-0201, code 514 8787-o

Ville de Charlesbourg

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Charlesbourg» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 3 000 000 $ d'obligations de la ville de Charlesbourg datées du 10 novembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 12 1/2% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement et ni supérieur à 13% pour les échéances plus éloignées. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le mercredi 15 octobre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 10 novembre 1980.

Tableau d'amortissement — 3 000 000 $

Année	Capital
10 novembre 1981	106 000 $
10 novembre 1982	119 000
10 novembre 1983	131 000
10 novembre 1984	146 000
10 novembre 1985	162 000
10 novembre 1985	1 062,00 (à renouveler)
10 novembre 1990	1 274 000 $ (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Charlesbourg s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 10 novembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 695 000 $; 79-1347 — 20 000 $ aqueduc, égouts; 79-1363 — 10 100 $ voirie; 79-1387 — 31 500 $ aqueduc, égouts; 79-1388 — 14 300 $ réaménagement du terrain de baseball; 79-1389 — 21 700 $ aménag. d'un terrain de jeux; 79-1391(80-1462) — 77 700 $ aqueduc, égouts, voirie; 79-1397 — 1 052 600 $ aqueduc, égouts, voirie; 79-1407 — 208 500 $ démol. et const. de bâtiments; 80-1428 — 59 000 $ achat de contrôleurs feux de circul.; 80-1430 — 66 000 $ tr. canalisation nv. du Moulin conjointement avec la ville de Beauport; 80-1438 — 22 000 $ achat d'équipement; 80-1444 — 210 000 $ voirie; 80-1454 — 500 300 $ aménag. de terrains de loisirs; 79-1393 — 11 300 $ installation feux de circulation.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mercredi 15 octobre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mercredi 15 octobre 1980 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 7575, boulevard Henri-Bourassa, ville de Charlesbourg, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Charlesbourg, le 15 septembre 1980.

Le greffier,
ROSAIRE GODBOUT.

Hôtel de ville
7575, boul. Henri-Bourassa
Ville de Charlesbourg, QC, G1H 3E7
téléphone: 628-7241, code 418 8788-o

Corporation municipale de Franquelin
(Comté de Saguenay)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la corporation municipale de Franquelin» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 640 000 $ d'obligations de la corporation municipale de Franquelin datées du 10 novembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 12 1/2% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement et ni supérieur à 13% pour les échéances plus éloignées. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le mercredi 15 octobre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 10 novembre 1980.

Tableau d'amortissement — 640 000 $

Année	Capital
10 novembre 1981	25 000 $
10 novembre 1982	29 000
10 novembre 1983	32 000
10 novembre 1984	37 000
10 novembre 1985	41 000
10 novembre 1985	304 000 (à renouveler)
10 novembre 1990	172 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La corporation municipale de Franquelin s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 10 novembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 3-78 — 640 000 $ aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mercredi 15 octobre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mercredi 15 octobre 1980 à 20 heures, au bureau municipal, corporation municipale de Franquelin, comté de Saguenay, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Corporation municipale de Franquelin, comté de Saguenay, le 15 septembre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
J. BERTRAND GAGNON.

Bureau municipal
case postale 13
corporation municipale de Franquelin
comté de Saguenay, QC, G0H 1E0
téléphone, 563-2206 ou
296-5521, code 418 8789-o

Municipalité de Sainte-Germaine-Boulé
(Comté d'Abitibi-Ouest)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la municipalité de Sainte-Germaine-Boulé» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 120 000 $ d'obligations de la municipalité de Sainte-Germaine-Boulé datées du 10 novembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 12 1/2% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement et ni supérieur à 13% pour les échéances plus éloignées. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le mardi 14 octobre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 10 novembre 1980.

Tableau d'amortissement — 120 000 $

Année	Capital
10 novembre 1981	1 500 $
10 novembre 1982	2 000
10 novembre 1983	2 000
10 novembre 1984	2 000

Année	Capital
10 novembre 1985	2 500 $
10 novembre 1985	51 000 (à renouveler)
10 novembre 1990	59 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à la Caisse populaire de Sainte-Germaine-Boulé, comté d'Abitibi-Ouest, QC.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La municipalité de Sainte-Germaine-Boulé s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 10 novembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 50 — 120 000 $ construction d'une patinoire couverte.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mardi 14 octobre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 14 octobre 1980 à 20 heures, au bureau municipal, municipalité de Sainte-Germaine-Boulé, comté d'Abitibi-Ouest, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Municipalité de Sainte-Germaine-Boulé, comté d'Abitibi-Ouest, le 15 septembre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
MADAME ÉTIENNE CARON BLAIS.

Bureau municipal
case postale 5
municipalité de Sainte-Germaine-Boulé
comté d'Abitibi-Ouest, QC, J0Z 1M0
téléphone: 787-2221, code 819 8790-o

Paroisse de Saint-Luc
(Comté de Champlain)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la paroisse de Saint-Luc» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 425 000 $ d'obligations de la paroisse de Saint-Luc datées du 10 novembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 12 1/2% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement et ni supérieur à 13% pour les échéances plus éloignées. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le mercredi 15 octobre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 10 novembre 1980.

Tableau d'amortissement — 425 000 $

Année	Capital	
10 novembre 1981	17 000 $	
10 novembre 1982	20 000	
10 novembre 1983	22 000	
10 novembre 1984	25 000	
10 novembre 1985	28 000	
10 novembre 1985	155 000	(à renouveler)
10 novembre 1990	158 000	(dont un montant de 106 000 $ à renouveler pour un terme additionnel de 10 ans)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La paroisse de Saint-Luc s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 10 novembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 70 — 425 000 $ aqueduc, pavage.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales,

édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mercredi 15 octobre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mercredi 15 octobre 1980, à 20 heures, au bureau municipal, 660, Principale, paroisse de Saint-Luc, comté de Champlain, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Paroisse de Saint-Luc, comté de Champlain, le 16 septembre 1980.

Le greffier,
MADAME RITA COSSETTE.

450, rue Principale
paroisse de Saint-Luc
comté de Champlain, QC, G0X 3K0
téléphone: 295-3217, code 819 8873-o

Ville de Saint-Tite
(Comté de Laviolette)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Saint-Tite» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 114 000 $ d'obligations de la ville de Saint-Tite datées du 10 novembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 12 1/2% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement et ni supérieur à 13% pour les échéances plus éloignées. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le jeudi 16 octobre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 10 novembre 1980.

Tableau d'amortissement — 114 000 $

Année	Capital
10 novembre 1981	5 000 $
10 novembre 1982	5 000
10 novembre 1983	5 000
10 novembre 1984	6 000
10 novembre 1985	6 000
10 novembre 1985	87 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Saint-Tite s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 10 novembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 344 — 22 500 $ renouvellement d'emprunt; 435-78 — 66 000 $ aqueduc, égouts, voirie; 446-79 — 25 500 $ achat d'un auto-pompe et d'un camion à incendie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le jeudi 16 octobre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le jeudi 16 octobre 1980, à 17 heures, à l'hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, ville de Saint-Tite, comté de Laviolette, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Saint-Tite, comté de Laviolette, le 17 septembre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
PIERRE A. DESAULNIERS.

Hôtel de ville
540, rue Notre-Dame
ville de Saint-Tite
comté de Laviolette, QC, G0X 3H0
téléphone: 365-5143, code 418 8874-o

Ville de Val-d'Or
(Comté d'Abitibi-Est)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Val-d'Or» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 5 508 000 $ d'obligations de la ville de Val-d'Or datées du 10 novembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 12 1/2% pour les échéances de 1 an à 3 ans inclusivement et ni supérieur à 13% pour les échéances plus éloignées. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le mardi 14 octobre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 10 novembre 1980.

Tableau d'amortissement — 5 508 000 $

Année	Capital
10 novembre 1981	165 000 $
10 novembre 1982	181 000
10 novembre 1983	202 000
10 novembre 1984	223 000
10 novembre 1985	249 000
10 novembre 1985	1 284 000 (à renouveler)
10 novembre 1990	414 000
10 novembre 1990	2 790 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Val-d'Or s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 10 novembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 701 — 190 000 $; 703 — 443 700 $ aqueduc, égouts, voirie; 704 — 512 000 $ const. d'une glace artificielle; 726 — 671 000 $; 727 — 390 000 $; 748 — 150 000 $ aqueduc, égouts, voirie; 751 — 316 000 $ voirie; 755 — 465 000 $ aqueduc, égouts, voirie; 765 — 267 250 $ acq. d'immeubles-stationnement; 782 — 25 700 $ tr. de recherche en eau; 797 — 178 250 $ services municipaux; 798 — 596 100 $ voirie; 799 — 480 000 $ voirie, aqueduc, égouts etc.; 809 — 88 000 $ voirie; 820 —339 000 $ tr. rénovation du poste de police; 843 — 197 000 $ aqueduc, égouts; 844 — 199 000 $ reconst. de trottoirs, recouvrement bitumineux.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mardi 14 octobre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 14 octobre 1980 à 19 heures, à l'hôtel de ville, 855, 2e Avenue, ville de Val-d'Or, comté d'Abitibi-Est, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Val-d'Or, comté d'Abitibi-Est, le 15 septembre 1980.

Le greffier,
J. ALEXANDRE CHOUINARD.

Hôtel de ville
855, 2e Avenue
ville de Val-d'Or
comté d'Abitibi-Est, QC, J9P 4P4
téléphone: 824-9613, code 819

8791-o

Syndicats professionnels — Loi sur les

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES CONSEILLERS EN PERFECTIONNEMENT DE L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (APCP DE L'ENAP)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 10 juin 1980, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de «L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES CONSEILLERS EN PERFECTIONNEMENT DE L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (APCP DE L'ENAP)», avec siège social situé à Québec, district judiciaire de Québec.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

8833-o

1645-1775

Vente des effets non réclamés — Loi sur la

Compagnie des Chemins de Fer Nationaux Du Canada
Réclamations messageries

Avis est, par les présentes, donné que tous les effets reçus avant le 21e jour d'août 1980, et non réclamés aux bureaux de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada (division des messageries), à divers endroits du réseau seront vendus aux enchères publiques au plus haut enchérisseur par Dan Craddock, directeur de la vente (Lic. no 80-1 comté de Dufferin) Orangeville, ventes et antiques, Orangeville, Ont., un mille à l'ouest d'Orangeville, Ont. sur la route no 9 part lot 5, concession 2, partie 2 Township of East Garafraxa, Ont. à 10 heures, le 2 octobre 1980, à moins que lesdits effets ne soient réclamés et tous les frais payés avant cette date.

Montréal, le 31 juillet 1980.

Le directeur des réclamations,
8303-34-6-o E. PONZI.

Vente(s) par licitation

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-003278-783

AGOSTINO COCULLO, résidant et domicilié au 7043, De Lorimier, appartement 1, dans les ville et district de Montréal, demandeur, contre SALVATORE COCULLO, résidant et domicilié au 9, rue Card, Boisbriand, à Sainte-Thérèse, district de Terrebonne, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Conformément à un jugement rendu par le protonotaire spécial, Me Jean-Guy Vaugeois, daté du 18 octobre 1979, ordonnant la licitation de l'immeuble suivant:

«Le lot numéro cent cinq (105) de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent soixante-dix-sept (477-105) du cadastre officiel de la paroisse de Sault-au-Récollet, et mesurant trente pieds (30 pi) de largeur par soixante-treize pieds et cinq dixièmes de pied (73,5 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins. Avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros 7043, 7045 et 7047 de la rue De Lorimier, en les ville et district de Montréal.»

La mise à prix est fixée à 13 362,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le SEPTIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 9 septembre 1980. 8845-o

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-000663-805

CHUEN FUNG, domicilié et résidant au 6172, rue Hutchison, Outremont, district de Montréal, demandeur, contre WINDA CHEN WEN HO, épouse séparée de Normand Pang, domiciliée et résidant au 2370, rue Gold, appartement 402, Saint-Laurent, district de Montréal, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Conformément à un jugement rendu par le protonotaire spécial, Me Jean-Guy Vaugeois, daté du 18 juillet 1980, ordonnant la licitation de l'immeuble suivant:

«Un emplacement ayant front sur la rue Hutchison dans la cité d'Outremont, connu et désigné comme étant la moitié sud-est du lot numéro huit de la subdivision du lot numéro sept de la resubdivision du lot numéro trente-deux (no 32-7 S.-E. 1/2 no 8) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant vingt-cinq pieds (25 pi) de largeur par cent pieds (100 pi) de profondeur, et borné en front par la rue Hutchison, à l'arrière par une ruelle commune (no 32-7-11), du côté sud-est par le lot no 32-7-7, et du côté nord-ouest par l'autre moitié dudit lot

no 32-7-8. Toutes les mesures ci-dessus sont en mesures anglaises et plus ou moins. Avec la maison dessus érigée portant les numéros civiques 6170, 6172 et 6174 rue Hutchison. Avec toutes circonstances et dépendances, servitudes actives et passives incluant un droit de passage en commun avec tous autres y ayant droit dans la ruelle à l'arrière.»

La mise à prix est fixée à 7 050,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le TRENTE ET UNIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 9 septembre 1980. 8846-o

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-000577-795

ROLLANDE GALARNEAU DE FOY, veuve non remariée de Robert De Foy, domiciliée et résidant au 9263, rue Saint-Denis, app. 1, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre CHARLES GUTEKUNST, domicilié et résidant au 163, route du Polygone, Strasbourg, France, partie défenderesse.

«Un emplacement situé à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, dans le Septième Rang du canton Wexford, figurant au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Marguerite, sous le numéro huit des subdivisions officielles du lot originaire numéro vingt-neuf (29-8), contenant une superficie de vingt-deux mille cinq cents pieds carrés (22 500 pi^2) mesures anglaises et plus ou moins.

Avec une bâtisse dessus construite portant le numéro civique 212, 38e Avenue, à Sainte-Marguerite.

Le tout tel que montré sur un plan et certificat de localisation préparé par Raymond Alain, arpenteur-géomètre, en date du neuf septembre mil neuf cent soixante-quinze.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées à cet immeuble, et plus spécialement sujet à une servitude en faveur de la compagnie d'électricité Gatineau Power Ltd., aux termes de l'acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Terrebonne sous le numéro 310045.»

La mise à prix est fixée à 11 800,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, De Martigny ouest, suite 1.03, Saint-Jérôme, province de Québec, le DIX-NEUVIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, *avocat*.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 8 septembre 1980. 8781-o

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-014166-795

JUNE KLEIZA, EDWARD KLEIZA, demandeurs, contre ALBERT KLEIZA, 6835, rue Iberville, Montréal, et LINDA KLEIZA, 214, rue Charlotte, Sydney, Nouvelle-Écosse, JOHN SODO, 8767, rue Giroux, LaSalle, QC, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Conformément à un jugement rendu par l'honorable juge Yvon Jasmin, daté le 2 mai 1980, ordonnant la licitation de l'immeuble suivant:

«Un emplacement ayant front sur la rue Iberville en la ville de Montréal, connu et désigné sous le numéro un de la resubdivision du lot numéro soixante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent sept (207-61-1) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte-de-la-Visitation. Avec toutes les bâtisses dessus érigées portant les numéros civiques 6833 et 6835 de ladite rue Iberville. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 7 350,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le CINQUIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 10 septembre 1980. 8847-o

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Arthabaska

Saisie exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Arthabaska
C.S.A. 415-05-000109-800
S-415-18-000018-80

CAISSE POPULAIRE STE VICTOIRE, corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 150, rue Notre-Dame ouest, Victoriaville, demanderesse, contre GEORGES CROTEAU, résidant et domicilié au 80 A, rue Perreault, Victoriaville, défendeur.

Un terrain ou emplacement situé à l'intersection des rues Lavigne et Onil en la ville de Victoriaville, mesurant soixante-huit pieds et six pouces (68 pi 6 po) de largeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest sur une profondeur de soixante-treize pieds et neuf pouces (73 pi 9 po) dans ses lignes sud-ouest et nord-est, connu et désigné au cadastre officiel revisé de la paroisse de Sainte-Victoire, canton d'Arthabaska, comme étant une partie des subdivisions trois cent soixante, trois cent soixante et un et trois cent soixante-deux du lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt-treize (ptie 493-360, ptie 493-361 et ptie 493-362) et borné comme suit: en front au sud-est à la rue Onil, en profondeur au nord-ouest par le résidu des lots 493-360, 493-361 et 493-362, d'un côté au sud-ouest à la rue Lavigne et de l'autre côté au nord-est par le lot 493-363, avec maison dessus construite, circonstances et dépendances, et portant le numéro civique 9, rue Onil, Victoriaville, comté d'Arthabaska, QC.

Ledit immeuble est vendu sujet à toutes servitudes pouvant l'affecter.

La mise à prix est fixée à 5 725,00 $ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent comptant ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté d'Arthabaska, palais de justice d'Arthabaska, QC, le LUNDI VINGT-SEPTIÈME jour d'OCTOBRE 1980 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LYSE LACHANCE GARIÉPY.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Arthabaska, le 11 septembre 1980. 8809-o

Beauharnois

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
No 760-18-000018-80
500-05-002198-792

CAISSE POPULAIRE DE ST-RAYMOND, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 5580, Upper Lachine Road, district de Montréal, H4A 2A7, partie demanderesse, contre JACK PETRILLI, domicilié au 2089, rue Hingstone, district de Montréal, partie défenderesse.

«Un emplacement ayant front sur la rue Carré-St-Patrick, en la municipalité de St-Joachim de Châteauguay, en la province de Québec, étant la partie sud de la subdivision cent vingt-huit du lot numéro 112 (112-P128) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Joachim de Châteauguay, connu et désigné comme suit: la subdivision 128 du lot numéro 112 (112-128) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Joachim de Châteauguay, moins et à distraire partie dudit lot connu et désigné comme étant: la partie nord de ladite subdivision

128 dudit lot numéro 112 (112-ptie N. 128) de la paroisse de St-Joachim de Châteauguay, de forme irrégulière, mesurant cent sept pieds et quatre dixièmes de pied (107,4 pi), de largeur, le long de la rue Carré-St-Patrick, quatre-vingt-cinq pieds (85 pi) de profondeur dans sa ligne nord-est, vingt-trois pieds (23 pi) en arrière, dans la ligne sud-est, cent trente-huit (138 pi), dans sa ligne sud et huit pieds et huit dixièmes de pied (8,8 pi) dans sa ligne sud-ouest. Mesures anglaises et borné en front au nord-ouest et d'un côté au sud-ouest par ladite rue Carré-St-Patrick au sud par le résidu dudit lot 112-128, en arrière au sud-est par le lot 112-127 et au nord-est par partie du lot 112-98.

Avec bâtisse dessus y érigée portant le numéro civique 111, Carré St-Patrick.

Ladite partie sud du lot 112-128 étant un terrain vacant.»

La mise à prix est fixée à 500,00 $, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Châteauguay, 164, rue Saint-Joseph, à Sainte-Martine, le VINGT-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à QUATORZE heures.

Valleyfield, le 8 septembre 1980.

Le shérif adjoint,
DANIELLE MICHAUD.

8764-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-02-000881-75
760-18-000010-80

ME YVES SCHMIDT, avocat, domicilié et résidant au 12, 26e Avenue, Pincourt, district de Beauharnois, partie demanderesse, contre GEORGES MÉNARD, domicilié et résidant au 212, 3e Avenue, ville Île-Perrot, district de Beauharnois, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR du bureau d'enregistrement de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, Vaudreuil, mis en cause.

«Un emplacement situé en la ville de l'Île-Perrot, comté de Vaudreuil, connu et désigné comme étant une partie du lot deux cent cinq (ptie 205) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot, mesurant deux cent sept pieds et huit dixièmes de pied (207,8 pi) en arrière dans sa ligne nord-ouest, cinquante-huit pieds et six dixièmes de pied (58,6 pi) d'un côté dans sa ligne nord-est, soixante-treize pieds (73 pi) de l'autre côté dans sa ligne sud-ouest, et mesurant en avant quatre-vingts pieds et quatre dixièmes de pied (80,4 pi) dans une ligne sud-est en front sur la Troisième Avenue, quinze pieds (15 pi) dans une ligne nord-est perpendiculaire et cent vingt-cinq pieds (125 pi) dans une deuxième ligne sud-est, le tout mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit: en arrière au nord-ouest par les lots 204-71, 72, 73, 74 et par partie du lot 205-75, en avant par la Troisième Avenue et une partie du lot 205 appartenant au vendeur; d'un côté au sud-ouest par une autre partie du lot 205 et au nord-est par une autre partie du lot 205 appartenant au vendeur; avec une bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 212, 3e Avenue, ville de l'Île-Perrot.»

La mise à prix est fixée à 3 057,50 $, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, à Vaudreuil, le TRENTIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à DIX heures.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 9 septembre 1980

Le shérif adjoint,
DANIELLE MICHAUD.

8810-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
No 760-18-000034-80
760-05-000576-79

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT, corps politique dûment constitué avec son siège social à Ottawa, province d'Ontario, et une place d'affaires au 2350, chemin Manella, dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre JAMES V. THOMAS, contrôleur, autrefois domicilié au 32, rue Mars, dans la cité de Mercier, district de Beauharnois, et maintenant résidant et domicilié au 2479, 45th, Avenue, Vancouver, Colombie-Britannique tel qu'il appert du rapport de signification tant du bref et de la déclaration que du jugement (663 C.P.C.) et DAME RUTH PHELPS, ménagère, résidant et domiciliée au 32, rue Mars, dans la cité de Mercier, district de Beauharnois, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR pour la divi-

sion d'enregistrement de Châteauguay à Ste-Martine, mis en cause.

«Un emplacement sis et situé à ville Mercier, comté de Châteauguay, connu et désigné comme étant le lot numéro dix de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq (no 5-10) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Philomène, comté de Châteauguay, mesurant trente-trois pieds de largeur sur cent pieds de profondeur, mesures anglaises plus ou moins;

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 32, rue Mars, à Mercier».

La mise à prix est fixée à 4 937,50 $ montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Châteauguay, 164, rue Saint-Joseph, à Sainte-Martine, le VINGT-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à DIX heures.

Valleyfield, le 9 septembre 1980.

Le shérif adjoint,
8765-o DANIELLE MICHAUD.

Bonaventure

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bonaventure
N° 105-05-000146-79

BANQUE NATIONALE DU CANADA, partie demanderesse, contre ÉPICERIE ÉMILIEN PAQUIN INC et ÉMILIEN PAQUIN, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Bonaventure no 2 de Carleton, mis en cause.

«Un certain terrain ou emplacement situé à Maria, comté de Bonaventure, province de Québec, dans le Premier Rang, partie est du canton de Maria, connu et désigné comme étant la subdivision numéro vingt-cinq du lot originaire numéro quarante-six B, (46-B-25) du cadastre officiel revisé du canton de Maria, deuxième division d'enregistrement de Bonaventure, ayant la forme d'un parallélogramme et mesurant cent pieds (100 pi) au nord-ouest et au sud-est par cent soixante-quinze pieds (175 pi) au nord-est et au sud-ouest et étant borné comme suit: au nord-ouest par le lot 46-B-24, au nord-est par les lots 46-C-16 et 46-C-15, au sud-est par le lot 46-B-26 (route 6) et au sud-ouest par le lot 46-B-24.

«Un emplacement situé dans la municipalité de Maria, comté de Bonaventure, province de Québec, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro soixante et un et soixante-deux-B (ptie 61 et 62-B) dans le rang Un (1) partie est, pour le cadastre officiel du canton de Maria, deuxième division d'enregistrement de Bonaventure, mesurant deux cent soixante-dix pieds (270 pi), quatre-vingts pieds (80 pi), trente pieds (30 pi) et cent pieds (100 pi) au nord-est, trois cent quatre-vingt-dix pieds (390 pi) vers l'est, deux cent trente-quatre pieds (234 pi) et cinq cent trente-neuf pieds (539 pi) au sud-ouest, et borné comme suit: vers le nord-est par le lot 63-A, appartenant à monsieur Gaston Boudreau ou représentants, vers l'est par le ruisseau Kilmore, vers le sud-ouest par une partie du lot 61 et 62-B, appartenant à monsieur Réjean Pichette ou représentants, par une autre partie du même lot appartenant à monsieur Adelme Louvert ou représentants et par la route, le tout avec un édifice résidentiel dessus construit, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 14 972,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Bonaventure, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Carleton, district de Bonaventure, le SEPTIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif,
JEAN-LOUIS LANGLOIS.

Bureau du shérif
Cour supérieure
New-Carlisle, le 10 septembre 1980. 8811-o

Frontenac

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Frontenac
No 200-02-008467-79-9

CAISSE POPULAIRE DE LAURIERVILLE, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant une place d'affaires au 164, rue Grenier, Laurierville, partie demanderesse, contre FERNAND LAINESSE, domicilié et résidant sur la rue Gariépy, à Laurierville, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Mégantic à Inverness, mis en cause.

«1. Un terrain situé en la paroisse de Sainte-Julie au nord-ouest du chemin de la Grosse-Isle, de forme irrégulière, mesurant quatre cent soixante-dix pieds de largeur en front le long du chemin sur une profondeur de quatre cent dix pieds du côté sud-ouest et de cinq cent quatre-vingt-huit du côté nord-est et la largeur à l'extrémité de la profondeur étant de quatre cent vingt pieds le tout plus ou moins, mesures anglaises, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro quarante-neuf (ptie 49) rang Trois aux plan et livre de renvoi de la municipalité de Somerset-Nord, division d'enregistrement de Mégantic, et ce terrain présentement hypothéqué étant donc borné comme suit: au sud-est par le chemin de la Grosse-Isle, au sud-ouest par une partie du lot 50 appartenant à Mme Marcel Lavoie, et au nord-est et au nord-ouest par le résidu dudit lot 49 restant à M. Oscar Jacques.»

La mise à prix est fixée à deux cent soixante-dix-sept dollars et cinquante sous (277,50 $), soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Frontenac, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

«2. Un terrain situé dans le village de Sainte-Julie, au nord-est de la route de la Station, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro deux cent vingt (ptie 220) du cadastre officiel de la municipalité de Somerset-Nord, (canton de Somerset-Nord) mesurant deux cents pieds de front ou largeur sur quatre-vingt-sept pieds de profondeur, plus ou moins, mesures anglaises, et borné comme suit: en front au sud-ouest, à la route de la Station, en arrière au nord-est à une autre partie du lot deux cent vingt et décrite ci-après en troisième lieu, d'un côté au nord-ouest à une partie du lot deux cent vingt appartenant à Rémi Côté et de l'autre côté au sud-est par une autre partie du lot deux cent vingt étant un chemin reliant la nouvelle route régionale numéro 116 à la route de la Station, le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

3. Un autre terrain de forme triangulaire comprenant tout l'espace compris dans les bornes ci-après stipulées, connu au cadastre officiel de la municipalité de Somerset-Nord (canton de Somerset-Nord) comme étant une partie du lot numéro deux cent vingt (ptie 220) et borné comme suit: à un bout au sud, à l'intersection de la nouvelle route régionale numéro 116 et du terrain ci-dessus décrit, d'un côté au sud-ouest à la partie du lot deux cent vingt ci-dessus décrit en second lieu et de l'autre côté à l'est à la nouvelle route régionale no 116 et de l'autre côté au nord-ouest par le résidu dudit lot deux cent vingt appartenant à Rémi Côté, la ligne nord-ouest du terrain présentement décrit étant la continuation en ligne droite de la ligne nord-ouest de l'emplacement en deuxième lieu ci-dessus décrit faisant partie dudit lot deux cent vingt et cette ligne mesurant environ cent trente-cinq pieds à partir du terrain ci-dessus décrit en deuxième lieu jusqu'à la nouvelle route régionale no 116, le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Sauf et à distraire de ces terrains cependant la partie expropriée par le ministère de la Voirie suivant acte passé devant Me Marcel Dallaire, le 5 septembre 1969 et enregistré à Inverness sous le no 117063 tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées.

La mise à prix est fixée à deux cent soixante-quinze dollars (275,00 $), soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Frontenac, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus séparément au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Mégantic, au 1760, rue Dublin, à Inverness, le DIX-HUITIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CLAUDE RANCOURT.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Thetford-Mines, le 16 septembre 1980. 8848-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Frontenac
No 235-02-000282-80-4
S-118

GONZAGUE COUTURE INC, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa place d'affaires à Stratford, district de Frontenac, partie demanderesse, contre ANDRÉ LAROCHE, domicilié et résidant au rang 3, à Disraeli, district de Frontenac, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR, de la division d'enregistrement de Wolfe, mis en cause.

«Un lot de terre connu sous le numéro huit (8) du rang Trois nord-est (3 N.-E.) au cadastre officiel du canton de Stratford, sauf et à distraire:

a) la partie dudit lot numéro huit (8) vendue par ledit Clément Laroche à la Corporation municipale de la ville de Disraéli aux termes d'un acte passé devant Me Raymond Lemieux, notaire, le quatorze (14) juillet mil neuf cent soixante-dix (1970), dont copie fut enregistrée par dépôt au bureau de la division d'enregistrement de Wolfe le vingt et un (21) juillet mil neuf cent soixante-dix (1970) sous le numéro 81528;

b) la partie dudit lot numéro huit (8) vendue par Armand Simard à Bernard Laflamme et Mario Laflamme aux termes d'un acte passé devant Me Jean Marc Langlois, notaire, le deux (2) juillet mil neuf cent soixante-quatorze (1974), dont copie fut enregistrée par dépôt au bureau de la division d'enregistrement de Wolfe le quatre juillet mil neuf cent soixante-quatorze sous le numéro 88978; ladite partie dudit lot numéro huit (8) bénéficiant d'un droit de passage tel que déterminé aux termes d'un acte de vente par ledit Clément Laroche à Armand Simard passé devant Me Raymond Lemieux, notaire, le vingt-neuf (29) juillet mil neuf cent soixante-six (1966), dont copie fut enregistrée par dépôt au bureau de la division d'enregistrement de Wolfe le six août mil neuf cent soixante-six (1966) sous le numéro 75121;

c) la partie dudit lot numéro huit (8) donnée par ledit Clément Laroche à André Laroche aux termes d'un acte passé devant Me Jean Marc Langlois, notaire, le 15 juillet mil neuf cent soixante-quinze (1975), dont copie fut enregistrée par dépôt au bureau de la division d'enregistrement de Wolfe le vingt et un (21) juillet mil neuf cent soixante-quinze (1975) sous le numéro 91208; ladite partie dudit lot numéro huit (8) bénéficie d'une servitude réelle et perpétuelle de droit de passage et d'une servitude réelle et perpétuelle de puisage d'eau telles que déterminées dans ledit acte enregistré sous le numéro 91208;

d) un emplacement connu et désigné comme faisant partie du lot de terre connu sous le numéro huit (8) du rang Trois nord-est (3 N.-E.) au cadastre officiel du canton de Stratford, mesurant environ plus ou moins deux cent dix pieds (210 pi) de largeur dans ses lignes sud-ouest et nord-est et mesurant environ plus ou moins deux cent pieds (200 pi) de profondeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est;

Ledit emplacement étant borné en front au nord-est par le chemin public situé entre le rang Trois nord-est (3 N.-E.) au cadastre officiel du canton de Stratford et le rang Dix (10) au cadastre officiel du canton de Stratford; au sud-est par le lot de terre connu sous le numéro neuf (9) du rang Trois nord-est (3 N.-E.), au cadastre officiel du canton de Stratford; en arrière au sud-ouest et au nord par la partie dudit lot numéro huit (8) appartenant à ladite Cécile Ouellet; à l'ouest, par la partie dudit lot numéro huit (8) appartenant à Bernard Laflamme et Mario Laflamme. Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 180,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Frontenac, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Wolfe, à Ham-Sud, le VINGT-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
CLAUDE RANCOURT.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Thetford-Mines, le 12 septembre 1980. 8812-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Division de première instance de la
Cour fédérale du Canada — District de Frontenac
T-3779-80
S-120

DANS L'AFFAIRE DE LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU, du Régime de pensions du Canada, de la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage,

—ET—

Dans l'affaire d'une cotisation ou des cotisations établies par le ministre du Revenu national en vertu d'une ou plu-

sieurs des lois suivantes: la Loi de l'Impôt sur le Revenu, le Régime de pensions du Canada et la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage, contre THETFORD TOYOTA INC, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 1890, rue Notre-Dame nord, dans la ville de Thetford-Mines, province de Québec, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Thetford, mis en cause.

«Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro cent quatre-vingt-quatre de la subdivision du lot numéro vingt (20-184) au cadastre officiel pour le Cinquième Rang du canton de Thetford, avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sous la réserve des mines et droits de mines pour appartenir à qui de droit. Cet immeuble porte le numéro civique 1890 de la rue Notre-Dame nord, en la cité de Thetford-Mines»

La mise à prix est fixée à 28 725,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Frontenac, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Thetford-Mines, au palais de justice, 693, rue St-Alphonse ouest, à Thetford-Mines, le TRENTIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CLAUDE RANCOURT.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Thetford-Mines, le 11 septembre 1980. 8813-o

Labelle

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Labelle
No 500-12-071176-CSM
S.-155

DAME SOLANGE CHAREST-CASTONGUAY, ménagère, épouse divorcée de Yvon Castonguay, domiciliée et demeurant au Lac-à-la-Loutre, R.R. no 1, à Huberdeau, partie demanderesse, contre YVON CASTONGUAY, vendeur, domicilié et résidant au numéro 144, rue Filion, à Sainte-Rose, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Labelle, 440, boulevard Paquette, à Mont-Laurier, mis en cause.

«Un emplacement situé à La Macaza, connu et désigné comme étant le lot numéro quarante-quatre (44), dans le rang «G» de l'arpentage primitif du canton de Marchand, correspondant au lot numéro quarante-quatre (44) du rang «G» au cadastre officiel dudit canton de Marchand, dans le comté de Labelle.

Contenant, d'après l'arpentage, quatre-vingt-neuf centièmes d'acre (0,89), y compris la réserve légale de trois (3) chaînes, si elles existent, plus ou moins, sujet à la réserve ordinaire pour les chemins publics.

Avec toutes les bâtisses dessus érigées, améliorations et impenses.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra payer au shérif, au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est fixé à 3 270,00 $.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Labelle, 440, boulevard Paquette, à Mont-Laurier, province de Québec, le LUNDI, DIX-SEPTIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif,
J.C. LADOUCEUR.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Mont-Laurier, le 9 septembre 1980. 8766-o

Mingan

Bref d'exécution *de Terris*
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Mingan
No 650-32-397-80

GABRIEL DE POKOMANDY, avocat, domicilié et demeurant à Sept-Îles, district de Mingan, au 106, Napoléon, suite 403, partie demanderesse, contre LES HÉRITIERS DE FEU LOUIS CORSO, domiciliés et demeu-

rant au 342, rue Villars, Chomedey, QC, a/s Pierre Corso, partie défenderesse.

a) Partie du lot trente-quatre-un-A-six (ptie 34-1-A-6), rang Un (1), aux plan et livre de renvoi officiel du canton de Letellier, village des Sept-Îles, de figure régulière, bornée vers le nord-est par une autre partie du lot 34-1-A-6 appartenant à monsieur Edmond Leblanc ou ses représentants, vers le sud-est par le lot 34-2-A, vers le sud-ouest par le lot 34-1-A-7 et vers le nord-ouest par le lot 49 (rue Napoléon)

Mesurant soixante-six centièmes de pieds (0,66 pi) de largeur par quatre-vingt-dix pieds et soixante-quinze centièmes (90,75 pi) de profondeur.

Contenant en superficie, soixante pieds carrés (60,0 pi^2).

b) Partie du lot trente-quatre-un-A-sept (ptie 34-1-A-7), rang Un (1) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Letellier, village des Sept-Îles, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par le lot 34-1-A-6, vers le sud-est par le lot 34-2-A et par le lot 34-1-A-8, vers le sud-ouest par le lot 34-1-A-8 et par une autre partie du lot 34-1-A-7 vendue à la cité des Sept-Îles pour l'élargissement de la rue Arnaud et vers le nord-ouest par le lot 49 (rue Napoléon).

Mesurant dans sa ligne nord-est, quatre-vingt-dix pieds et soixante-quinze centièmes (90,75 pi), dans une ligne sud-est vingt-quatre pieds et trente-quatre centièmes (24,34 pi), dans sa ligne sud-ouest trente-neuf pieds et huit dixièmes (39,8 pi), dans une autre ligne sud-est quarante-huit pieds et quarante-six centièmes (48,46 pi), dans une autre ligne sud-ouest cinquante pieds et quinze centièmes (50,15 pi) et dans sa ligne nord-ouest soixante-treize pieds (73,0 pi). Contenant en superficie quatre mille six cent soixante-dix-huit pieds carrés (4 678 pi^2).

Le tout tel que montré sur un plan préparé par Rodrigue Tremblay, arpenteur-géomètre, le 7 juillet 1975, minute 672.

Aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la cité des Sept-Îles, circonstances et dépendances.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688-A C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 14 250,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Sept-Îles, le CINQUIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1980, à ONZE heures.

L'huissier,
JEAN TRUCHON.

Cour provinciale
Sept-Îles, le 11 septembre 1980 8792-o

Montréal

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-004069-801

LA BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, 1155, boulevard Dorchester ouest, Montréal, demanderesse, contre JEAN D. LESPÉRANCE et KEMPT LODGE INC., 25, croissant Norgrove, Dollard-des-Ormeaux, défendeurs et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Les immeubles du défendeur Jean D. Lespérance:

«Un emplacement décrit comme étant la subdivision cent trente du lot originaire trois cent trois (303-130) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Geneviève, avec maison détachée y construite portant le numéro civique 25, croissant Norgrove, Dollard-des-Ormeaux, province de Québec.»

La mise à prix est fixée à 7 225,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le TROISIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 9 septembre 1980. 8849-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-004897-786

LA BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse, contre PATRICK ROCK, résidant et domicilié au 4820, Broadway ouest, Montréal, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

La moitié indivise de l'immeuble suivant:

«Un certain emplacement donnant sur l'avenue Broadway ouest, à Montréal, mesurant trente-sept pieds et six pouces de largeur sur cent pieds de profondeur (37 pi 6 po × 100 pi) comprenant:

a) La subdivision numéro cinq cent quatre-vingt-dix-neuf du lot originaire numéro cent quarante-deux (142-599), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant vingt-cinq pieds de largeur sur cent pieds de profondeur (25 pi × 100 pi) et

b) Cette partie est bornée de front au nord-est par l'avenue Broadway ouest, à l'arrière au sud-ouest par la subdivision numéro 591 dudit lot originaire, du côté sud-est par la subdivision numéro 599, mentionnée ci-dessus au paragraphe *a* et du côté nord-ouest par le reste de la subdivision numéro 600. Toutes les dimensions ci-dessus sont en mesures anglaises et plus ou moins. Y compris le bâtiment y érigé portant les numéros 4820 et 4822, avenue Broadway ouest, dont le mur nord-ouest est mitoyen. Sous réserve de la servitude de vue réciproque au profit et à la charge de la propriété adjacente au nord-ouest, servitude établie par acte enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 845041. Dans l'état où se trouve actuellement ladite propriété avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à 5 900,00 $, soit la moitié de 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le VINGT-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 15 septembre 1980. 8850-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-007436-809

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation légalement constituée par une loi du Parlement du Canada, ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre SPORT PAUL RIVARD LTÉE., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 2398, boulevard Marie-Victorin, à Longueuil, district de Montréal, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

«Un emplacement, ayant front sur le boulevard Marie-Victorin, en la ville de Longueuil, province de Québec, connu et désigné comme étant les lots numéros trente-deux trente-trois et trente-quatre de la subdivision officielle du lot numéro sept (7-32, 33 et 34) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil.

Avec bâtisse y érigée portant le numéro 2398, dudit boulevard Marie-Victorin.

Sujet ledit emplacement à une servitude en faveur de Bell Canada tel qu'il appert à l'acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Chambly sous le numéro 132581 et sujet à une servitude en faveur de Gulf Canada Limitée tel qu'il appert à l'acte enregistré audit bureau sous le numéro 518685.

Avec toutes les bâtisses et améliorations y érigées ou en voie de construction, et comprenant les machineries, outillage, équipement, ameublement, engins, fournaises, bouilloires, moteurs et accessoires qui y sont placés pour servir à l'exploitation de son entreprise, le tout immeuble par nature ou destination.»

À distraire:

«Un emplacement situé en la ville de Longueuil étant composé d'une partie des lots numéros trente-deux, trente-trois et trente-quatre de la subdivision officielle, du lot originaire numéro sept (7-ptie 32, 7-ptie 33, 7-ptie 34) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, division d'enregistrement de Chambly; et plus explicitement décrit comme suit:

a) Partie du lot 7-32 étant de figure triangulaire et bornée; vers le nord-ouest par le boulevard Marie-Victorin (sans désignation cadastrale), sur une distance de 60,57 pieds (18,46 m); vers le nord-est par une partie du lot

7-33, sur une distance de 6,33 pieds (1,93 m); vers le sud-est par une autre partie du lot 7-32, sur une distance de 60,63 pieds (18,30 m). Contenant une superficie de 190,0 pieds carrés (17,65 m²).

b) Partie du lot 7-33 étant de figure trapézoïdale et bornée; vers le nord-ouest par le boulevard Marie-Victorin (sans désignation cadastrale), sur une distance de 60,57 pieds (18,46 m); vers le nord-est par une partie du lot 7-34, sur une distance de 12,67 pieds (3,86 m); vers le sud-est par une autre partie du lot 7-33, sur une distance de 60,63 pieds (18,30 m); vers le sud-ouest par une partie du lot 7-32, sur une distance de 6,33 pieds (1,93 m). Contenant une superficie de 570,0 pieds carrés (52,95 m²).

c) Partie du lot 7-34 étant de figure irrégulière et bornée: vers le nord-ouest par le boulevard Marie-Victorin (sans désignation cadastrale), sur une distance de 60,57 pieds (18,46 m); vers le nord-est par la rue Lafrance (7-86) sur une distance de 29,0 pieds (8,84 m); vers le sud par une autre partie du lot 7-34, sur une distance de 13,91 pieds (4,24 m); vers le sud-est par une autre partie du lot 7-34, sur une distance de 50,03 pieds (15,25 m); vers le sud-ouest par une partie du lot 7-33 sur une distance de 12,67 pieds (3,86 m). Contenant une superficie de 1 000,0 pieds carrés (92,90 m²).

Le tout tel que montré d'une description technique et un plan préparés par monsieur Pierre Roberge, arpenteur-géomètre, en date du dix-neuf juin mil neuf cent soixante-dix-neuf (19 juin 1979) portant le numéro 11 574 de ses dossiers (R. 368).»

La mise à prix est fixée à 10 700,00 $ soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le SIXIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 9 septembre 1980. 8851-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-002542-789
No 500-05-010214-805

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre LES HÔTELLERIES J.G. INC. et JACQUES GERVAIS, résidant et domicilié au 1300, chemin Loup-Garou, Sainte-Adèle, QC, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Les immeubles de Jacques Gervais:

«Un emplacement ayant front sur le boulevard Gouin ouest, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant les lots suivants, savoir:

1. Le lot numéro trois cent quatorze (314) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet.

2. Une partie du lot numéro trois cent treize (ptie 313) aux susdits plan et livre de renvoi officiels, mesurant trente et un pieds et soixante-six centièmes de pied (31,66 pi) dans la ligne nord-est; trente et un pieds (31 pi) dans la ligne sud-est; et trente-cinq pieds (35 pi) dans la ligne sud-ouest et ayant une superficie totale de mille quatre-vingt-seize pieds carrés cinq dixièmes de pied carré (1 096,5 pi²), mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit: au nord-est par le lot 313-20; au sud-est par le lot 313-20; au nord-ouest par le lot 314 ci-dessus décrit; au sud-ouest, par les lots 323-1 et 323-3-1. Avec bâtisses dessus érigées portant les numéros civiques 1622 et 1620 du boulevard Gouin ouest, en la ville de Montréal. Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement.»

La mise à prix est fixée à 3 962,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le CINQUIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 2 septembre 1980. 8852-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-014531-790

CAISSE POPULAIRE JEAN TALON, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant sa place d'affaires au 2295, rue Jean-Talon est, dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre SYDNEY

SPINNER, domicilié et résidant au 847, avenue McEachran, Outremont, district de Montréal, défendeur, et MYER SPINNER, mis en cause, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un certain emplacement ayant front sur la rue Laval, en la ville de Montréal, formé du lot numéro deux cent cinquante-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro neuf cent trois (903-259) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Louis, de la ville de Montréal, mesurant vingt pieds (20 pi) de largeur par soixante-quinze (75 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins.

Avec toutes les bâtisses y dessus construites et notamment celle portant le numéro civique 3823, de ladite rue Laval, tel que le tout se trouve présentement. Avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à 5 587,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le SEPTIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 9 septembre 1980. 8853-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-014530-792

CAISSE POPULAIRE JEAN TALON, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant sa place d'affaires au 2295, rue Jean-Talon est, dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre SYDNEY SPINNER, domicilié et résidant au 847, avenue McEachran, Outremont, district de Montréal, défendeur, et GILLES BENOIT, résidant au 6207, Louis-Hébert, Montréal, dit district, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un immeuble sis à Montréal, province de Québec, comprenant: un lot de terre désigné sous le numéro quarante-deux de la subdivision du lot originaire numéro douze (12-42) aux plan et livre de renvoi officiels du village de Saint-Jean-Baptiste, mesurant vingt-cinq pieds de largeur sur toute la profondeur qu'il y a entre ladite rue Saint-Hubert et la ruelle Saint-Christophe à l'arrière. Et avec une maison portant le numéro civique 4245, rue Saint-Hubert, à Montréal. Avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble; sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à 12 237,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le SEPTIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 9 septembre 1980. 8854-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-054949-792

VILLE DE CARIGNAN, corps politique dûment constitué ayant son principal établissement dans les limites de son territoire en son hôtel de ville au numéro 670, rue Saint-Pierre, à Chambly, district de Montréal, partie demanderesse, contre SHADWELL SPENCE, domicilié et résidant au numéro 7980, rue Stuart à Montréal, district de Montréal, partie défenderesse.

«Des emplacements situés en la ville de Carignan, connus et désignés comme étant les subdivisions numéros cinq cent onze, cinq cent douze, cinq cent treize, cinq cent quinze, cinq cent seize, cinq cent dix-sept, cinq cent dix-huit, cinq cent dix-neuf, cinq cent vingt, cinq cent vingt et un, cinq cent vingt-deux, cinq cent vingt-trois, cinq cent vingt-quatre, cinq cent vingt-cinq, cinq cent vingt-six, cinq cent vingt-sept, cinq cent vingt-huit, cinq cent vingt-neuf, cinq cent trente, cinq cent trente et un, six cent, six cent un, six cent deux, six cent trois, six cent quatre, six cent cinq, six cent six, six cent sept, six cent huit, six cent neuf, six cent dix, six cent onze, six cent quatorze, six cent quinze, six cent seize, six cent dix-sept du lot originaire

numéro cent vingt-neuf (129-511, 129-512, 129-513, 129-515, 129-516, 129-517, 129-518, 129-519, 129-520, 129-521, 129-522, 129-523, 129-524, 129-525, 129-526, 129-527, 129-528, 129-529, 129-530, 129-531, 129-600, 129-601, 129-602, 129-603, 129-604, 129-605, 129-606, 129-607, 129-608, 129-609, 129-610, 129-611, 129-614, 129-615, 129-616, 129-617 au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Joseph-de-Chambly, division d'enregistrement de Chambly.

La mise à prix, soit 25% de l'évaluation municipale, est fixée à 225,00 $ pour chacun des lots suivants: 129-511, 129-512, 129-513.

La mise à prix, soit 25% de l'évaluation municipale, est fixée à 700,00.$ pour chacun des lots suivants: 129-515, 129-516, 129-517, 129-518, 129-519, 129-520, 129-521, 129-522, 129-523, 129-524.

La mise à prix, soit 25% de l'évaluation municipale, est fixée à 490,00 $ pour chacun des lots suivants: 129-525, 129-526, 129-527, 129-528, 129-529, 129-530, 129-531.

La mise à prix, soit 25% de l'évaluation municipale, est fixée à 147,50 $ pour chacun des lots suivants: 129-600, 129-601, 129-602.

La mise à prix, soit 25% de l'évaluation municipale, est fixée à 150,00 $ pour chacun des lots suivants: 129-603, 129-604, 129-605, 129-606, 129-607, 129-608, 129-609, 129-610, 129-611.

La mise à prix, soit 25% de l'évaluation municipale, est fixée à 225,00 $ pour chacun des lots suivants: 129-614, 129-615, 129-616.

La mise à prix, soit 25% de l'évaluation municipale, est fixée à 35,00 $ quant au lot 129-617.

Pour être vendus séparément, au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le QUATRIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 29 août 1980. 8855-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-019885-787

COMMERCIAL HOLDINGS INC. et JANTON INVESTMENTS LTD., corps politiques et corporations dûment incorporés selon la loi, ayant leur principale place d'affaires au 800, carré Victoria, suite 612, dans les ville et district de Montréal, demanderesses, contre IMMEUBLES BANIA LTÉE, corps politique et corporation dûment incorporés selon la loi, ayant une adresse dans les ville et district de Montréal, a/s Mes Chait, Salomon & Associés, 1, place Ville-Marie, suite 3635, et PETER EVDOKIAS, homme d'affaires, de la ville de Boucherville, district de Montréal, au 1030, Montarville, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

«Un certain emplacement ayant sa façade sur le boulevard Wilfrid-Laurier, dans la cité de Saint-Hubert et composé des parties de lots qui sont désignés aux plan et livre de renvoi de la paroisse de Saint-Hubert, division d'enregistrement de Chambly et composé de:

1. Une partie du lot vingt et un (ptie 21) désignée aux plan et livre de renvoi, ladite partie étant bornée au nord par la partie du lot 21 (boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, ligne d'expropriation), au nord-est par la partie du lot 20, au sud-est par le lot 103 (paroisse de Saint-Bruno), et par le lot 44, au sud-ouest par la partie du lot 22.

Ladite partie du lot mesurant, neuf cent dix-huit pieds et cinquante-sept centièmes d'un pied (918,57 pi) dans sa ligne nord, cent cinquante-sept pieds et trente-deux centièmes d'un pied (157,32 pi) dans sa ligne nord-est, un total de sept cent quatre-vingt-trois pieds et vingt-deux centièmes d'un pied dans sa ligne sud-est, neuf cent sept pieds et soixante-dix-sept centièmes d'un pied (907,77 pi) dans sa ligne sud-ouest et contenant une superficie de trois cent quatre-vingt-cinq mille deux cent quatre-vingts pieds carrés (395 290 pi^2) ou dix arpents et sept cent quarante et un millièmes d'un arpent (10,741 arp).

Ladite partie du lot mesurant six cent soixante-quatorze pieds et vingt et un centièmes d'un pied (674,21 pi) dans sa ligne nord, neuf cent sept pieds et soixante-dix-sept centièmes d'un pied (907,77 pi) dans sa ligne nord-est, cinq cent cinquante-deux pieds et quatre-vingt-quatorze centièmes d'un pied (552,94 pi) dans sa ligne sud-est, et mille quatre cent cinquante-trois pieds et soixante-neuf centièmes d'un pied (1 453,69 pi) dans sa ligne sud-ouest, et contenant une superficie de six cent trente-quatre mille vingt-trois pieds carrés (634 023 pi^2) ou dix-sept arpents et deux cent vingt-huit millièmes d'un arpent (17,228 arp).

Sauf et à distraire desdites parties de lots, les parties desdits lots expropriées par le ministère des Transports de la province de Québec en vertu de la déposition du plan général EX-76-552-058 préparé par Gilles Legault, arpenteur-géomètre de Québec, le quatrième jour du mois de février mille neuf cent soixante-seize, et approuvé par Pierre Lapointe, arpenteur-géomètre de Québec en date du dix-sept mars dix-neuf cent soixante-six à Québec, et enregistré à Chambly le trente et un mars mille neuf cent

soixante-seize sous le numéro 448254 en vertu de ladite expropriation. Le ministère des Transports de la province de Québec est devenu propriétaire de la partie dudit lot vingt et un (ptie 21) aux plan et livre de renvoi de la paroisse de Saint-Hubert, mesurant trente mille cinq cent quatre-vingt-sept pieds carrés (30 587 pi²), et une partie dudit lot vingt-deux (ptie 22) dans lesdits plan et livre de renvoi mesurant vingt-deux mille six cent quarante pieds carrés (22 640 pi²) le tout tel que décrit plus amplement dans les documents et plans enregistrés à Chambly sous le numéro 448254 tel que ci-haut mentionné.

Les bornes des parties de lots vendues aux présentes sont ainsi décrites:

1. La partie dudit lot vingt et un (ptie 21) est bornée au nord, étant une ligne de séparation, par la partie dudit lot 21 expropriée par le ministère des Transports de la province de Québec en vertu des documents et plans enregistrés à Chambly sous le numéro 448254; au nord-est par le lot 20, au sud-est par le lot 103, paroisse de Saint-Bruno et par le lot 44, et au sud-ouest par le lot 22.

La partie dudit lot vingt et un (ptie 21) ci-dessus vendue, contient par conséquent une superficie totale de trois cent soixante-quatre mille sept cent trois pieds carrés (364 703 pi²).

2. La partie dudit lot vingt-deux (ptie 22) est bornée: au nord par une autre partie dudit lot 22, exproprié par le ministère des Transports de la province de Québec, en vertu des documents et plans enregistrés à Chambly sous le numéro 448254, au nord-est par le lot 21, au sud-est par le lot 44, et au sud-ouest par les lots 43 et 42.

La partie dudit lot vingt-deux (ptie 22) ci-dessus vendue contient par conséquent une superficie totale de six cent onze mille trois cent quatre-vingt-trois pieds carrés (611 383 pi²).

L'emplacement ci-dessus décrit est sujet aux servitudes suivantes, à savoir:

1. Ladite partie du lot vingt et un (ptie 21) affectée par la servitude accordée par la succession d'Émery Petit dit Lalumière, à la compagnie Bell Téléphone du Canada passée devant L.J.E. Brais, notaire, le onzième jour du mois de mai dix-neuf cent trente-six, et enregistrée à Chambly sous le numéro 76892.

Ladite partie du lot vingt-deux (ptie 22) est sujette à la servitude accordée par Alexandre Bouthillier à la compagnie Bell Téléphone du Canada en vertu d'un acte passé devant L.J.E. Brais, notaire, le vingt-six janvier mille neuf cent trente, et enregistré à Chambly sous le numéro 67755.

Cet emplacement est de plus, sujet à une servitude de non-accès au boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (route 9), en vertu d'un acte enregistré à Chambly sous le numéro 261358.

Le boulevard Marcil qui a été proposé, traversera peut-être la partie du lot vingt et un vendu par la présente, le tout tel que plus amplement exhibé au plan ci-après mentionné.

Ledit emplacement est plus amplement exhibé dans un plan et certificat de location proposés par D.A. Rabin, arpenteur-géomètre de Québec, le quatorzième jour du mois de juin mille neuf cent soixante-quatorze au numéro 16875 de ses minutes, auquel certificat de location il est déclaré que la propriété en question est probablement assujettie au Règlement de zonage de l'aéroport du département de transport concernant l'aéroport de Saint-Hubert.

Il est une disposition expresse dans les présentes, et non seulement une clause de style, que toutes les dimensions ci-dessus mentionnées sont des mesures anglaises en plus au moins, excepté pour la désignation des parties de lots en terme d'arpents, et plus spécialement que les mesures et la superficie des terrains ci-dessus stipulés sont approximatives et que tout surplus ou insuffisance sera au profit ou à la perte de l'acheteur, sans aucun recours ultérieur.

Toutes les références ci-dessus aux lots et parties de lots font référence aux plan et livre de renvoi de la paroisse de Saint-Hubert, excepté s'il y a stipulation expresse au contraire.

Tel que ladite propriété existe présentement, avec tous les droits y relatifs et appartenances sans exception ou réserve d'aucune sorte de la part du vendeur.

La mise à prix est fixée à 19 950,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le TRENTE ET UNIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 10 septembre 1980. 8856-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-012888-788
(C.A.M. 500-09-001357-789)

VILLE DE MONTRÉAL, corporation municipale légalement constituée, ayant son siège social au 275, rue Notre-Dame est, à Montréal, dit district, demanderesse, contre SIDNEY SPINNER, gentilhomme, résidant et

domicilié au 847, rue McEachran, à Outremont, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Joliette, en la ville de Montréal, et composé de la partie sud-ouest du lot numéro deux cent soixante-dix-sept du lot originaire numéro vingt-trois (23-ptie S.-O. 277) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga, mesurant vingt-quatre pieds de largeur sur une profondeur de soixante-neuf pieds et quatre pouces, mesures anglaises et plus ou moins, et borné comme suit: en front, vers le sud-ouest par la rue Joliette; en arrière, vers le nord-est par le résidu de la partie nord-est dudit lot 23-277; d'un côté, vers le sud-est par le lot numéro 23-276 et de l'autre côté, vers le nord-ouest par une ruelle connue et désignée sous le numéro 23-278 dudit cadastre. Avec toutes constructions y dessus élevées et notamment une maison portant les numéros civiques 2413, 2415, 2417 et 2419, 2421 de ladite rue Joliette, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 5 612,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le CINQUIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 2 septembre 1980. 8857-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-001363-799
Nº 500-05-009715-804

DAME IDA PLOUFFE, épouse séparée de biens de Raymond Léveillé, domiciliée et demeurant au 11926, rang Giroux, Saint-Canut, district de Terrebonne, demanderesse, contre ROSAIRE TURCOT, domicilié et demeurant à 17005, rue Charles, Saint-Janvier, district de Terrebonne, défendeur et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

«Un emplacement situé sur le côté sud-ouest de la 42e Avenue, en la ville de Laval, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro cent deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent trente-sept (137 - ptie 102) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Rose, mesurant quatre-vingt-quatre pieds et quatre-vingt-quinze centièmes de pied au nord, cent pieds au nord-est quatre-vingts pieds au sud-est, quatre-vingts pieds et soixante-huit pieds et douze centièmes de pied dans ses limites sud-ouest et dix pieds au nord-ouest, et borné comme suit: vers le nord, par une partie du lot 137-101; vers le nord-est par le lot 137-160 (rue); vers le sud-est, par le lot 137-103; vers le sud-ouest, par le lot 139-41; et vers le nord-ouest et une autre limite sud-ouest, par une autre partie du lot 137-102.

Avec une maison dessus érigée portant le numéro 1306, de la 42e Avenue, en ladite ville de Laval.»

La mise à prix est fixée à 1 755,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, QC, le TRENTIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 29 août 1980. 8858-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
Nos 700-05-002214-785
500-05-004277-792

IDA PLOUFFE, ménagère, épouse séparée de biens de Raymond Léveillé, domiciliée et demeurant au 11926, rang Rioux, Saint-Canut, district de Terrebonne, demanderesse, contre ROSAIRE TURCOT, domicilié et demeurant au 17005, rue Charles, Saint-Janvier, ville de Mirabel, district de Terrebonne, défendeur, et le RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

«Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision officielle du lot numéro quarante-deux du lot originaire cent trente-neuf (139-42), paroisse de Ste-Rose,

portant le numéro civique 1313, 41e Avenue, Sainte-Rose, QC.

La mise à prix est fixée à 2 207,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, QC, le TRENTIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 12 septembre 1980. 8859-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-034259-791

ROMSTAN HOLDINGS INC., corporation dûment incorporée, ayant son siège social au 2555, rue Avignon, à Brossard, district de Montréal, demanderesse, contre PIERRE LESSARD, commerçant, résidant et domicilié au 803, rue Golbourn, à Greenfield-Park, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

«Un emplacement situé en la ville de Greenfield-Park, ayant front sur la rue Goldbourn connu et désigné aux plan et livre de renvoi de la paroisse de Longueuil comme le numéro cent cinquante-six (156) de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent quatorze (214), avec la bâtisse ci-dessus érigée portant le numéro civique 803, rue Goldbourn.»

La mise à prix est fixée à 8 625,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le SIXIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 9 septembre 1980. 8860-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-015739-798

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, compagnie de fiducie dûment constituée en vertu des lois de la province de Québec, ayant son siège social au 909, boulevard Dorchester ouest, à Montréal, district de Montréal, demanderesse, contre CHARLES ROSE, administrateur, résidant et domicilié au 225, rue Olivier, à Westmount, district de Montréal *et al.*, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un certain emplacement ayant front sur la rue Strathyre à ville LaSalle, province de Québec et composé du lot numéro cinq cent soixante-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro neuf cent quarante (940-566) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachine et contenant une superficie totale de trente-quatre mille six cent soixante-quinze pieds carrés (34 675 pi^2), mesures anglaises et plus ou moins. Avec la maison appartement y érigée et portant le numéro civique 165, rue Strathyre. Tel que le tout se trouve présentement avec tous les droits, circonstances et dépendances, le tout sans exception ni réserve et plus particulièrement sujet aux servitudes suivantes:

a) une servitude en faveur d'Hydro-Québec et la compagnie de téléphone Bell du Canada aux termes d'un acte de servitude passé sous seing privé et enregistré à Montréal sous le numéro 2161678; et

b) une servitude de droit de passage créée par destination du propriétaire par Charles Rose aux termes d'un acte de servitude passé devant Louis Drazin, notaire, le quatorzième jour de septembre mil neuf cent soixante-dix et enregistré à Montréal sous le numéro 2230995.»

La mise à prix est fixée à 139 050 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice à Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le VINGT-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 11 septembre 1980. 8861-o

Québec

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-002579-790
S. 6225

LA BANQUE DE MONTRÉAL, corps politique et incorporé, ayant sa principale place d'affaires en la ville de Montréal, et un bureau d'affaires au 2191, chemin Sainte-Foy, Québec, demanderesse, contre ROCH PRATTE, domicilié au 703, rue Maskinongé, Sainte-Foy, QC, défendeur.

La subdivision trente-quatre du lot originaire cinquante-huit (58-34) du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Foy, division d'enregistrement de Québec, de figure rectangulaire, borné au sud-ouest par la rue 58-7, au nord-est par le lot 58-19, au sud-est par le lot 58-33 et au nord-ouest par le lot 58-35. Mesurant soixante et un pieds (61 pi) de largeur par quatre-vingts pieds (80 pi) de profondeur; contenant en superficie quatre mille huit cent quatre-vingts pieds carrés, M.A. (4 880 pi²).

Avec maison dessus construite, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 6 187,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le QUATRIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 27 septembre 1980. 8862-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-001576-805
S. 6284

MARCEL PAGEAU, entrepreneur, domicilié au 8233, Trait-Carré ouest, Charlesbourg, district de Québec, faisant affaires sous les nom et raison sociale de Ma-Lo Construction enr., demanderesse, contre CONSTRUCTION LE JEUNE INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 845, avenue des Braves, Québec, district de Québec, défenderesse.

Les resubdivisions un et deux de la subdivision soixante-quatre du lot originaire huit cent soixante et un (861-64-1 et 2) du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec; les resubdivisions un et deux de la subdivision soixante-trois du lot originaire huit cent soixante et un (861-63-1 et 2) du susdit cadastre; les resubdivisions un et deux de la subdivision soixante-deux du lot originaire huit cent soixante et un du susdit cadastre; les resubdivisions un et deux de la subdivision soixante et un du lot originaire huit cent soixante et un (861-61-1 et 2) du susdit cadastre; les resubdivisions un et deux de la subdivision soixante-sept du lot originaire huit cent soixante et un (861-67-1 et 2) du susdit cadastre; les resubdivisions un et deux de la subdivision soixante-huit du lot originaire huit cent soixante et un (861-68-1 et 2) du susdit cadastre; les resubdivisions un et deux de la subdivision soixante-neuf du lot originaire huit cent soixante et un (861-69-1 et 2) du susdit cadastre; la resubdivision un de la subdivision soixante et onze du lot originaire huit cent soixante et un (861-71-1) du susdit cadastre; la resubdivision trois de la subdivision soixante-douze du lot originaire huit cent soixante et un (861-72-3) du susdit cadastre; les resubdivisions un et trois de la subdivision soixante-treize du lot originaire huit cent soixante et un (861-73-1 et 3) du susdit cadastre; la resubdivision un de la subdivision soixante-quatorze du lot originaire huit cent soixante et un (861-74-1) du susdit cadastre; la resubdivision deux de la subdivision soixante-quinze du lot originaire huit cent soixante et un (861-75-2) du susdit cadastre; la resubdivision trois de la subdivision soixante-dix-neuf du lot originaire huit cent soixante et un (861-79-3) du susdit cadastre; la resubdivision un de la subdivision quatre-vingt du lot originaire huit cent soixante et un (861-80-1) du susdit cadastre; la resubdivision un de la subdivision trente-six du lot originaire huit cent soixante-cinq (865-36-1) du susdit cadastre; les resubdivisions un et deux de la subdivision trente-huit du lot originaire huit cent soixante-cinq (865-38-1 et 2) du susdit cadastre; la resubdivision un de la subdivision trente-six du lot originaire huit cent soixante-cinq (865-36-1) du

susdit cadastre. Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Le tout pour être vendu en bloc, par jugement du protonotaire spécial, Gérard Grenier, en date du 5 août 1980.

La mise à prix est fixée à 7 032,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, district de Québec, le QUATRIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 27 septembre 1980. 8863-o

Richelieu

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-006040-792

ARMAND FORCIER *ET AL.*, partie demanderesse, contre ANDRÉ LIZOTTE, partie défenderesse.

«Un emplacement situé sur la rue Péloquin, (218-32) en la municipalité de Saint-Amable étant composé comme suit:

1. Un lot situé à Saint-Amable, connu et désigné comme étant la subdivision quatorze du lot originaire deux cent dix-huit (218-14) du cadastre officiel de la paroisse de Ste-Julie, ayant une superficie de sept mille neuf cent quarante pieds carrés (7 940 pi²) mesures anglaises, et plus ou moins.

2. Un autre lot situé au même endroit connu et désigné comme étant la subdivision quinze du lot originaire deux cent dix-huit (218-15) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Julie, ayant une superficie de huit mille soixante-quinze pieds carrés (8 075 pi²) mesures anglaises et plus ou moins.

3. Un autre lot situé au même endroit connu et désigné comme étant la subdivision numéro dix-huit du lot originaire deux cent dix-huit (218-18) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Julie, mesurant quatre-vingt-quinze pieds (95 pi) dans chacune de ses lignes nord-est et sud-ouest sur une profondeur de quatre-vingt-cinq pieds (85 pi) dans chacune de ses lignes nord-ouest et sud-est, le tout ayant une superficie de huit mille soixante-quinze pieds carrés (8 075 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

4. Un autre lot situé au même endroit connu et désigné comme étant la subdivision numéro dix-neuf du lot originaire deux cent dix-huit (218-19) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Julie, mesurant quatre-vingt-dix pieds (90 pi) dans chacune de ses lignes nord-est et sud-ouest sur une profondeur de quatre-vingt-cinq pieds (85 pi) dans chacune de ses lignes nord-ouest et sud-est, le tout ayant une superficie de sept mille six cent cinquante pieds carrés (7 650 pi²) mesures anglaises et plus ou moins.

Avec bâtisses, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement, sans exception, ni réserve de la part de l'emprunteur, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Sujet néanmoins, ledit immeuble à une servitude d'utilité publique créée en faveur d'Hydro-Québec *et al.*, et telle que plus au long explicitée au bureau d'enregistrement de Verchères, sous le numéro 141172, et une autre servitude d'utilité publique créée en faveur d'Hydro-Québec *et al.*, et telle que plus au long explicitée aux termes de l'acte enregistré au susdit bureau sous le numéro 124479».

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif, immédiatement après les enchères, la somme de 2 800,00 $ en argent ou par chèque visé.

Pour ledit immeuble être vendu en justice au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement de Verchères, 613, rue Marie-Victorin, à Verchères, le DIX-HUITIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
FRANÇOIS GÉLINAS.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sorel, le 12 septembre 1980. 8793-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Richelieu
No 765-05-000035-78

OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, corps politique légalement constitué et ayant un bureau d'affaires au 100, boulevard Couillard-Després, à Sorel, dans le district de Richelieu, partie demanderesse, contre

GAÉTAN LAJOIE, domicilié et résidant au 1578, rue Borduas, à Sainte-Julie, district de Richelieu, partie défenderesse.

«Un immeuble ayant front sur la rue Borduas, en la paroisse de Ste-Julie, comté de Verchères, connu et désigné comme étant le lot numéro quarante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-treize (273-44) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Julie.

Avec bâtisse dessus érigée, portant le numéro 1578 de ladite rue Borduas, circonstance et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes servitudes, actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif, immédiatement après les enchères, la somme de 5 400,00 $ en argent ou par chèque visé.

Pour ledit immeuble être vendu en justice au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement de Verchères, 613, rue Marie-Victorin, à Verchères, le ONZIÈME jour de NOVEMBRE 1980 à DIX heures.

Sorel, le 10 septembre 1980.

Le shérif adjoint,
8782-o FRANÇOIS GÉLINAS.

Rimouski

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Rimouski
No 125-02-000038-80

IMPRIMERIE DU PHARE LTÉE, corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 560, du Phare est, à Matane, district de Rimouski, contre INTERBOIS LTÉE, de Sainte-Florence, comté de Matapédia, district de Rimouski.

a) le lot de subdivision «i» du lot originaire quarante-trois (43-i), aux plan et livre de renvoi officiels du rang Un (1) canton Matalik, dans la division d'enregistrement de Matapédia; mesurant soixante pieds (60 pi) de largeur par quatre-vingt-seize pieds (96 pi) de profondeur; borné, ledit emplacement, au nord par un terrain vacant appartenant à Auguste Ross ou représentants, au sud par un terrain appartenant à Gérard Gagné ou représentants (ayant auparavant appartenu à Henri Sénécal), à l'est par la rue principale du village de Ste-Florence, et à l'ouest, par un terrain vacant appartenant à Emilien Lévesque ou représentants;

b) Les droits réels de Interbois Ltée dans l'usine du moulin, l'usine de rabotage, l'usine de lattes, les garage et atelier, les bureaux, les bâtiments abritant les usines et les dortoirs et toutes les constructions, les circonstances, dépendances et améliorations, avec tout l'outillage, la machinerie et autres objets semblables placés dans ou sur les lieux ci-dessous, pour compléter leur exploitation, qui sont ou peuvent être considérés immeubles par destination, soit dans ou sur une partie des lots quarante-cinq et quarante-six «A» (ptie 45 et ptie 46-A) aux plan et livre de renvoi officiels du rang Un (1) du canton Matalik, dans la division d'enregistrement de Matapédia; borné et délimité, ledit emplacement, comme suit: à partir de la ligne de division des lots 46-A et 47 desdits rang et canton, au sud jusqu'au chemin de traverse du chemin de fer (C.N.R.) existant actuellement sur le lot 45 au nord, par toute la profondeur qu'il peut y avoir entre la rivière Matapédia à l'est et le chemin de fer (CNR) à l'ouest, le tout mesures anglaises, et plus ou moins.

Les droits réels d'Interbois Ltée dans toutes les constructions et les immeubles par destination, propriété de la défenderesse, situés sur un terrain loué de la compagnie de Chemins de Fer Nationaux du Canada soit: Un terrain de figure irrégulière, borné vers le nord-ouest par une partie du lot 44-K, vers le nord-est par une partie des lots 44-K, 44-A, 45-A et 46-A, vers l'est par une partie du lot 46-A, vers le sud-est par le lot 47, vers le sud-ouest par la voie ferrée des Chemins de Fer Nationaux du Canada et une partie des lots 44-A et 44-K, mesurant soixante-cinq pieds (65 pi) et vingt pieds (20 pi) au nord-ouest, mille sept cent soixante pieds (1 760 pi) du côté nord-est, six cent soixante pieds (660 pi) à l'est, quatre cent cinquante-huit pieds (458 pi) au sud-est, mille sept cent vingt-cinq (1 725 pi) et six cents pieds (600 pi) au sud-ouest, contenant en superficie huit cent cinquante mille cent quatre-vingt-cinq pieds carrés, mesures anglaises (850 185 pi^2) pour dix-neuf virgule cinquante et un et soixante-quinze acres (19,5175 acres) et connu et désigné comme étant des parties des lots de subdivision A et K, lot originaire 46, tous du rang Un du cadastre officiel du canton Matalik, comprises dans les limites de la paroisse de Ste-Florence, division d'enregistrement de Matapédia.

La mise à prix sera faite à 2 282,50 $ pour la partie

«A» et 12 355,00 $ pour la partie «B», soit 25% de l'évaluation municipale, lequel montant, devra être payé en argent comptant ou par chèque visé, fait à l'ordre du ministre des Finances, au shérif, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus séparément au bureau d'enregistrement de la division de la Matapédia, au 29, du boulevard Saint-Benoit à Amqui, le TRENTE ET UNIÈME jour d'OCTOBRE 1980 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ROGER BERNATCHEZ.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, 11 septembre 1980. 8794-o

Roberval

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Roberval
No 155-05-000248-79
S. 155-18-000012-80

BANQUE NATIONALE DU CANADA, résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., chapitre B-1, article 100), demanderesse, contre YVON DELWAIDE, ès qualités de syndic à la faillite de Guy Gagnon, ayant une place d'affaires au 110, Racine est, Chicoutimi, QC, défendeur.

«Un terrain, de figure irrégulière, mesurant cent soixante et onze pieds et six dixièmes (171,6 pi) de largeur sur toute la profondeur dudit lot, connu et désigné comme faisant partie du lot originaire numéro quatorze (ptie lot 14) du rang B aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton d'Albanel, borné comme suit: vers le nord-ouest au terrain de Jean-Robert Lamothe ou ayants droit; vers le sud-est, au terrain de Luc Grenier ou ayants droit; vers le sud-ouest, au chemin public; et enfin, vers l'est, par la rivière Mistassini, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit terrain.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688-a C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 3 865,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division Lac-Saint-Jean-Ouest, à Roberval, district de Roberval, le TRENTIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
LÉON-MAURICE LAVOIE.

Bureau du shérif
Palais de justice
Roberval, le 17 septembre 1980. 8876-o

Saint-François

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Saint-François
No 450-02-001872-79

LES ASSOCIÉS SERVICES FINANCIERS LTÉE., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 7, rue Camirand, suite 100, Sherbrooke, province de Québec, district de Saint-François, partie demanderesse, contre RICHARD ZWIERZCHOWSKI, domicilié et résidant au 1497, rue Murier, Rock Forest, province de Québec, district de Saint-François, partie défenderesse.

«Un certain morceau de terrain connu et désigné comme étant la subdivision numéro quarante-huit du lot originaire numéro deux cent dix-huit (218-48) du canton d'Orford. Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est établi à 7 787,50 $.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Sherbrooke, 174, rue Palais, Sherbrooke, QC, le MARDI VINGT-HUITIÈME jour d'OCTOBRE 1980 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY BISSON.

Bureau du shérif
Palais de justice
Sherbrooke, le 9 septembre 1980. 8767-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 450-05-000463-80

LES PLACEMENTS ROGER & GERRY INC., corps politique et incorporé ayant son siège social au 1576, rue King ouest, Sherbrooke, district de Saint-François, demanderesse, contre CLAUDE RICHER, journalier, domicilié et résidant au 232, 4e Avenue, à Ham-Nord, district de Saint-François, débiteur personnel et hypothécaire failli, et JACQUES FRANCO, ès qualités de syndic, ayant son bureau et sa place d'affaires au 2, complexe Desjardins, Montréal, district de Montréal, débiteur ès qualités de syndic à la faillitte de Claude Richer, et ANDRÉ DESMARAIS, journalier, domicilié et résidant a/s de Audore Desmarais, R.R. 1, Weedon, district de Saint-François, débiteur conjoint et solidaire, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Wolfe, ayant son bureau et sa place d'affaires à Ham-Sud, district de Saint-François, mis en cause, ès qualités.

«Un certain terrain à être pris et détaché du lot numéro neuf «A» (ptie 9A) du rang Six (rg 6) du canton de Ham, ayant cinquante pieds de largeur (50 pi) par deux cent trente pieds (230 pi) de profondeur, plus ou moins, mais en ligne droite avec la ligne terminant l'emplacement de Théophile Larrivée, bornée en front par le chemin public, en arrière par le résidu dudit lot appartenant à Léo Therrien sur même lot, du côté sud-ouest par le terrain de Armand Dion ou représentants. Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Tous les droits d'eau avec les obligations qui en découlent en vertu de l'acte de Hermas Therrien à Alphonse Guay passé devant Me René Boucher, N.P., le seize août mil neuf cent quarante-cinq (16 août 1945), enregistré à Ham-Sud sous le numéro 49185.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances est établi à 992,50 $.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Wolfe, à Ham-Sud, QC, le MERCREDI VINGT-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1980 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif
Palais de Justice de Sherbrooke
Le 9 septembre 1980. 8768-o

Saint-Hyacinthe

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
200-05-001537-807

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, ayant une place d'affaires à C.P. 6003, station A, à Montréal, district de Montréal, demanderesse, contre LUCIEN PHILIPPON, domicilié à R.R. 1, rang 4, à Sainte-Hélène, district de Saint-Hyacinthe, défendeur.

La subdivision deux du lot originaire trois cent cinquante-trois (353-2) ainsi que la subdivision un du lot originaire trois cent cinquante-quatre (354-1) au cadastre de la paroisse de Sainte-Hélène-de-Bagot, division d'enregistrement de Bagot.

La mise à prix est fixée à la somme de 3 932,50 $, montant minimum que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Bagot, à Saint-Liboire, le MARDI VINGT-HUITIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 12 septembre 1980. 8795-o

Terrebonne

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-000083-809

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979 la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (loi sur les banques, 1970 S.R.C. chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, province de Québec H2Y 2W3 partie demanderesse, contre MIRABEL MINING EQUIPMENT INC., corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires à R.R. 1, Piedmont, QC, J0R 1K0 et HENRI DESROCHES, résidant et domicilié à a/s: Mirabel Mining Equipment Inc., R.R. 1, Piedmont, QC, J0R 1K0, partie défenderesse.

«Cet emplacement ayant front sur le boulevard des Laurentides, en la municipalité de Piedmont, dans le comté de Prévost, en la province de Québec, et composé:

1. Du lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-trois (63-2) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Sauveur, division d'enregistrement de Terrebonne, de figure irrégulière et mesurant deux cent trente-cinq pieds et huit dixièmes de pied (235,8 pi) dans sa ligne sud ouest, cent trente pieds et quatre dixièmes de pied (130,4 pi) dans sa ligne sud-est, cent-quatre-vingt-quatre pieds (184 pi) dans sa ligne nord-ouest, ayant une superficie totale de trente-huit mille sept cent quarante-huit pieds carrés (38 748 pi²), mesures anglaises et plus ou moins et borné comme suit, savoir: en avant, vers le sud-ouest par ledit boulevard des Laurentides (autrefois ancienne route nationale numéro 11), d'un côté vers le sud-est par une partie du lot originaire numéro 64 du même cadastre, en arrière vers le nord-est par la Rivière du Nord, et de l'autre côté vers le nord-ouest, par le lot 63-3 ci-après désigné.

Et

2. Du lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-trois (63-3) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Sauveur, division d'enregistrement de Terrebonne, mesurant deux cent-dix-huit pieds (218 pi) dans sa ligne sud-ouest, cent quatre-vingt-quatre pieds (184 pi) dans sa ligne sud-est, deux cent soixante-trois pieds et deux dixièmes de pied (263,2 pi) dans sa ligne nord-ouest, ayant une superficie totale de quarante-cinq mille quarante-trois pieds carrés (45 043 pi²) mesures anglaises et plus ou moins et borné comme suit, savoir: en avant vers le sud-ouest, par ledit boulevard des Laurentides (autrefois ancienne route nationale numéro 11), d'un côté vers le sud-est par le lot numéro 63-2 ci-dessus désigné, en arrière vers le nord-est par la Rivière du Nord, et de l'autre côté, vers le nord-ouest par une partie dudit lot originaire numéro 63.

L'ensemble des deux lots a une largeur total de quatre cent cinquante-trois pieds et huit dixièmes de pied (453,8 pi) le long dudit boulevard des Laurentides (autrefois ancienne route nationale numéro 11), par une profondeur de deux cent soixante-trois pieds et deux dixièmes de pied (263,2 pi) dans sa ligne de côté nord-ouest mesurée à partir dudit boulevard des Laurentides jusqu'à la Rivière du Nord (aux eaux basses) et de cent trente pieds et quatre dixièmes de pied (130,4 pi) de profondeur dans sa ligne de côté sud-est, mesurée dudit boulevard des Laurentides (autrefois ancienne route nationale numéro 11), jusqu'à la Rivière du Nord (aux eaux basses) et a une superficie totale de quatre-vingt-trois mille sept cent quatre-vingt-onze pieds carrés (83 791 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

Tel que le tout est plus amplement montré sur le plan numéro 1055 préparé par Robert Dorval, arpenteur-géomètre, le vingt-trois (23) juillet mil neuf cent soixante-deux (1962) et accompagnant un certificat de localisation préparé par le même arpenteur-géomètre, à la même date.»

La mise à prix est fixée à 20 100 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85 De Martigny ouest, suite 1,03, Saint-Jérôme, province de Québec, le SIXIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 8 septembre 1980. 8769-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-006094-807

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes, dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre ANDRÉ MONGEAU, demeurant au 103, 33e Avenue, à Bois-des-Filion, district de Terrebonne, partie défenderesse.

«Un emplacement situé à Bois-des-Filion, connu et désigné comme étant composé de:

a) Du lot numéro cent cinquante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix-huit (18-151), au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.

Mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur, sur une profondeur de soixante-seize pieds (76 pi).

Contenant en superficie, trois mille huit cents pieds carrés (3 800 pi²), le tout à la mesure anglaise et plus ou moins.

b) Du lot numéro cent cinquante-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix-huit (18-152), au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.

Mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur, sur une profondeur de soixante-seize pieds (76 pi).

Contenant en superficie, trois mille huit cents pieds carrés (3 800 pi²), le tout à la mesure anglaise et plus ou moins.

Avec toutes les bâtisses y érigées, et notamment une maison portant le numéro civique: 103, de la 33e Avenue, à Bois-des-Filion.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, et avec toutes les servitudes d'utilité publique pouvant être enregistrées sur l'emplacement ci-dessus antérieurement aux présentes.»

La mise à prix est fixée à 11 675,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, De Martigny ouest, suite 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT ET UNIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 11 septembre 1980. 8864-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-000278-790

BANQUE NATIONALE DU CANADA, résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C. chapitre B-1, article 100), partie demanderesse, contre SALOON VAL-MORIN INC., corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 153, Morin, Val-Morin, district de Terrebonne, partie défenderesse, et M. PAUL GÉLINAS, c.r., fol enchérisseur.

«Un emplacement situé à Val-Morin, dans le comté de Terrebonne, dans le Dixième Rang du canton Morin, et faisant partie du lot de terre figurant au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Adèle sous le numéro vingt et un B (ptie 21B); mesurant cent vingt pieds (120 pi) de largeur, sur toute la profondeur qu'il y a entre le chemin public et la rivière du Nord.

Ce terrain est borné comme suit, savoir: en front vers le sud-ouest, par le chemin public (rue Morin); en arrière vers le nord-est, par la rivière du Nord; vers le nord-ouest, par une partie du lot vingt et un B (ptie 21B) appartenant à madame Maria Bourdage-Clément, ou représentants, et vers le sud-est, par la rue de la station.

Avec toutes les bâtisses y érigées et toutes améliorations et réparations.»

La mise à prix est fixée à 12 550,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu à la folle enchère au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, de Martigny ouest, suite 1.03, Saint-Jérôme, province de Québec, le DIX-NEUVIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 9 septembre 1980. 8796-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour fédérale — District de Terrebonne
No T-3787-80

SA MAJESTÉ LA REINE, partie demanderesse, contre DONALD CÔTÉ, Centre de détention, 1701, Parthenais, de la ville de Montréal, dans la province de Québec, partie défenderesse.

1. Un emplacement connu et désigné sous le numéro quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante et onze (71-4) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne;

Avec l'écurie et la grange y érigées, circonstances et dépendances.

2. Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro soixante-dix (ptie 70) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, contenant quarante pieds (40 pi) de largeur sur cent pieds (100 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, et borné comme suit; en front par le lot numéro 70-37 (rue), en arrière, vers le nord et d'un côté vers l'est par une partie du lot numéro 70 appartenant à Télesphore Delorme ou représentants et de l'autre côté, vers l'ouest, par une autre partie dudit lot numéro 70 appartenant à Albert Lachapelle ou représentants.

Avec la maison dessus érigée portant le numéro 1165, de la rue Delorme, en la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

La mise à prix est fixée à 1 925,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Un immeuble situé en la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, en cette partie de cette paroisse annexée à la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines et composé:

1. Des lots numéros quatre cent quatre-vingt-dix-neuf et cinq cent (499 et 500) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.

Avec toutes les bâtisses y érigées.

2. Une terre à bois située en ladite paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, connue et désignée comme étant une partie du lot numéro quatre cent quatre-vingt-seize (ptie 496) aux plan et livre de renvoi officiels de ladite paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne et bornée comme suit: au nord, par partie du lot numéro cinq cent, au sud, par le résidu dudit lot quatre cent quatre-vingt-seize appartenant à Sa Majesté la Reine ou représentants, d'un côté, à l'est, par partie du lot numéro cinq cent deux, appartenant à Alphonse Lauzon ou représentants et à l'ouest par partie du lot quatre cent quatre-vingt-quinze, appartenant à René Forget ou représentants.

Le tout sans bâtisse.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

La mise à prix est fixée à 20 025,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, de Martigny ouest, suite 1.03, Saint-Jérôme, le VINGTIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, *avocat*.

Bureau du shérif
Cour fédérale
Saint-Jérôme, le 11 septembre 1980. 8834-o

Vente(s) pour taxes

Ville de Bromptonville

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la ville de Bromptonville, que les propriétés ci-dessous désignées et situées dans les limites de la ville de Bromptonville, seront vendues à l'enchère publique, au bureau du Conseil, à l'hôtel de ville de ladite ville de Bromptonville, le TRENTIÈME jour du mois d'OCTOBRE 1980, à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales, scolaires et autres impositions ainsi que les frais encourus pour et par la vente, à moins que ces taxes et autres impositions et dépenses ne soient payées avant la vente à savoir:

Noms	Description	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Côté, Roger	Lot numéro deux-un-trente et un (2-1-31) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la ville de Bromptonville.	352,12 $	30,61 $	382,73 $
Marois, André	Lot trente et un C-cent quatre-vingt-dix-huit (31C-198) et trente et un B-trente-huit (31B-38) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la ville de Bromptonville.	969,60	1,90	971,50
Marois, André	Lot numéro trente et un C-deux cent dix-huit (31C-218) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la ville de Bromptonville.	655,39	7,41	662,80

Bromptonville, le 12 septembre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
AIMÉ BENOIT.

8814-39-2-o

Ville de Mirabel

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné greffier de la susdite municipalité, que les propriétés immobilières ci-dessous désignées seront vendues, avec les bâtisses dessus érigées, à l'enchère publique le JEUDI, VINGT-TROISIÈME jour du mois d'OCTOBRE 1980, à DIX heures de l'avant-midi, à l'hôtel de ville de Mirabel, 14111, rue Saint-Jean, Sainte-Monique, Mirabel, pour satisfaire au paiement des taxes municipales avec intérêts, plus les frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

La Commission municipale du Québec a autorisé le 25 janvier 1980 une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles sous l'autorité de l'article 513 de la Loi sur les cités et villes.

Du cadastre de la paroisse de Saint-Jérôme,
division d'enregistrement de Terrebonne

No rôle	Noms des propriétaires	Description des immeubles
01-101-16	André Alary	Lot 154-18

Du cadastre de la paroisse de Saint-Augustin,
division d'enregistrement de Deux-Montagnes

02-264-02	Robin Hood Flour Mills Ltd	Lot 449-122
02-268-04	Georges Mackarous	Lots 448-171 à -176
02-291-11	Joseph Feig	Lots 450-21 à -40
02-298-08	Aurum Stephen Bernstein et Elliot Philip Bernstein	Lots 451-102 à -108
02-326-02	Elisabeth Reid Dubreuil	Lots 464-81 à -83
02-326-08	Elisabeth Reid Dubreuil	Lots 464-96 à -98
02-341-08	André Major	Lots 464-193 & -194

Du cadastre de la paroisse de Saint-Benoît,
division d'enregistrement de Deux-Montagnes

04-023-38	Caroline Thériault	Lot 62, ptie

(Enregistrement no 151 781)

Mesurant du côté nord-est 2 948,8 pi, du côté sud-ouest 2 288,5 pi, d'un côté en arrière au sud-est 569,4 pi et de l'autre côté au nord-ouest 713,67 pi sur une ligne et 132,13 pi sur une autre ligne se dirigeant vers le nord, et bornée au nord-est par le lot 59, au sud-ouest par le lot 63, au sud-est par la ligne de division du cadastre de la paroisse de Saint-Benoît, et du cadastre de la paroisse de Saint-Joseph-du-Lac, et au nord-ouest par une partie du lot 62-203 et le lot 62-225.

No rôle	Noms des propriétaires	Description des immeubles
04-124-01	Olivette Lebel Viau	Lots 275-1 à -6
05-023-15	Roger Champagne	Lot 159-34
05-031-08	Brian Stewart	Lot 306

Du cadastre de la paroisse de Saint-Canut,
division d'enregistrement de Deux-Montagnes

06-101-36	Domaine Unic Inc.	Lot 92, Ptie

(Enregistrement no 121 591)

Bornée au sud-est par les lots 92-155 à 92-159, 92-111, 92-110, 92-160, 92-161-2 et 92-161-1, vers le sud-ouest par le lot 92-162, vers le nord-ouest, en partie par les lots 92-163 à 92-166 et pour une autre partie par la rivière du Nord, et vers le nord-est par le lot 93, contenant une superficie de douze arpents, plus ou moins.

06-122-10	Normand Clermont	Lot 89-39
06-124-29	Pierre Legault	Lot 92-115
06-175-01	Léo P. Schultz	Lot 94-116
06-181-01	James Quinnell	Lot 94-115
06-186-03	Ralph J. Russo	Lots 94-226 et -227, pties

(Enregistrement no 118 464)

Les lots 94-226 et 94-227, moins et à distraire les parties de ces lots expropriées par le ministère des Transports du Québec, enregistrées sous le numéro 170412, le 13 janvier 1976, contenant en superficie un résidu totalisant 16 373 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

06-194-06	James Quinnell	Lots 94-269 et -270
06-284-13	Marcel Archambault	Lot 247-42
06-284-14	Marcel Archambault	Lots 246-79 et 247-41
06-284-15	Marcel Archambault	Lots 246-80 et 247-40
06-284-16	Marcel Archambault	Lots 246-81 et 247-39
06-295-01	Yves Roberge	Lot 246-170

Du cadastre de la paroisse de Saint-Janvier,
division d'enregistrement de Terrebonne

08-061-53	Paul Zappa	Lot 275, ptie

(Enregistrement no 450 904)

Mesurant environ 200 pi de largeur par 450 pi de profondeur, bornée vers le sud-est par la ligne de division du cadastre de la paroisse de Saint-Janvier et du cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, vers le nord-est par une partie du lot 276, vers le sud-ouest par une partie du lot 274, et vers le nord-ouest par le résidu du lot 275.

08-107-04	Norbert Argiles	Lot 263-124
08-112-03	Yvan Marcoux	Lot 265-46
08-114-12	Jean-Claude Faucher	Lot 265-42
08-121-01	Marcellin Cantin	Lot 265-107
08-121-06	Arcade Brière	Lot 265-102
08-121-07	Arcade Brière	Lot 265-104
08-173-04	Antoine Corbin	Lot 263-27-2
09-132-10	Gilles Degongre	Lot 281, ptie

(Enregistrement no 376 655)

Mesurant 220 pi de largeur par une profondeur de 138 pi, la ligne nord-ouest de cet emplacement étant située à une distance approximative de 488 pi de la rue Charles; bornée en front, vers le sud-ouest, par le lot 281 – 5e Rue (rue Gilles), d'un côté vers le nord-ouest par une partie du lot 281, propriété de monsieur Roméo Capella, ou représentants, en arrière, vers le nord-est, par une partie du lot 281, propriété de monsieur Kalman Feher, ou représentants, et de l'autre côté, vers le sud-est, par une partie du lot 281, propriété de monsieur Gilles Allaire ou représentants, et contenant en superficie 30 360 pieds carrés.

09-141-05	Jean-Claude Maclure	Lot 277-24
09-142-23	Joseph Panetta	Lot 277-35, ptie

(Enregistrement no 540 243)

Mesurant 50 pi de largeur par une profondeur de 112 pi, bornée du nord par une partie du lot 277, vers le sud-ouest par le lot 277 – 2e Rue (terrasse Ouellette) vers le sud-est par le lot 277-36 et vers le nord-ouest par le résidu du lot 277-35.

No rôle	Noms des propriétaires	Description des immeubles
09-151-20	Arcade Brière	Lot 300-1 Lot 300, ptie

(Enregistrement no 493 014)

Mesurant 299 pi de largeur dans la ligne nord-ouest par toute la profondeur pouvant se trouver entre le lot 300-1 et la ligne de division du cadastre de la paroisse Saint-Janvier et du cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, bornée au nord-ouest par le lot 300-1, vers le sud-ouest par le lot 299, vers le sud-est par la ligne de division du cadastre de la paroisse de Saint-Janvier et du cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, et vers le nord-est par une autre partie du lot 300.

09-171-03	Rosaire Coursol	Lot 276-32

Donné à Mirabel, le 5 septembre 1980.

Le greffier,
CLAUDE BÉLISLE.

8742-38-2-o

Ville de Saint-Antoine

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la susdite municipalité, que les propriétés décrites ci-dessous seront vendues à l'enchère publique, en la salle du Conseil, 854, boulevard Saint-Antoine, ville de Saint-Antoine, comté de Prévost, le MERCREDI DIX-NEUVIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à QUATORZE heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et/ou scolaires, avec les intérêts et les frais, à moins que lesdites taxes, intérêts et frais ne soient acquittés avant le moment de la vente à l'enchère.

No de rôle	*Nom du propriétaire*	*Cadastre de la paroisse de St-Jérôme*	*Taxes municipales au 31 août 1980*	*Taxes scolaires au 3 sept. 1980*	*Intérêts et frais au 15 nov. 1980*	*Total*
603	Jean-Guy Vaudry	126-39	1 876,17 $	356,42 $	522,84 $	2 755,43 $
723	Les Placements Laurie Inc.	P.-176	301,20	26,95	158,05	486,20

Description: terrain situé du côté nord-ouest de la route 41, ayant 191,8 pi en front sur la route 41 et une superficie totale de 5 arpents.

737	Les Placements Laurie Inc.	177-14	81,63	16,98	37,63	136,24
738	Les Placements Laurie Inc.	177-15	81,63	16,98	37,63	136,24
739	Les Placements Laurie Inc.	177-16	81,63	16,98	37,63	136,24
740	Les Placements Laurie Inc.	177-17	81,63	53,22	49,38	184,23
741	Les Placements Laurie Inc.	177-18	81,63	16,98	37,63	136,24
766	Les Placements Laurie Inc.	177-44	70,95	15,08	34,99	121,02
767	Les Placements Laurie Inc.	177-45	54,42	11,32	30,82	96,56
768	Les Placements Laurie Inc.	177-46	54,42	11,32	30,82	96,56
769	Les Placements Laurie Inc.	177-47	54,42	11,32	30,82	96,56
770	Les Placements Laurie Inc.	177-48	54,42	11,32	30,82	96,56
771	Les Placements Laurie Inc.	177-49	99,93	21,57	42,16	163,66
782	Les Placements Laurie Inc.	177-60	62,70	13,19	32,99	108,88
783	Les Placements Laurie Inc.	177-61	54,42	11,32	30,82	96,56
784	Les Placements Laurie Inc.	177-62	62,70	13,19	32,99	108,88
794	Les Placements Laurie Inc.	177-72	54,42	11,32	30,82	96,56
795	Les Placements Laurie Inc.	177-73	54,42	11,32	30,82	96,56
799	Les Placements Laurie Inc.	177-85 178-19	116,64	25,39	46,49	188,52
804	Les Placements Laurie Inc.	P-177	1 679,12	394,97	501,07	2 575,16

Description: terrain situé du côté nord-ouest de la route 41, excluant toute la partie du lot 177 qui a été subdivisée sous les numéros 177-1 à 177-85 inclusivement et ayant une superficie de 73,2 arpents.

807	Les Placements Laurie Inc.	P.-178	509,58	120,85	210,65	841,08

Description: terrain ayant une superficie totale de 22,4 arpents, étant toute cette partie dudit lot situé au nord-ouest d'une ligne elle-même située au nord-ouest du chemin public (route 41, parallèle audit chemin public, et à cinq (5) arpents de son empire nord-ouest); cette ligne ayant 576,6 pieds de long. Bornes: borné au sud-est en partie par la partie du lot 178; au sud-ouest par le lot no 180; au nord-ouest par le no 179; et au nord-est par le lot no 177.

No de rôle	Nom du propriétaire	Cadastre de la paroisse de St-Jérôme	Taxes municipales au 31 août 1980	Taxes scolaires au 3 sept. 1980	Intérêts et frais au 15 nov. 1980	Total
1177	Mariette Deslauriers	196-7	1 136,63	365,70	264,13	1 766,46
1445	Nicole Allen	199-8	1 757,45	97,11	416,11	2 270,67
1567	Gaston Joanis	199-28	1 755,32		334,01	2 089,33
1957	Cacouna Realties Ltd	203-116	141,18	112,22	236,84	490,24

Description: terrain de forme irrégulière ayant 26,2 pi de front sur la 30e Avenue et une superficie totale de 481 pi.

P.-203

Description: terrain de forme irrégulière ayant 5,3 pi de front sur la 36e Avenue, une superficie totale de 315 pi² et contigu au lot 203-116 ci-haut décrit.

10 358,66 $	1 763,02 $	3 248,96 $	15 370,64 $

Ville de Saint-Antoine, le 17 septembre 1980.

Le greffier,
SERGE FORGET.

8869-39-2-o

Ville de Saint-Lambert

Avis est, par les présentes, donné que les immeubles ci-dessous désignés, avec ou sans bâtiment, situés dans la ville de Saint-Lambert, seront vendus à l'enchère publique dans la salle du Conseil à l'hôtel de ville, au 55, avenue Argyle, Saint-Lambert, le MARDI VINGT ET UNIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à DIX heures pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires dues, avec intérêts, plus les frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

Cadastre	Subdivision	Folio	Propriétaires	Description
271	538-1 538-2	1680-705	98212 Canada Inc., 705, Churchill	Avec bâtiment
264		6780-25	Joseph B. Rousseau, 25, Riverside Drive	Avec bâtiment

Ptie 3 — Bornée au sud par une partie du lot 264-4, à l'ouest par la rue Riverside Drive, au nord par le lot 264-2 et à l'est par le lot 264-8-1 et contenant en superficie trois mille neuf cent quarante-huit (3 948) pieds carrés, mesures anglaises;

Ptie 4 — Bornée au sud par le lot 265-5, à l'ouest par la rue Riverside Drive, au nord par le lot 264-3 et à l'est par le lot 264-9 et contenant en superficie trois mille neuf cent trente-huit (3 938) pieds carrés, mesures anglaises;

Ptie 5 — Bornée au sud par le lot 264-6, à l'ouest par la rue Riverside Drive, au nord par le lot 264-4 et à l'est par le lot 264-10 et contenant en superficie trois mille neuf cent dix-sept (3 917) pieds carrés, mesures anglaises;

Ptie 6 — Bornée au sud par le lot 264-7, à l'ouest par la rue Riverside Drive, au nord par le lot 264-5 et à l'est par le lot 264-11 et contenant en superficie trois mille neuf cent sept (3 907) pieds carrés, mesures anglaises;

Ptie 7 — Bornée au sud par une partie du lot 264-7, à l'ouest par la rue Riverside Drive, au nord par le lot 264-6 et à l'est par le lot 264-12 et contenant en superficie mille cent soixante-dix (1 170) pieds carrés, mesures anglaises;

262		6780-135	Johannes Hans Klein, 135, Riverside Drive	Avec bâtiment

Ptie 1-A — Bornée au sud par le lot 262-1-A, à l'ouest par la rue Riverside Drive, au nord par le lot 261-1 et contenant en superficie huit cent cinquante-cinq (855) pieds carrés, mesures anglaises;

Ptie 1 — Bornée au sud par le lot 261-1-A, à l'ouest par la rue Riverside Drive, au nord par le lot 261-2 et à l'est par le lot 261-5 et contenant en superficie mille trois cent trente-huit (1 338) pieds carrés, mesures anglaises;

Ptie 2 — Bornée au sud par le lot 261-1, à l'ouest par la rue Riverside Drive, au nord par le lot 261-2 et à l'est par le lot 261-5 et contenant en superficie mille deux cent dix-sept et cinq dixièmes (1 217,5) pieds carrés, mesures anglaises;

Ptie 5 — Bornée au sud par le lot 261-1-A, à l'ouest par les lots 261-1 et 261-2, au nord par une partie du lot 261-5 et à l'est par le lot 261-6 et contenant en superficie mille cent six et cinq dixièmes (1 106,5) pieds carrés, mesures anglaises;

247	37 38	7930-175	Crosbie Offshore Service Ltd., 175, Upper Edison	Avec bâtiment

Ptie 247 — Bornée au sud par une autre partie du lot 247, à l'est par l'avenue Upper Edison, au nord par le lot 247-32 et à l'ouest par une autre partie du lot 247 et contenant en superficie neuf mille deux cents (9 200) pieds carrés, mesures anglaises.

Cadastre	Subdivision	Folio	Propriétaires	Description
162	2399 2400 2401	8520-386	June B. D. McCarr, 386, Walnut	Avec bâtiment

2398-1 — Bornée au sud par l'emprise de la rue Walnut, à l'ouest par les lots 162-2399 et 2417-10, au nord par le lot 162-2398 et à l'est par les lots 162-2398-3 et 2398-4 et contenant en superficie cinq cent quarante-six (546) pieds carrés, mesures anglaises;

2417-10 — Bornée au sud par les lots 162-2399, 2400 et 2401, à l'ouest par le lot 162-2417-11, au nord par les lots 162-2417-8, 2417-9 et 2398-2, à l'est par le lot 162-2398-1 et contenant en superficie quatre cent cinquante (450) pieds carrés, mesures anglaises.

Les immeubles susdits sont tous du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil et situés dans la ville de Saint-Lambert.

La vente sera faite avec toutes les servitudes attachées auxdits immeubles.

Le prix de l'adjudication doit être remis immédiatement en argent ou par chèque certifié payable à la ville de Saint-Lambert.

La Commission municipale du Québec en date du 2 septembre 1980 a autorisé une énumération abrégée des numéros de cadastre desdits immeubles.

Saint-Lambert, le 16 septembre 1980.

Le greffier,
MARIE STE-MARIE.

8870-39-2-o

Ville de Trois-Rivières-Ouest

Avis public est, par les présentes, donné que le MERCREDI QUINZIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à DIX heures, en la salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville de Trois-Rivières-Ouest, les immeubles suivants seront vendus à l'enchère publique, pour défaut de paiement des taxes municipales, scolaires, intérêts et frais plus les frais subséquemment encourus, à moins que lesdites taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente au soussigné, à l'Hôtel de Ville de Trois-Rivières-Ouest.

Permission a été accordée à la ville de Trois-Rivières-Ouest d'énumérer en abrégé les numéros cadastraux des immeubles ci-dessous mentionnés.

Propriétaires	No de lot	Cadastre	Intérêts	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Bergeron, Jean-Paul (Le curateur public du Québec ADM)	15-194	PAR T.-R.	148,80 $	268,09 $	94,61 $	511,50 $
Sénéchal, Florent	15-234	PAR T.-R.	37,16	117,20	48,16	202,52
Fréchette, Jean	29-38	PAR T.-R.	719,54	1 201,73	188,80	2 110,07
Pépin, Marcel	29-76	PAR T.-R.	675,32	1 204,61	159,02	2 038,95
Devoy, René	35-41	PAR T.-R.	332,62	1 071,25	210,20	1 614,07
Devoy, René	35-40	PAR T.-R.	140,92	667,42	72,59	880,93
Rouleau, André	35-30	PAR T.-R.	279,95	1 059,51		1 339,46
Dessureault, Isidore	35-68	PAR T.-R.	134,05	578,77	59,33	772,15
Alarie, Noël	35-122	PAR T.-R.	774,04	1 433,47	147,48	2 354,99
Tessier, Fernand	35-213	PAR T.-R.	0,60	4,26		4,86
Mailman, Mary, Mlle	35-210	PAR T.-R.	498,92	2 907,34		3 406,26
Tessier, Fernand	35-226-4	PAR T.-R.	39,73	205,52		245,25
Les Entr. Tessier Enr.	35-218-3	PAR T.-R.	81,54	508,87		590,41
Taylor, Don	36-179	PAR T.-R.	1,73	9,62		11,35
Taylor, Don	36-178	PAR T.-R.	13,33	9,62	26,68	49,63
Taylor, Don	36-177	PAR T.-R.	13,33	9,62	26,68	49,63
Taylor, Don	36-176	PAR T.-R.	13,33	9,62	26,68	49,63
Taylor, Don	36-175	PAR T.-R.	13,33	9,62	26,68	49,63
Taylor, Don	36-174	PAR T.-R.	13,33	9,62	26,68	49,63
Chevalier, Victorien	38-72	PAR T.-R.	186,35	896,73		1 083,08
Bettez, Mme Roméo	38-71	PAR T.-R.	309,08	1 093,34	59,33	1 461,75
Franco, Jacques Syndic	38-70	PAR T.-R.	178,52	896,73		1 075,25

Propriétaires	No de lot	Cadastre	Intérêts	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
St-Arnaud, Jean-Paul	42-160	PAR T.-R.	586,08	1 897,33	1 144,53	3 627,94
Livernoche, René	42-183	PAR T.-R.	114,38	1 187,00		1 301,38
Bettez, Armand	P.-53	PAR T.-R.	2 119,85	1 051,54	2 242,62	5 414,01
Genial Const. Inc.	37-238-1	PAR T.-R.	259,45	440,80	75,82	776,07
Réal St-Arnaud Inc.	P.-37	PAR T.-R.	672,32	624,96	890,84	2 188,12
Bélanger, Mlle Annette	38-179	PAR T.-R.	20,59	49,76		70,35
Carrier, André	160-P-326	PAR T.-R.	1,49	10,01		11,50
Les Immeubles de T.-R. Inc.	161-435	PAR T.-R.	187,47	994,69		1 182,16
Les Immeubles de T.-R. Inc.	161-434	PAR T.-R.	170,05	902,43		1 072,48
Les Immeubles de T.-R. Inc.	161-433	PAR T.-R.	171,90	911,97		1 083,87
Les App. des Tourelles Inc.	150-36, 145-14	PAR T.-R.	413,65	1 763,11	31,69	2 208,45
Les App. des Tourelles Inc.	150-37	PAR T.-R.	374,62	1 617,31	13,83	2 005,76
Les App. des Tourelles Inc.	150-38	PAR T.-R.	376,06	1 622,05	16,13	2 014,24
Aubry, François	157-24	PAR T.-R.	591,17	1 248,68	19,04	1 858,89
Aubry, François	157-31, 155-11	PAR T.-R.	1 354,44	2 535,80	152,75	4 042,99
Aubry, François	150-1	PAR T.-R.	1 835,32	3 410,39	209,98	5 455,69
Aubry, François	150-2	PAR T.-R.	1 601,05	3 066,71	133,58	4 801,34
Aubry, François	150-3, 155-2	PAR T.-R.	1 853,83	3 410,43	209,98	5 474,24
Aubry, François	155-5	PAR T.-R.	1 370,90	2 590,47	58,83	4 020,20
Aubry, François	155-6	PAR T.-R.	1 370,90	2 590,40	58,83	4 020,13
Aubry, François	155-7	PAR T.-R.	1 452,87	2 753,24	58,83	4 264,94
Aubry, François	155-9	PAR T.-R.	1 703,54	3 211,82	75,66	4 991,02
Aubry, François	155-10, 157-35	PAR T.-R.	1 976,19	3 748,73	75,66	5 800,58
Aubry, François	157-36	PAR T.-R.	1 885,68	3 572,42	75,66	5 533,76
Aubry, François	157-37	PAR T.-R.	2 345,27	4 461,71	84,06	6 891,04
Aubry, François	157-38	PAR T.-R.	2 629,49	5 024,36	84,06	7 737,91
Aubry, François	157-39	PAR T.-R.	1 858,64	3 498,41	84,06	5 441,11
Aubry, François	P.-150, P.-152, P.-153, P.-154, P.-155 et P.-157	PAR T.-R.	41 256,93	78 301,88	1 398,12	120 956,93
Giroux, Serge	150-17	PAR T.-R.	321,34	1 872,81	869,53	3 063,68

Donné à Trois-Rivières-Ouest, le 3 septembre 1980.

Le greffier de la ville et le trésorier adjoint,
CLAUDE TOUZIN, O.M.A.

8722-38-2-o

Ville de Waterville

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, Gilles Boisvert, secrétaire-trésorier de la ville de Waterville que, les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique, à l'hôtel de ville, 170, rue Principale sud, Waterville, le VENDREDI SEPTIÈME jour de NOVEMBRE 1980, à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et/ou scolaires avec les intérêts accrus et les frais encourus, à moins que lesdits taxes, intérêts et frais soient réglés avant la vente.

Liste des propriétés à être vendues pour les arrérages en taxes municipales, scolaires et pour les travaux permanents:

1. Les Contenants de bois Waterville Inc.

La resubdivision numéro deux de la subdivision numéro deux du lot originaire numéro deux cent soixante-dix-neuf (279-2-2), aux plan et livre de renvoi officiels pour le village de Waterville.

2. Robert Roman

Certains terrains connus et désignés aux plan et livre de renvoi officiels pour le village de Waterville comme:

a) Une partie du lot quatre-vingt-quatorze (ptie 94), auxdits plan et livre de renvoi, mesurant vingt-trois pieds (23 pi) de largeur sur ses lignes nord et sud, soixante-dix-neuf pieds et six pouces (79 pi 6 po) sur sa ligne est, quatre-vingt-quatorze pieds et six pouces (94 pi 6 po) sur sa ligne ouest et bornée comme suit; vers le nord-est par une partie du lot cent sept; vers le sud-est, par le lot quatre-vingt-treize; vers le sud-ouest par la rue Compton; vers le nord-ouest, par le résidu du lot quatre-vingt-quatorze.

b) Une partie du lot cent sept (ptie 107) auxdits plan et livre de renvoi mesurant vingt-six pieds (26 pi) de largeur sur ses lignes nord-est et sud-ouest et quatre-vingt-quatorze pieds (94 pi) de profondeur sur ses lignes sud-est et nord-ouest et bornée comme suit; vers le nord-est par une rue non ouverte; vers le sud-est, par le lot cent huit; vers le sud-ouest par une partie des lots quatre-vingt-treize

et quatre-vingt-quatorze; vers le nord-ouest, par le résidu du lot cent sept.

c) Le lot quatre-vingt-treize auxdits plan et livre de renvoi.

d) Le lot cent huit (108) auxdits plan et livre de renvoi.

e) Le lot cent neuf (109) auxdits plan et livre de renvoi.

f) Le lot cent dix (110) auxdits plan et livre de renvoi.

g) Le lot cent vingt et un (121) auxdits plan et livre de renvoi.

h) Une partie du lot cent vingt-deux (ptie 122) auxdits plan et livre de renvoi mesurant quarante-deux pieds et six pouces (42 pi 6 po) sur ses lignes nord-est et sud-ouest, cent cinq pieds et deux pouces (105 pi 2 po) sur sa ligne sud-est et cent neuf pieds et deux pouces (109 pi 2 po) sur sa ligne nord-ouest et bornée comme suit: vers le nord-est par la propriété du chemin de fer Grand Truck; vers le sud-est, par le lot cent vingt et un; vers le sud-ouest, par une rue non ouverte; vers le nord-ouest par le résidu dudit lot cent vingt-deux, propriété de Lucien Roy ou représentants.

i) Une partie du lot cent vingt (ptie 120) mesurant quatre-vingt-dix-neuf pieds et six pouces (99 pi 6 po) sur sa ligne sud-est et cent deux pieds et deux pouces (102 pi 2 po) sur sa ligne nord-ouest et bornée comme suit: vers le nord-est par la propriété du chemin de fer Grand Truck: vers le sud-est par la propriété de F. G. Gale ou ses représentants; vers le sud-ouest par une rue non ouverte; vers le nord-ouest par le lot cent vingt et un.

j) Une partie d'une rue non ouverte, de forme rectangulaire auxdits plan et livre de renvoi bornée comme suit: vers le sud-ouest par une partie du lot cent neuf, le lot cent huit et une partie du lot cent sept; vers le nord-est par une partie du lot cent vingt-deux, le lot cent vingt et un et une partie du lot cent vingt tels que ci-dessus décrits.

Le tout, mesures anglaises et plus ou moins, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Cet immeuble porte le numéro civique 685, rue Compton à Waterville.

Servitudes:

Avec et sujet, les lots décrits aux paragraphes *c*), *d*) et *e*) à une servitude pour chemin mitoyen suivant acte de vente reçu devant Me Chenier Picard, notaire, le 25 septembre 1936, enregistré à Sherbrooke, sous le numéro 32964, et décrit comme suit, savoir: À partir du piquet situé entre le terrain de Mme Élizabeth Edgecombe née Mann et celui de l'acheteur sur le côté nord-est de la rue Compton, de là vers le sud-est en suivant cette rue sur une distance de six (6) pieds jusqu'à un tuyau en fer qui indique maintenant le côté sud-est d'un passage, de là en direction nord-est sur une distance de soixante-dix-sept pieds jusqu'à un deuxième tuyau en fer situé à une distance de dix pieds au sud-est d'un piquet indiquant l'ancienne ligne de division entre les terrains de ces propriétaires, et de là vers le nord-est de façon à peu près parallèle à la ligne de division entre les lots cent huit (108) et cent neuf (109) sur une distance de dix-sept pieds et huit dixièmes (17,8) jusqu'à un autre tuyau en fer, cette parcelle mesurant six pieds de front et dix pieds à l'arrière, comme il est décrit ci-dessus, et devant être utilisée en commun comme passage.

Sujet, le lot numéro cent neuf (109), à une servitude vue en faveur du lot quatre-vingt-douze (92) et partie du lot quatre-vingt-onze (ptie 91) village de Waterville, légalisant la vue d'un balcon situé sur le côté nord-est du fond dominant suivant servitude reçue devant Me Michel Lamoureux, notaire, le 5 février 1980 et enregistré à Sherbrooke, sous le numéro 263404.

Sujet, le lot cent vingt et un (121), et partie du lot cent vingt (ptie 120) et partie cent vingt-deux (ptie 122), respectivement des paragraphes *g*), *i*) et *h*) ci-haut, à une servitude perpétuelle d'égout (12 po de diamètre) et à un droit de passage en faveur de la ville de Waterville à l'endroit ci-après décrit, savoir: Faisant partie du lot cent vingt et un (121), du lot cent vingt (120), du lot cent vingt-deux et d'une rue non ouverte, comme il est indiqué sur le plan cadastral officiel et dans le livre de renvoi du village de Waterville, la propriété de la deuxième partie est plus complètement décrite comme suit:

La ligne médiane de l'égout principal et servitude de passage aux fins de creuser et d'installer, enfouir et entretenir un tuyau d'égout principal de douze pouces de diamètre est plus particulièrement décrite comme suit:

À partir du point numéro trois (3) qui est situé sur la ligne de division de la propriété située entre la propriété de M. Everett Vachon et celle de M. Joseph E. Roy (actuellement la propriété de M. Robert Roman), à une distance de sept pieds et quatre dixièmes (7,4 pi) au sud-ouest de la limite du chemin de fer du Canadien National; de là, en direction sud-est, à travers les lots numéros cent vingt-deux (122), cent vingt et un (121) et cent vingt (120), sur une distance de cent quarante pieds et six dixièmes (140,6 pi) jusqu'au point numéro quatre (4); de là, en direction sud-est, tournant avec un angle de neuf degrés et cinq minutes (9° 5') vers la gauche, sur une distance de trois pieds (3 pi) jusqu'au point numéro cinq (5). Ce point numéro cinq, qui est situé sur la ligne de division entre les lots numéros cent dix-neuf (119) et cent vingt (120), est situé à une distance de dix-neuf pieds et deux dixièmes (19,2 pi) au sud-ouest de la limite du chemin de fer du Canadien National. Lesdites servitudes qui sont bornées au nord-est par la limite du chemin de fer du Canadien National s'étendent sur une largeur de dix pieds (10 pi) au sud-ouest de la ligne médiane de ces mêmes servitudes.

Lesdites servitudes sont bornées au nord-est par la limite

du chemin de fer du Canadien National, au sud-est par une partie du lot numéro cent dix-neuf (119), au sud-ouest par le reste de la propriété de la deuxième partie et au nord-ouest par le reste du lot cent vingt-deux (122).

Tel que le tout apparaît sur un plan préparé par M. André Roy, arpenteur, le 5 décembre 1975, ce plan ayant été révisé le 15 janvier 1976.

Waterville, le 5 septembre 1980.

Le secrétaire-trésorier,

8770-39-2-o GILLES BOISVERT.

Finances

Gouvernement du Québec

Revenus et dépenses Année financière terminée le 31 mars 1980

Dette publique au 31 mars 1980

Ces états sont publiés conformément aux Lois refondues du Québec, chapitre A-6, article 11.

REVENUS ET DÉPENSES
Année financière terminée le 31 mars 1980
(MILLIERS $)

REVENUS

Impôts sur les revenus et sur les biens		
Impôt sur le revenu des particuliers	4 621 655	
Contributions des employeurs au fonds de l'assurance-maladie	521 139	
Impôts des sociétés	765 174	
Droits de successions	41 861	
Impôt foncier	15 670	
		5 965 499
Taxes à la consommation		
Ventes au détail	1 621 006	
Carburants	445 101	
Tabacs	139 033	
Repas et hôtellerie	178 471	
Autres	55 568	
		2 439 179
Droits et permis		
Véhicules automobiles	223 699	
Boissons alcooliques	57 851	
Ressources naturelles	94 958	
Pari mutuel	26 090	
Autres	48 018	
		450 616
Revenus divers		
Ventes de biens et services	140 865	
Intérêts	177 126	
Amendes, confiscations et recouvrements	49 801	
		367 792
Transferts des sociétés d'État		
Société des alcools du Québec	160 000	
Société des loteries et courses du Québec	100 000	
		260 000
TOTAL DES REVENUS AUTONOMES		9 483 086
Transferts du gouvernement du Canada		
Péréquation	1 708 593	
Autres transferts liés aux accords fiscaux	1 198 716	
Contributions aux programmes de bien-être	576 169	
Autres programmes	340 106	
TOTAL DES TRANSFERTS DU GOUVERNEMENT DU CANADA		3 823 584
TOTAL DES REVENUS		13 306 670

DÉPENSES

Affaires culturelles	74 100
Affaires intergouvernementales	42 312
Affaires municipales	321 398
Affaires sociales	4 759 192
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	278 558
Assemblée nationale	33 936
Communications	113 594
Conseil exécutif	96 538
Conseil du trésor	5 686
Consommateurs, Coopératives et Institutions financières	21 637
Éducation	3 999 768
Énergie et Ressources	164 422
Finances	909 260
Fonction publique	459 792
Immigration	18 498
Industrie, Commerce et Tourisme	128 208
Justice	414 908
Loisir, Chasse et Pêche	148 467
Régie de l'assurance-maladie du Québec	932 562
Revenu	473 705
Richesses naturelles	33 678
Services de protection de l'environnement	41 366
Transports	1 261 331
Travail et Main-d'oeuvre	107 470
Travaux publics et Approvisionnement	251 298
Montant porté à la provision pour créances irrécouvrables	31 516
TOTAL DES DÉPENSES	15 123 200

SOMMAIRE

Revenus	13 306 670
Dépenses	15 123 200
Déficit des opérations budgétaires	1 816 530

DETTE PUBLIQUE
au 31 mars 1980
(MILLIERS $)

Emprunts temporaires			100 000
Bons du trésor			135 000
Obligations			
Négociables	7 201 860		
Fonds d'amortissement	75 536	7 126 324	
Non négociables			
Gouvernement du Canada		303 968	
Remboursables à demande			
Obligations d'épargne du Québec		583 974	8 014 266
Autres emprunts			973 679
Total			9 222 945

La dette publique est remboursable comme suit:

En monnaie du Canada	6 775 007
En monnaie étrangère — équivalent canadien aux dates de réalisation des emprunts et d'acceptation des dettes:	
En monnaie des États-Unis	1 839 719
En monnaie de la République fédérale d'Allemagne	236 651
En monnaie de la France	21 532
En monnaie du Japon	269 569
En unités de compte européennes	80 467
	9 222 945

Le contrôleur des finances,
MARCEL LEFAIVRE.

Le sous-ministre des Finances,
MICHEL CARON.

Québec, le 22 septembre 1980.

8871-o

Errata

Gazette	*Rubrique*	*Page*	*Lire:*	*Au lieu de:*
36(06-09-80)	Changement de dénomination sociale (Article 21)	8993	CENTRON VENTURE CORP. 1244-4360 Nouvelle dénomination sociale et sa version: PLACEMENTS CENTRON INC. *CENTRON INVESTMENTS INC.*	CENTRON VENTURE CORP. 1244-4360 Nouvelle dénomination sociale et sa version PLACEMENTS CENTRO INC. *CENTRON INVESTMENTS INC.*
36(06-09-80)	Avis de dissolution éventuelle de corporations	9022	O.T.J. STE-BRIGITTE-DE-LAVAL 1241-0031	O.T.J. STE-BRIBITTE-DE-LAVAL 1241-0031
36(06-09-80)	Lettres patentes annulées	9031	ÉQUIPEMENT D'AMIANTE FOURNIER LTÉE *FOURNIER ASBESTOS EQUIPMENT LTD.* 1351-4658	ÉQUIPEMENT D'AMIANTE FOURNIER LTÉE *FOURNIER ASBESTOR EQUIPMENT LTD.* 1351-4658

8752-o

Carole Rivet

Veuillez noter que dans l'erratum publié à la page 9282 de l'édition Numéro 37 du 13 septembre 1980, le titre aurait dû se lire comme ci-haut au lieu de: «Carole Rivert»

8752-o

INDEX

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

Page

CHARNY, VILLE (*Règlement de contrôle intérimaire*) 9538

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

COOPÉRATIVE D'ARTISANAT «LA QUENOUILLE» (LA MAURICIE) (*Formation*) 9538
COOPÉRATIVE DES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE DE PÉRIBONKA-STE-MARGUERITE-MARIE (*Formation*) 9538
COOPÉRATIVE D'HABITATION «RABASKA» (QUÉBEC) (LA) (*Formation*) 9538
COOPÉRATIVE OUVRIÈRE DE PRODUCTION DE PLANTS DE CONIFÈRES EN SERRE DE GUYENNE (*Formation*) 9538

AVIS DIVERS

ARMENIAN BIBLICAL BROTHERHOOD CHURCH (*L.P.*) 9538
ÉGLISE ARMÉNIENNE DE LA FRATERNITÉ BIBILIQUE (*L.P.*) 9538
FRATERNITÉ ECCLÉSIALE ANCIENNE ET NOUVELLE INC. (*L.P.S.*) 9539
GRANDE-ENTRÉE, COMMISSION SCOLAIRE 9539
MONTMAGNY, COMMISSION SCOLAIRE (*Avis de rachat*) 9539
MONTRÉAL, VILLE (*Rachat d'obligations*) 9539
MONTRÉAL, VILLE (*Rachat d'obligations*) 9540
MONTRÉAL, VILLE (*Rues et ruelles*) 9541
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX (*Siège social*) 9542

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES

BÉLANGER, JOSEPH JEAN ALBERT 9542
BRASSARD, JOSEPH JEAN GUY YVES 9542
CARON, PIERRE-RICHARD 9542
CAUCHON, RÉAL 9542
DESROSIERS, MARIE MAGELLA LILIANE 9543
DOMPIERRE, BLANDINE 9543
FRÉCHETTE, MARIE THÉRÈSE CÉLINE 9543
GLADUK, NICHOLAS 9543
GOSSELIN, JEAN-MARC 9543
KARA, DEBORAH PHYLLIS 9543
LABELLE, MARIA YVETTE JEANNE 9543
LARCHE, MADELAINE 9543
LAVOIE, JOSEPH FRANÇOIS 9543
LENG, WILLIAM BARRIE 9544
LORD, MURIELLE 9544
MAROIS, JULES 9544
MAURICE, WALLACE 9544
McCOMEAU, JOSEPH STEVEN ALLAN 9544
PILOTE, MARIE BLANCHE OLIVA 9544
POISSON, GÉRALD ROLAND FRANÇOIS 9544
RIVET, CAROLE (*Erratum*) 9599
SAHIMERDAN, CEVDET 9544
TREMBLAY, JOSEPH JULOT 9544
WLEKLINSKI, MAREK ANDRZEJ WINSTON 9544

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. BASIL MORTLEY (*Assignation*) 9545
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. DEAN CALVIN GILLESPIE (*Assignation*) 9545
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. DENYSE LANCTOT GARDEY (*Assignation*) 9545
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. GARY LEVENTHAL (*Assignation*) 9545

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139) — *suite*

Page

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. MIREILLE DELISLE (*Assignation*) 9546
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. RAINER KAPEI (*Assignation*) 9546
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. ROBERT VERMETTE (*Assignation*) 9546
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. SUSAN DATE MACGREGOR (*Assignation*) 9546
SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT PRESTIGE LTÉE c. MARCEL PAGÉ (*Ordonnance*) 9547

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

DÉCISIONS RENDUES
— CAMIONNAGE RÉGULIER 9519
— CAMIONNAGE RÉGULIER SPÉCIALISÉ 9525
— CAMIONNAGE SPÉCIALISÉ 9522
— DÉCHETS 9535
— ÉCOLIER 9509
— LOCATION 9529
— PRODUITS NOMMÉS 9525
— TAXI 9516
— TRANSPORT EN VRAC 9531
— VOYAGEUR 9508
— DÉCISIONS RENDUES (*Errata*) 9537
INTRODUCTION DE REQUÊTES
— MONTRÉAL 9496
— MONTRÉAL (*Transport de déchets*) 9507
— QUÉBEC 9505
— INTRODUCTION DE REQUÊTES (*Erratum*) 9507

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)

ACIERS «MÉTROPOLITAN» INC. 9460
AFFACTURAGES FÉDÉRÉS LTÉE 9459
AMÉNAGEMENT DE VENTE-LOCATION INC. 9460
AMÉNAGEMENT INFOLDA INC. 9459
ASSOCIÉS LAWRCO INC. (LES) 9459
ATELIER DE MÉCANIQUE L.A.D. INC. 9459
ATELIER DE MÉCANIQUE L.A.D. 1980 INC. 9459
AUTO DEL-BEL (PETITE-MATANE) INC. 9459
B.M.F. GROUP INC. (THE) 9459
BAR LA BOTTE ASSOIFFÉE INC. 9460
BENLIN INVESTMENT CORP. 9459
BONBONS LLI INC. 9460
CABARET GEORGE INC. 9459
CENTRE DE PIÈCES D'AUTOS & CAMIONS USAGÉS DE MATANE INC. (LE) 9459
CHARBONNEAU PROPANE ÉQUIPEMENT INC. 9459
CHARBONNEAU PROPANE INCORPORÉE 9459
CITY PLUMBING & HEATING CO. 9459
CITY PLUMBING INC. 9459
CLOS MODERNE LTÉE 9459
COIFFEURS CONTINENTAL (FAIRVIEW) INC. 9459
COIFFEURS CONTINENTAL (PLAZA ALEXIS NIHON) INC. 9460
COMPAGNIE DE VÊTEMENTS ST-LAURENT LTÉE (LA) 9459
COMPAGNIE GUARANTEE COMMERCIAL EXCHANGE INC. (LA) 9459
CONTINENTAL HAIR STYLISTS (ALEXIS NIHON PLAZA) INC. 9460
CONTINENTAL HAIR STYLISTS (FAIRVIEW) INC. 9459
FAIRMOUNT PANTS CO. INC. 9459
FAIRMOUNT PANTS CO. LTD. 9459
FAIRVIEW BARBER SHOPS INC. 9459
FEDERATED FACTORS LTD. 9459
FERRAILLES LEIBOV INC. 9460

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) — *suite*

	Page
GEORGE CABARET INC.	9459
GEORGE'S PLACE INC.	9459
GLOBE CUSTOMS BROKERS INC.	9459
GROUPE B.M.F. INC. (LE)	9459
GUARANTEE COMMERCIAL EXCHANGE INC.	9459
HUILES RAOUL BEAUDOIN INC. (LES)	9459
ICEBERG REFRIGERATION INC.	9460
INFOLDA DEVELOPMENT INC.	9460
INFOLDA DEVELOPMENTS LTD.	9460
INVESTISSEMENTS BENLIN INC. (LES)	9459
INVESTISSEMENTS LAWMAR INC. (LES)	9459
LAWRCO ASSOCIATES INC.	9459
LAWMAR INVESTMENTS INC.	9459
LAYTON (WM.) AUDIO INC.	9460
LAYTON (WM.) AUDIO (OUEST) INC.	9460
LAYTON (WM.) AUDIO (WEST) INC.	9460
LAYTON'S (WM.) AUDIO INC.	9460
LAYTON'S (WM.) AUDIO (WEST) INC.	9460
LEASEBACK DEVELOPERS LTD.	9460
LEASEBACK DEVELOPMENT INC.	9460
LEIBOV SCRAP METALS INC.	9460
LIGUE DE TAXIS DE MONTRÉAL INC. (LA)	9460
LIGUE NOUVELLE DES PROPRIÉTAIRES DE TAXIS DE MONTRÉAL INC. (LA)	9460
METROPOLITAN STEEL INC.	9460
MONTQUE PROPERTIES INVESTMENTS INC.	9460
MONTQUE PROPERTIES INVESTMENTS LTD.	9460
MOTEUR OLYMPIADE INC.	9460
NIHON (ALEXIS) PLAZA BARBER SHOPS INC.	9460
OLYMPIADE MOTEUR INC.	9460
PANTALONS FAIRMOUNT INC. (LES)	9459
PLACEMENTS CENTRON INC. (*Erratum*)	9599
PLOMBERIE CITÉ INC.	9459
R.B. INDUSTRIAL CLOTHING INC.	9460
REFRIGÉRATION ICEBERG INC.	9460
ST. LAWRENCE CLOTHING CO. LTD.	9459
SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS IMMOBILIERS MONTQUE INC.	9460
THIRSTY BOOT BAR INC.	9460
THIRSTY BOOT INN INC.	9460
TRANSKY & CIE INC.	9459
TRANSKY & CO. INC.	9459
TREBOR CANADA LTD.	9460
VÊTEMENTS IMPERMÉABLES R.B. INC. (LES)	9460
VÊTEMENTS ST-LAWRENCE INC. (LES)	9459

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)

AMIS DU MUSÉE FRANÇOIS-PILOTE INC. (LES)	9460
ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DU SECTEUR FORESTVILLE	9460
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DES DEUX LACS	9461
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DES LAC HÉROUX ET DES SIX	9461
AU PETIT VERSAILLES LIMITÉE	9461
AVARD (JEAN) QUÉBEC INC.	9461
BÉLANGER (ÉMILIEN) & FILS LIMITÉE	9461
BENEFIT SERVICES INCORPORATED	9461
BOWL-O-RAMA DOMAINE INC.	9461
CENTRE DE COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE INC.	9461
CENTRE D'ESSAI CONVENTUM LTÉE	9461
CLUB DE BASEBALL LES TIGRES JUNIORS DE SOREL INC. (LE)	9461
CLUB DE L'ÂGE D'OR LES VAILLANTS DE CHAPAIS	9461

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87) — *suite*

	Page
CLUB DE MOTO LES MARINS DE LA ROUTE	9461
CLUB DE SKI DE FOND LES COPAINS VAL-BARRETTE	9461
CLUB DES SPORTIFS L'ÉMÉRILLON DE ST-NOEL INC.	9461
CLUB KAT-TRAIL SHAWINIGAN INC.	9461
CLUB SOCIAL VILLE-MARIE INC.	9461
COMITÉ DE LOISIRS DE ST-JEAN-SUR-LE-LAC INC.	9461
COMITÉ DES LOISIRS DE SAINT-ALBAN	9461
COMITÉ DES LOISIRS DE STE-JULIENNE-EN-HAUT INC.	9461
COMPAGNIE FINANCIÈRE MORGAN INC. (LA)	9461
CONSEIL CULTUREL DE LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL (C.C.R.S.M.) INC.	9461
CONSTRUCTION D.L.T. INC.	9462
DOMAINE SPORTIF RÉMI-MARCO INC.	9462
GABY FOOTWEAR (1972) LTD.	9462
GARDERIE MILOU INC.	9462
GESTION MAIDOC LTÉE	9462
LAITERIE SAMOISETTE LIMITÉE	9462
LOMBARDI, AUTOS LTÉE	9462
MAISONS DE TRANSITION DE MONTRÉAL INC.	9462
MOULURES BÉGIN LTÉE (LES)	9462
PLACE BONAVENTURE INC.	9462
PLACE BONAVENTURE (SUD) INC.	9462
PLACEMENTS C.G.M.B. INC. (LES)	9462
RÉSIDENCE DU BON PASTEUR INCORPORÉE	9462
SOGESPORT INC.	9462
ZIEBART CORPORATION	9462

DEMANDES DE DISSOLUTION

A & H AIR AND HYDRAULIC EQUIPMENT INC.	9547
ADANAC INVESTMENT CORPORATION	9547
ASSOCIATION CULTURELLE D'ABITIBI	9547
BENJAMIN NEWS COMPANY LTD.	9547
BERMAC ACCEPTANCE CORPORATION LTD.	9547
BERNARD (GUY) INC.	9547
BOUTIQUE EROSEXE INC. (LA)	9547
BOURDAGES (RENÉ) (1975) LTÉE	9548
CENTRE D.S.M.R. INC.	9548
CIE DE GESTION OMICRON LTÉE (LA)	9548
CÔTÉ (EUGÈNE) LIMITÉE	9548
COURS CHÂTEAUBRIAND INC.	9548
DE GASPE AVENUE INVESTMENTS INC.	9548
E.C.M. CONSTRUCTION CO. LTD.	9548
ENTREPRISES NADEAU ROBINSON INC. (LES)	9548
EXPOSITION PHILATÉLIQUE DE SHERBROOKE INC.	9548
FONDATION ROSANNE LAFLAMME INC.	9549
GIRARD ET LARIVIÈRE AUTO INC.	9549
HABITAT INTERNATIONAL INC	9549
HEMAN INVESTMENTS LTD.	9549
HÔTEL CENTRAL PLESSISVILLE INC.	9549
HYPPOFECTA INC.	9549
IMMEUBLES DESMARTEAUX INC. (LES)	9549
IMMEUBLES G.D.S. INC.	9549
INDUSTRIES ET EXPLORATIONS MID INC. (LES)	9549
KAHNE (G.) & ASSOCIÉS LTÉE.	9550
LINA WATCH CORP.	9550
MESSAGERIES DE PRESSE BENJAMIN LTÉE. (LES)	9547
MID INDUSTRIES AND EXPLORATIONS INC.	9549
MILLS STELL & SURPLUS CO. LTD.	9550
OMICRON HOLDING COMPANY LTD	9548

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

DEMANDES DE DISSOLUTION — *suite*

	Page
PLACEMENTS J.S.P.D. INC. (LES)	9550
PHARMACIES LAVIOLETTE INC. (LES)	9550
PROVISIONS DUVERNAY INC.	9550
PROVISIONS LACOMBE INC.	9550
QUÉBEC MARINE INC.	9550
RABOR REALTIES INC.	9550
ST. LAWRENCE FURNITURE STORE LIMITED	9550
SERVICE DES LOISIRS NOTRE-DAME DE LA SALETTE	9551
SOCIÉTÉ DERVAN INC. (LA)	9551
VENO INC.	9551

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32)

AGENCE DE COMMERCE J.L. MUNDET LTÉE	9462
ART GRAPHIQUE INC. (L')	9462
ASSOCIATION DES AMIS DÉFAVORISÉS, ST-JACQUES INC.	9463
ASSOCIATION DES GÉRANTS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (L')	9463
ASSURANCE GUILBAULT INC.	9463
BOULANGERIE LUCERNE LTÉE	9463
BOUTIQUE DE FLEURS MAGOG INC.	9463
BRITTON (JERRY) & COMPANY LIMITED	9463
CENTRE D'ACHAT NEILSON INC.	9463
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE CAP-CHAT NO. 3765 (LES)	9463
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE JEAN DEQUEN NO. 3066 (LES)	9463
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE ST-COLOMBAN, NO. 2981. (LES)	9463
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE TROIS-RIVIÈRES NO. 1001 (LES)	9463
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL ST-ROMUALD NO. 2981 (LES)	9463
CIE DE CONSTRUCTION OCTOGONE INC.	9463
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINT-NOEL	9463
CLUB DE L'AGE D'OR ST-ALPHONSE-DE-RODRIGUEZ	9463
CLUB ITALO CANADIEN DE ROUYN-NORANDA INC.	9463
COMITÉ DES BESOINS SOCIAUX DE ROUYN-NORANDA	9463
CONSEIL DE L'AGE D'OR, REGION SAGUENAY-LAC-ST-JEAN (LE)	9463
CONSTRUCTION R.G. PILOTTE INC.	9463
COURTEMANCHE & FRÈRE LTÉE	9464
DE ROSA (RAYMOND) INC.	9464
DÉMÉNAGEMENTS J.M.R. LTÉE (LES)	9464
DRAWBACK INTERNATIONAL INC.	9464
EAST END BUTCHERS (1965) INC.	9464
ENTREPRISES DELAMARE INC. (LES)	9464
ENTREPRISE GRAVELLE ET FILS INC. (LES)	9464
ENTREPRISES GUY MESSIER INC. (LES)	9464
GARAGE VIAU LIMITÉE	9464
IMPRIMERIE-LITHO DE MONTRÉAL LTÉE	9464
LAVAL AU FEMININ INC.	9464
MacCALLUM GOUDBOUT (1972) LTD.	9464
MERNA INVESTMENTS CORP.	9464
MOTOROC INC.	9464
ORGANISME D'ENTRAIDE D.M.A.	9464
OUELLET AUTO SPORT INC.	9464
O-ZALI FILMS INC.	9464
PAVAGE MÉGANTIC INC.	9464
PEINTURES GAGNE & FRERES INC. (LES)	9464
PLACE QUÉBEC INC.	9464
PROGRESS PLUMBING LTD.	9464
SOCIETE DE RESTAURATION DE SHERBROOKE INC.	9464
VEL CONSTRUCTION (67) LTEE	9465
VICTOR'S LIMITED	9465
WHITE & GOSSELIN INC.	9465

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

FUSION DES CORPORATIONS (Article 18)

Page

COMMERCE LABEL & TAPE INC. ... 9465
ÉTIQUETTE & RUBAN ADHÉSIF COMMERCE INC. ... 9465
FORMULAIRES D'AFFAIRES LANCASTER INC. ... 9465
LANCASTER BUSINESS FORMS INC. ... 9465

LETTRES PATENTES

AÉRO CLUB DE MATANE INC. (L') ... 9465
BRASSERIE LA JONCTION INC. ... 9465
FERME BON-AMI INC. ... 9465
MANUFACTURE UPTON INC. ... 9465
TAILLEURS (N. & F.) INC. ... 9465
UPTON MANUFACTURING INC. ... 9465

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

A.B.C. CEMENT INC. ... 9466
AGRÉGATS TRANS-QUÉBEC INC. (LES) ... 9466
ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS GRECS DU QUÉBEC ... 9466
ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS HELLÉNIQUES CANADIENS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN ... 9466
ASSOCIÉS LAWRCO INC. (LES) ... 9466
AUBERGE DU POULET DE RIVIÈRE-DU-LOUP INC. (L') ... 9466
AUTO M. GAGNÉ INC. ... 9466
AUTOMOBILES FERNAND PERRAULT INC. ... 9467
BOUDREAULT & BOUCHARD INC. ... 9466
BRÛLEURS TERRY INC. ... 9466
CENTRE DE LOISIRS DE BURY INC. ... 9466
CENTRE DES RESSOURCES INSTITUTIONNELLES CÔTE NORD INC. ... 9466
CIE DE PUBLICATION RURALE, INC. (LA) ... 9466
CIMENT A.B.C. INC. ... 9466
CLUB DE RAQUETTE ET SPA ST-MARTIN INC. ... 9468
CONSEILLERS EN VÊTEMENTS ATLAS LTÉE (LES) ... 9466
CONSTRUCTION DES QUILLES INTERNATIONALES INC. (LA) ... 9466
CORPORATION COMPAGNONS DE MONTRÉAL ... 9466
CORPORATION COMPAGNONS DES MARONNIERS ... 9466
DISTRIBUTIONS P. HAMEL INC. (LES) ... 9466
FERME HÉBERT & FILS INC. ... 9466
FRATERNITÉ ECCLÉSIALE ANCIENNE ET NOUVELLE INC. ... 9539
GALERIES FORESTVILLE INC. ... 9466
GESTION JUCCICH INC. ... 9467
HAMMER HOLDINGS LTD. ... 9467
HELLENIC CANADIAN LABOUR ASSOCIATION OF METROPOLITAN MONTREAL ... 9466
IMMEUBLES S.D.C. INC. (LES) ... 9467
IMMEUBLES SOL-AIR INC. ... 9467
INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE SEPT-ÎLES INC. ... 9467
JARDIN D'ENFANTS DE WESTMOUNT ... 9467
JUCCICH MANAGEMENT INC. ... 9467
LALONDE (P.P.) LTÉE ... 9467
L'ÉLYSÉE INC. ... 9467
LYSÉE INC. ... 9467
MAGESCO INC. ... 9467
MARCHÉ GASTON PAQUET INC. ... 9467
MASCOUTECH INC. ... 9466
MENDES (MONTRÉAL) INC. ... 9466
MONSIEUR SUSPENSION INC. ... 9467
NETTOYEURS NET-TOP CLEANERS INC. ... 9467
OBERFELD REINBLATT RUSH INC. ... 9467
ORZECH, BRADY & COMPANY LTD. ... 9467
PERREAULT (FERNAND) AUTOMOBILES INC. ... 9467

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES — *suite*

	Page
PLACEMENTS BELLEROSE INC.	9467
PLACEMENTS KORIN INC.	9467
POULET DE LA POCATIÈRE INC. (LE)	9467
PRÉSCOLAIRE DE WESTMOUNT	9467
PRODUITS D'ARCHITECTURE DE QUÉBEC (1979) INC.	9467
REINBLATT, RUSH & ASSOCIATES INC.	9467
REINBLATT, RUSH & ASSOCIÉS INC.	9467
RESSORTS D'AUTO THETFORD INC.	9467
S.D.C. (HABITATION) INC.	9467
ST-MARTIN RACKET CLUB AND SPA INC.	9468
SARRAZIN (JOSEPH) CLOTHING INC.	9467
SCIERIES LA TUQUE LTÉE (LES)	9468
SILHOUETTE HEALTH STUDIOS OF CHOMEDEY LTD.	9468
SOCIÉTÉ DES TRADUCTEURS DU QUÉBEC INC.	9468
STUDIO DE SANTÉ SILHOUETTE DE CHOMEDEY LTÉE	9468
STUDIO DE SANTÉ SILHOUETTE DE CHOMEDEY LTÉE	9468
TERALI INC.	9466
TERRY BURNERS INC.	9466
THETFORD AUTO SPRING INC.	9467
TRANSPORT LAVOIE LTÉE	9468
UNI-SELECT INC.	9468
WESTMOUNT CHILDREN'S PLAYGROUP	9467
WESTMOUNT PRESCHOOL	9467
WOLFE REALTIES LTD.	9468

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION

AGRO-EXPERTS INC.	9468
AMÉNAGEMENT FORESTIER LAKEFIELD INC.	9468
ANIMATOUT INC.	9468
AU BAS PRIX GASPÉSIEN INC.	9468
AURORA BAKERY INC.	9469
AUTOBUS CHAMBLY (1980) INC.	9468
AUTOBUS JMR INC.	9468
BIJOUTERIE ANDRÉ OUELLETTE INC.	9468
BOULANGERIE AURORA INC.	9469
BOUTIQUE D'ANIMAUX PLACE ST-JEAN INC.	9469
CAD DESIGN INC.	9469
CAFÉ CROISSANCE INC.	9469
CHÂTEAUGUAY MINK FARM INC.	9470
CONFECTION JAYET INC.	9469
CONSTRUCTIONS LIPPE INC. (LES)	9469
CONSTRUCTIONS POINTELIÈRE INC. (LES)	9469
DÉVELOPPEMENT LEBLANC INC.	9469
DISTRIBUTIONS CLO-JO INC. (LES)	9469
DU CÔTÉ DE CES GENS INC.	9469
ÉCONODEN INC.	9469
ÉLECTRIQUE R.S.N. INC.	9469
EMERY (CLAUDE) INC.	9469
ENTREPRISES BOYER INC. (LES)	9469
ENTREPRISES DE RECHERCHE ET DE PRODUCTION SYSTEMAG INC. (LES)	9469
ENTREPRISES F. SARRAZIN INC. (LES)	9469
ENTREPRISES FRANCINE LA RUE INC. (LES)	9469
ENTREPRISES GI-PI INC. (LES)	9469
ENTREPRISES GRANDS ÉLANS INC. (LES)	9469
ENTREPRISES LITRANAS INC. (LES)	9469
ENTREPRISES YVON DURAND INC. (LES)	9469

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

Page

ÉQUIPEMENTS FERRENS (1980) INC. ... 9470
ÉQUIPEMENTS LA-RO INC. (LES) ... 9470
FERME CLAUDE BRIE INC. ... 9470
FERME DE VISONS CHÂTEAUGUAY INC. ... 9470
FERMES BOVAL INC. (LES) ... 9470
FERMES DENIS POUPART & FILS INC. (LES) ... 9470
G.L. ASTRAL INC. ... 9470
GARAGE MARCEL TREMBLAY INC. ... 9470
GESTION PAUL ROBERGE INC. ... 9470
GRAVEL (ÉMERY) INC. ... 9470
IMMEUBLES LA TUQUE INC. ... 9470
IMMEUBLES MOISAN & FILS INC. (LES) ... 9470
INVESTISSEMENTS MALOU INC. (LES) ... 9470
L. EX. INTERNATIONAL INC. ... 9470
MAILLET (ROLAND) INC. ... 9470
MANUFACTURE LUSTRO LAMPES INC. ... 9470
MÉTIERS ARTISTE INC. ... 9470
1641-9285 QUÉBEC INC. ... 9470
1641-9293 QUÉBEC INC. ... 9470
1641-9301 QUÉBEC INC. ... 9470
1641-9319 QUÉBEC INC. ... 9470
1641-9327 QUÉBEC INC. ... 9471
1641-9335 QUÉBEC INC. ... 9471
1641-9343 QUÉBEC INC. ... 9471
1641-9350 QUÉBEC INC. ... 9471
1641-9368 QUÉBEC INC. ... 9471
1641-9376 QUÉBEC INC. ... 9471
1641-9384 QUÉBEC INC. ... 9471
1647-0320 QUÉBEC INC. ... 9471
1647-3233 QUÉBEC INC. ... 9471
1647-3241 QUÉBEC INC. ... 9471
1647-3514 QUÉBEC INC. ... 9471
1647-3522 QUÉBEC INC. ... 9471
1647-3530 QUÉBEC INC. ... 9471
1647-3548 QUÉBEC INC. ... 9471
1647-3647 QUÉBEC INC. ... 9471
1647-3647 QUÉBEC INC. ... 9471
1647-3662 QUÉBEC INC. ... 9471
MONTCALM LAPOINTE INC. ... 9471
PÂTE À TARTE DE CHEZ NOUS ONCLE PAT INC. ... 9471
PIÈCES D'AUTO PAUL PLAMONDON INC. (LES) ... 9471
PIÈCES D'AUTOS MARANDA INC. (LES) ... 9471
PLACEMENTS MICHELINE GOULET INC. (LES) ... 9471
POISSONNERIE MARCOTTE (1980) INC. (LA) ... 9471
PRODUCTIONS GEBE INC. (LES) ... 9472
RESTAURANT ET BAR LA MAISON DE L'ÉCLUSIER (1980) INC. ... 9472
RESTAURANT TROIS FRÈRES LO INC. (LE) ... 9472
SERVICE TÉLÉPHONIQUE MAURICIEN INC. ... 9472
VITRERIE NATIONALE INC. ... 9472

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

ABATTAGES SYLVAINS R. SIMONEAU INC. (LES) ... 9472
AMEUBLEMENTS JAKO INC. (LES) ... 9472
APOLLO APPLIANCE SERVICE LTD. ... 9472
BLANCHETTE & BROCHU INC. ... 9472
BO-LESS INC. ... 9472
BORDEUR (LAURENT) INC. ... 9472
BOURASSA (ANSELME) INC. ... 9472

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — *suite*

	Page
CATARACTES AUTO INC.	9472
CENTRE COMMERCIAL LE VILLAGE DE LA BAIE INC. (LE)	9472
CHARCUTERIE PARISIENNE INC.	9472
CIMENTS ET TUILES DE BEAUCE INC.	9472
CLÔTURES NIAGARA INC.	9472
CONSTRUCTION YAMACHICHE LTÉE	9473
CONSTRUCTIONS CAVEL INC. (LES)	9473
DUNN'S FAMOUS DELICATESSEN INC.	9473
ENTREPRISES D. ROBERT INC. (LES)	9473
ENTREPRISES DU PLATEAU DE STE-JULIE INC. (LES)	9473
ENTREPRISES H.L.P. INC. (LES)	9473
ENTREPRISES HOCQUART LIMITÉE (LES)	9473
ENTREPRISES MAROB, INC. (LES)	9473
ENTREPRISES McGILL INC. (LES)	9473
EXCAVATION GILBERT GAGNÉ INC.	9473
FERME JADRE INC. (LA)	9473
FERME ROSEDAIE INC. (LA)	9473
FLEURISTE AHUNTSIC (1967) INC.	9473
HÉROUX (NORMAND) INC.	9473
JOURNAL OFFSET INC.	9473
LITHOREX INC.	9473
MANUFACTURIER DE VÊTEMENTS SPORTS H. KLEIN INC.	9473
MERCIER (ANTOINE) ET FILS INC.	9473
MONUMENTS ST-GEORGES INC.	9473
PARC COURCHEVEL INC.	9473
PARTECH LTÉE	9473
PERMA GLAZE INTERNATIONAL LTÉE	9473
PHARMO-VAL INC.	9474
PISCINES DAUPHIN LTÉE	9474
POMERLEAU (HERVÉ) INC.	9474
RAISINS DE CALIFORNIE LTÉE	9474
RELAIS DU PNEU (ST-JEAN) INC. (LE)	9474
RESTAURANT DESROCHES BON VIVANT INC.	9474
RESTAURANT LE DÉPART INC.	9474
RESTAURANT RENÉ GAGNON INC.	9474
RICHER SUPER MARCHÉ INC.	9474
RITEL INC.	9474
SABLIÈRE DES FORGES INC.	9474
SAVTHAN INC.	9474
SERVICES ALIMENTAIRES CHAUDIÈRE INC. (LES)	9474
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT MANKIPAS LIMITÉE (LA)	9474
VALMOS CORPORATION	9474

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION

GESTION PHANOR INC.	9474
LOCATION A.C.E. LTÉE	9474

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION

BLANCHETTE & BROCHU INC.	9475
BLANCHETTE S.A.M.N. INC.	9475
CALIFORNIA GRAPES LTD.	9475
CHARCUTERIE PARISIENNE INC.	9475
CIMENTS ET TUILES DE BEAUCE INC.	9475
DAUBOIS INC.	9475
DÉCOR BOULEVARD CHÂTEAUGUAY INC.	9475
DÉCOR LUC BOURBONNAIS INC.	9475
DÉPANNEUR DU PARC ST-EUSTACHE (1980) INC.	9475

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION — *suite* Page

DUCAPRO INC. ... 9475
GESTION COLIBRI INC. ... 9475
IMMEUBLES SABATINO INC. (LES) ... 9476
INDUSTRIES S.L.M. INC. (LES) ... 9475
INDUSTRIES VALCARTIER INC. (LES) ... 9475
INTER-VISION DE LA MAURICIE INC. ... 9475
INTER-VISION (MAURICIE) INC. ... 9475
JOURNAL OFFSET INC. ... 9475
LITHOREX INC. ... 9475
1236-9435 QUÉBEC INC. ... 9475
1645-0140 QUÉBEC INC. ... 9475
1645-0264 QUÉBEC INC. ... 9475
O'CONNELL (H.J.), LIMITÉE ... 9475
PAVAGES CITADINS INC. (LES) ... 9475
RAISINS DE CALIFORNIE LTÉE ... 9475
SABATINO FURNITURE LTD. ... 9476
SERRES FLORISOL INC. (LES) ... 9475
TRENWOOD CIE INC. ... 9476
TRENDWOOD CO. INC. ... 9476
TRENDWOOD FURNITURE MANUFACTURING LTD. ... 9476
VERRERIE WHITE LTÉE ... 9476
VINS CORELLI INC. (LES) ... 9475

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)

LETTRES PATENTES

A.U.B.E.S. ASSOCIATION UNIVERSITAIRE DES BIOCHIMISTES ÉTUDIANTS DE SHERBROOKE ... 9476
AMBASSADEURS DE LANAUDIÈRE INC. (LES) ... 9476
ASSOCIATION C.R.A.N. SPORT (L') ... 9476
ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE DE POULARIES ... 9476
ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DE PHILOSOPHIE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE (A.E.P.U.S.) ... 9476
ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS VIETNAMIENS DE POLYTECHNIQUE ... 9476
ASSOCIATION DES INGÉNIEURS EN GÉNIE RURAL DE QUÉBEC ... 9476
ASSOCIATION DES RIVERAINS DE ROCK-FOREST INC. (L') ... 9476
ASSOCIATION DES TECHNOLOGUES AGRICOLES DE VICTORIAVILLE ... 9476
ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU CEGEP DE SEPT-ÎLES INC. ... 9477
ASSOCIATION POUR PERSONNES HANDICAPÉES DE LA RIVE-SUD OUEST ... 9477
ASSOCIATION RÉGIONALE DE RACQUETBALL DE QUÉBEC ... 9477
ASSOCIATION SOCIO-CULTUREL DE ST.KITTS, NEVIS, ANGUILLA (L') ... 9477
ATELIERS DE LA CÔTE-DU-SUD INC. (LES) ... 9477
ATELIERS DE LA CULTURE URUGUAYENNE (LES) ... 9477
C T A V (CORPORATION DE TRAVAIL ADAPTÉ DE LA VALLÉE) ... 9477
CAMP DE VACANCES PICLADIGHIS ... 9477
CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE DE COLIBRIS ... 9477
CENTRE D'ENTRAIDE ST-NARCISSE INC. ... 9477
CHEZ JONATHAN LE GOÉLAND INC. ... 9477
CIRCUIT DE COURSES DÉGELIS INC. ... 9477
CLUB DE CANOT-CAMPING MATONAC ... 9477
CLUB DE DANSE ÉDOUARD TREMBLAY INC. ... 9477
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE POINTE LEBEL ... 9477
CLUB DE NAGE SYNCHRONISÉE LES NYMPHES DE LAVAL INC. (LE) ... 9477
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE LORRAINE INC. ... 9477
CLUB DE PLEIN AIR LES ALBATROS INC. ... 9477
CLUB DE RADIO AMATEUR SUD-OUEST INC. ... 9477
CLUB DE RALLYE-AUTOMOBILE DE LA RIVE-SUD ... 9478
CLUB DES 1200 DU MONTRÉAL TRUST (LE) ... 9478
CLUB DES TRAVAILLEURS DESCHÊNES (C.T.D.) INC. ... 9478
CLUB D'ESCRIME CAMPI DE VALLEYFIELD INC. ... 9478

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)

LETTRES PATENTES — *suite*

	Page
CLUB LA CANNE BLANCHE DU COMTÉ D'ARGENTEUIL INC.	9478
CLUB LIONS DE PLESSISVILLE INC.	9478
CLUB OMNISPORTS VILLERAY	9478
CLUB OPTIMISTE MONTRÉAL COLOMBO INC.	9478
CLUB OPTIMISTE STE-CÉCILE DE MILTON INC.	9478
CLUB SOCIAL LES AMIS DU VISON INC.	9478
CLUB SOCIAL «LES JONQUILLES» DE L'ESTRIE INC.	9478
COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE ST-PHILÉMON	9478
COMITÉ DES CITOYENS DE ST-JUSTE EN ACTION (LE)	9478
COMMUNAUTÉ R³ — DIOCÈSE DE VALLEYFIELD INC.	9478
CORPORATION DES FÊTES DU 325e ANNIVERSAIRE DE LA CONCESSION DE LA SEIGNEURIE DES AULNAIES	9478
CORPORATION DES VOLLEYEURS D'ALMA (LA)	9478
ÉCHANGES INTERNATIONAUX DE LA JEUNESSE ET DES ÉTUDIANTS (LES)	9478
ÉCOLE FÉMOBEC INC.	9478
ÉDITIONS L'IMAGE DE L'ART (LES)	9478
ÉLITES AVANTAGE INC. (LES)	9478
FONDATION DE L'HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES	9479
FONDATION ÉDUCATIVE RÉGIONALE DE LA CÔTE-NORD INC.	9479
FONDATION SAINTE-JEANNE D'ARC	9479
GARDERIE LES PETITS CARILLONS	9479
GRANDS FRÈRES DE DRUMMONDVILLE (LES)	9479
GREEK ORTHODOX LADIES PHILOPTOCHOS SOCIETY OF KOIMISIS TIS THEOTOKOU CHURCH OF MONTRÉAL (THE)	9480
GREEK ORTHODOX LADIES PHILOPTOCHOS SOCIETY OF ST-IRENE'S & ST-MARKELAS CHURCH OF MONTRÉAL (THE)	9480
GREEK ORTHODOX LADIES PHILOPTOCOS SOCIETY OF EVANGELISMOS TIS THEOTOKOU CHURCH OF MONTRÉAL	9480
IMAGE ET IDÉE INC.	9479
INSTITUT YVAN L'ÉCUYER INC.	9479
JARDIN D'ENFANTS ET L'ASBESTERIE	9479
LIGUE DE HOCKEY JUNIOR (B) DE MONTRÉAL INC.	9479
LIGUE HOCKEYTECH INC.	9479
LOISIRS DE GUÉNETTE INC. (LES)	9479
LOISIRS DE ST-VENANT D'HEREFORD (LES)	9479
LOISIRS NOCTAMBULES INC. (LES)	9479
LOS TALLERES DE LA CULTURA URUGUAYA	9477
MAISON COMMUNAUTAIRE LANGELIER	9479
MAISON TOI ET MOI INC. (LA)	9479
MASKALOS (LES)	9479
MOUSTIQUES DE GAGNON INC. (LES)	9479
MUSÉE QUÉBÉCOIS DE LA CHASSE (LE)	9479
PRONAOS MAAT DE LAVAL, ORDRE ROSICRUCIEN A.M.O.R.C.	9479
RÉCUPÉRATION À LA SOURCE D'HOCHELAGA-MAISONNEUVE	9479
REGROUPEMENT POUR ÉPILEPSIE DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC.	9480
RIBLIN, INC.	9480
ST.KITTS, NEVIS, ANGUILLA SOCIO-CULTURAL ASSOCIATION	9477
ST-HONORÉ VIDÉO INC.	9480
SALON PLEIN AIR DU SAGUENAY LAC ST-JEAN INC.	9480
SOCIÉTÉ PHILOPTOCHE DES DAMES GRECQUES ORTHODOXE DE L'ÉGLISE ÉVANGELISMO TIS THEOTOKOU DE MONTRÉAL (LA)	9480
SOCIÉTÉ PHILOPTOCHE DES DAMES GRECQUES ORTHODOXE DE L'ÉGLISE KOIMISIS TIS THEOTOKOU DE MONTRÉAL (LA)	9480
SOCIÉTÉ PHILOPTOCHE DES DAMES GRECQUES ORTHODOXE DE L'EGLISE SAINTE-IRÈNE CHRYSOVALANTOU ET SAINTE-MARKELA CHIOPOLITIS DE MONTRÉAL (LA)	9480
SOCIÉTÉ POUR LA PERPÉTUATION DE LA SAUVAGINE QUÉBEC INC. (LA)	9480

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

CHANGEMENTS

Page

QUEENSTOWN PROPERTIES, S.A. 9480

NOUVEAU PERMIS

PREMIER CABLEVISION LIMITED 9481
PREMIER COMMUNICATIONS LIMITED 9481

PERMIS

ABC CASSIDY INC. 9481
CANAM INDUSTRIES LIMITED 9481
NORMARK LTD. 9481
SEPHICA INTERNATIONAL ASSOCIATES INC. 9481

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA

AVIS DE QUALITÉ

CAMIRAND, GÉRARD 9551
CHALIFOUX, WILFRID 9551
GIUZE, PIERRETTE (GUAY) 9551

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES

FORMATION

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VILORJON 9474

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES — LOI RÉGISSANT LE

PARTIE DE L'UNION NATIONALE (*État sommaire du montant versé au représentant officiel pour la période du 1er avril 1980 au 31 août 1980*) 9552
PARTI LIBÉRAL (*Remplacement de représentants officiels*) 9552

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

MORUZZI & BARDETTI CO. LTD. 9552
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE SAINT-ZACHARIE 9552

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

AFFAIRES MUNICIPALES

DIVERS

BOIS-DES-FILION, VILLE (*L.P.*) 9553
RÉGIE INTERMUNICIPALE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES PIERREFONDS-DOLLARD-DES-ORMEAUX (*Constitution*) 9553

CONSOMMATEURS, COOPÉRATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES

ASSURANCES — LOI SUR LES

COMPAGNIE D'ASSURANCE STANDARD LIFE (*Modification de permis*) 9554
MINISTERS LIFE — A MUTUAL LIFE INSURANCE COMPANY (*Changement de nom*) 9554
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE ROUVILLE & ST-HYACINTHE (*Fusion*) . 9554
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DU COMTÉ DE CHARLEVOIX (*Demande de fusion*) 9554
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE IBERVILLE-ST-JEAN (*Demande de fusion*) ... 9554

FINANCES

ÉTAT FINANCIER DE LA PROVINCE AU 31 MARS 1980 9595

OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC

Page

PERRON, LISE (KEBE THING), INFIRMIÈRE (*Radiation permanente*) 9555

POUVOIRS SPÉCIAUX DES CORPORATIONS — LOI SUR LES

SÉMINAIRE ST-VINCENT-DE-PAUL (*Changement de siège social*) 9555

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS

ADANAC AUTO SPECIALISTS INC. 9493
AGENCE DE VOYAGE CANADA-INTERNATIONAL INC. 9481
AGENCE DE VOYAGES DE HULL INC. 9482
ANBROS INC. 9482
ASSOCIATION CANADIENNE DE L'AUTO-NEIGE 9482
ASSOCIATION CHASSE & PÊCHE GASPÉSIENNE INC. 9482
ASSOCIATION COMMERCIALE DE ROBERVAL LIMITÉE (L') 9482
ASSOCIATION DE LOISIRS ET RÉCRÉATIONS DE VASSAN (L') 9482
ASSOCIATION DES ACHETEURS DE SIROP ET DE SUCRE D'ÉRABLE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC INC. (L') 9482
ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES OUTAOUAIS-PAPINEAU INC. (L') 9482
ASSOCIATION DES DISTRIBUTEURS D'OEUFS DE QUÉBEC INC. (L') 9482
ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE SAINT-HUBERT (L') 9482
ASSOCIATION DES JEUNES DE LAPRAIRIE 9482
ASSOCIATION DES LOISIRS DE LA PAROISSE DE LORRAINVILLE (L') 9482
ASSOCIATION DES LOISIRS DU DOMAINE DES VALLÉES INC. (L') 9482
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE VERDUN INC. (L') 9482
ASSOCIATION DES PARENTS DES ÉTUDIANTES DU MONT NOTRE-DAME (L') 9482
ASSOCIATION DES PARENTS DES ÉTUDIANTS DU SÉMINAIRE SALÉSIEN (L') 9482
ASSOCIATION DES PARENTS GRECS-ORTHODOXES (HELLÉNIQUE) DE L'ÉCOLE NESBITT 9482
ASSOCIATION DES PARENTS GRECS-ORTHODOXES (HELLÉNIQUE) DE L'ÉCOLE OGILVIE 9483
ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE TOURBE DU QUÉBEC INC. (L') 9483
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC SCHRYER ET DU LAC VERT INC. 9483
ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DE LA PAROISSE MARIE-MÉDIATRICE INC. 9483
ASSOCIATION DES VOYAGEURS DE COMMERCE SAGUENAY-LAC ST-JEAN INC. (L') 9483
ASSOCIATION DU LAC CARIBOU 9483
ASSOCIATION LOISIR DES JEUNES PHILATÉLISTES 9483
ASSOCIATION MOTO-NEIGE PAPINEAU INC. 9483
ASSOCIATION PARENTS-MAÎTRES, LES SAULES (L') 9483
ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DU DOMAINE DES HAUT-BOIS INC. 9483
ASSOCIATION SPORTIVE NOTRE DAME DE LOURDES 9483
ASSOCIATION TOURISTIQUE, CHASSE ET PÊCHE, ÎLE AUX GRUES 9483
ATELIERS HYDRAULIQUES DE L'ACADIE INC. (LES) 9483
AUXILIARY SERVICE CORPS OF THE ORDER OF MALTA (QUÉBEC) 9487
BELLEVUE AUTO PARTS INC. 9483
CAFÉ CULTUREL DE ST-HENRI (LE) 9483
CANADA INTERNATIONAL TRAVEL AGENCY INC. 9481
CANADIAN BIDET CORPORATION 9483
CANADIAN SNOWMOBILE ASSOCIATION 9482
CAN-HAI INC. 9483
CARROSSERIE GONNOT LTÉE 9483
CENTRE CULTUREL ET DE LOISIRS REGIONAL DES ÎLES, INC. 9483
CENTRE DE L'AUTOMOBILE TROIS L INC. 9483
CENTRE DE LOISIRS DE STE-HÉLÈNE INC. 9483
CENTRE DE RECHERCHES DU GRAND-PORTAGE INC. 9484
CENTRE FAMILIAL DES MONTS-VERTS INC. 9484
CERCLE DES LOISIRS OUVRIER PATRONAL FORESTIER DE NEW-RICHMOND 9484
CHAMP DE LYS CAFE (1969) INC. 9484
CHATEAUGUAY VALLEY MUSIC FESTIVAL (THE) 9487
CLUB AUTO MARIEVILLE INC. 9484

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

	Page
CLUB AUTOMOBILE DES ÎLES (LE)	9484
CLUB AUTO-NEIGE LANTIER INC.	9484
CLUB AUTO-NEIGE LASALLE INC.	9484
CLUB AUTO-NEIGE PERCÉ INCORPORÉE	9484
CLUB AUTO-NEIGE ST-JOVITE MONT-TREMBLANT INC.	9484
CLUB AUTO-NEIGE ST-MATHIAS	9484
CLUB AUTO-NEIGE ST-VALÉRIEN INC.	9484
CLUB DE CHASSE ET PÊCHE DU LAC DE ST-MALO	9484
CLUB DE CHASSE ET PÊCHE ST-IGNACE	9484
CLUB DE HOCKEY DE GRANBY INC. (LE)	9484
CLUB DE LA LIGNE	9484
CLUB DE MÉTIS SUR MER	9484
CLUB DE MOTONEIGISTES DES MONTS (ROUVILLE) INC.	9484
CLUB DE MOTOS-NEIGE DE MARELAN INC.	9484
CLUB DE MOTOS-NEIGE RADISSON LES HAUTEURS INC.	9484
CLUB DE PÊCHE DU LAC DES QUINZE MILLES	9484
CLUB DE RAQUETTEURS LE LAURIER INC.	9484
CLUB DES LACS DE LA PETITE RIVIÈRE INC.	9485
CLUB DES LÉGIONNAIRES	9485
CLUB DES LOISIRS LÉVIS INC.	9485
CLUB DES MARABOUTS	9485
CLUB DU GRAND INDIEN INC.	9485
CLUB DU LAC À LAURENT	9485
CLUB DU LAC LANDRY	9485
CLUB DU LAC OURSON	9485
CLUB DU PETIT INDIEN	9485
CLUB EUGÈNE ENRG.	9485
CLUB HELMET INC.	9485
CLUB HURON	9485
CLUB IGLOU INCORPORÉ	9485
CLUB INTER-CANADA	9485
CLUB KINSMEN DE LORETTEVILLE	9485
CLUB KINSMEN DE ST-JÉRÔME INC.	9485
CLUB KIWANIS DE ROBERVAL INC. (LE)	9485
CLUB LA LOUISE INC.	9485
CLUB LA MUETTE INC.	9485
CLUB LA PARENTÉ INC.	9485
CLUB LABARRE INC.	9485
CLUB LEWIS MILLER	9485
CLUB LIONS DE SAINT-JÉRÔME	9485
CLUB LUVIC	9485
CLUB MACCABÉE	9485
CLUB MELON	9485
CLUB MO-KEMPT-A. INC.	9486
CLUB MONTANA INC.	9486
CLUB MOTO-NEIGE MATAGAMI INC.	9486
CLUB NAMPECHE	9486
CLUB NAUTIQUE ST-LOUIS	9486
CLUB NEPTUNA SAGUENAY LAC ST-JEAN INC.	9486
CLUB NIGHT RIDERS	9486
CLUB NOTRE DAME DU SOURIRE	9486
CLUB P.M.R. 67 INC.	9486
CLUB PROGRÈS DE SAINT-HYACINTHE INC.	9486
CLUB RÉCRÉATIF DU LAC MAILLE INC.	9486
CLUB RICHELIEU STE-GENEVIÈVE-PIERREFONDS	9486
CLUB RICHELIEU ST-GEORGES INC.	9486
CLUB ST-LOUIS	9486
CLUB SANS NOM INC.	9486

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

	Page
CLUB SOCIAL ET RÉCRÉATIF DES GENTILSHOMMES INC.	9486
CLUB SOCIAL JACQUEMY INC.	9486
CLUB SPORTIF JOURDAIN (LE)	9486
CLUB SPORTIF ST-MATHIEU-ROSEMONT	9486
CLUB UN MILLE	9486
CLUB VISTA-BONITA	9486
COLLECTEX INC.	9486
COMITÉ DES LOISIRS DE MOISIE	9486
COMPAGNIE JODOIN LTÉE (LA)	9487
CONSTRUCTION GENDREAU INC.	9487
CORPORATION DU MUSÉE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE DE MONTRÉAL	9487
CORPORATION MONDIALE DE RESSOURCES	9487
CORPS DE MAJORETTES LES HIRONDELLES DE BOIS DES FILION	9487
CORPS DE SERVICE AUXILIAIRE DE L'ORDRE DE MALTE (QUÉBEC)	9487
COSMÉTIQUES MAGEL INC.	9487
COUTU (ALPHA) & FILS LTÉE	9487
COVE MARKETING LIMITED	9491
CREDEX CORPORATION	9487
DAIRY EQUIPMENT CO. OF QUÉBEC INC.	9487
DÉVELOPPEMENTS LAZARE INC. (LES)	9487
DUBOIS (GEORGES) MARINE LTD.	9487
DUVERNAY HOUSE OF NUTS INC.	9490
ENTREPRISES H. O. M. LTÉE	9487
ENTREPRISES JONCAS LTÉE (LES)	9487
ENTREPRISES ZENCO LTÉE (LES)	9487
FÉDÉRATION CANADIENNE DES ASSOCIATIONS MARISTES	9487
FEDERATION OF WOLYNIAN JEWS OF MONTREAL (THE)	9487
FERME PORTOFINO INC.	9487
FESTIVAL DE MUSIQUE DE LA VALLÉE DE CHÂTEAUGUAY (LE)	9487
FILMS VILLE-MARIE INC.	9487
FRANCE-QUÉBEC IMPORTATION INC.	9489
G. & S. DELICATESSEN & RESTAURANT LTD.	9488
G. M. G. STABLES INC.	9488
GARDE ST-MÉDARD DE WARWICK INC.	9488
GAUDET REALTIES INC.	9488
GESTION JOLIETTE LIMITÉE	9488
GILBERT (G.) SERVICE STATIONS INC.	9493
GITCO LTÉE	9488
GONNOT AUTO BODY SHOP LTD.	9483
GORUD INVESTMENT CO. LTD.	9488
GRANBOUR INC.	9488
GRANBY HOCKEY CLUB INC.	9484
GRANIT DIAMANT ROUGE INCORPORÉE (LE)	9488
GREEK ORTHODOX (HELLENIC) ASSOCIATION OF PARENTS OF NESBITT SCHOOL	9482
GREEK ORTHODOX (HELLENIC) ASSOCIATION OF PARENTS OF OGILVIE SCHOOL	9483
GREENSPAN CONSTRUCTION LTD.	9488
GROLEC INC.	9488
GRONDIN (STANISLAS) INC.	9488
GROUPE DE LA PLACE ROYALE (LE)	9488
GROUPE SCOUT T.S.R.	9488
H & R TRANSLATION SERVICES INC.	9488
H. O. M. ENTERPRISES LTD.	9487
HABITATIONS LASALLE INC.	9488
HABITATIONS LORETTAINES INC. (LES)	9488
HARMONIE DE KÉNOGAMI INC. (L')	9488
HARMONIE DE THETFORD INC. (L')	9488
HAWLEWAY INC.	9488
HILLEBRAND (G.) INC.	9488

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

	Page
HOWCO CORP.	9488
HUJACK LTD.	9488
HULL TRAVEL AGENCY INC.	9482
IDEK INC.	9488
IMMEUBLES CLOUMEX INC. (LES)	9488
IMMEUBLES GAUDET INC. (LES)	9488
IMMEUBLES MASSON LTÉE (LES)	9489
IMMEUBLES MONACO INC. (LES)	9489
IMMEUBLES PIERRE NANTEL INC.	9489
IMPALA CONSTRUCTION LTÉE	9489
IMPORTATIONS FRANCE-QUÉBEC INC.	9489
IMPORTATIONS ORIGINALES INC. (LES)	9489
INCOM CORP.	9489
INDUSTRIES MOUTON QUÉBEC INC. (LES)	9489
INGRID'S INNER CIRCLE TWO INC.	9489
INSTRESS LTD.	9489
INTERCONTINENTAL PACKERS (QUÉBEC) LIMITED	9489
INTERINVEST INC.	9489
INTERMEDIA INC.	9489
INVESTISSEMENTS LE PAPILLON INC. (LES)	9489
ITALCANADA HOTEL EQUIPMENT INC.	9489
JAMIAN LTÉE	9489
JANICE HOLDINGS LTD.	9492
JAN-WARREN (QUÉBEC) LTD.	9489
JAWSOP LIMITED	9489
JESAN INVESTMENT CORP.	9489
JOGGING ASSOCIATION MONTREAL INC.	9489
JORA INC.	9489
KOBY INDUSTRIES LTD.	9489
KRONOS DEVELOPMENT CO. LTD.	9489
LACASSE AUTOMOBILE LTÉE LTD	9489
LAHAIE (G.) INC.	9490
LANGLOIS (R.) LTÉE	9490
LANTERNE NOIRE INC. (LA)	9490
LANTIER SNOWMOBILE CLUB INC.	9484
LAROCQUE, MADORE ET COMPAGNIE, LIMITÉE	9490
LASALLE SNOW MOBILE CLUB INC.	9484
LEBEAULT (V.) LIMITÉE	9490
LEDUC (GILLES) AMEUBLEMENT INC.	9490
LÉGION CANADIENNE DE KÉNOGAMI INC. (LA)	9490
LEN-OR LAND CORP.	9490
LEVIN (H.) ASSOCIATES CO. LTD.	9490
LEWIS LIMITED	9490
LIGUE DE HOCKEY «SURVIVANTS»	9490
LOISIRS DE LA PAROISSE ST-JOSEPH DE SHERBROOKE (LES)	9490
LOISIRS DE LAC AU SAUMON	9490
LOISIRS DE MONT-ST-MICHEL (LES)	9490
LOISIRS DE POINTE LEBEL INC. (LES)	9490
LOISIRS DE ST-JUDE (ST-HYACINTHE) (LES)	9490
LOISIRS DE STE-JULIENNE DE MONTCALM INC. (LES)	9490
LOISIRS DU DOMAINE «AU PIN» DU LAC PINET INC.	9490
LOISIRS GUILLAUME MATHIEU INC.	9490
LOISIRS LANDRON-WASHEKA (LES)	9490
LOUP DE SAWYERVILLE WOLF CLUB	9490
LUDETTE INVESTMENTS INC.	9491
M.F. PAINT INC.	9490
MHH INC.	9490
MAGE INC.	

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

	Page
MAISON DE NOIX DUVERNAY INC.	9490
MANOIR DE CHEZ NOUS	9491
MARCELLA SPORTEX INC.	9491
MARKETING COVE LIMITÉE	9491
MASUMA INC.	9491
MATAGAMI SNOW MOBILE CLUB INC.	9486
MAXI-KO LIMITÉE	9491
METIS BEACH CLUB	9484
MIKLOS (TOM) REALTOR INC.	9491
MILYMALU INC.	9491
MONCHEM INC.	9491
MONTREAL MOTOR RACING CLUB INC.	9491
MOULANGES INC. (LES)	9491
MOUSSES DE JOLIETTE INC. (LES)	9491
MOUTON INDUSTRIES QUEBEC INC.	9489
MUNCHEN HOLDINGS COMPANY LTD.	9491
MUSIQUE YAMAHA QUÉBEC LTÉE	9491
NATURAIR PURIFIERS INC.	9492
NOISEUX (G. F.) INC.	9491
NORANDA-ROUYN TRAP SHOOTING CLUB	9491
NORCO INDUSTRIAL CONSTRUCTION & WELDING CORPORATION	9491
O.T.J. DE AUDET (FRONTENAC) (L')	9491
O.T.J. STE-BRIGITTE-DE-LAVAL (*Erratum*)	9599
OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE RICHMOND (L')	9491
O-RA-L-O INC.	9491
ORIGINAL IMPORTS INC.	9489
P. M. L. INVESTMENT CO. LTD.	9491
PALAIS DES LOISIRS ET DES SPORTS DE LAVAL INC.	9491
PAPILLON INVESTMENTS INC. (LE)	9489
PARA-MONTY INC.	9491
PEINTURES M.F. INC.	9491
PERRY (KENNETH) CORPORATION	9491
PETRULIS (JOHN) INCORPORATED	9491
PHOTOMÉCANIQUE DE MAGOG INC.	9492
PLACE LONGCHAMPS INC.	9492
PLACEMENTS GILMONT INC.	9492
PLACEMENTS JANICE LTÉE	9492
PLACEMENTS JEAN-YVES NEVEU INC. (LES)	9492
PLACEMENTS SLP LTÉE (LES)	9492
PLAZA LAVAL INC.	9492
PONTIAC AND GATINEAU SNOW TRAVELERS INC.	9493
PORTOFINO FARM INC.	9487
PRODUITS ALIMENTAIRES LA BELLE FRITE INC. (LES)	9492
PRODUITS D'INDUSTRIES VISTA INC. (LES)	9492
PRODUITS TYRO INC. (LES)	9492
PROGRESS CLUB OF ST-HYACINTHE INC.	9486
PROMOTION TOURISTIQUE ST-JEAN INC.	9492
PUBLICATIONS MERCURE INC. (LES)	9492
PURIFICATEURS NATURAIR INC. (LES)	9492
QUÉBEC MAPLE SYRUP & SUGAR PURCHASERS ASSOCIATION INC.	9482
RECORD FUR CO. LTD.	9492
ROUYN-NORANDA HUNTING AND FISHING ASSOCIATION	9492
ST. JOHN'S NEWS INC.	9492
SALAISON RICHELIEU LTÉE	9492
SALON DU LIVRE DE QUÉBEC (LE)	9492
SERVICE D'ANIMATION DES COUPLES S.A.C. DE GATINEAU INC.	9492
SERVICE DES LOISIRS DE LA MONTÉE INC.	9492
SERVICE DES LOISIRS ST-IRENÉE	9492

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

Page

SERVICES ADMINISTRATIFS ST-MARTIN INC. ... 9492
SNO-MAD CLUB INC. ... 9492
SNOW QUEEN ELECTRIC INC. ... 9492
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU DOMAINE INC. (LA) ... 9493
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE HABITAT LTÉE ... 9493
SOCIÉTÉ JEUNE HISTOIRE QUÉBEC ... 9493
SPÉCIALISTES DE L'AUTO ADANAC INC. (LES) ... 9493
STATIONS DE SERVICE G. GILBERT INC. ... 9493
TAVERNE LAURIER INC. ... 9493
TERRASSES POLYVALENTES DE GATINEAU INC. ... 9493
THÉÂTRE MARIST INC. ... 9493
TREKIJO INC. ... 9493
TYRO PRODUCTS INC. ... 9492
UNION DES PROPRIÉTAIRES DE TAXIS DE GRANBY INC. ... 9493
UNIVERSITY REALTIES INC. ... 9493
VERDUN MERCHANTS ASSOCIATION INC. (THE) ... 9482
VILLA DES MARRONNIERS INC. ... 9493
VILLA MUSICA INC. ... 9493
VISTA INDUSTRIES PRODUCTS INC. ... 9492
VOYAGEURS DES NEIGES DU PONTIAC ET DE LA GATINEAU INC. (LES) ... 9493
WILLIAMS (SIR GEORGE) STUDENTS ASSOCIATION UNIVERSITY CENTRE INC. ... 9493
WORLD RESOURCES CORPORATION ... 9487
YAMAHA QUEBEC MUSIC LTD. ... 9491
ZENCO ENTERPRISES LTD. ... 9487

LETTRES PATENTES ANNULÉES

FOURNIER ASBESTOS EQUIPMENT LTD. (*Erratum*) ... 9599

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)

CENTRE D'INFORMATION ET DE RECHERCHES ALTERNATIVES C.I.R.A. INC. ... 9493
CLUB ARAMIS DRUMMONDVILLE INC. ... 9494

SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

CENTRE DE TRAVAIL ET DE TRANSITION DES ÎLES (*L.P.*) ... 9555
MARIBRO INC. (*L.P.*) ... 9556
RÉSIDENCE JEAN DE LA LANDE (*L.P.*) ... 9555

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES AGRICOLES — LOI SUR LES

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DE LAIT DE LA MAURICIE (*Dissolution*) ... 9556

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE — LOI SUR LES

CERCLE D'AMÉLIORATION DU BÉTAIL DE GASPÉ (*Constitution*) ... 9556

SOUMISSIONS — DEMANDES DE

ALMA, VILLE ... 9556
BROSSARD, VILLE ... 9557
CHARLESBOURG, VILLE ... 9558
FRANQUELIN, CORPORATION MUNICIPALE ... 9559
SAINTE-GERMAINE-BOULÉ, MUNICIPALITÉ ... 9559
SAINT-LUC, PAROISSE ... 9560
SAINT-TITE, VILLE ... 9561
VAL-D'OR, VILLE ... 9561

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

Page

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES CONSEILLERS EN PERFECTIONNEMENT DE L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (APCP DE L'ENAP) (L') (*Constitution*) 9562

VENTE DES EFFETS NON RÉCLAMÉS — LOI SUR LA

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA 9563

VENTE(S) PAR LICITATION

COCULLO c. COCULLO 9563
FUNG c. CHEN WEN HO 9563
GALARNEAU DE FOY c. GUTEKUNST 9564
KLEIZA *ET AL.* c. KLEIZA *ET AL.* 9564

VENTE(S) PAR SHÉRIF

ARTHABASKA

CAISSE POPULAIRE STE VICTOIRE c. CROTEAU 9565

BEAUHARNOIS

CAISSE POPULAIRE DE ST-RAYMOND c. PETRILLI 9565
SCHMIDT c. MÉNARD 9566
SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT c. THOMAS *ET AL.* 9566

BONAVENTURE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. ÉPICERIE ÉMILIEN PAQUIN INC 9567

FRONTENAC

CAISSE POPULAIRE DE LAURIERVILLE c. LAINESSE 9568
COUTURE (GONZAGUE) INC c. LAROCHE 9569
REVENU NATIONAL c. THETFORD TOYOTA INC 9569

LABELLE

CHAREST-CASTONGUAY c. CASTONGUAY 9570

MINGAN

DE POKOMANDY c. LES HÉRITIERS DE LOUIS CORSO 9570

MONTRÉAL

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE (LA) c. LESPÉRANCE *ET AL.* 9571
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE (LA) c. ROCK 9572
BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. SPORT PAUL RIVARD LTÉE 9572
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LES HÔTELLERIES J.G. INC. *ET AL.* 9573
CAISSE POPULAIRE JEAN TALON c. SPINNER *ET AL.* 9573
CAISSE POPULAIRE JEAN TALON c. SPINNER *ET AL.* 9574
CARIGNAN, VILLE c. SPENCE 9574
COMMERCIAL HOLDINGS INC. *ET AL.* c. IMMEUBLES BANIA LTÉE *ET AL.* 9575
MONTRÉAL, VILLE c. SPINNER 9576
PLOUFFE c. TURCOT 9577
PLOUFFE c. TURCOT 9577
ROMSTAN HOLDINGS INC. c. LESSARD 9578
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA c. ROSE *ET AL.* 9578

QUÉBEC

BANQUE DE MONTRÉAL (LA) c. PRATTE 9579
PAGEAU c. CONSTRUCTION LE JEUNE INC. 9579

VENTE(S) PAR SHÉRIF — *suite*

Page

RICHELIEU

FORCIER *ET AL.* c. LIZOTTE 9580
OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC c. LAJOIE 9580

RIMOUSKI

IMPRIMERIE DU PHARE LTÉE c. INTERBOIS LTÉE 9581

ROBERVAL

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. DELWAIDE *ès qualités* (FAILLITE GUY GAGNON) 9582

SAINT-FRANÇOIS

LES ASSOCIÉS SERVICES FINANCIERS LTÉE. c. ZWIERZCHOWSKI 9582
PLACEMENTS ROGER & GERRY INC. (LES) c. RICHER *ET AL.* 9583

SAINT-HYACINTHE

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. PHILIPPON 9583

TERREBONNE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. MIRABEL MINING EQUIPMENT INC. *ET AL.* 9584
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. MONGEAU 9585
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. SALOON VAL-MORIN INC. *ET AL.* 9585
REINE (LA) c. CÔTÉ 9586

VENTE(S) POUR TAXES

BROMPTONVILLE, VILLE 9586
MIRABEL, VILLE 9587
SAINT-ANTOINE, VILLE 9589
SAINT-LAMBERT, VILLE 9590
TROIS-RIVIÈRES-OUEST, VILLE 9591
WATERVILLE, VILLE 9592

SOMMAIRE

Page

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L' 9538

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES, LOI SUR LES 9538

AVIS DIVERS 9538

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL, LOI SUR LE 9542

CODE DE PROCÉDURE CIVILE 9545

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC 9495

COMPAGNIES, LOI SUR LES 9459-9547

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES, LOI SUR LES 9480

CURATELLE PUBLIQUE, LOI SUR LA 9551

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS, LOI SUR LES 9474

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES, LOI RÉGISSANT LE 9552

LIQUIDATION DES COMPAGNIES, LOI SUR LA 9552

MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES 9553-9595

OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC 9555

POUVOIRS SPÉCIAUX DES CORPORATIONS, LOI SUR LES 9555

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI CONCERNANT LES 9493

SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX, LOI SUR LES 9555

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES AGRICOLES, LOI SUR LES 9556

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE, LOI SUR LES 9556

SOUMISSIONS, DEMANDES DE 9556

SYNDICATS PROFESSIONNELS, LOI SUR LES 9562

VENTE DES EFFETS NON RÉCLAMÉS, LOI SUR LA 9563

VENTE(S) PAR LICITATION 9563

VENTE(S) PAR SHÉRIF 9565

VENTE(S) POUR TAXES 9586

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1283 boulevard Charest ouest
Québec
G1N 2C9

ISSN 0703-5756

Canada Post Postage paid / Postes Canada Port payé
Third class / Troisième classe
Permis No 167
Lévis

Où se procurer les publications vendues par le Gouvernement du Québec

Commandes postales

L'Éditeur officiel du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec
G1N 2C9

Librairies de l'Éditeur officiel du Québec

Québec
Place Sainte-Foy
Tél.: 643-8035

Cité parlementaire
Centre administratif «G»
Rez-de-chaussée
Tél.: 643-3895

Montréal
Complexe Desjardins
150, rue Sainte-Catherine ouest
Tél.: 873-6101

Hull
662, boul. Saint-Joseph
Tél.: 770-0111

Trois-Rivières
418, rue des Forges
Tél.: 375-4811

Librairies dépositaires

Amos
Librairie Querbes
241, 1ère Avenue ouest
Tél.: 732-5201

Chicoutimi
Librairie Régionale Inc.
461, rue Racine est
Tél.: 549-1767

Joliette
Librairie René Martin Inc.
598, Saint-Viateur
Tél.: 759-2822

Sherbrooke
Librairie Dussault
Carrefour de l'Estrie
Tél.: 569-9957

Librairie de la cité universitaire
Cité universitaire
Sherbrooke
Tél.: 569-9461

Îles-de-la-Madeleine
Papeterie A.M. Hubert Inc.
C.P. 818 Cap aux Meules
Tél.: 986-2900

Valleyfield
Librairie Boyer
10, rue Nicholson
Tél.: 373-6211

Rimouski
EBEQ
150, Ave. de la Cathédrale
Tél.: 723-8521

Toronto (Ontario)
Librairie Garneau Ltée
1253, Bay Street
Tél.: 923-4678

Ottawa (Ontario)
Librairie Dussault
321, rue Dalousie
Tél.: 236-2331

St-Hyacinthe
Comptoir du Livre Inc.
548 ave Mondor
Tél.: 774-4488

Saint-Boniface (Winnipeg)
Librairie Landry
180 boul. Provencher
Tél.: 233-3407

Drummondville
Librairie du Centre Catholique Inc.
254 Brock
Tél.: 478-0880

Rouyn
Service Scolaire
150, Perreault est
Tél.: 764-5166

Gaspé
Bellavance Inc.
Place Jacques Cartier
Tél.: 368-5777